MEMOIRES
DU
CHEVALIER D'ARVIEUX,

ENVOYE' EXTRAORDINAIRE DU ROY, à la Porte, Conſul d'Alep, d'Alger, de Tripoli, & autres Echelles du Levant.

CONTENANT

Ses Voyages à Conſtantinople, dans l'Aſie, la Syrie, la Paleſtine, l'Egypte & la Barbarie, la deſcription de ces Païs, les Religions, les mœurs, les Coûtumes, le Négoce de ces Peuples, & leurs Gouvernemens, l'Hiſtoire naturelle & les événemens les plus conſiderables, recüeillis de ſes Memoires originaux, & mis en ordre avec des réfléxions.

Par le R. P. JEAN BAPTISTE LABAT, *de l'Ordre des Freres Prêcheurs.*

TOME QUATRIE'ME.

A PARIS,

Chez CHARLES-JEAN-BAPTISTE DELESPINE le Fils, Libraire, ruë S. Jacques, vis-à vis la ruë des Noyers, à la Victoire.

M. DCC. XXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

TABLE

DES CHAPITRES CONTENUS dans ce quatriéme Volume.

MEMOIRES

MEMOIRES
DU
CHEVALIER D'ARVIEUX.

QUATRIE'ME PARTIE.

CHAPITRE I.

Description de la Ville de Tunis & de ses environs.

LA Ville de Tunis, Capitale du Royaume ou de l'Etat qui porte ce nom, est située entre Alger & Tripoly, environ à distance égale de l'une & de l'autre. Elle a environ deux lieuës de circonference, y compris les faux-bourgs, qui sont presque aussi grands que la Ville. Elle est située dans une plaine à trois lieuës de la mer, &

environ autant de l'ancienne & fameuse Ville de Carthage : elle est separée de la mer par un étang d'eau de la mer, de figure ovale, qui a près de trois lieuës de diametre. Excepté un petit nombre des ruës principales, toutes les autres sont étroites, & quoiqu'elles soient pavées elles sont fort sales en hyver. Les maisons sont basses, & n'ont pour l'ordinaire que l'étage du rez de chaussée : celles des personnes considerables ont un second étage avec des balcons & quelques jardins ; elles sont toutes bâties à la Turque, c'est-à-dire, qu'elles paroissent très-peu de chose en dehors, mais elles sont très-propres en dedans. Il ne faut chercher ni distribution, ni simétrie dans les differentes pièces qui les composent : elles ne laissent pas d'être commodes selon les usages du Païs & bien ornées. Le marbre n'y est point épargné, non plus que les ornemens en or & en azur.

Toutes les maisons sont couvertes en terrasses, qui sont soûtenuës par de grosses poutres quand elles ne sont pas voûtées. Leurs Maçons entendent fort bien à faire les voûtes.

La plus grande & la plus large ruë

de Tunis s'appelle le Bazar des Eſpahins. C'eſt dans cette ruë qu'on trouve les Marchands de draps, de toiles, & autres marchandiſes de prix.

Il y a treize baignes ou priſons pour le logement des Eſclaves, qui ne demeurent pas dans les maiſons de leurs Maîtres.

Deſcription des baignes.

Les principaux de ces baignes ſont bâtis d'une maniere uniforme & different peu entre eux. On trouve en entrant une grande cour quarrée ou oblongue, avec des magaſins tout autour; ils ſervent aux Eſclaves pour tenir leurs cabarets. Le deſſus de ces magaſins eſt partagé en pluſieurs petites chambres, qui ſont occupées la plûpart par les Religieux de differentes Nations, qui ont ſoin des Eſclaves. C'eſt le Gardien Bachi ou le Concierge du baigne qui les louë. On eſt fort en ſûreté dans ces endroits, & dans une liberté entiere d'entrer & de ſortir quand on veut. La porte principale s'ouvre à la pointe du jour & ſe ferme fort tard.

Les cours ſont garnies de quantité de tables toûjours remplies de ſoldats, de gens de Marine, & autres gens deſœuvrés ou débauchés, qui y vont

boire du vin, chanter, fumer, ou traiter de leurs affaires; car Tunis est un Païs de liberté, la Religion n'y gêne personne, on prie Dieu quand on veut, on jeûne quand on ne peut faire autrement, on boit du vin quand on a de l'argent, on s'enyvre quand on en boit trop, & qui que ce soit n'y trouve à redire. Les Turcs ne sont point exposés à ces corrections dont j'ai parlé à l'article de Smyrne, & autres lieux de l'Empire Ottoman. Les Esclaves qui tiennent ces cabarets payent une somme assez considerable au Concierge du baigne, qui moyennant ce tribut les protege, fait payer sur le champ ceux qui ont bû & qui refusent de payer, à moins que faute d'argent ils ne laissent des gages suffisans pour leurs dettes. C'est aussi lui & ses gens qui sont les receleurs de tout ce que les Esclaves dérobent: comme ils y ont part, ils sçavent si bien cacher les larcins qu'il est impossible de rien trouver de ce qui est une fois entré dans le baigne. Malgré ces contributions, qui sont souvent assez fortes, les Esclaves ne laissent pas de trouver encore de quoi payer leurs Maîtres; car il y en a beaucoup qui moyennant une certaine somme dont

ils conviennent avec leurs Esclaves, ou, tant par jour ou par Lune, les laissent en liberté de faire tout ce qu'il leur plaît; mais aussi il ne faut pas qu'ils manquent au payement au jour marqué, car les coups de bâtons ne leur manquent pas, sans compter qu'on les tient aux fers, & quelquefois on les envoye aux travaux de la campagne, qui sont rudes & penibles ; malgré tout ils ne laissent pas d'amasser de l'argent, quelques - uns mêmes ont amassé de quoi se racheter ; d'autres ont tellement goûté ce genre de vie, qu'ils ont oublié leur Patrie, & ne se soucient plus de se voir en liberté.

Au bout de la cour opposé à la grande porte est le baigne ou prison des Esclaves : c'est un grand bâtiment partagé en trois nefs comme la plûpart de nos anciennes Eglises ; celle du milieu sert d'Eglise ; le grand Autel est au bout, accompagné de deux autres Autels aux côtés. Ces Autels sont très-propres , & quoique leurs ornemens ne soient pas de la magnificence de ceux d'Europe, ils ne laissent pas d'être très-propres, & le Service se fait avec toute la décence que l'on peut souhaiter. Mr. le Vacher Vicaire Apostolique a soin d'y entrete-

nir le nombre des Prêtres & d'autres Officiers qu'il juge necessaires pour y faire le Service, & entretenir la pieté, du moins autant qu'il est possible parmi ces sortes de gens, tels que je les ai dépeints ci-devant.

Les deux autres nefs sont destinées pour le logement des Esclaves. Ils ont leurs lits suspendus les uns au-dessus des autres ; ils y montent par des échelles de cordes ; ces lits leur servent non-seulement à se reposer, mais aussi à serrer leurs hardes. On les enferme dans cet endroit pendant la nuit, & on en fait sortir à la pointe du jour ceux qui sont destinés à aller travailler chez leurs Maîtres ou à d'autres ouvrages.

Ils ne peuvent sortir des baignes sans la permission de leurs Maîtres & du Concierge ; quand ils en veulent sortir pour leurs affaires particulieres, il faut qu'ils donnent quelque chose aux Gardiens, qui en sont responsables envers leurs Maîtres s'ils s'échapoient.

Leurs patrons leur fournissent leur nourriture ; c'est-à-dire, du pain & de l'eau & quelque morceau de viande. Ceux qui demeurent dans les maisons de leurs Maîtres sont traités à

:u près comme nos domestiques sont
ı Europe, & assez bien. Si on les
aite plus mal, ce n'est que dans la
ië de les presser de faire venir leurs
nçons, & s'ils ont été assez impru-
:ns pour dire qu'ils sont riches, ou
ıe leurs parens le sont assez pour ne
s pas laisser dans l'esclavage, les
laîtres les tiennent aux fers, afin
: les contraindre par ces mauvais
aitemens à se racheter plûtôt & plus
ıerement.

La regle que doivent suivre ceux
ıi ont le malheur de tomber entre
s mains de ces Pirates, est de ne ja-
ıais faire confidence à personne de
: qu'ils sont, & des biens qu'ils ont,
ırce que c'est sur ces découvertes
ıe les patrons reglent la rançon qu'-
; en peuvent esperer. Ils ont pour
ɔrdinaire des Esclaves dans leurs bai-
ıes ou dans leurs maisons, qui leur
rvent d'espions, & qui ne man-
ɹent pas de tâcher de s'insinuer dans
:sprit des nouveaux venus par des
ɔnfidences qu'ils leur font de leur
:at, afin de découvrir le leur, dont
s donnent aussi-tôt avis à leurs Maî-
:es, qui prennent leurs mesures là-
essus, maltraitant ces imprudens
ısqu'à ce qu'ils en ayent tiré parole

d'une rançon considerable.

Les nouveaux venus doivent d
qu'ils ne s'attendent point à être
chetés, que leurs parens sont tr
pauvres pour cela, qu'ayant acc
tumé de vivre de leur travail, il l
est indifferent en quel Païs Dieu
envoye, puisqu'il faut toûjours qu
travaillent pour vivre. Il faut qu
se mettent au travail de bonne gra
qu'ils fassent paroître qu'ils y sont
coûtumés, qu'ils surmontent en
point leurs habitudes contraires :
sur-tout qu'ils ne s'ouvrent jamai
qui que ce soit.

Generalement parlant les Escla
y vivent d'une maniere assez comm
de pour leur état, & quand ils v
lent travailler ils y sont assez à
aise; mais les paresseux y passent
leur tems, leurs Maîtres les met
sur les Galeres de l'Etat, qui sont
espece d'enfer pour ces malheure

Description du Château du Day de Tunis.

Quoique la Ville soit située e
une plaine entre deux Montagn
le terrein n'est pas si uni qu'il n'y
ait une partie plus élevée que l'au
C'est sur cette partie élevée que le
ciens Rois Arabes avoient fait l
leur Palais : il est grand & spacie
mais bâti à plusieurs reprises,

ordre, sans regle d'Architecture, & sans aucune fortification qui le puisse faire regarder comme une forteresse, quoiqu'on l'appelle le Château. Il sert de murs à la Ville du côté du Sud; on y a placé quelques pieces de canon qui battent du côté de la campagne, & quelques autres des deux côtés de la premiere porte qui domine sur la Ville.

Cette porte est précedée d'une grande place, autour de laquelle il y a des appentis en maniere de halles, où la milice va s'asseoir pendant les grandes chaleurs de l'été.

Ce Château est divisé en deux parties par deux grandes cours; la premiere qui est toute environnée de logemens, sert pour les soldats & les Officiers de la garde du Day, qui y sont logés assez commodement avec leurs familles.

La seconde est pour le Day. On y entre par une grande porte, au-delà de laquelle est un grand vestibule voûté, percé de deux autres portes qui donnent entrée dans une grande & longue cour, dont les côtés sont fermés par des bâtimens où sont les écuries & les logemens des gens du Day. Le fond est occupé par un grand vest-

tibule qu'on appelle l'Esquisse, où le Day donne ses audiences à la Milice, & à toutes les autres personnes qui ont des affaires à lui communiquer ou des procès à juger. Il est long d'environ dix toises & large de six ; il est environné d'une estrade de pierre de taille d'un pied & demi de hauteur, & de près de quatre pieds de largeur ; elle est couverte d'une natte de jonc : c'est-là que s'assemble le Conseil public. Le Day se place à l'angle du bout opposé à la porte, à côté d'une porte qui conduit à une petite cour quarrée, qui est ornée de colonnes de marbre qui soûtiennent une galerie qui donne entrée dans les appartemens du Day. Le dessus de l'Esquisse est en terrasse, orné de colonnes de marbre qui portent un toît leger. On passe de cette terrasse dans des appartemens qui sont à l'usage du Day ; ils sont meublés régulierement à la Turque. Les murs de ceux d'été sont incrustés de marbre de differentes couleurs ; ceux d'hyver sont lambrissés, les meubles sont des nattes fines, des tapis, des carreaux de velours & de satin, quelques armoires faites en Europe, assez belles, qui selon les apparences ont été prises sur des Bâti-

mens, des tables & des fauteüils de cuir doré à l'Italienne.

Maison du Pacha.

La maison du Pacha est composée d'une grande cour quarrée, au milieu de laquelle est une piece d'eau avec un Kiochx, ou pavillon ouvert de tous côtés, environné d'une balustrade de bois peint. Le Pacha y demeure l'été pendant le jour, assis sur des nattes & des tapis avec des carreaux. Les côtés de cette cour sont fermés par des bâtimens de deux étages, qui se communiquent les uns aux autres par des galeries, qui sont soûtenuës par des colonnes de marbre. Le quartier des femmes est derriere cette cour : je n'en dirai rien, parce que ces lieux sont inaccessibles à tous autres qu'au Maître, aux Eunuques, & aux femmes de service.

Maison de Murad-Beig.

La maison de Murad-Beig est la même qu'occupoit le vieux Pacha son pere, elle est fort grande & composée de quantité de petits appartemens, comme des pavillons de plusieurs pieces separées par de petites cours & des terrasses.

La piece qui est ouverte à tout le monde est une longue salle percée des deux côtés par de grandes fenêtres treillissées de fer fort proprement.

Elle est lambrissée à la Moresque avec des ornemens de stuc dorés & azurés, avec des passages de l'Alcoran en caracteres Arabes bien dorés. Cette salle est meublée de quantité de fauteüils & de bancs jusqu'aux deux tiers de sa longueur : le reste separé par une double balustrade de bois peinte & dorée renferme un sopha, dont la hauteur égale celle des fauteüils; le sopha est couvert d'une natte de jonc & de grands tapis avec des carreaux : c'est là où le Beig & ses Officiers donnent leurs audiences & traitent de leurs affaires.

Le Day donne audience aux Maures dans sa premiere cour : il est assis dans un grand fauteüil, les Maures sont accroupis à terre, & les gens du Beig demeurent debout autour de leur Maître.

Maison de Meh. Beig.

La maison de Mehmed Beig son frere est dans la même ruë, presque vis-à-vis de celle de Murad. Elle est d'une disposition assez particuliere. Le quartier des femmes est, à ce qu'on m'a dit, entierement dans le goût du Païs; celui du Maître est à l'Italienne, il a des cours fort ornées, des salles, des salons, des antichambres, des chambres, des cabinets, des garde-

robes, des galeries, des jardins à fleurs, & toutes les commodités que l'on peut souhaiter dans la maison d'un grand Seigneur. Elle est meublée partie à l'Afriquaine, & partie à l'Européenne & très-magnifiquement. Ses cuisines sont bien disposées, & ses differens offices toûjours remplis de vins differens les plus fins & les plus delicats, de liqueurs les plus recherchées, de fruits verds & confits de toutes sortes d'especes; en un mot de tout ce qui peut flater le goût & aiguiser l'appetit. Ce Seigneur tient toûjours table ouverte; tous les honnêtes gens de quelque Religion qu'ils soient y sont bien reçûs, soit que le Maître y soit ou qu'il n'y soit pas; ses Officiers ont ordre de recevoir ceux qui se présentent; la table est toûjours couverte, & quand le Beig est en train de se divertir, on passe avec lui les vingt-quatre heures de suite à boire & à se réjoüir.

La maison de Mehmed Chelebi ou Dom Philippe est fort grande; mais comme j'y ai peu penetré à cause qu'on se défioit toûjours de la sincerité de son retour à la Religion Mahometane, il n'osoit pas avoir de commerce avec les Chrétiens, qu'avec de-

grandes précautions. Je puis dire cependant qu'elle étoit assez dans le goût Italien, & ce que j'en ai vû étoit meublé assez simplement.

Le Divan est le lieu où les principaux de la Milice s'assemblent pour y tenir le Conseil. C'est une grande cour oblongue, avec un toît en appentis tout autour, sous lequel il y a un banc de pierre qui laisse un espace du côté du mur, par où ceux qui ont affaire à l'Aga le vont trouver au fauteüil sur lequel il est assis, ayant derriere un sopha assez élevé, où sont assis les Ecrivains ou Greffiers du Divan. L'Aga est le Président né du Divan. Il y a une fontaine & un bassin rempli d'eau aux deux tiers de cette cour, & au tiers du côté de la porte une table de marbre de six pieds de longueur & de trois de large ; elle n'est point relevée au-dessus du mur ou du pavé. C'est sur cette pierre qu'on étend ceux qui sont condamnés à recevoir des bastonnades. L'espace qui reste depuis le sopha des Ecrivains & le mur, est couvert d'une treille de roseaux qui portent de grandes treilles de vignes, où la Milice se met à l'ombre dans les grandes chaleurs. La porte de cette cour est peinte

ettoun, c'eſt-à-dire, l'Egliſe des
ves, parce que le revenu de cette
ſquée eſt en huile ; toutes les au-
ſont diſpoſées dans les quartiers
a Ville, ſans en excepter la gran-
elles ne meritent pas que j'en faſſe
ı deſcription.

n'y a que trois Fonduks ou Fon-
ıes dans la Ville. L'un ſert de lo-
ent aux Marchands Anglois &
landois. Le ſecond eſt loüé aux
s, ils y ſerrent leurs marchandi-
mais ils ont des maiſons parti-
eres où ils demeurent avec leurs
lles.

Fonduks ou Caravanſeras.

e troiſiéme, qui eſt le plus grand
plus beau, eſt occupé par les Fran-
. Il eſt bâti comme les Kans ou
avanſeras de tout l'Orient : c'eſt
rand corps de logis qui a une gran-

qui donne ſur la cour, & qui conduit aux appartemens du Conſul. Ils ſont autour d'une cour quarrée ; un des côtés eſt occupé par la porte avec une terraſſe au-deſſus ; un autre eſt occupé par la Chapelle & la chambre du Conſeil ; le troiſiéme par une grande ſalle à manger ; & le quatriéme par la cuiſine & l'office. Tout le rez de chauſſée eſt partagé en differens magaſins, & tous les autres appartemens du premier étage qui ſont voûtés ſont couverts d'une terraſſe, ſur laquelle on monte par une échelle pour prendre le frais le ſoir & le matin. On amaſſe des eaux de pluye qui tombent ſur ces terraſſes dans des cîternes, & on les conſerve avec ſoin, parce que les eaux de puits ſont ſaumâtres & d'un ſi mauvais goût, qu'il n'y a que ceux qui y ſont accoûtumés de longue-main qui s'en puiſſent accommoder.

Murs, ...rs & ...ſés de la ...lle.

La Ville eſt environnée de bonnes murailles, hautes & épaiſſes, mais ſans aucune regle de fortification ; car on ne peut pas regarder comme des fortifications les tours quarrées attachées aux murailles d'eſpace en eſpace.

Il y a des foſſés qui ſervent d'égoûts

à tous les privés de la Ville, qui répandent une puanteur horrible, qui incommode extrêmement les maisons voisines des murailles, & ceux qui se promenent aux environs de la Ville. Tout le terrein est sablonneux & sterile ; il ne laisse pas d'être très-propre pour les oliviers, les figuiers, & autres arbres qui ne demandent pas une nourriture plus abondante. Ils n'ont pas l'art d'accommoder les olives comme on fait en Provence & en Languedoc, ils se contentent de les saler ; elles sont noires, acres & ameres : ils trouvent une grande difference entre les leurs & les nôtres ; mais tout le monde n'est pas en état d'avoir de ces dernieres. Leur huile seroit très-bonne s'ils la sçavoient faire ; elle est ordinairement épaisse ; on ne laisse pas de la transporter en Europe : ceux qui ne s'en accommodent pas pour la bouche l'employent à faire du savon, où elle est meilleure que la bonne. En effet, les savonniers donnent autant de bonne huile qu'on leur en apporte de mauvaise, & y trouvent de l'avantage.

Cimetieres des Turcs & des Juifs.

Au-delà des fossés sont les Cimetieres des Turcs & des Juifs, separés les uns des autres à cause de la conse-

quence & de la difficulté qui se trouveroit à la resurrection generale, si des gens de Religions differentes trouvoient leurs corps confondus dans le même lieu. Il y a près de ces Cimetieres quelques hermitages de Marabous & de Derviches. La Ville n'a que deux fauxbourgs qui sont peu de chose : on prétend qu'il y en avoit cinq ou six autrefois, avec près de trois mille maisons. Il n'y a pas plus de cinq à six cens maisons habitées par des Païsans, & quelques Ouvriers en laine.

Le Cimetiere des Chrétiens est à un quart de lieuë hors la porte de la Marine. C'est un enclos de hautes murailles, au milieu duquel il y a une Chapelle dédiée à saint Antoine, que les Esclaves Espagnols ont ruinée plusieurs fois par leurs devotions indiscretes, qui ne pouvoient souffrir qu'on y enterrât des Anglois & des Hollandois. M. le Vacher l'a fait reparer, & je l'ai vû en fort bon état.

Voilà à peu près les remarques que j'ai faites sur cette Ville, mes occupations ne m'ont pas permis de la voir davantage ; il faut dire quelque chose du commerce.

Quoique le Païs ne manque pas de

laine, le peu de soin qu'ils ont de leurs moutons les oblige d'avoir recours aux laines d'Espagne, premieres & secondes de Ségovie & d'Albarasin. Ils en fabriquent une quantité prodigieuse de bonnets qui sont très-beaux & d'une qualité excellente ; ils les teignent la plûpart en rouge, soit avec la cochenille, ou avec le vermillon : on ne sçauroit croire la consommation prodigieuse qui se fait de ces bonnets dans la Barbarie & dans tout le Levant. Les Turcs environnent leurs bonnets d'une piece de mousseline qui fait leur turban. Les Grecs ne portent point de turban dans la Barbarie ni dans le Levant, non plus que les Maures, ils se contentent d'un simple bonnet. Les Juifs portent des bonnets noirs, ils s'exposeroient à des bastonnades & à une amende s'ils en portoient de rouges.

On fabrique dans la petite Isle de Gerbes ou Glabis, qui est aux confins de l'Etat du côté de l'Est, & qui n'est éloignée du continent que de trente ou quarante pas, une étoffe grossiere appellée Bremis, de six pans de large. On y employe les laines du Païs, elle est pour habiller le menu peuple ; on en envoye pour le même usage dans

presque tout le Levant, sans que cela fasse un dommage considerable aux étoffes d'Europe, qui étant beaucoup plus cheres ne conviennent point du tout aux gens du Païs.

Les Nations qui sont en paix avec l'Etat de Tunis, y trafiquent avec une sûreté entiere, parce que le Day qui en est comme le Roi, y est extrêmement absolu; il protege tous les Commerçans, & sur-tout les François lui sont très-chers.

Le debit des Marchandises de France, y est avantageux, plus ou moins, selon la quantité qu'on y en apporte, & selon le nombre des Bâtimens qui y viennent. Il n'est pas rare d'y en voir arriver deux cens toutes les années; il est vrai qu'ils ne sont que du port de seize à dix-huit cens quintaux, c'est-à-dire, de quatre-vingt à quatre-vingt-dix tonneaux, ce ne sont que des barques ou des tartanes envoyées la plûpart par la Compagnie du Cap Negre: elles viennent charger du bled, de l'huile, & des legumes.

Leur cargaison est pour l'ordinaire de cent balles de laine de Ségovie, premiere & seconde, cent balles de laine d'Albarasin pour faire les bonnets dont j'ai parlé ci-dessus.

Cent cinquante balles de papier à ployer, de vingt-quatre rames la balle.

Marchandises d'Europe propres pour Tunis.

Cinquante balles de papier à chassis, de quatorze rames la balle.

Vingt balles de papier à écrire, de trente-deux rames la balle.

Cent cinquante quintaux d'alun de Rome.

Quatre quintaux de cochenille.

Cent quintaux de vermillon.

Cinquante quintaux de garence.

Trente quintaux de bois de Bresil.

Trente quintaux de bois de campesche.

Deux cens quintaux de tartre rouge.

Quatre quintaux de vif-argent.

Vingt balles de peignes de boüis.

Six balles de coûteaux, ciseaux & autres sortes de quincailleries.

Vingt quintaux de fil de laton noir.

Vingt quintaux de fil de laton roux.

Trente quintaux de laton en placques.

Quarante quintaux de poivre.

Dix quintaux de cloux de girofle.

Dix quintaux de canelle & de muscades.

Cent bariques de vin, que les Esclaves débitent.

Trente bariques d'eau-de-vie.

Six balles de draps fins & communs.

Dix balles de cadis de Languedoc.

Quantité de fruits qui ne croissent pas dans le Païs, comme noix, noisettes, amandes, châtaignes, pommes, poires, &c. des liqueurs de toutes sortes.

Des toiles de baptiste & des mousselines, & malgré les défenses, des armes, du plomb & de la poudre.

Marchandises que l'on tire de Tunis.

Les Marchandises que l'on tire de Tunis se réduisent au bled, aux legumes, aux laines, cuirs verds, plumes d'autruches, & cuirs préparés; mais le bled & les legumes sont réservés pour la Compagnie du Cap Negre; de sorte que les Négotians de Marseille n'en peuvent tirer que les cuirs verds, les plumes d'autruches, les laines, & la cire. Ces laines s'employent aux petites draperies, & aux couvertures que l'on fait en Languedoc & en Provence; mais comme on en employe beaucoup aux Gerbes, on n'en peut faire que des levées mediocres, & peu proportionnées aux besoins qu'on en a en France. On n'e[n]

peut tirer les années ordinaires qu'environ cinq à six cens balles, & dans les bonnes années jusqu'à mille balles de quatre cens livres la piece.

Les cuirs verds ou en poil, de taureaux, & de vaches, ne vont qu'à cinq ou six mille par an. On en pourroit tirer davantage, mais le peu de profit qu'il y a à faire sur cette marchandise, est cause que les Marchands ne cherchent pas à s'en charger. Les plumes d'Autruche ne peuvent pas faire le fond d'un grand negoce; d'ailleurs il y a bien du choix dans cette Marchandise. Les Negres & les Maures des environs du Niger ou Senegal les sçavent mieux conserver que ceux de Barbarie, & les Commis qui les achetent par paquets de dix-huit plumes chacun, doivent observer de n'en point recevoir qu'il n'y en ait au moins la moitié à sang, c'est-à-dire, qui ayent été tirées avant que l'oiseau fût mort, ou que les plumes fussent tombées d'elles-mêmes; parce qu'en ce cas, les vers s'y mettent aisément, & elles se gâtent en peu de tems.

Avis sur les plumes d'autruches.

Quant à la cire on n'en tire pour l'ordinaire que cent quintaux, ou cent cinquante quand la recolte est

bonne. La traite la plus considerable est celle des Esclaves. Les Peres Mathurins & de la Merci y viennent de tems en tems, mais le Consul & les Marchands de differentes Nations en rachetent plus qu'eux.

CHAPITRE II.

Description de l'Etang de la Goulette, de Carthage & des environs de Tunis.

L'Etang de la Goulette n'est formé que par l'eau de la Mer; elle y pousse ses flots quand elle est agitée, & les eaux en ressortent ensuite par un canal que la pesanteur de l'eau ouvre dans le sable, tantôt par un endroit, tantôt par un autre, selon les vents qui regnent. Quand ils manquent, on est obligé de traîner les Bateaux à force de bras, pour les forcer à passer de l'Etang dans la Mer. Cet Etang n'a ordinairement que cinq à six pieds d'eau dans les endroits les plus profonds, & beaucoup moins dans les autres. Le fond est presque tout de vase assez ferme. On y a dressé des labyrinthes formés par des roseaux

ſeaux verds, dans leſquels le poiſſon étant une fois entré, n'en peut plus ſortir : ces labyrinthes ſont accompagnés de cabanes portées ſur des poteaux où les Pêcheurs ſe retirent. Ce ſont pour l'ordinaire des Grecs qui exercent ce métier, où ils gagnent aſſez bien leur vie.

Je trouvai en me promenant au tour de cet Etang quantité d'Adoüards d'Arabes, qui ſont les Païſans qui font valoir les terres ; ils y demeurent avec leurs familles. La curioſité me porta à y entrer, pour voir s'ils vivoient comme ceux du Mont-Carmel, dont j'ai donné le détail ci-devant. J'entrai dans un de ces Adoüards, ſous prétexte de demander de l'eau ou quelque choſe à manger en payant ; je trouvai ces Arabes bien plus miſerables que ceux du Mont-Carmel, leurs tentes ſont les plus pauvres qu'on puiſſe s'imaginer.

Les hommes n'avoient pour habillement qu'une longue piece de baracan groſſier, qu'ils appellent un *Bournous*, c'eſt le nom qu'ils donnent à l'étoffe & à l'habillement qu'ils en compoſent ; ils s'en enveloppent d'une maniere ſi ingenieuſe, qu'ils en

sont comme une casaque, des manches & un capuchon, de sorte que sans rien couper ni rien coudre, on fait un habit qui se trouve une piece d'étoffe quand on se déshabille. La plûpart des femmes n'ont sur le corps qu'une espece de tablier qui les couvre depuis la ceinture jusqu'au dessous des genoux; les autres ont une grande chemise de toile bleuë qui va jusqu'à moitié des jambes; les jeunes garçons & les jeunes filles sont tous nuds. Une jeune fille de treize à quatorze ans, au lieu de me donner de l'eau, alla traire une vache & m'apporta une gamelle de bois pleine de lait, & me la presenta avec beaucoup de politesse, en me disant: Prenez, Monsieur, cela vaut mieux que de l'eau. Cette fille étoit fort jolie, & excepté qu'elle étoit fort hâlée, parce qu'elle étoit toûjours exposée au soleil, elle étoit très-agreable. Sa nudité ne lui faisoit pas honte, tant son innocence étoit grande.

Quelques jeunes gens qui m'accompagnoient commencerent à rire & à regarder cette enfant d'une maniere qui n'auroit pas été goûtée de ces Peuples: je les avertis qu'ils s'exposoient à être maltraités, si on s'apper-

cevoit de leurs mauvaiſes plaiſanteries : ils me crurent.

Ces Arabes couchent ſur la terre nuë enveloppés dans leurs bournous ; les plus accommodés ont des nattes de jonc. Tous leurs meubles ne conſiſtent qu'en quelques gamelles, un ou deux baſſins de cuivre, des pots de terre, & quelques outres de peau de bouc, & un moulin à bras composé de deux meules, & d'une ou deux manivelles de fer ou de bois, avec lequel ils font leur farine à meſure qu'ils en ont beſoin. Ils n'ont point de tamis pour la paſſer, ils n'en perdent rien, le ſon & la fleur tout paſſe. Ils détrempent cette farine avec de l'eau froide, & en font une pâte ſans la laiſſer lever, & la mettent cuire ſous les cendres chaudes : le plus ſouvent ils mangent cette pâte toute cruë, & ne s'en portent pas plus mal. Ils vivent du reſte à peu près comme les autres Arabes, mais plus miſerablement. Tous leurs biens conſiſtent en beſtiaux, bœufs, vaches, moutons, chevres, chevaux, cavales & poulains ; ils en ont un grand ſoin, ils connoiſſent leurs maladies, & ſçavent y remedier ; c'eſt-là où ſe bornent toutes leurs occupations. Ils

ſement du blé, de l'orge & des legumes autant qu'il leur en faut pour vivre & pour payer leurs contributions. Ils campent toute l'année; leurs tentes qui composent leurs Adoüards ou Villages ambulans, renferment au centre de l'eſpace qu'elles occupent un grand eſpace où ils mettent tous leurs beſtiaux pendant la nuit. Les tentes qui ſe touchent les unes aux autres ſervent de murailles à cet enclos; ils y laiſſent deux ouvertures, l'une pour les hommes, l'autre pour les animaux; & quand toutes leurs bêtes ſont rentrées, ils ferment ces portes avec des fagots d'épines ſoutenus par des arbres renverſés avec leurs branches, afin d'en empêcher l'entrée aux lions, aux tigres & aux autres animaux feroces qui rodent ſans ceſſe autour des Adoüards pendant la nuit: quand ils s'en approchent trop près, ou que preſſés par la faim ils veulent forcer ces retranchemens, les chiens reveillent leurs maîtres, & tous les hommes ſont ſur pied dans un moment, & repouſſent ces bêtes en leur montrant des torches de paille allumées qu'ils craignent extrêmement.

Ce qui les met en plus grande aſ-

ıce, c'eſt la timidité des lions &
igres de ce païs ; il s'en fafſt bien
s ſoient auſſi feroces que dans le
de l'Afrique. Ceux qui gardent
ıeſtiaux pendant qu'ils ſont à la
re, les épouvantent, & les
fuir par leurs cris, & en courrant
s eux avec des bâtons. Les fem-
ſont de veritables Amazones,
ıe craignent point les lions. Un
ageur moderne croit que les lions
çauroient ſouffrir la mauvaiſe
r qui s'exhale de leurs corps.
ıe mieux croire que les lions de
: partie de la Barbarie ſont plus
que les autres, & qu'ils reſpec-
le Sexe, & en cela ils donnent
grande leçon aux hommes de ce
qui n'ont pas pour l'ordinaire
ndreſſe & la politeſſe que tous
ommes doivent au Sexe. On dit,
:la eſt certain, que les Arabes vi-
fort long-tems ; il eſt ordinaire
trouver qui paſſent cent ans, &
lans un âge ſi avancé, qui ren-
t des perſonnes décrepites & af-
es de differentes maladies dans
utres lieux, nous en font voir
celui-ci qui joüiſſent d'une ſan-
rte & auſſi vigoureuſe qu'on peut
voir à l'âge de trente ans. On

n'aura pas lieu d'en être surpris, si on fait reflexion sur la frugalité de leur vie, son uniformité, & la maniere dure dont on éleve les enfans, qui les rend forts & vigoureux; leur peau s'endurcit, ils en sont moins susceptibles des differens changemens des temps; le froid & le chaud, les pluyes & la secheresse, le serain, les broüillards, tout leur est égal, tout cela fait moins d'impression sur eux que sur des statuës de marbre que l'air consume à la fin. On pourroit dire encore qu'ils sont exempts d'une des suites la plus fâcheuse du peché originel, c'est-à-dire, des Medecins & des remedes. Cette science n'a point encore infecté ces bons Païsans; quand par un hazard extraordinaire, ils sont attaqués de quelque maladie, ils attendent de Dieu, du tems & de la nature leur soulagement & leur guerison; au pis aller ils employent quelques simples, dont les sucs ou les infusions leur font des biens infinis. Ils ne sont point sujets à la dissenterie, aux coliques, à la goute, à la gravelle, aux paralisies, aux hydropisies, leur temperament est chaud & sec; ils n'ont point d'inquietude, point de chagrin, point d'ambition,

ils aiment l'argent à la verité, & en ont peu; ils sont vindicatifs par honneur, c'est-à-dire, qu'ils conservent des animosités de familles, dont le plus souvent ils ignorent le sujet; & comme ce n'est pas la mode de faire des accommodemens & des reconciliations, ces haines se perpetuent de pere en fils, & deviennent éternelles, sans qu'on voye que très-rarement ils en viennent jusqu'à répandre le sang de leurs ennemis; mais ils n'ont point de commerce ensemble, & c'est où se bornent leurs querelles.

Du reste ils sont bonnes gens, serviables, fort affables à leur maniere, charitables entr'eux & aux Etrangers, de bonne foi dans le commerce, & bons amis, pourvû qu'on ne les offense point. Ils professent la Religion Mahometane, mais sans se gêner beaucoup. Ils jeûnent le Ramadan, & on peut dire qu'il dure toute l'année sans avoir jamais de Bairam.

La Goulette vient d'un mot corrompu de l'Arabe, *Hhalq-Eloüad*, qui signifie riviere ronde & ovalle, ou annulaire. Elle est séparée de la mer par une digue de sable, devant laquelle est une très-grande rade d'un fond de très-bonne tenuë, mais

exposée à tous les vents.

Il y a deux Châteaux qui défendent l'entrée de l'Etang, non pas aux Vaisseaux, car elle leur est interdite par la nature, n'y ayant, comme je l'ai déja dit, que six pieds d'eau dans les endroits les plus profonds, mais aux Chaloupes & aux autres Bâtimens plats. Le plus moderne de ces Châteaux a été bâti par Ahmed Day, pere de Dom Philippe : il est rond comme une grosse tour, assez bas, & situé de maniere que la Mer bat ses murailles. Il y a quelques pieces de canon qui battent à fleur d'eau, & qui peuvent en éloigner les Galeres.

Ancien Château de Goulet.

L'ancien Château a été bâti par Charles-Quint; il étoit grand, bien bâti dans toutes les regles de l'Architecture militaire, mais il est entierement ruiné ; par ce qui reste des ruines on voit qu'il étoit très-grand; il n'en reste plus qu'une tour quarrée & assez haute, sur laquelle il y a quelques pieces de canon qui défendent les Vaisseaux moüillés dans la rade. Les armes de l'Empereur Charles-Quint étoient en relief sur une grande pierre de marbre qui étoit sur la porte principale : les Turcs

l'ont fait ſcier en trois, & en ont fait des marches qui ſervent d'eſcaliers à la porte principale, prétendant que leurs ſoldats en paſſant deſſus foulent aux pieds l'orgüeil de ce Prince.

On pouroit faire un très-bon Port devant Tunis, il ne faudroit que creuſer l'Etang dont le fond eſt d'une terre graſſe & d'une vaſe facile à être enlevée; il eſt vrai que les Turcs diſent que leur Ville en feroit moins forte, parce que leurs ennemis n'auroient qu'à faire débarquer à la Goulette, ils viendroient droit à la Ville, & la Ville feroit priſe. Cette raiſon me paroît foible; car on pourroit bien fortifier l'entrée de la Goulette, & interdire par ce moyen l'entrée dans le Port aux Vaiſſeaux ennemis; mais les Turcs ſont indolens, & les Maures & les Arabes d'à preſent le ſont encore plus.

Etat preſent de la Ville de Carthage.

Ayant traverſé l'Etang de la Goulette, j'allai avec quelques François chercher les reſtes de Carthage; mais cette Ville ſi fameuſe, & qui a donné tant d'épouvante & tant d'occupation aux Romains ne paroît plus. On la recherche au milieu d'elle-même ſans la trouver; tout ce qui en reſte n'eſt qu'un angle de deux murs fort épais,

que la terre a presque entierement couverts : ce qu'il y a de plus entier sont des caves ou citernes d'une longueur & d'une largeur prodigieuse, qui servent encore à present de retraite aux Maures & aux chauves-souris qui s'y retirent pendant le jour. Nous tirâmes quelques coups de fusil dans ces vastes soûterrains qui en firent sortir un si prodigieux nombre de ces animaux, que nous fûmes obligés de nous asseoir à terre, & ensuite de sortir, pour n'être pas blessés par les crochets qui sont aux bouts des aisles de ces animaux ; le bruit qu'ils faisoient en entrant & en sortant de ces voûtes profondes, avoit quelque chose d'affreux.

ituation Cartha-

Carthage étoit située sur le Cap qui porte encore aujourd'hui son nom : son Port étoit couvert par ce Cap du côté de l'Orient, mais il n'en paroît plus rien ; il est tellement comblé que le lieu qu'il occupoit n'est plus du tout distingué du reste de la Plage. Il n'y a plus sur ce Cap qu'un Marabout ou Hermitage, composé d'un Oratoire, d'une maison, d'un jardin & d'un plan d'arbres fruitiers qui rendent ce lieu tout champêtre ; il est infiniment agréable, mais

arabout Hermi- : sur le deCar- ge.

nous n'en pûmes joüir. Le Derviche ſcrupuleux nous dit de loin : hors d'ici prophanes, ne prophanez pas la retraite d'un ſerviteur de Dieu. Quoique nous fuſſions bien en état d'entrer chez lui malgré toute la reſiſtance qu'il auroit pû faire, nous ne jugeâmes pas à propos de nous prévaloir de notre avantage, & nous aimâmes mieux nous retirer ſans bruit. Nous allâmes manger ce que nous avions fait porter pour notre dîné au pied du Cap ſur le bord de la mer auprès d'une fontaine, & après nous être bien repoſés & rafraîchis, nous remontâmes à cheval, & continuâmes notre promenade.

Anciens Aqueducs de Carthage.

Nous traverſâmes une grande & vaſte campagne ſablonneuſe peu propre au labourage, mais toute remplie d'oliviers gros & puiſſans qui rendent une prodigieuſe quantité d'olives. Il y a un bon nombre de Jardins & de Villages, pauvres à la verité & mal bâtis, mais bien peuplés. C'eſt au travers de cette plaine que paſſent les Aqueducs anciens qui apportoient l'eau de la Montagne Zannan à la Ville, qui en étoit éloignée de ſix lieuës ; ces eaux paſſoient au travers de quelques autres Mon-

tagnes que l'on avoit percées avec des peines & des dépenses infinies. Il reste encore quelques arcades de ces Aqueducs qui sont d'une maçonnerie admirable. Selon le niveau j'en mesurai quelques-unes par l'ombre, & je trouvai qu'elles avoient 35. à 36. pieds de hauteur, & d'une toise & demie d'épaisseur ; elles ne servent à present que pour porter des nids de Cicognes. Ces oiseaux font aussi leurs nids entre les principales branches des plus gros arbres : des hommes y pouroient loger, tant ils sont grands, forts & solidement bâtis. Les Païsans nous voyant avec des fusils, nous avertirent de ne pas tirer sur ces oiseaux, de crainte d'attirer sur nous la maledi&ction de Dieu ; je vis par-là que ces Cicognes sont en veneration chez ces peuples. Cela n'est pas nouveau ni extraordinaire. Les Seigneurs François se trouvent honorés quand quelques Cicognes choisissent leurs vieux Châteaux pour y venir faire leur demeure : on s'imagine qu'elles portent bonheur ; je ne déciderai rien là-dessus : ce qui me paroît sûr, c'est qu'elles dépeuplent les environs de leur retraite de toutes sortes de serpens.

Nous passâmes par un verger planté d'oliviers, où le Maître qui en étoit le gardien nous assura qu'un Roi de France étoit mort en assiegeant Tunis ; c'étoit le Roi S. Loüis.

Le plaisir que nous avions eu dans cette promenade, nous engagea de faire une partie de chasse avec le Consul de Hollande. Nous sortîmes de Tunis à la petite pointe du jour, & tirant vers le Sud, nous entrâmes dans une grande campagne, où nous vîmes encore des restes des Aqueducs de la Montagne de Zannan, qui sont assez entiers & ne sont plus d'usage. Nous vîmes encore un nombre de Châteaux ruinés & inhabités, & quantité d'antiquités, mais dont personne ne nous pût donner d'explication ; s'il étoit permis de foüiller dans ces masures, il est certain qu'on y trouveroit dequoi contenter les curieux.

Après avoir passé quelques petites rivieres & des ruisseaux, nous nous arrêtâmes à chasser dans des broussailles & sur de côteaux, où nous trouvions abondance de lievres & de perdrix. Nous tuâmes deux gazelles & un sanglier. Nous rencontrâmes un Espagnol appellé Dom Manuël, il étoit Es-

clave de Doufta-Murad, & fon Intendant general; il gouvernoit fa maifon & toutes fes affaires avec tant de fidelité & de pouvoir, que c'étoit un autre Jofeph, qui étoit tellement le dépofitaire des biens de fon maître, que celui-ci ne vouloit entrer dans aucun détail de fes affaires : il les lui abandonnoit entierement, & fuivoit fes avis en toutes chofes.

Après des complimens reciproques il nous conduifit à la maifon de campagne de fon Patron, & nous y donna un fort bon dîné.

Cette maifon eft précedée d'une cour environnée de rocailles & de jets d'eau, que Dom Manuël a fait lui-même pour le plaifir de fon Maître & le fien. Il y a derriere la maifon un grand jardin avec de pieces d'eau, des jets, des grottes, des labyrinthes, des bofquets. Ce jardin eft affûrément le plus beau qui foit aux environs de Tunis, & peut-être dans toute l'Afrique. La maifon eft grande, & les appartemens font bien diftribués. Ceux du rez de chauffée font pour le Maître, & ceux de deffus pour Dom Manuël. Il avoit une grande falle, une antichambre, un cabinet, une garderobbe, une biblioteque, &

une petite Chapelle où l'on venoit lui dire la Messe les Dimanches & Fêtes.

A côté de la premiere cour, étoit une basse-cour remplie de volailles de toutes les especes, & d'oiseaux les plus rares du païs. Son Patron qui l'aimoit tendrement lui laissoit la liberté toute entiere de faire pour son compte particulier un commerce de chevaux assez considerable ; il en avoit de très-beaux, des chiens de chasse de plusieurs especes, de très-belles armes, & entre les Esclaves de son Maître, sur lesquels il avoit une autorité absoluë, il en avoit douze ou quinze qui lui appartenoient en propre, qui le servoient, & qui cultivoient ses jardins à fleurs & à fruits, dont il envoyoit presque tous les jours à son Patron. Nous passâmes la journée dans cette maison & dans les jardins avec beaucoup de plaisir ; nous revînmes fort tard à Tunis. On voit par cet exemple que les gens de Barbarie ne sont pas si barbares qu'on se les figure en Europe.

Histoire de Dom Manuël Esclave Espagnol.

Dom Manuel se trouvoit si bien de son Patron, que quoiqu'il eût pû se racheter, ayant de l'argent plus qu'il n'en falloit pour cela, il se trouvoit si bien de son état, qu'il ne songeoit

plus à son païs, & il n'est pas le seul qui ait des Patrons aussi raisonnables.

Nous avions été assez proche de la Montagne Zannan, d'où venoient les eaux de Carthage, & nous vîmes une infinité de sources, de ruisseaux, de fontaines qui font des cascades naturelles qui se répandent de tous côtés, & qui arrosent quantité de beaux jardins qui sont cultivés par des Grenadins, c'est-à-dire, des Maures chassés de Grenade en Espagne, & qui habitent un très-grand & très-beau Village qu'on appelle communément le Paradis d'Afrique : nous n'y demeurâmes pas assez de tems pour en considerer les beautés, parce que le tems nous pressoit.

La Montagne de Kauvan est voisine de celle qu'on appelle la Montagne de plomb. Cette dénomination est très-juste, car il y a des mines de plomb fort abondantes, & dans une antre il y a des sources d'eaux minerales fort chaudes, avec des bains chauds, qui sont d'un grand secours pour ceux qui sont attaqués d'humeurs froides, & autres incommodités qui sont ordinaires dans tous les Païs chauds.

CHAPITRE III.

Des Maisons de plaisance des environs de Tunis.

LA maison de Dom Philippe est la plus voisine de la Ville, la plus grande & la plus magnifique : il est vrai qu'elle ne paroît pas beaucoup par le dehors, rien n'est plus simple & moins orné. On trouve d'abord une cour oblongue, dont le milieu est occupé par un grand bassin revêtu de marbre : toute la cour est pavée de grands carreaux de même matiere. La face des bâtimens qui sont du côté de la porte est destinée aux offices & aux logemens des domestiques. La face opposée est une longue galerie ouverte du côté de la cour par de grandes croisées treillissées de fer très-proprement travaillé, dont la voûte & les côtés sont peints en azur avec des filets & d'autres ornemens d'or. Le côté droit de cette cour renferme quantité de chambres, d'antichambres, de salons & de cabinets voûtés, peints, dorés, meublés à l'Espagnolle très-magnifiquement.

Maison de campagne de D. Philippe.

Le côté gauche qui eſt le plus élevé, afin de joüir d'une vûë plus étenduë, contient un grand ſalon ſoutenu par des colonnes de marbre, & ouvert du côté de la cour & du jardin ; il eſt tout incruſté de marbre. Au bout de ce grand ſalon dans l'angle du bâtiment, il y a un autre ſalon incruſté de marbre avec des dorures & une tenture de verdure, des tables, des cabinets & des fauteüils à l'Eſpagnolle Nous viſitâmes avec plaiſir tous les appartemens du rez de chauſſée ; mais nous ne vîmes point ceux d'enhaut, parce qu'il y avoit des femmes. L'angle oppoſé renfermoit un Divan à la Turque, qui donnoit entrée dans une chambre où Dom. Philippe couchoit ordinairement.

Cette maiſon eſt toute environnée de jardins potagers, fruitiers, à fleurs, & de boſquets, avec une machine à roües à godets, dont la roüë eſt tournée par un chameau : cette machine fournit abondamment de l'eau à tous les jets, baſſins & autres endroits de la maiſon & des jardins.

Dom Philippe ayant voulu nous régaler dans cette belle maiſon nous

envoya son carosse à la porte de la Marine ; nous y montâmes M. du Moulin & moi, & deux de nos Officiers. Ce fut en cette occasion que M. du Moulin lui presenta la caléche dont M. le Duc de Beaufort lui faisoit present ; il s'y mit dedans seul, pour montrer aux Esclaves de Dom Philippe la maniere dont il falloit la conduire.

Repas magnifique que Dom Philippe donne à l'Auteur.

Dom Philippe nous reçût avec toute l'honnêteté imaginable, & nous fit passer dans le salon meublé à l'Espagnolle. Le premier service fut en vaisselle d'argent, avec du linge damassé d'une rare beauté ; il étoit composé de potages, de ragoûts, de patés chauds. Après ce premier service, une troupe d'Esclaves fort proprement vêtus mirent une nouvelle nappe, & au lieu d'assiettes d'argent ils en mirent de très-belle pourcelaine ; on couvrit le buffet de même, & on servit le rôti, partie à la Turque, & partie à l'Espagnolle. C'étoit une abondance de toutes sortes de viandes, de volailles ordinaires, de lievres, de perdrix, un pâté froid de gazelle, en un mot tout ce qui peut faire un grand festin extrêmement propre, bien servi, de bon goût. Le

troisiéme service fut servi en cristaux de Venise, les plus beaux qu'on pût voir. Les bassins d'une grandeur extraordinaire étoient remplis de fruits en piramide, cruds, en compote, secs & candis. Il y avoit de toutes sortes de confitures. Nous fûmes quatre heures à table avec beaucoup de plaisir : nous y bûmes les meilleurs vins de France, d'Espagne & d'Italie, des liqueurs de toutes les sortes, du sorbet, de la limonade ambrée. Chacun des conviés demandoit la liqueur qui lui convenoit, & étoit servi sur le champ : tout étoit d'une fraîcheur qui excitoit à boire; nous portâmes des santés à la ronde.

Pendant le repas on nous donna un concert de harpes, de violons, de guitares, d'imperiales, de cistres, d'angeliques, sur lesquels les Esclaves de Dom Philippe joüerent parfaitement bien des airs Italiens & Espagnols, & composerent une musique vocale qui étoit très-bonne. Je n'en fus pas surpris; car Dom Philippe étoit un des plus habiles Musiciens, & composoit en perfection. Dès qu'il sçavoit un Esclave qui avoit la voix belle, il l'achetoit ou le loüoit, & se donnoit la peine de l'instruire ; c'é-

toit son plaisir ; & s'il n'avoit pris que celui-là, il y auroit eu moins à redire sur sa conduite.

Nous passâmes ensuite dans le grand salon; les jets d'eau y avoient répandu une fraîcheur agréable; nous y prîmes du caffé à diverses reprises, nous fumâmes, nous chantâmes, & sur le soir on servit une grande collation, où nous fîmes encore grande chere & bûmes sur nouveaux frais, jusqu'à l'entrée de la nuit que nous montâmes en carosse pour retourner à la Ville, où nous entrâmes dans le moment qu'on fermoit la porte.

J'y ai été d'autres fois seul, parce que Dom Philippe m'envoyoit chercher pour conferer tête à tête sur certaines affaires qui ne doivent point entrer dans ces Memoires. Alors son carosse m'attendoit à quelque distance de la Ville ; car il falloit garder beaucoup de mesures pour empêcher qu'on ne sçût qu'il avoit quelques liaisons avec les Chrétiens ; on le soupçonnoit d'être toûjours Chrétien dans le cœur, quoiqu'il menât une vie bien opposée au Christianisme ; quoiqu'il pût faire, il ne pouvoit effacèr ce soupçon. Son voyage à la Mecque, & sa vie tant soit peu

moins ſcandaleuſe ne le faiſoient pas regarder encore comme un bon Muſulman. Je paſſai quelquefois la nuit chez lui, où après avoir diſcouru à loiſir de nos affaires, je montois dans ſon caroſſe un peu avant le jour, & j'en deſcendois à quelque centaine de pas de la Ville, afin qu'on ne pût pas deviner d'où je venois.

Il étoit liberal jusqu'à la prodigalité, & ſi ſes biens avoient répondu à ſon grand cœur, il auroit enrichi tous ceux qui lui rendoient ſervice. Je lui fis preſent d'un petit violon de Cremone qui étoit excellent; il me preſſa pluſieurs fois d'accepter les deux montres d'or que M. du Moulin lui avoit données. Murad & Mehmed avoient voulu me faire preſent des leurs, je me défendis de les accepter, à cauſe des conſequences que j'en prévoyois de la jalouſie de M. du Moulin.

Les autres maiſons de plaiſance que j'ai vûës ſont celles de Murad-Beig & d'Almed-Elhhaſſi ſon frere; ces Mrs. nous y ont invités pluſieurs fois, & nous y ont regalés à la Turque & à l'Afriquaine; mais nos François n'étant pas accoûtumés comme moi à ces ſortes de repas, ne s'en accommodoient pas.

Ces maiſons ſont bâties à peu de choſes près ſur le même modele, excepté celle de la Marſe & de la Goulette. J'ai déja parlé de cette derniere. Pour celle des Bardes ou de Bard ou de Berd, on l'appelle ainſi du mot Arabe qui ſignifie froid, parce qu'on y va en été pour y joüir de la fraîcheur. Celle de Murad-Beig eſt la plus grande & la plus propre ; elle eſt pourtant bâtie ſur le modele de celle de Mehmed-Elhhaffi. Elle fut bâtie par Mehmed Pacha leur pere, quelque tems avant ſa mort : c'étoit-là où il avoit caché la plus grande partie de ſes tréſors. Elle eſt ſituée au milieu d'un vaſte enclos de murailles, qui renferment des jardins potagers, fruitiers, des plans d'orangers, de citronniers, de figuiers & autres arbres.

La premiere cour eſt environnée de bâtimens qui renferment ſes écuries, ſes cuiſines, ſes offices, les logemens de ſes domeſtiques & de ſes eſclaves ; tous ces bâtimens n'ont que le rez de chauſſée.

Maiſon des Bardes appartenante à Murad-Beig.

La maiſon du Maître eſt à deux étages. On trouve d'abord une très-grande ſalle & un veſtibule à chaque extrêmité. Ces veſtibules ſont une eſpece de croix, dont le centre eſt

couvert en dôme porté par quatre grosses colonnes de marbre. Le milieu est occupé par un jet d'eau dont le bassin est de marbre d'une seule piece ; une des extrêmités de la croix sert d'entrée ; la porte est très-belle ; le chambranle est de marbre avec des pilastres de même matiere ; la partie opposée est une grande alcôve toute incrustée, avec un grand sopha couvert de nattes fines, de tapis, & de carreaux de velours & de satin en broderie d'or ; les deux autres côtés renferment des petites chambres où il y a des lits.

Ce fut dans ce salon où nous conclûmes le Traité du Cap Negre, après avoir été regalés magnifiquement ; mais on ne servit point de vin : ceux qui en vouloient boire passoient dans une des petites chambres où il y avoit un buffet garni de toutes sortes de vins & de liqueurs. Murad-Beig étoit un zelé Musulman, il ne bûvoit point de vin ; mais il ne trouvoit pas mauvais que les autres en bûssent, & leur en fournissoit abondamment & des meilleurs qu'on pût trouver ; il éxigeoit seulement qu'on n'en bût pas en sa présence.

Le terrein des environs de cette maison

maison est sablonneux, & peu propre au labourage, mais il est tout planté d'oliviers. Nous y vîmes des aqueducs qu'un Day a fait faire pour porter de l'eau aux Mosquées & à quelques fontaines de la Ville.

La maison d'Hamed Cheleby fils de Issouf Day, s'appelle Cantara, c'est-à-dire, le Pont. Elle porte ce nom, parce que ce même Day fit bâtir un pont sur une petite riviere qui lave les murailles de la maison.

Nous avions fait une partie pour y aller, mais elle fut rompuë. C'est une des plus agréables des environs de Tunis. Elle est grande, bien distribuée, fort propre, & meublée magnifiquement; elle a des eaux en abondance, des grands jardins, & de très-bonnes terres aux environs.

CHAPITRE IV.

Gouvernement de Tunis, & Coûtumes qui s'y observent.

L'Etat de Tunis est une République à laquelle on donne le nom de Royaume, comme on le donne à celle de Pologne.

République de Tunis : de qui elle est composée.

Cette République est composée de soldats de toutes sortes de Nations, pourvû qu'ils soient Mahométans de naissance, ou qu'ils soient Renegats. Tous les Turcs qui ont abandonné leur Païs pour quelques mauvaises affaires, y sont bien venus, on ne s'informe jamais des raisons de leur retraite. Dès qu'ils se présentent, & qu'ils demandent d'être aggrégés à la Milice, on les y reçoit, & on leur assigne cinq ou six sols de paye par jour, & on la leur augmente tous les ans à proportion de leurs services ou de leur ancienneté; ils montent aux charges & aux dignités selon leurs rangs d'ancienneté. On ne leur fait jamais d'injustice : c'est l'assemblée de ces soldats qu'on appelle le Divan.

Officiers de la République.

L'Aga y préside, il a pour Assesseurs, les Colonels, les Capitaines, & les plus anciens Officiers de la Milice, avec lesquels il décide de toutes les affaires de la République ; les soldats y ont voix, mais ils suivent toûjours dans les décisions les mouvemens de l'Aga. Ce que j'ai rapporté ci-devant en est une preuve.

Day de Tunis.

Au-dessus de l'Aga est le Colonel general des Janissaires. Il est réellement le Chef de la République ; on

l'appelle Day, qui en langue Turque signifie, Oncle maternel.

La raison de cette dénomination est qu'on regarde le Grand Seigneur comme le pere des soldats & de la Milice.

La République en est la mere, parce qu'elle nourrit les soldats, qui sont ses enfans, en leur donnant la paye qui les fait subsister. Le Day est le frere de la République, & par consequent l'oncle maternel des soldats qui la composent. On le regarde encore comme le premier des soldats, & leur protecteur, par sa dignité: c'est la Milice qui l'éleve à cette dignité par le choix qu'elle en fait. Elle élit pour l'ordinaire un Turc naturel qui soit âgé, qui sçache les Loix & le service, & qui soit *Hagy*, c'est-à-dire, qui ait été à la Mecque. Hagy signifie Pelerin, ce qui est une distinction parmi les Turcs; il faut que sa réputation d'homme de bien & d'honneur soit bien établie. Cette dignité est à vie, à moins que quelque malversation ou quelque mécontentement considérable de la Milice n'abrege ses jours par une mort violente.

Le Day fait absolument tout ce qu'il veut; il est vrai qu'il doit pren-

dre l'avis du Conseil ; mais comme il est le Maître, il est sûr des suffrages ; & dispose ainsi souverainement de la vie ou de la mort.

Le Pacha de Tunis.

Il y a un Pacha qui est nommé par le Grand Seigneur ; il represente sa personne, on lui fait beaucoup d'honneur ; mais il n'a point de voix au Conseil d'Etat, & ne se mêle de rien que de boire, manger & se divertir comme bon lui semble avec les appointemens que la République lui donne. Sa plus grande application est de se faire payer les contributions que la République paye au Grand Seigneur tous les ans.

Le Divan en Corps va tous les Vendredis en habits de ceremonie saluer le Pacha, & l'accompagner à la Mosquée pour la Priere de midi, & quand elle est achevée ils le conduisent chez lui : il leur fait servir du pilau & le caffé, & après qu'ils ont mangé, ils lui font la reverence, & s'en retournent au Divan dans le même ordre qu'ils en étoient venus.

Le Pacha sort le même jour sur le soir accompagné de toute sa Maison, avec ses tambours, ses trompettes, & ses haubois, & va à quelque mille de la Ville faire exercer ses

gens à l'exercice du Gérid, en la maniere que je l'ai décrite dans un autre endroit ; quand il y a d'autres gens que ceux de sa Maison qui l'y accompagnent, il leur donne du caffé au retour.

Le Pacha est comme le Doge de Gennes, il ne peut sortir de sa maison sans la permission du Day, & il faut qu'il s'accoûtume à cette soumission, s'il veut demeurer en place ; car s'il témoigne quelque répugnance, le Divan s'assemble, & sans autre formalité on le fait embarquer, & on le renvoye à Constantinople. C'est aussi la premiere chose qu'on propose à ceux qui arrivent pour remplir cet emploi, avant qu'on leur permette de débarquer, & quand ils font la moindre difficulté de se soumettre à cette coûtume qui a passé en Loi, on ne leur permet pas de débarquer, & on les renvoye. Il n'y a gueres de Peuple au monde plus jaloux de leurs privilèges que les Tunésiens ; ils sont à la verité sujets du Grand Seigneur, mais ce sont des sujets qui n'obéïssent qu'autant qu'il leur plaît ; & le Grand Seigneur, tout Grand Seigneur qu'il est, n'est pas en état de les contraindre à rien faire qui soit contraire à leurs privilèges.

Tous les Jeudis de chaque semaine, le Day, le Pacha, le Mufti, & le Cady avec les principaux de la Milice font une assemblée qu'ils appellent *Megilio*, qui signifie séance. Elle n'est destinée que pour juger les causes des prisonniers, & autres affaires d'importance, mais qui ne regardent point la République ni l'interêt de la Milice. Le Beig de Camp est le General de la Cavalerie; il la commande, aussi-bien que les Maures & tous les Païsans de la campagne. Il sort une fois chaque année avec son corps de Cavalerie, pour faire le tour du Royaume, & faire payer les contributions, qui sans cela ne le seroient jamais.

Beigs generaux de l'Infanterie & de la Cavalerie.

Quand il est necessaire de faire un Beig, la Milice s'assemble & élit trois sujets: on envoye leurs noms au Grand Seigneur, qui en choisit un, & le nomme Beig.

Quand le Beig sort pour commencer sa campagne, il va camper hors de la Ville pour y assembler ses gens & en faire la revûë.

Le Pacha le fait accompagner par son Kiahia, suivi de ses tambours, ses trompettes, & ses haubois, & de toute sa Maison.

Les Janissaires y vont à pied avec leurs gros mousquets sur l'épaule ; ils marchent deux à deux en fort bon ordre, laissant entre leurs files un espace assez grand entre elles. Le Day comme le Capitaine de cette Milice marche le dernier, & porte son gros mousquet sur son épaule ; il est à la gauche de son Kiahia, c'est la place d'honneur en Turquie, parce qu'on a le côté gauche libre, qui est le côté de l'épée.

Lorsque toute cette troupe est arrivée au Camp, ils souhaitent un bon voyage au Beig, & puis s'en retournent à la Ville.

Ils font la même ceremonie quand il revient de son expedition. Il s'arrête sous ses tentes hors de la Ville, & la même compagnie qui lui avoit souhaité un bon voyage vient le congratuler de son heureux retour, & le ramene en ceremonie à la Ville.

Clergé de Tunis, & ses fonctions.

Le Clergé de Tunis est composé du Mufti, du Cadi, & des Imans ou Marabouts des Mosquées. C'est cette Cour Ecclesiastique qui juge de toutes les affaires qui regardent la Religion, & même des civiles ; mais pour les affaires criminelles, ils les renvoyent au Day ou au Divan.

L'exercice de la Religion Chrétienne s'y fait dans une liberté toute entiere : non qu'il soit permis de faire des Processions dans les ruës, ni de porter le Saint Sacrement publiquement aux malades qui ne sont pas logés dans le fondique des François où il y a une Eglise. En ce cas on le porte sans ceremonie, ou bien on va dire la Messe dans leur maison. Pour ce qui est des Eglises ou Chapelles qui sont dans le fondique & dans les baignes, on y fait le Service Divin avec toute la solemnité imaginable, sans être inquieté de personne ; mais il faut aussi éviter de se mocquer de la Religion du Païs, de parler contre le faux Prophete, ou de vouloir attirer quelque Turc à notre Religion : ce sont des crimes qui ne s'expient que par le feu, à moins que ceux qui en seroient convaincus ne voulussent se faire Turcs eux-mêmes ; car sur cet article la Justice est inéxorable. Nos Prédicateurs zelés qui n'ont pas envie de demeurer dans le rang des simples Confesseurs, auront bientôt acquis la Couronne du Martyre, s'ils veulent prendre la peine d'aller dans ce Païs, & y prêcher la Foi, & travailler à faire des Néophites, ils auront bientôt satisfaction.

J'ai fait voir combien la Justice étoit sévere, & avec quelle ponctualité elle est administrée. Nos Avocats, Procureurs, & autres gens qui rongent chez nous le genre humain, mourroient de faim en ce Païs, où leur ministere est inutile; chacun y plaide sa cause, on juge Souverainement, la Sentence s'exécute sur le champ & sans appel.

Liberté de commerce.

Les Ports de ce Royaume sont libres à tout le monde, toutes les Nations y sont bien venuës quand elles y viennent pour trafiquer. Les Maltois même, quoiqu'ennemis irréconciliables des Tunésiens & de tous les autres Peuples de la Barbarie, y viennent charger des bleds, des legumes, des autres marchandises, avec leurs propres bannieres déployées. On les reçoit, on commerce avec eux, & ils font tous le négoce qu'ils veulent en payant les droits au Consul de France, qui l'est de toutes les autres Nations, excepté des Anglois & des Hollandois.

Prérogatives du Consul de France.

Les Vaisseaux de Tunis demeurent pour l'ordinaire dans la rade de Porto-Farine, & leurs Galeres dans le Port de Biserte, qu'on dit être une petite Ville assez jolie & bien peuplée. Il est

certain qu'on y pourroit faire un Port des plus considerables & des plus sûrs ; mais les Turcs ne sont pas capables de ces sortes d'entreprises ; ils aiment trop l'argent, & la République n'est pas assez riche pour entreprendre un ouvrage d'une si grande conséquence. Il est même à souhaiter qu'elle ne se mette pas en tête de le faire, parce qu'elle seroit en état de faire bien plus de mal aux Chrétiens qu'elle ne leur en fait. Elle entretient ordinairement trois Galeres & six ou sept Vaisseaux, & un nombre de Barques, de Brigantins, & autres petits Bâtimens qui courrent les côtes de l'Italie, de la Corse, de la Sardaigne, & des Royaumes de Naples & de Sicile. Ce sont ces Batimens qui enlevent les Barques & les Felouques qui vont terre-à-terre, & font souvent des prises considérables, & un grand nombre d'Esclaves, qui sont la marchandise qui leur convient le plus, à cause de l'argent comptant qu'ils en retirent.

CHAPITRE V.

Achat des Chevaux pour les Haras du Roi, & autres choses qui précederent notre départ de Tunis.

MOnsieur du Moulin avoit eu ordre d'acheter des Chevaux pour les Haras du Roi : il en avoit trouvé quelques-uns à Tunis chez le Consul de Hollande & chez quelques particuliers ; mais comme ils n'étoient pas de la beauté qu'on les demandoit, il fut obligé d'envoyer le Sieur de Saint Martin au Kef & à Bege pour en trouver. On lui avoit donné un Sous-Bachi & deux Janissaires, un Trucheman, & quelques domestiques pour l'accompagner.

Après vingt jours de voyage & de recherches, il amena quinze Chevaux & cinq Cavalles. Il n'y eut point de difficulté pour les Chevaux, on les embarqua sur les premieres Barques qui partirent pour Marseille ; mais comme il est défendu de transporter des Cavalles hors du Païs, nous eussions été obligés de les revendre, si nous n'eussions trouvé un Turc qui

les alla prendre la nuit sur le bord de la mer près de Porto-Farine, & les porta à une Barque Françoise qui mit aussi-tôt à la voile. Il fut bien recompensé du plaisir qu'il nous avoit fait; mais un homme de son équipage l'ayant dénoncé au Divan, on le fit venir devant l'Aga qui le fit pendre sur le champ.

La Ville de Bege ou Begie est à vingt lieuës de Tunis vers le Sud. C'est une Colonie des Romains, qui lui avoient donné par distinction le nom d'*Urbs*. Elle est située dans une belle plaine. La Ville quoiqu'assez en désordre à present, est encore remplie d'anciens monumens & d'inscriptions Latines sur les portes. Il y a encore quelques statuës assez entieres d'une grande beauté, & beaucoup davantage, que la superstition des Turcs a mutilées. Il seroit facile d'acheter ces statuës, & de les faire venir à Tunis. Il y a des pâturages excellens autour de cette Ville, & des haras fameux par les Chevaux qu'on y éleve.

Nous fîmes embarquer quatre petits Chameaux blancs, que Murad-Beig envoyoit au Roi. Nous embarquâmes aussi quantité de Pigeons aux

yeux rouges, des Perdrix, des Rats de Pharaon, des Poules d'une rare beauté, des Civettes, & d'autres animaux pour la Ménagerie de Versailles.

Enfin ayant achevé toutes nos affaires, & le tems étant propre pour partir, nous allâmes prendre congé du Day qui voulut nous regaler dans le Château. Le repas n'eut rien d'extraordinaire; on servit ce qui étoit préparé pour le Day, qui consistoit en ris de differentes façons, en Mouton rôti & boüilli, Pigeons, & Poulets, ragoûts de miel, des fruits en compotes & en infusion, des confitures seches & des fruits cruds, & des pasteques excellentes, mais on ne servit point de vin, il fallut se contenter de sorbet, ce qui abregea beaucoup le repas. On servit ensuite le caffé, & on présenta à M. du Moulin & à moi des écharpes très-belles, & après beaucoup de complimens & de marques d'une sincere amitié, nous prîmes congé du Day, qui nous fit conduire jusqu'à la derniere grande porte par son Kiahia & toute sa Maison.

Du Château nous fûmes rendre visite à Murad-Beig: nous y trouvâmes son frere Mehmed-Elhhaffi. Après les

complimens ordinaires on servit une grande colation en ambigu, qui nous retint jusqu'à la nuit. Mehmed-Beig étoit en train de boire, mais le vin ne paroît point à la table de son frere; de sorte qu'il se levoit de table fort souvent, & passoit dans une chambre voisine, & nous y appelloit; nous vuidions quelques bouteilles, & puis nous revenions nous remettre à table. Ce manége divertissoit Murad; il en rioit, & disoit quelquefois à son frere, qu'il oublioit qu'il avoit affaire dans la petite chambre. Il y avoit des conviés Turcs qui n'eussent pas été fâchés d'y aller avec nous, mais il falloit conserver l'exterieur de la Religion, & boire du sorbet comme le Maître de la Maison.

J'avois donné à Murad la traduction en Turc de nos Traités, qui étoient en Italien. Cette traduction étoit écrite de ma main, & l'avoit persuadé que j'étois Turc de naissance, & que j'avois été forcé de me faire Chrétien. Comme c'étoit un zélé Mahométan, il se croyoit obligé en conscience de me rappeller à sa Religion, & de me faire dans cette vûë des propositions qui pussent me tenter. Il m'en avoit parlé plusieurs fois;

en particulier ; il voulut faire une derniere tentative, & crût que M. du Moulin en devoit être témoin, & pour cela il voulut que le Sieur Payen, qui servoit de Truchement, lui expliquât ce qu'il me disoit. Voilà son discours : Je sçai, mon cher ami, me dit-il, que vous êtes né Turc, & qu'on vous a fait Chrétien en France. Dieu vous a conduit dans un Païs de liberté, où vous pouvez faire une nouvelle profession de votre premiere Religion : Si ce sont les avantages que vous avez en France qui vous en empêchent, vous en trouverez ici d'aussi considérables pour le moins : Je vous offre de vous faire mon gendre : J'ai une fille de quinze ans beaucoup plus belle que mon fils Aly que vous voyez : Je vous donnerai avec elle, outre les Eunuques & les Esclaves des deux sexes qui sont auprès d'elle, un beau carosse, deux de mes Cavalles blanches, qui valent six mille écus, une Galere, & deux Vaisseaux tous armés, cinquante mille écus comptant, & le Gouvernement de Kef & de Bege. Vous êtes honnête homme, vous avez de l'esprit, & avec ces avances vous pouvez devenir le plus puissant particulier de toute l'A-

frique : Je vous aime, votre ame est chere à Dieu & à son Prophete; quittez les erreurs qu'on vous a fait embrasser; revenez à votre sainte Religion; demeurez avec nous, nous concluronss l'affaire avant que le Vaisseau parte.

J'écoutai ce discours gravement, & lui faisant une profonde reverence, je lui dis que j'étois bien fâché de ne pouvoir accepter l'honneur qu'il me vouloit faire, mais que j'étois né Chrétien, & que je n'avois nulle envie de me faire Mahométan; qu'à la verité je sçavois parler & écrire la langue Turque & l'Arabe, parce que je les avois apprises dans le long séjour & les voyages que j'avois faits au Levant; mais que je ne pouvois accepter ce qu'il me proposoit.

Mehmed Elhhaffi me dit: Vraiment, Monsieur, vous êtes bien délicat de ne vouloir pas être mon neveu? Je lui répondis en riant, que le neveu seroit plus vieux que l'oncle; mais, ajoûtai-je, on peut accommoder l'affaire, si on veut me permettre d'emmener ma femme afin de la faire Chrétienne; parce que par ce moyen elle entreroit en Paradis; au lieu que

demeurant dans sa Religion elle n'y entrera jamais. Tout le monde se regarda : Murad haussa les épaules, & me dit : Je vois bien que Dieu châtie votre apostasie, & qu'il vous a rayé du nombre de ses élûs. Cela n'empêcha pas que je n'allasse passer une partie de la nuit à boire avec Mehmed-Beig.

Le lendemain nous allâmes prendre congé de Dom Philippe ; nous le trouvâmes devant sa porte, les complimens furent courts, c'est la mode en Turquie d'en faire peu quand on se quitte.

Ousta-Murad, & Mehmed Chelèby ne se trouverent point chez eux, & nous retournâmes au Fondique, où nous fîmes embaler nos hardes, croyant nous pouvoir embarquer le soir du même jour. Deux choses nous en empêcherent. Mehmed-Beig m'envoya prier d'aller souper à sa Maison de Campagne ; j'y passai la nuit avec beaucoup de plaisir ; je revins le jour suivant sur les dix heures du matin.

Pour entendre l'autre raison, il faut se souvenir que M. le Duc de Beaufort avoit envoyé une caléche à Dom Philippe ; il s'en servit, & elle lui attira des railleries assez piquan-

tes, pour l'obliger à ne s'en plus servir. Elle étoit toute semée de fleurs-de-lys avec les armes de ce Prince, ce qui faisoit dire qu'il étoit devenu domestique du Roi, puisqu'il portoit ses livrées. Pour s'en défaire d'une maniere qui ne choquât personne, il commanda secretement à son cocher de la briser contre quelque arbre, & ensuite de la conduire au Fondique, & de m'engager à aller demander sa grace à son Maître. Cela fut executé, la caléche fut rompuë, on l'amena chez nous, & le cocher me pria d'interceder pour lui, afin que son Maître ne le fît pas maltraiter.

Je montai à cheval, & m'en allai chez Dom Philippe; il se mit à rire aux premieres paroles que je lui dis pour excuser son esclave, & me déclara les raisons qu'il avoit euës de la faire rompre, & de la renvoyer en France. Sous ce prétexte je lui promis que je la ferois raccommoder, & la lui renvoyerois peinte en noir. Il me dit qu'il m'en faisoit present, & voulut absolument que je l'acceptasse, aussi-bien qu'une pierre de prix, montée en bague, qu'il me mit au doigt. Je la fis porter à bord, & je n'en dis rien à M. du Moulin que

quand nous fûmes arrivés à Marseille.

Embarquement de M. du Moulin le 15. Août 1666.

Le quinziéme Août nous fîmes embarquer tous nos bagages. M. du Moulin s'embarqua aussi,& me laissa à terre, sous prétexte de retirer de Murad - Beig environ mil piastres qu'il devoit de reste pour des cotonines qu'on lui avoit venduës. Je ne pouvois comprendre que lui, qui étoit si attentif à ses interêts, laissât ainsi une somme qui étoit pour son compte, & assez considérable pour lui. J'allai la recevoir, j'arrêtai les comptes avec Murad; il me pressa de nouveau à prendre le parti qu'il m'avoit proposé, je le remerciai, & nous nous separâmes bons amis. Je fis porter cet argent au Fondique; & comme la chaloupe du Vaisseau que j'avois envoyé chercher ne venoit point, j'acceptai le souper, auquel le Consul d'Angleterre m'avoit fait inviter. J'y trouvai le Capitaine & les Officiers d'un petit Vaisseau Anglois, qui étoit arrivé depuis deux jours. Le souper fut accompagné de toutes les politesses imaginables; mais ma joye étoit troublée par l'inquietude où j'étois de ne point voir arriver la chaloupe. Le Capitaine Anglois s'en étoit

retourné à son bord, parce qu'il étoit tard, & que le vent se renforçoit, & notre Vaisseau avoit tiré le coup de partance.

J'eus un pressentiment que M. du Moulin vouloit me laisser à terre : je le dis à M. Ambrosin, Consul, qui fut assez de mon sentiment ; de sorte que nous prîmes un petit bateau du Païs, qui pensa périr en allant joindre notre Vaisseau. Y étant arrivés, M. Ambrosin prit promptement congé de M. du Moulin & des autres Officiers, & s'en retourna promptement à la Ville. Il avoit prié les Portiers de l'attendre, moyennant une gratification qu'il leur avoit promise.

J'allai changer d'habit dans ma chambre, & puis je remontai sur le gaillard, où je trouvai M. du Moulin dans une rêverie si profonde, qu'il ne sçavoit presque ce qu'il disoit. Quelques momens après, je vis déborder de notre Vaisseau nos deux chaloupes, & celle de la Barque de Frontignan, armées & commandées par le Sieur Emmanuel Payen, qui tiroient vers le Vaisseau Anglois, voguant doucement, & sans faire aucun bruit avec leurs avirons. Je cherchai le Capitaine Martin, pour sçavoir à

quoi cet armement étoit destiné : j'appris que M. du Moulin l'avoit chassé du Vaisseau, & l'avoit relegué dans la Barque de Frontignan, jusqu'à ce qu'il eût executé ce qu'il avoit projetté.

J'appris aussi du Chevalier de Coulombiere, que M. du Moulin étoit piqué contre le Consul Anglois, & avoit résolu de s'en venger en enlevant le Vaisseau Anglois. Il se plaignoit de ce que ce Consul ne lui avoit pas rendu visite quand il étoit arrivé, & qu'il avoit retenu chez lui un Esclave François racheté, qui lui devoit de l'argent, & ne l'avoit relâché qu'après en avoir été payé ; à quoi il ajoûtoit, qu'étant en guerre avec les Anglois, il se croyoit en droit de prendre leurs Vaisseaux où il les trouvoit. Les deux premiéres raisons étoient de très-petite consequence, & la troisiéme étoit contre le droit des gens, puisque nous étions dans un endroit neutre, & que nous ne pouvions agir offensivement, sans rompre la paix que nous venions de faire ratifier avec tant de peine.

Je sçûs encore que M. du Moulin avoit communiqué son dessein au Sieur Payen, & lui avoit promis de lui donner le Vaisseau, s'il le pouvoit

enlever. Payen l'avoit assûré qu'il s'en rendroit maître. Ce projet avoit été tenu secret jusqu'au moment de l'execution, & c'étoit afin qu'on le pût executer qu'on avoit résolu de me laisser à terre, exposé à tout ce qui me pourroit arriver de la part des Turcs, quand ils auroient appris l'enlevement de ce Vaisseau. Je me retirai sur le gaillard d'avant, voyant la chose sans remede.

M. du Moulin enleve un Vaisseau Anglois à la rade de Tunis, contre le droit des gens.

Cependant Payen étant entré dans le Vaisseau Anglois avec ses gens, trouva les Anglois endormis, parce qu'ils se croyoient dans une entiere sûreté. Il y eut quelques coups de pistolets tirés, dont deux matelots furent blessés dangereusement dans les cuisses. On surprit le Capitaine dans son lit, & sans lui donner le tems de s'habiller, on le fit descendre nud en chemise dans la chaloupe avec ses Officiers & la plus grande partie de son équipage, & on le mena à bord de notre Vaisseau.

M. du Moulin les re[illegible]ût à coups de cannes. Je vins au secours de ces pauvres gens, & je dis à M. du Moulin, qu'il faisoit une chose dont il rendroi[t] compte au Roi, & qui étoit contre le droit des gens. Il me répondit un

ſottiſe, & nous nous ſerions battus ſur le champ, ſi le Chevalier de Coulombieres ne s'étoit mis entre nous deux. Je deſcendis ſous le pont où on avoit fait deſcendre les Anglois ; je les fis entrer dans la chambre ; j'embraſſai le Capitaine ; je lui donnai mon habit, & je lui fis preſenter par mes gens, de l'eau-de-vie, du pain, du vin, & des olives, & je les conſolai de mon mieux. Je me fis apporter un autre habit ; je pris mon épée, & je remontai ſur le gaillard, bien réſolu de pouſſer à bout M. du Moulin, s'il m'inſultoit. Je le trouvai fort décontenancé ; car il étoit revenu de ſon emportement. Les Forts avoient donné l'allarme à la Ville, & tiroient ſur nous ; mais comme le vent venoit de terre, & que nous étions à la voile, nous fûmes bien-tôt hors de portée. Les François qui étoient dans le Vaiſſeau Anglois avoient coupé les cables ſur les bites, avoient appareillé, & s'étoient mis hors de portée. J'abordai fierement M. du Moulin, & je lui dis : C'étoit donc, Monſieur, pour faire cette action indigne que vous aviez réſolu de me laiſſer à terre, il n'en ira pas ainſi ; Je vous ſomme au nom du Roi de remettre tout pre-

sentement les Anglois en possession de leur Vaisseau ; vous l'avez enlevé contre le droit des gens ; vous exposez le Consul & toute la Nation qui est à Tunis, à être égorgés, & à voir rompre une paix qui nous a tant coûté ; & nous payerons cherement ce que votre emportement vous a fait faire. Je crûs qu'il alloit s'échauffer ; il avoit son épée, & j'avois la main sur la garde de la mienne. Je le trouvai doux comme un mouton. J'ai eu raison me dit-il, de faire ce que j'ai fait ; mais en votre consideration, je veux bien rendre le Vaisseau & le pillage que mes gens ont fait ; qu'on leur rende leur chaloupe, & qu'ils s'en retournent. J'allai porter cette nouvelle au Capitaine Anglois ; il m'embrassa, & me dit : Ce n'est pas sans raison qu'on vouloit vous laisser à terre ; vous êtes trop honnête homme pour souffrir une si vilaine action ; je rendrai compte au Divan de votre probité, & je chercherai l'occasion de vous en marquer ma reconnoissance. Je fis panser les blessés, & j'arrachai des mains de nos gens une partie de ce qu'ils avoient pillé, & le rendis aux Anglois. Ils se mirent dans leur chaloupe. Je me mis dans une de celles
de

e Vaisseau, afin de ramener les
s qui étoient dans leur Vais-
e Capitaine Anglois me dit de
: garde qu'ils ne m'abandon-
Pour l'empêcher je pris avec
deux Pilotes, le Maître, le
ntier, & deux ou trois autres
s-Mariniers. Je dis aux Offi-
ui resterent de broüiller les
our m'attendre, & nous ar-
au Vaisseau Anglois.
n qui se croyoit maître de ce
rt, me demanda où étoit l'or-
M. du Moulin? Va le chercher,
le, lui dis-je, & le prenant
t, j'allois le jetter à la mer, si
itaine Anglois ne m'avoit re-
e fis foüiller tous les François
ent à bord; je leur fis ôter tout
ce qu'ils avoient fait, & après
nbrassé le Capitaine Anglois,
ai dans ma chaloupe, & je re-
bord. Il étoit près de quatre
après minuit quand je rentrai
Vaisseau. Je trouvai M. du
dans d'étranges inquietudes:
dit rien, ni moi à lui; mais
dans sa chambre avec Payen,
qui lui étoient attachés, &
lurent d'aller à Malthe, où il
loit se faire recevoir Cheva-

L'Auteur fait rendre le Vaisseau aux Anglois.

lier, quoiqu'il n'eût avec lui aucune des pieces qui lui étoient necessaires pour obtenir la croix. Il fit mettre le cap à l'Est, après avoir envoyé à la Barque de Frontignan la route qu'elle devoit tenir. Je ne m'apperçûs de ce manege que le lendemain quand je fus levé.

Le 16. & le 17. Août, le vent quoique foible nous portoit à route; mais il changea, & nous fûmes bord sur bord sans rien gagner. M. du Moulin s'imagina que le Pilote ne faisoit pas son devoir, & que la présence du Capitaine Martin lui étoit necessaire. Il le fit revenir, lui fit une espece de satisfaction, & lui demanda son avis sur le voyage de Malthe qu'il vouloit faire. Martin répondit, que venant de Barbarie il feroit une quarantaine exacte; & comme M. du Moulin lui repliqua qu'on ne diroit point qu'on venoit de Barbarie, il lui dit, qu'on s'exposeroit à être punis rigoureusement. Cependant nos provisions étoient courtes, de sorte qu'il fut résolu d'en aller faire en Sicile. On changea le bord, & nous moüillâmes le 19. à dix heures du matin devant Xacca, petite Ville située sur une hauteur à la côte meridionale de Si-

M. du Moulin abandonne le dessein qu'il avoit d'aller à Malthe.

J'allai à terre avec les chaloumées, & le pavillon blanc ; je
e le vent nous avoit separé du
le l'Escadre, & qu'ayant besoin
elques provisions, nous en de-
ions en payant.
alla en donner avis au Magis-
qui vint à cheval au bord de la
Il reçût honnêtement mon comnt, & après avoir mis une gar-
quinze à vingt soldats devant
haloupes, il nous fit amener des
s, des Moutons, & apporter des
les, du pain, du vin, & des
. Le Valet de chambre de M.
oulin étoit à terre, qui payoit à
e qu'on embarquoit les provi-
comme on étoit convenu. Mais
l nous croyions être quittes avec
ns, cet indigne Magistrat nous
nda le triple de ce dont on étoit
enu. Je voulus accommoder l'af-
, mais il fut impossible de rien
, & il fallut payer ce que cet
exigea, contre toute raison.
ai dans la chaloupe, & la fis
au large, & je commandai à
é chaloupe de me suivre.
ous vîmes dans le même moment
otre Vaisseau avoit éventé ses
s, & donnoit chasse à un petit

Danger que coure l'Auteur par l'im-

Imprudence du sieur du Moulin.

Vaisseau Sicilien qui venoit de Trapano. Le Vaisseau rangea la côte de si près qu'il pensa s'échoüer. Alors le Magistrat commanda à ses gens de tirer sur nous : ils le firent, & bien vivement. Leur premiere décharge ne nous toucha point, ce fut une espece de miracle, & nos gens voyant le peril où l'imprudence de M. du Moulin nous exposoit, ramerent avec tant de force, que nous nous trouvâmes hors de portée à la seconde décharge.

Etant enfin arrivés au Vaisseau avec nos provisions, les Equipages parlerent fort haut contre M. du Moulin, qui nous avoit exposez au danger d'être pendus si nous avions été pris. Il se mit à rire, selon la coûtume des braves de son espece, & nous n'en eûmes d'autre satisfaction.

Les vents de terre nous porterent à l'Oüest, qui étoit notre route ; mais s'étant rangés au Nord le 20. Août, nous fûmes obligés de moüiller à l'Isle Famignane où nous passâmes la nuit.

Le 21. le vent étant un peu tombé, & s'étant rendu favorable à notre route, nous nous trouvâmes deux jours après par le travers de la Bastie, après quoi nous eûmes un calme

& une chaleur si étouffante le 24. que ceux qui étoient les plus accoûtumés aux chaleurs ne sçavoient où se mettre.

J'étois sur la dunette avec le Capitaine Martin, le Sieur Guerin son écrivain, & deux ou trois Capitaines qui avoient été esclaves; nous nous entretenions de nos avantures, lorsque sur les dix heures du soir le Ciel parut en feu tout d'un coup, les éclairs nous environnerent, & le tonnere tomba sur notre Vaisseau, avec un aussi grand fracas que si le feu eût pris aux poudres, & qu'on eût déchargé tout d'un coup toute notre artillerie. Tous ceux qui étoient couchés se leverent à l'instant, criant misericorde; on n'entendit plus de tous côtés que des *Jesus, Maria*. Le tonnere éclata vingt fois en differens endroits du Navire, sans pourtant y mettre le feu. Le Capitaine Martin le Crucifix à la main commandoit son équipage, & l'exhortoit à faire les manœuvres. On me pria de lire l'Evangile de saint Jean, je le fis à la lueur des éclairs, & les Matelots faisoient leurs manœuvres à la lueur de ces feux, qui avoient répandu de tous côtés une odeur de soufre insup-

Tempête extraordinaire.

portable. On eut toutes les peines du monde à ferler les voiles, & à amener nos peroquets & nos huniers.

La pluie succeda au tonnere, & tomba avec une si grande violence, qu'elle sembloit plûtôt des torrens d'eau que de la pluie. Je descendis de la dunette à la chambre pour voir ce qui s'y passoit; il n'y avoit assûrément que six pas à faire, & cependant je me trouvai aussi moüillé que si je fusse tombé à la mer.

Je trouvai M. le brave du Moulin qui s'étoit fait lier dans son lit, de peur d'en être emporté par le roulis. Il étoit plus mort que vif; il me demanda pardon, & me pria de faire venir un Prêtre pour l'aider à mourir. Son Valet de chambre ayant voulu fermer une fenêtre qui étoit ouverte, eut le bras droit tellement engourdi d'un éclat de tonnere qui passa auprès de lui, qu'il fut longtems sans s'en pouvoir servir. Je vis Payen qui pleuroit amerement sa femme & ses enfans, & qui voulant s'ôter du passage où il nous embarassoit, alla tomber sur le pont à dix pas de la porte, où il demeura à demi pâmé, & presque noyé dans l'eau qui tomboit, & par celle qui étoit sur le pont

e nos Matelots ne pouvoient laisser
ɔuler. Je le crus mort, car il ne se
nuoit point ; je le pris par un pied,
je le tirai sous le gaillard, où il com-
nça à respirer, & m'ayant recon-
il me demanda un Confesseur. Je
crus blessé de sa chûte, & j'en-
yai un de mes gens à la Sainte Bar-
appeller le Pere Andoire Com-
ndeur de la Mercy, & les autres
êtres qui y étoient, pour confesser
yen, & faire la recommandation
l'ame à M. du Moulin. Mon valet
t beau les prier, les prêcher, les
njurer, ils étoient tous immobiles
mme des statuës, & presque morts
peur ; de sorte que je dis au Sieur
yen de se recommander à Dieu, &
xaminer sa conscience. Les Mate-
s de Provence ont la réputation
être des Matelots de beau tems : ce
it les premiers hommes de cette es-
ce, pour sauter, pour gambader,
ur voltiger sur les cordages ; mais
s exercices ne leur conviennent pas
ns les tempêtes, & les Matelots du
nant, c'est-à-dire de l'Ocean, sont
is accoûtumés qu'eux aux gros
ns & aux tempêtes, & resistent
en plus long-tems à la fatigue. Je
is cependant rendre justice aux nô-

tres. Ils se comporterent dans cette oc
casion en vrais Ponantois: le danger e
toit aussi pressant qu'il le pouvoit être
il ne s'agissoit de rien moins que de
vie, & il auroit été très-désagréable
eux, à nous & aux esclaves que nou
venions de racheter, de ne pas joüir c
plaisir de la liberté & de la vie.

Nos Matelots de Provence sont en
core superstitieux : on fait ce repro
che à tous les Matelots en general
les Provençaux le sont plus que le
autres. Ils croyent comme article c
foi que les diables président aux ten
pêtes, & on perdroit son tems,
on vouloit leur persuader le contra
re. Ceux qui étoient montés sur le
vergues étoient tellement étourdis
qu'ils tomboient sur le pont au lie
de descendre par les haubans, & i
disoient que c'étoient les diables q
avoient voulu les jetter à la mer; i
assûroient les avoir vûs sur les corda
ges : un nous disoit fort serieusemen
qu'il s'étoit battu avec un qui avo
une perruque blonde avec de grand
griffes, dont il nous montroit l
égratignures, qu'il s'étoit faites e
tombant.

J'envoyai chercher de l'eau-de-vi
dont je leur fis boire quelques coup
ce qui les remit un peu.

Les éclairs nous firent voir que nous étions au milieu de plusieurs Isles. Nous reconnûmes la Capraye, qui nous restoit au Nord. Nous avions l'Isle de Corse à l'Oüest, la Pianouse & les Formignes au Midi; de maniere que nous ne pouvions porter par aucun rumb de vent sans nous perdre. Dans cette extrêmité nous faisions de petits bords la sonde à la main, & dès que nous ne trouvions que quinze ou seize brasses nous changions le bord, sans sçavoir bien précisément où nous étions, parce que la nuit étoit fort noire, & le tems tellement entrepris de tous côtés, qu'on ne voyoit pas à deux pas de soi. Cette nuit nous parut bien longue. Le vent venoit par raffales avec une violence terrible; la mer étoit grosse autant qu'elle le peut être, & les coups qu'elle donnoit contre les flancs du Vaisseau paroissoient des coups de belier. On avoit mis de doubles amarres aux canons, & on avoit été obligé de faire des sabords pour aider aux dalots, & laisser couler l'eau.

J'allois de tems en tems à la chambre consoler M. du Moulin, & le nourrir d'esperance. Le jour parut à la fin, la pluie cessa un peu, & nos braves sor-

tirent de leur tanniere, & vinrent sous le gaillard; mais cet endroit leur paroissant encore trop dangereux, ils retournerent bien vîte se renfermer, promettant à Dieu de tout leur cœur de ne plus s'exposer à cet element infidele.

La lumiere nous fit connoître que nous étions à dix milles de l'Isle de Corse. Le vent se mit à l'Est, il ne pouvoit nous être plus favorable, nous guindâmes nos huniers, & fîmes servir nos voiles, & nous portâmes à route vent arriere.

Nos pauvres Matelots étoient épuisés & transis de froid, & pour surcroît de malheur, leurs hardes étoient toutes moüillées, & ils n'en avoient point d'autres pour changer.

J'obligeai les soldats qui n'avoient point été moüillés de leur prêter les leurs, & je fis remplir quelques gamelles de biscuits & de vin, j'y mis du sucre & de la poudre de canelle, je les fis boire & manger, & après leur avoir donné à chacun un grand verre d'eau de-vie, je les envoyai dormir.

Arrivée à Marseille.

Le vent continua à nous favoriser de telle sorte, que nous arrivâmes à

Marseille le 27. Août 1666. sur les six heures du matin.

le 7. Août 1666.

Dès que le Vaisseau fut moüillé hors la chaîne, nos amis vinrent nous visiter sans entrer dans le Vaisseau. M. le Duc de Vendôme y vint accompagné de M. Arnoul Intendant. Je descendis avec M. du Moulin dans notre chaloupe, & nous allâmes saluer ces Messieurs auprès du Bureau de la Santé.

Les Esclaves qui étoient arrivés avant nous, avoient dit à M. le Président & à tout le monde, qu'après Dieu ils ne devoient leur liberté qu'à moi seul. M. de Vendôme & M. Arnoul me firent des complimens très-gracieux, & me promirent qu'ils en donneroient avis au Ministre, & qu'assûrément je ne demeurerois pas sans récompense & sans emploi. Je ne sçai pas s'ils étoient informés de ce qui s'étoit passé entre M. du Moulin & moi à Tunis; mais ils ne lui dirent pas grande chose. Nous retournâmes à bord. M. du Moulin me dit que j'avois acquis bien de la gloire dans le voyage, & qu'il s'estimeroit heureux s'il pouvoit avoir la même approbation. Il me fit ce compliment d'un air si embarrassé, & qui marquoit

tant de jalousie, que je ne crûs pas lui devoir répondre.

Cependant le Bureau de la santé délibera que nous ferions quelques jours de quarantaine, & que nous irions aux Infirmeries avec nos hardes & tout ce qui étoit dans le Vaisseau, ce qui fut executé le même jour.

Chacun s'y campa comme il pût. Un Traiteur nous y donnoit à manger, & nos amis nous envoyoient toutes sortes de rafraîchissemens.

Nous fîmes connoître à Mrs. les Intendans qu'il étoit important au service du Roi de nous donner entrée à M. du Moulin & à moi, pour vacquer à nos affaires qui pressoient. Après quelques contestations ils nous l'accorderent; & après avoir été parfumés, nous, nos hardes & nos papiers, nous sortîmes des Infirmeries le trente & un Août, & nous allâmes loger chez le sieur André Prat.

Mon premier soin dès que nous fûmes en liberté, fut de mettre mes comptes en état pour les rendre à M. Arnoul, qui étoit chargé de les voir. Cet Intendant me parut prévenu contre moi; je m'en consolai aisément, étant sûr que ce Magistrat, qui étoit très-sage & très-honnête homme, re-

viendroit de ses préventions, & me rendroit justice avec ses bonnes graces.

M. le President d'Oppede qui avoit les ordres du Roi sur cette affaire, voulut en sçavoir toute la suite. Il m'écrivit de l'aller trouver; j'y fûs le troisiéme Septembre; il étoit à Lambesse, où les Etats de la Province de Provence étoient assemblés. Je l'allai saluer en arrivant, il me retint à souper, & quand on fut hors de table il me fit entrer dans son cabinet, où nous restâmes enfermés pendant deux heures entieres. Je lui fis une relation exacte de tout ce qui s'étoit passé: Il me témoigna être fort content de ce que j'avois fait; il me dit qu'il en avoit sçû une partie par les barques qui étoient arrivées avant moi, & qu'il en avoit rendu compte au Ministre, & qu'assurément je serois recompensé & employé, mais qu'il falloit que je fisse un voyage en Cour, & que je serois le porteur des lettres qu'il écriroit en ma faveur à M. Colbert, & que quand je serois retourné à Aix il souhaitoit que je l'y allasse voir.

Je partis le lendemain matin, j'allai voir mes amis à Aix, & de-là je retournai à Marseille.

Une Barque Françoise arriva de

Tunis le jour que je fus à Lambesse ; & apporta la relation de ce qui s'étoit passé dans cette Ville après notre départ. Nous sçûmes par cette voye que le Day, le Divan & le Consul de France écrivoient au Roi, & demandoient justice de l'action noire que M. du Moulin avoit commise contre le droit des gens sous leurs forteresses. Tout le corps des Marchands qui se trouvoit chargé de payer les frais de cette affaire écrivit en Cour, & demanda justice contre M. du Moulin. Il eut peur, & ce n'étoit pas sans raison. Il alla conferer avec M. le Duc de Vendôme & M. Arnoul, qui lui conseillerent d'aller trouver M. d'Oppede, & de tâcher par toutes sortes de moyens d'appaiser cette affaire.

On me rendit deux lettres de Tunis le même jour. L'une étoit de M. Ambrosin Consul, & l'autre de Mustafa Renegat Espagnol, qui étoit le Trucheman de la Nation. Je les rapporte ici, parce qu'elles sont des relations très-fideles de ce qui se passa à Tunis après notre départ.

Lettre de Monsieur Ambrosin Consul à Tunis.

A Tunis le 20. Août 1666.

MOnsieur, Nous n'esperions pas de M. du Moulin un procedé si étrange, par l'insulte qu'il a faite au Vaisseau Anglois qui étoit à la Goulette sous le Canon des forteresses du Grand Seigneur, d'avoir commandé qu'il fût saccagé, & pillé, & qu'on lui blessât du monde. Je suis persuadé que vous, & tous ceux qui aiment l'honneur, n'avez pas consenti à une action si lâche. Elle a fait un si grand bruit que sans la bonté du Day, & les considerations qu'on a ici pour vous, nous étions tous perdus. Il m'a fallu faire un verbal, & entendre tous les témoins; il n'y en a pas un qui vous charge ; bien au contraire le Capitaine Anglois ayant été oüi devant le Day & les Grands assemblés au Divan, a dit qu'il avoit sujet de se loüer extrêmement de vous ; qu'outre le déplaisir que vous lui aviez témoigné de cette insulte, vous l'aviez regalé, vous aviez fait panser ses blessés, que vous lui aviez donné vos habits, & qu'après avoir em-

pêché qu'on ne brûlât son Vaisseau, vous avez été vous-même le lui faire rendre. J'ai député trois de nos Marchands pour aller dans ledit Vaisseau, pour voir & pour estimer le dommage qu'on y a fait, lesquels m'ont rapporté un memoire ou inventaire, qui monte à six cens piastres, selon l'évaluation qui en a été faite, lesquels il m'a fallu payer, leur ayant fait cette offre pour éviter les mauvaises suites. Ce sera maintenant à la justice du Roi d'ordonner sur qui on devra recevoir cette somme. Tous ceux qui ont eu le commandement des Chaloupes ne devroient pas être trop en assurance sur cette mauvaise conduite. On avoit mis à la chaîne les gens du Patron Icard, je les en ai tirés pour les envoyer en France porter cette fâcheuse nouvelle : les Puissances du Païs en écrivent au Roi. Je ne sçai comme quoi M. du Moulin peut s'être oublié dans ce rencontre, & je ne doute pas qu'il ne reçoive du déplaisir d'une action si noire. J'en suis fâché à sa consideration, mais je n'ai pû éviter d'accomplir le devoir de ma Charge. On a aussi arrêté le Vaisseau de M. de Lorme, jusqu'à ce que le Roi ait fait réponse aux Lettres du Divan. Je vous prie

de voir M. l'Intendant & M. Prat, pour les Esclaves qu'on devoit renvoyer, pour lesquels on m'a fait obliger, vous en avez le memoire. Je vous recommande aussi que les marchandises que j'ai chargées soient consignées. Faites-moi aussi la grace de m'écrire, & de me faire sçavoir toutes choses. Je vous offre mes services, & vous prie d'être persuadé que je suis plus que tout autre, Monsieur, Votre très-humble & très-obéïssant serviteur, *signé* J. Ambrosin.

Et par apostille : Quand je partis de votre bord, M. Payen pouvoit m'avertir de tout cela, puisqu'il sçavoit le secret de l'affaire, & j'aurois évité avec adresse que ce malheur ne seroit pas arrivé : cela pourroit bien lui faire passer mal son tems, & à quelqu'autre aussi.

Lettre de Mustafa Renegat Espagnol, Trucheman du Consulat de Tunis.

A Tunis le 20. Août 1666.

MOnsieur, l'action que M. du Moulin a faite en partant de la Goulette est si noire, que je ne sçaurois trouver de termes assez expressifs pour vous dire les effets qu'elle a pro-

duits dans l'esprit des Grands de ce Païs, du Peuple, & de toutes les Nations qui y sont. En effet qu'un Envoyé de France qui a reçû toutes les amitiés & toutes les caresses qu'on a pû s'imaginer, après avoir achevé avec tant de satisfaction l'entier rachat des Esclaves & l'établissement de la paix, ait violé par un emportement forcené la foi publique, la parole donnée, & le respect qui est dû aux forteresses du Grand Seigneur, qui servent de refuge, d'azile & de protection à toutes les Nations Etrangeres, même les ennemies; c'est avoir perdu le bon sens & les sentimens d'honneur. Les François qui doivent être ici dans la premiere consideration, par une extravagance hors de comparaison, les mettre en état de servir d'opprobre à ses ennemis, & de prétexte à tous les déplaisirs que la Nation peut recevoir; c'est ce que les honnêtes gens ne peuvent concevoir. Pour cet effet, le Seigneur Day a voulu faire arrêter tous les Matelots & tous les Vaisseaux qui se sont trouvés en ce Port, pour attendre du Roi de France la réponse à la réparation qu'il en attend. Il m'a commandé de vous écrire la presente, & de vous dire que puisque vous seul avez

procuré par vos soins l'établissement de la paix & le rachat des Esclaves, & que vous vous êtes effectivement opposé à toutes les violences de M. du Moulin, vous voulussiez bien aussi remontrer le tort que toute la Nation en a reçû, puisqu'elle n'ose paroître ici avec honneur. Vous pouvez en montrant cette lettre à M. du Moulin, lui faire voir les suites d'une vengeance indigne & même supposée. Je suis persuadé que vos paroles auront l'effet que nous esperons; & je vous donne celle d'être toûjours, Monsieur, Votre très-humble & très-obéïssant serviteur. *Signé*, Mustafa, Truchеman de la Nation Françoise.

Le sixiéme Septembre Dom Georges Biancelly ayant trouvé un embarquement favorable pour retourner en son païs, vint prendre congé de moi & me remercier. Je lui rendis tout l'argent qu'il m'avoit remis à Tunis : il fit beaucoup d'efforts pour m'en faire accepter au moins la moitié, pour me marquer sa reconnoissance; je le remerciai, & je ne voulus pas recevoir de lui une obole, non plus que du Chevalier de Coulombiere, qui me fit les mêmes offres.

M. du Moulin reconnut sa faute,

& par l'avis de M. le Duc de Vendôme, & de Mrs. d'Oppede & Arnoul, il paya les six cens piastres pour le dommage (qu'il avoit causé au Vaisseau) Anglois, afin qu'ils ne fissent pas leurs plaintes à M. Colbert; après quoi il mit tout en œuvre pour surprendre les lettres que le Divan de Tunis & le Consul écrivoient contre lui au Roi. Mais il n'en pût venir à bout; on les avoit mises à la poste aussi-tôt après leur arrivée; de sorte que pour éviter les suites qu'elles pouvoient avoir, il résolut de se rendre à Paris en diligence, esperant de pouvoir prévenir le Ministre, par les protections qu'il avoit à la Cour.

Il fit racommoder la caléche que Dom Philippe m'avoit donnée, donna ordre à ses affaires, fit alloüer ses comptes par M. Arnoul tellement quellement. Il fit partir les animaux qu'on avoit amenés pour le Roi, avec ses bagages, & prit la poste avec son Valet de chambre & le Chevalier de Coulombiere, dont il vouloit honorer son prétendu triomphe. Il fit tant de diligence qu'il arriva à Paris aussitôt que la poste; mais il ne pût empêcher que les lettres de Tunis ne fussent renduës à M. Colbert, qui étant

d'ailleurs informé de toutes les autres manœuvres de M. du Moulin, le reçût très-froidement quand il alla lui faire la reverence, & ne voulut point s'expliquer avec lui. Il lui donna des Controlleurs pour examiner ses comptes. Je rapporterai dans un autre endroit la suite de cette affaire.

J'ai dit ci-devant qu'on avoit été obligé de prendre le fond des Barques Françoises qui étoient à Tunis, parce que l'argent nous manquoit. Les particuliers de Marseille à qui ces fonds appartenoient, voulant être remboursés, M. du Moulin leur avoit donné des assignations sur quelques Communautés de Provence, qu'il prétendoit avoir eu plus d'Esclaves qu'elles n'avoient fourni d'argent pour leur rachat. Ces Communautés au contraire faisoient voir par des quittances en bonne forme, qu'elles avoient plus payé qu'elles ne devoient. C'étoient tous les jours de nouvelles affaires; & M. Arnoul m'envoyoit chercher à tous momens pour avoir des éclaircissemens sur cela. Je me lassai à la fin de ces embarras; & comme je n'étois ni le Procureur, ni l'homme d'affaire de M. du Moulin, je dis à M. Arnoul que je ne devois rendre com-

pte que de l'argent que j'avois reçû de M. du Moulin, en produisant mes reçûs.

Je resolus cependant de faire un tour dans la Province, afin de verifier sur les lieux les erreurs qui se trouvoient dans les comptes de M. du Moulin, & empêcher par ce moyen qu'on ne me les pût imputer : je verifiai ainsi les erreurs de ses comptes.

M. Gaspard Quieu de Marseille étoit le principal interressé. Il prétendoit qu'il lui étoit dû douze mille livres; mais il fallut attendre que je fusse à Paris pour faire yuider cette affaire.

Je dressai de nouveaux comptes que M. Arnoul approuva, & cela ne servit pas peu à me justifier dans l'esprit de cet Intendant, qui depuis ce tems-là m'a honoré de son amitié, & m'a rendu tous les services possibles auprès de M. Colbert & des autres Ministres.

Dès que les Esclaves que nous avions amenés eurent achevé leur quarantaine, on les transporta à Toulon pour les embarquer sur les Vaisseaux, sans leur permettre d'emporter leurs hardes avec eux, ni d'aller voir leurs familles. Je les trouvai dans le Parc de Toulon, presqu'au désespoir de se voir

mangez de vermine. Ils me maudissoient de les avoir tirés de l'esclavage pour les mettre en enfer : je tâchai de les consoler. Je priai M. d'Infrevil-le d'envoyer chercher leurs hardes, & je ne pûs l'obtenir; de sorte que je fus obligé de donner dix écus à une Tartanne qui alla chercher leurs hardes, ce qui fit cesser les murmures.

Enfin ayant terminé quelques affaires domestiques qui me retinrent trois mois en Provence, je partis pour Paris chargé de quantité de lettres de recommandations pour les Ministres & pour la Cour.

CHAPITRE VI.

Contenant ce qui s'est passé pendant mon séjour à Paris jusqu'au voyage que je fis à Constantinople, par ordre du Roi.

Journal du voyage de Paris.

JE partis de Marseille le 17. Decembre 1666. avec quatre autres personnes de ma connoissance. Nous arrivâmes à Lyon le 23. nous en partîmes le 24. par le Messager, & allâmes coucher à Tarare. Le 25. jour de Noël, nous en partîmes, après avoir

entendu la Messe, & nous prîmes la route de Paris par un tems très-fâcheux; il négeoit & geloit très-fort. Ce qui nous consoloit, c'est que nous faisions bonne chere, & que nous avions parmi nous des gens d'une grande gayeté. Nous arrivâmes à Paris le premier jour de l'année 1667. Nous nous separâmes alors, & chacun alla loger dans les auberges qu'on lui avoit indiquées.

Je demeurai quinze jours à Paris pour me reposer, & pour voir les personnes pour qui j'avois de lettres.

J'allai le 16. à S. Germain, où étoit la Cour. Un de mes amis me presenta à M. Colbert. Ce Ministre à qui je rendis les Lettres de Mrs. d'Oppede & Arnoul, me reçût très-bien. Il me dit qu'il me connoissoit de reputation, & que le Roi étoit content de ce que j'avois fait à Tunis pour son service; que je le vinsse voir souvent, & qu'il auroit soin de ma fortune. Il prit les lettres que je lui presentai, & me congedia avec beaucoup de politesse.

Ceux qui furent témoins des honnêtetés que ce grand Ministre me fit, ne manquerent pas de me faire bien des complimens. Je n'étois pas encore fait aux manieres de la Cour, & prenant

nant tout cela pour argent comptant, je comptois que ma fortune étoit faite, & je me repentois de n'être pas plûtôt venu à la Cour, mais j'appris depuis que j'étois bien loin de mon compte.

Je fus chercher M. du Moulin qui étoit alors de quartier chez la Reine : Je le trouvai dans l'antichambre de la Reine : il vint m'embrasser dès qu'il me vit, & témoigna beaucoup de joye de mon arrivée. Comme son service l'appelloit, il donna ordre à ses gens de me trouver un logement ; ce qui n'étoit pas facile, parce que la Cour étoit fort grosse, & me remit au lendemain pour parler d'affaire.

Je fus de-là voir M. du Venel ; j'étois plus sûr de son amitié que de celle de M. du Moulin. Il me presenta à Madame son épouse, sous-gouvernante de Madame Marie-Therese de France, qui n'avoit encore que quinze jours : Elle ne sortoit presque jamais de la chambre de la Princesse ; c'étoit là qu'on étoit assuré de la trouver. Il me mena ensuite chez M. le Dauphin, & me presenta à ce Prince comme un homme extraordinaire qui venoit de Turquie, & qui parloit Turc, Persan, Arabe, & autres Langues Orientales. Ce Prince voulut m'entendre par-

ler Turc & en prononcer quelq
mots. Madame la Maréchalle de
Motte sa gouvernante me question
fort sur mes voyages , & m'ordo
na de venir faire ma cour au Pri
ce.

Comme je n'étois pas connu à
Cour ; païs où la curiosité est for
la mode, on s'informoit de M. de V
nel qui j'étois, d'où je venois, que
les affaires j'avois à la Cour. Il le
faisoit des relations si avantageuses
moi que tout le monde s'empress
de me faire des honnêtetés & d
offres de service. Cela alla jusq
Madame la Maréchalle de la Mott
qui étoit ravie d'amuser M. le Da
phin par les recits de mes voyage
Je fus obligé de faire venir de Ma
seille mes habits Turcs & Arabes, af
de paroître dans ces habits devant
Prince.

Madame la Maréchalle de la Mot
se nommoit Loüise de Prie ; elle éto
de la Maison de Lusignan, qui de
cend des Rois de Chypres. Elle éto
veuve du Maréchal de la Motte ,
connu par ses grands exploits. Cet
Dame qui étoit le modele des Dam
de la Cour par sa vertu , les surpa
soit encore en beauté. Elle s'étoit r

tirée dans sa Comté de Beaumont, où elle passoit ses jours dans les exercices de la pieté la plus pure. Le Roi la choisit de son propre mouvement pour être Gouvernante de M. le Dauphin & des enfans de France, à la place de Madame la Duchesse de Montausier, qu'il avoit faite Dame d'honneur de la Reine.

M. du Moulin qui ne sçavoit pas l'accüeil favorable que M. Colbert m'avoit fait, voulut me presenter à ce Ministre, & lui dire de quelle maniere je m'étois comporté dans la négociation de Tunis. Je le suivis chez ce Ministre, il lui fit son compliment; mais comme l'affaire du Vaisseau Anglois tenoit encore au cœur du Ministre, il lui fit un accüeil fort froid, & le laissant dans la salle avec la foule de ceux qui attendoient audience, il me fit entrer dans son cabinet, où pendant près de deux heures que je fus enfermé avec lui tête à tête, je lui rendis un compte fort détaillé de tout ce qui s'étoit passé à Tunis. Il m'ordonna de lui mettre par écrit ce que je venois de lui dire, & de le lui porter au plûtôt à lui-même. Il sortit ensuite de son cabinet pour donner audience à une infinité de gens qui s'im-

patientoient beaucoup de ce que j'avois été si long-tems avec lui.

Je trouvai encore M. du Moulin dans la salle, il me mena chez lui pour parler d'affaires. Il me dit que M. Colbert n'avoit pas voulu recevoir ses comptes, prétendant qu'ils n'étoient pas dans les formes, & que le sieur Payen de Marseille demandoit douze mille livres pour les fonds qu'on avoit enlevés de ses Barques pour le rachapt des Esclaves, pour lequel fond il lui avoit donné des assignations sur les Communautés de Provence, qui prétendoient ne devoir rien.

Après avoir beaucoup raisonné, il me dit qu'il me croyoit assez genereux pour oublier tout ce qui s'étoit passé entre nous. Il avoüa qu'il avoit eu tort & m'en demanda pardon. Nous nous embrassâmes, & pour lui donner une preuve d'une parfaite reconciliation, je lui promis de lui dresser de nouveaux comptes; car ces sortes de choses n'étoient pas de son métier.

J'y travaillai dès le même soir, & en quatre ou cinq jours j'éclaircis par de bons Memoires les endroits défectueux de ses comptes, après quoi nous allâmes ensemble à Paris, pour les remettre au sieur Caboul Avocat au

Conseil, qui les mit dans le ſtile de la Cour : à la fin le Miniſtre s'en contenta, & lui donna ſa décharge.

Je retournai à Saint Germain après que j'eûs fini l'affaire de M. du Moulin, afin de travailler aux miennes, & quelques jours après on me mena à Verſailles dans le caroſſe de Ecuyers de la Reine, où je vis les beautés naiſſantes de ce lieu charmant : j'y vis le Carouſel qui fut très-magnifique.

Je demeurai à ſaint Germain juſqu'au dernier jour de Mars, ſans autre occupation que de faire ma cour à M. le Dauphin & au Roi, depuis que j'avois eu l'honneur de lui être preſenté. Je fus bientôt connu de tous les Grands de la Cour : Ils prenoient plaiſir à me queſtionner ſur les mœurs des differens Peuples que j'avois vûs. Tous me promettoient leur protection, & pas un ne ſongeoit à me procurer la moindre grace, ni le moindre poſte où je puſſe ſervir le Roi & avancer ma fortune. J'étois ſi neuf dans le métier de Courtiſan, & ſi peu accoûtumé au langage de la Cour, que je me nourriſſois d'eſperance, & me deſeſparois quand cela manquoit.

Je voyois aſſez ſouvent M. Colbert. Ce Miniſtre me témoignoit bien de la

bonne volonté ; mais il me disoit qu'il ne trouvoit pas ce qui me convenoit, qu'il falloit prendre patience, & qu'il se souviendroit de moi à la premiere occasion qui se presenteroit. A la fin je m'impatientai, & je revins à Paris pour penser à ce que je devois entreprendre.

Le Roi déclara le premier jour d'Avril qu'il alloit commencer ses Campagnes en Flandres. Je vis bien que cela retarderoit mon avancement; de sorte que je projettai de faire quelques voyages, pour éprouver si la fortune ne me seroit pas plus favorable dans les Païs Etrangers que dans le mien.

Je me préparois à partir, lorsque je reçûs un billet de M. Froment d'Ablancourt, qui me prioit de venir dîner chez lui. J'y allai, & j'y trouvai M. Melchisedech Thevenot oncle de celui que j'avois connu en Turquie. Ces deux sçavans étoient également curieux des Relations & des Langues Orientales. Ils avoient souvent parlé de moi pendant que j'étois à la Cour, & le dernier souhaitoit de me retenir avec lui au Village d'Issy près de Paris, où il avoit une belle maison & une bibliotheque remplie de quantité de manuscrits

Orientaux. Il travailloit à la traduction d'un Géographe Arabe appellé Abub Feda. Il crut que je pourois lui être utile pour cette traduction, tant pour la position des lieux, que pour la Langue Arabe; il m'en fit la proposition, & je lui promis que j'irois chez lui.

Dès le lendemain il m'envoya son carosse qui me mena à Issy, où je demeurai deux jours que j'employai à visiter sa bibliotheque, que je trouvai parfaitement bonne. C'étoit le commencement de la belle saison; le lieu me plaisoit : mes amis me disoient que si je quittois tout à fait la Cour, on m'oublieroit aisément, & que je perdrois ma fortune. Malgré cela je resolus de demeurer & d'accepter l'offre que M. Thevenot me fit de sa maison & de sa table. Il étoit riche; il n'étoit point marié; il étoit sçavant ; il aimoit ceux qui aimoient les belles Lettres ; il avoit grand nombre d'amis, & se faisoit honneur de son bien. Il me fit préparer un petit appartement fort propre, où je fis porter mes hardes, & où je me retirai avec un valet , dans le dessein d'employer à la traduction d'Abub Feda tout le tems que le Roi seroit à ses conquêtes.

Je demeurai donc à Iſſy avec M. Thevenot, depuis le commencement d'Avril juſqu'à la fin d'Octobre, ſans en ſortir que pour aller de tems en tems à ſaint Germain faire ma cour à M. le Dauphin & à Paris, pour cultiver mes amis. J'employois à la traduction d'Abub Feda tout le tems depuis quatre heures du matin juſqu'à l'heure du dîné, & je paſſois le reſte du jour en converſation, à recevoir des viſites, ou à la promenade.

Nous travaillions enſemble tous les jours, & nous nous y appliquâmes avec tant de ſoin, qu'en fort peu de tems nous mîmes cet ouvrage en état de paroître au jour.

Je m'accoûtumai ſi bien à ce genre de travail, que M. Thevenot n'eut pas de peine à m'engager à travailler ſur la Langue Turque. J'entrepris une Grammaire & un Dictionnaire Turc, & je m'y appliquai tellement qu'en quatre mois je vins à bout de cet ouvrage, & d'un petit Dictionnaire Perſan. Il eſt vrai qu'il m'arrivoit aſſez ſouvent d'être appliqué à mon travail depuis quatre heures du matin juſqu'à dix heures du ſoir, ſans qu'on pût m'en arracher que pour dîner. Mais M. Thevenot s'étant apperçû que ma ſanté diminuoit tous

les jours, & que ma voix s'étoit presqu'éteinte, m'obligea de prendre du relâche ; & pour cela il me menoit chez ses amis aux environs de Paris, & prioit les autres de venir passer quelques jours chez lui, afin que leur compagnie m'empêchât de travailler : je vins pourtant à bout de mon ouvrage.

Le sieur Vatier Medecin & Professeur du Roi en Langue Arabe, mourut dans sa Province, & sa charge se trouva vacante. On prétendoit qu'elle étoit à la nomination de M. le Cardinal Antoine Barberin grand Aumônier de France. M. Thevenot qui cherchoit quelque occasion de m'attacher à Paris par quelque emploi ; me pria de songer à cette place. J'en parlai à Madame de Venel qui pria Madame la Princesse de Conti d'en écrire au Cardinal Antoine qui étoit à Rome. Cette Eminence écrivit aussi-tôt à l'Evêque de Coutances, Trésorier de la Sainte Chapelle, de m'en expedier les provisions. Je les reçûs, mais quand je voulus prendre possession de cette charge, je trouvai une opposition de la part du nommé Dippi natif d'Alep en Syrie, qui en avoit été pourvû par M. Colbert, & qui étoit déja Interprete du Roi pour la Langue Arabe. Je

ne crûs pas me devoir broüiller avec ce Ministre pour une chose de si peu de consequence, qui d'ailleurs n'étoit nullement de mon goût; parce qu'il m'auroit fallu endosser une robbe de pedant avec un bonnet quarré, équipage qui ne quadroit point avec mon épée & ma Croix de Chevalier. Je fus d'ailleurs prié par M. Perrault Controlleur des Bâtimens du Roi d'abandonner cette affaire, en m'assûrant que cela feroit plaisir au Ministre. Je n'eus pas de peine à lui faire ce sacrifice, d'autant plus aisément que j'avois lieu d'esperer de l'engager par-là à faire quelque chose de meilleur pour moi.

Le Roi étant revenu au mois de Septembre, après avoir fait une Campagne des plus glorieuses, demeura à Paris jusqu'au premier jour de l'an 1668. qu'il s'en retourna à S. Germain.

Je continuai de faire ma cour à M. le Dauphin & à tous les Grands qui m'avoient si fort assûré de leur amitié & de leur protection. Mais j'eus le malheur de ne rien découvrir qui pût m'être avantageux; de sorte que je resolus d'aller chercher fortune ailleurs, & après avoir bien reflechi sur ce qui pouroit me convenir, je me fixai à passer en Angleterre. M. Justel approuva mon

dessein, & me donna des lettres de recommandation pour ses amis de Londres & d'Oxfort. J'arrêtai une place au carosse de Calais, & j'étois occupé à faire emballer mes hardes, lorsqu'un carosse de la Reine s'arrêta devant mon logis, & j'en vis descendre M. du Moulin qui venoit chez moi. J'allai au devant de lui, & nous remontâmes dans ma chambre. Il fut surpris de ma resolution, & me pria de differer mon voyage. Il m'apprit que M. de Boislogé Ecuyer de Madame la Maréchalle de la Motte venoit de mourir, & que M. le Dauphin lui lui avoit proposé de prendre en sa place ce Turc qui parloit tant de Langues, & que la Maréchalle y avoit consenti, si je voulois m'attacher à elle en qualité de son Ecuyer. Il me dit que ce poste me feroit connoître, & que cette Dame étant à portée de tous les emplois, je pourois attendre sans dépenser mon bien, & avec honneur, qu'il se presentât quelque chose qui fût à ma bienséance, & que je pourois compter que je l'obtiendrois aisément par le crédit de cette Dame.

Je n'avois jamais été aux gages de personne, j'aimois ma liberté, je n'étois point fait à ce manege, ainsi je priai M. du Moulin de remercier cette Dame

de sa bonne volonté. Il m'assûra que ma fortune étoit entre mes mains, & que je la laisserois échaper pour ne pas vouloir me faire un peu de violence; & il sçût si bien m'amener à son but, que je résolus d'essayer ce nouveau genre de vie, pourvû que la Dame voulût bien se contenter de ma bonne volonté, & me pardonner les fautes que je pourrois faire dans un metier pour lequel j'avois peu de penchant.

M. du Moulin rendit compte à Madame la Maréchalle de ce qui s'étoit passé entre nous. Elle lui dit que cela la confirmoit dans l'idée de droiture & de sincérité qu'elle s'étoit faite de moi, & le pria de m'amener chez elle, & que nous nous accommoderions bien ensemble.

M. du Moulin me rapporta ce que la Maréchalle lui avoit dit, & me conseilla d'y aller le lendemain matin. J'y allai, je me presentai à son lever; elle me regarda beaucoup pendant qu'on l'habilloit, & quand elle fut en état, elle monta chez la Reine sans me rien dire: j'en fus surpris; mais on m'apprit que tel étoit le caractere de cette Dame. J'entrai cependant dans cette nouvelle carriere,

que mes amis regardoient comme très-avantageuse pour ma fortune.

Le Roi l'ayant sçû, dit à la Maréchalle, qu'il étoit bien aise que je fusse auprès d'elle, parce qu'il m'y trouveroit quand il auroit besoin de mon service; & cela m'attira bien des complimens.

La Cour étant allée à Versailles après la naissance de M. le Duc d'Anjou second fils de France, les Princes demeurerent à Saint Germain, qui est dans un lieu élevé & en fort bon air, & je fus chargé d'aller tous les matins à Versailles porter au Roi des nouvelles de leur santé. On me faisoit entrer dès qu'il étoit éveillé; je lui rendois compte de leur état, & ensuite j'en allois rendre compte à la Reine dès que sa premiere femme de chambre avoit ouvert le rideau de son lit. Ce service me fit connoître au Roi, à la Reine, & à toute la Cour; & j'avois souvent l'honneur d'entretenir leurs Majestés assez long-tems. Le Roi s'informoit de mes voyages, & prenoit plaisir à m'en entendre parler, & me faisoit des questions qui marquoient sa grande pénétration & son application aux affaires; & quoique le mélange des Langues

Orientales eût beaucoup gâté la mienne, il excusoit avec bonté les fautes que je faisois en lui parlant, & me disoit quelquefois : N'oubliez pas vos Langues Orientales, car je pourrai vous employer pour mon service dans ces Païs-là. Cela me donnoit de grandes esperances, & mes amis m'en felicitoient comme si ma fortune avoit déja été faite. Mais avant de passer à d'autres choses, il est à propos de rapporter ici ce qui donna lieu au voyage que je fis à Constantinople par ordre du Roi.

Relation des affaires de Constantinople, depuis le retour en France de M. de la Haye Ventelay, jusqu'à ce que M. le Marquis de Nointel y fût envoyé en qualité d'Ambassadeur.

MOnsieur de la Haye Ventelay Maître des Requêtes avoit demeuré environ dix-sept ans à la Porte, en qualité d'Ambassadeur de France, lorsqu'il fut renvoyé en France par le Grand Visir, avec M. de Ventelay son fils, par la trahison d'un François, qui étant allé à Constantinople dans le des-

pecté à la Porte du Grand Seigneur ; comme il l'étoit dans tous les autres Etats du monde. Il fut donc nommé à cette Ambassade, Une grosse Escadre l'y conduisit. Il fut reçû du Grand Seigneur & de son Ministre assez froidement, mais avec tous les honneurs que l'on a coûtume de rendre aux Ambassadeurs de France.

On pouvoit croire que les affaires qu'il devoit traiter à la Porte n'iroient pas fort vîte, ni d'une maniere satisfaisante. La chose arriva comme on l'avoit prévû. Le commerce se ressentoit infiniment de la mauvaise situation où l'Ambassadeur étoit au Divan. Les Officiers du Grand Seigneur ne gardoient aucune mesure dans les Echelles ; c'étoient tous les jours de nouvelles avanies. L'Ambassadeur n'étoit pas en état d'y remedier, tout ce qu'il entreprenoit ne réüssissoit point : il sembloit qu'on eût résolu de le pousser à bout, & de l'obliger de se retirer de lui-même. Il avoit parlé plusieurs fois du renouvellement des Capitulations, on ne l'avoit pas écouté.

Ces mauvaises manieres obligerent à la fin le Roi de le rappeller, & il fut presque résolu dans le Conseil, de

n'avoir plus d'Ambaſſadeur à Conſtantinople, mais d'y tenir ſeulement un Conſul pour les Marchands.

Arrivée d'une Eſcadre Françoiſe à la Porte.

M. Dalmeras fut envoyé avec trois Vaiſſeaux de guerre & un Brûlot, pour ramener M. de la Haye. Cette Eſcadre arriva à Conſtantinople le ſecond Janvier 1669.

M. de la Haye ayant reçû l'ordre de ſon rappel, envoya d'abord le nommé la Fontaine un de ſes Drogmans en poſte à Lariſſa, où étoit alors le Grand Seigneur, pour lui donner avis de ſon rappel, & lui demander ſon congé. Soit que le Grand Seigneur ne voulût pas effectivement le lui accorder, ſoit que la Fontaine eût ordre de commencer une autre negociation, la réponſe que le Kaïmacan fit, fut que le Grand Seigneur l'avoit refuſé, & que l'Ambaſſadeur devoit venir lui expoſer ſes raiſons. Il ſe prépara auſſi-tôt à ce voyage.

Il s'embarqua au commencement du mois de Mars ſur la Polacre du Capitaine Pierre Bernard de la Cioutat, qui le porta en quatre heures à Selivrée où il joignit ſon train, d'où il continua ſa route vers Lariſſa accompagné du Chevalier de Beaujeu Major des Vaiſſeaux du Roi, d'un Aga du

Kaïmacan de Constantinople, & d'un Chaoux, qui étoient commis à la garde de sa personne.

Le 2. Avril le Drogman la Fontaine qui avoit laissé M. l'Ambassadeur à Baba Village à quatre lieuës de Selivrée y arriva sur les cinq heures du soir, afin de donner avis de l'arrivée de Son Excellence, &, voir si on avoit eu soin de préparer son logement.

Le 3. la Fontaine fut chez le Kaïmacan, pour le prier au nom de l'Ambassadeur d'envoyer au devant de lui le Chaoux Bachy avec sa compagnie selon la coûtume; mais il ne put avoir audience de ce Ministre, & fut obligé de dire le sujet de son voyage au *Capihilac Hiahiassi*, qui est comme l'Introducteur des Ambassadeurs. Cet Officier ayant été prendre l'ordre du Kaïmacan, lui vint dire que le Chaoux Bachy ne pouvoit pas y aller, mais qu'on envoyeroit l'Ecrivain des Chaoux avec une vingtaine de ses camarades. Cela mit le Drogman fort en colere, & il s'en retourna sans faire d'autres efforts pour voir le Kaïmacan.

Entrée de l'Ambassadeur à Selivrée.

Le 4. cet Ecrivain appellé Mehmed Effendi vint rencontrer M. l'Ambassadeur à deux lieuës de la Ville, & lui presenta de la patt de son Maître un

Cheval bay brun pour faire son entrée. Il la fit sur les dix heures du matin, précedé de vingt Chaoux. Il étoit accompagné du Major des Vaisseaux, de deux Marchands François, de ses Secretaires, & de dix-huit ou vingt autres personnes de sa maison. On lui fit traverser une partie de la Ville avant d'arriver au logement qui lui étoit préparé.

Le Kaïmacan l'envoya complimenter, & l'avertir que le lendemain il lui donneroit audience entre huit & neuf heures du matin. Le compliment fut suivi d'un present de douze corbeilles de fruits, & d'une de fleurs, avec quatre Moutons.

Audience de l'Ambassadeur à Selivrée.

Le 5. sur les neuf heures du matin le Kaïmacan envoya Mehmed Effendi à Son Excellence avec dix Chaoux & autant de chevaux de main, avec un autre bay clair très-richement harnaché, couvert d'une housse en broderie d'or pour aller à l'Audience. On présenta le caffé aux gens du Kaïmacan, & puis on se mit en marche. M. l'Ambassadeur étoit entre Mehmed Effendi & Ali Chaoux, qui l'avoit conduit de Constantinople. Le premier étoit à la gauche, qui est la place d'honneur chez les Turcs.

Les dix Chaoux étoient à la tête ; M. de la Haye les suivoit, & étoit suivi de ses gens.

On traversa une bonne partie de la Ville en cet ordre, & on se rendit chez le Pacha Kaïmacan, où les Capigis rangés en haye attendoient Son Excellence. On traversa la premiere cour, & on mit pied à terre, & on passa par le grand appartement où l'on tient ordinairement le Divan. On traversa encore une autre cour, & on trouva l'appartement du Kaïmacan.

M. de la Haye s'étant rendu dans cet appartement, on le conduisit dans la chambre du Kaïmacan, qui étoit toute tapissée de brocard d'or. Le Majordome y étoit avec tous les Officiers du Pacha debout des deux côtés de la chambre. Son Excellence s'assit sur un tabouret couvert de drap rouge, qu'on lui presenta au bas de l'estrade sur laquelle étoit celui du Kaïmacan placé au milieu, ce qui étoit contre l'usage ; car ils doivent être placés tous deux sur l'estrade, & sur une même ligne.

On s'étonna que M. de la Haye oubliât en cette occasion la fierté qui lui étoit si naturelle. Il ne devoit pas assûrément souffrir que le Pacha fût placé

ır l'eſtrade pendant qu'il en étoit
ehors. D'aûtres Ambaſſadeurs de
rance ont mieux ſoûtenu leur carac-
re, & ont mieux aimé ſe paſſer d'a-
oir audience, que d'être dans une
ace qui faiſoit injure à leur caractere.
Quoiqu'il en ſoit, le Kaïmacan qui
iſoit alors les fonctions de Grand
iſir en l'abſence de ce premier Mi-
ſtre, ſortit d'une chambre voiſine
ivi du Rais-Kitab. Son Excellence
leva, alla trois ou quatre pas au-de-
ınt de lui, & s'étant ſalués récipro-
ıement, ils allerent ſe placer ſur
ırs tabourets, qui demeurerent
acés comme je viens de le dire.
Le Rais-Kitab demeura debout à
gauche, & les Chaoux crierent
leur coûtume, les ſouhaits d'une
ıgue vie à ce Miniſtre.
Le Kaïmacan fit dire à Son Excel-
ıce, qu'il ſe réjoüiſſoit de le voir
bonne ſanté. Il répondit à ces com-
mens, & lui expliqua le ſujet de ſa
nuë en ces termes:
L'Empereur de France mon Maître,
ant jugé à propos de me rappeller,
envoyé à cet effet quatre de ſes
iſſeaux de guerre pour me repaſſer
France; je vous en donnai avis
ſi-tôt, & vous priai d'obtenir

mon congé du Grand Seigneur : Vo
m'avez écrit que vous le feri
sçavoir au Grand Visir, & vous m
vez témoigné par vos lettres, q
vous desiriez parler à moi-même,
m'entretenir de la part du Grand S
gneur : Me moici venu pour recev
ses commandemens, étant ravi d
voir cette occasion de prendre con
de vous, de vous offrir mes servic
en France. Je vous prie aussi de r
continuer votre affection.

Après ce compliment, le Kaïmac
fit signe qu'on fît retirer tout le mo
de, parce que les affaires dont ils c
voient traiter ne devoient pas ê
sçûës de tout le monde.

Tout le monde sortit. Le K
macan demeura seul avec le Ra
Kitab, c'est-à-dire, premier Sec
taire, & M. l'Ambassadeur & ses de
Truchemans. La conference dura u
heure; quand elle fut finie on fit r
trer tous ceux qui étoient sortis;
servit le caffé, le sorbet, & le p
fum à l'ordinaire. On présenta
Caftan à M. l'Ambassadeur, un à c
cun de ses Interpretes, & un à
le Major des Vaisseaux : après q
Son Excellence prit congé du Kaï
can, & s'en retourna à son logis d

le même ordre qu'il en étoit venu.

Le Kaïmacan s'en alla ensuite trouver le Grand Seigneur qui étoit à Baba, pour lui rendre compte de ce qui s'étoit passé en cette audieuce, & sur le soir il envoya un de ses Agas en poste en Candie, avec un courier pour en donner avis au Grand Visir.

Le 12. le Kaïmacan étant revenu à Selivrée avec le Grand Seigneur, donna une seconde audience à M. de la Haye, & lui témoigna que son Maître vouloit écrire au Roi, & lui envoyer une personne de considération pour lui présenter ses lettres. Ils convinrent de faire passer cet Envoyé sur les Vaisseaux du Roi qui étoient à Constantinople, & de faire partir le Major des Vaisseaux pour les faire venir au *Valo* où l'Envoyé iroit s'embarquer M. l'Ambassadeur fit present an Kaïmacan d'une horloge dont la boîte étoit d'or enrichie de pierreries d'un prix considerable, & de quelques autres bijoux. L'on remit generalement toutes les autres affaires au retour du courier que l'on avoit envoyé au Grand Visir qui étoit occupé au siege de Candie.

On demeura d'accord que le Sieur la Fontaine Drogman de M. l'Ambassadeur, accompagneroit celui qui se-

roit le porteur de la lettre du Grand Seigneur au Roi, qui donneroit avis à Sa Majesté que le Grand Seigneur avoit retenu M. l'Ambassadeur auprès de lui pour renouveller les Capitulations ausquelles on ajoûteroit les articles suivans.

Articles qu'on doit ajoûter aux Capitulations en les renouvellant.

I. Que les François ne payeront que trois pour cent de doüanne, comme les autres Nations.

II. Qu'ils ne payeront plus la Mezetterie, qui est un droit de tant par balle, & d'un & demi pour cent sur les marchandises de prix qu'on vend ou qu'on achete à Constantinople.

III. Que les Matelots qui auront fait le cours, & se trouveroient sur les Vaisseaux Marchands, ne pourront être recherchés ni directement ni indirectement.

IV. Que les Vaisseaux François ne seront point obligés d'aller en Candie, ni employés aux autres services du Grand Seigneur contre la volonté de leurs Capitaines; & que s'ils y vont volontairement, ils ne seront point tenus de payer les pertes qui pourroient leur être survenuës par la rencontre des Corsaires ou autrement.

V.

V. Que tous les Etrangers qui n'auront point de représentant à la Porte, & qui voudront trafiquer dans les Etats du Grand Seigneur, seront obligés d'y venir avec la Banniere de France.

VI. Que toutes les exemptions & privileges qui se trouveront par les capitulations avoir été accordées aux autres Nations, seront aussi accordées aux François.

VII. Que s'il plaît à Sa Majesté Très-Chrétienne de demander quelque chose à la Porte qui ne préjudicie point au Grand Seigneur ; elle lui sera promptement accordée, & ensuite inserée dans les nouvelles capitulations.

VIII. Enfin que tous les commandemens que nos Ambassadeurs obtiendront seront ponctuellement executés.

Le 17. Avril le Major des Vaisseaux reçût de Son Excellence les ordres necessaires pour faire venir les Vaisseaux du Roi au Vafo, & pour revenir en poste lui en donner avis.

Le 21. le Caimacan donna à dîner au Mufti, à Vanni Effendi, Prédicateur du Grand Seigneur, & au Hechim Bachi ou premier Medecin,

dans une Maison de plaisance qui est à une demie lieuë de la Ville à côté du fleuve. Après le repas il leur proposa un nommé Fraik-Beigsalakhar, ou grand Levier du Grand Seigneur, ou Ali Aga Capigi Bachi, pour aller en Ambassade en France. L'affaire fut trouvée de si grande consequence, qu'on résolut de la remettre au retour du courier qu'on avoit dépêché au Grand Visir.

Le 25. le Major s'étant rendu à Constantinople, les Vaisseaux du Roi en partirent le 27. & arriverent au Valo le second jour de Mai. Le troisiéme Mai le Major se rendit auprès de Son Excellence, qui fut surprise de la diligence qu'il avoit faite, mais qui ne pouvoit rien faire, parce qu'on attendoit le retour du courier.

Le 5. le Caïmacan qui avoit été à la chasse avec le Grand Seigneur étant revenu donna audience à M. l'Ambassadeur sur les neuf heures du matin. Il lui dit qu'il attendoit la réponse du Grand Visir dans huit ou dix jours au plus tard, & qu'aussi-tôt il lui donneroit une réponse décisive sur toutes les affaires.

Le 10. M. Dalmeras qui étoit au Valo depuis huit jours, voyant que

les affaires tiroient en longueur, mit à la voile & s'en alla à Milo, où il avoit quelque chose à faire.

Le 12. les Drogmans de M. l'Ambassadeur allerent dire au Caïmacan l'impatience où étoit M. Dalmeras de s'en retourner en France. Il leur répondit qu'il en avoit autant que lui de recevoir des nouvelles du Grand Visir, qu'il en attendoit de jour en jour, & que si M. Dalmeras étoit si pressé, il pouvoit partir & laisser seulement un de ses Vaisseaux, pour porter en France celui que le Grand Seigneur y voudroit envoyer.

Cette réponse prononcée assez brusquement, fit connoître à M. de la Haye que les affaires avoient changées de face, & qu'il falloit agir avec plus de moderation, & donner au Ministre du Grand Seigneur le tems de recevoir les ordres du Grand Visir.

Le 22. l'Aga que le Caïmacan avoit dépêché en Candie, en revint avec la réponse du Grand Visir. Les Grands de l'Empire furent assemblés. On lût la réponse du premier Ministre. Il marquoit qu'il y avoit peu de fonds à faire sur la négociation d'un Ambassadeur qui n'étoit pas agréable à son propre Souverain, & qu'il ne falloit

pas ſonger à renouveller les Capitulations, & y ajoûter d'autres articles, avant d'être bien informé ſi ſon Maître les agréeroit, & s'il n'avoit pas quelque nouvelle demande à faire; & qu'avant toutes choſes, il étoit à propos d'envoyer une perſonne au Roi pour l'informer des ſentimens du Grand Seigneur, & lui faire connoître les raiſons qui avoient obligé les Miniſtres à differer de lui donner les ſatiſfactions qu'il deſiroit.

Ces avis furent approuvés de tout le Divan; & il fut réſolu, qu'au lieu du Capigi Bachi qu'on avoit réſolu d'envoyer avec le caractere d'Ambaſſadeur, on envoyeroit une perſonne en France en qualité de ſimple Envoyé, qui préſenteroit au Roi les Lettres du Grand Seigneur, & ſuivroit les inſtructions qui lui ſeroient données, & que ſelon les bonnes ou mauvaiſes nouvelles qu'il apporteroit, on prendroit les meſures neceſſaires, ou pour y envoyer une perſonne de la premiere qualité, avec des preſens conſiderables, ou pour laiſſer les affaires dans l'état où elles ſe trouvoient, en attendant une autre conjoncture.

Cet avis unanime ayant été rap-

porté au Grand Seigneur par le Caïmacan, Sa Hautesse nomma aussi-tôt Soliman Aga pour remplir cette commission.

Soliman Aga avoit été Bostangi; c'est-à-dire, Jardinier du Serrail. Il étoit passé à l'emploi de Mutefaraca. On ne peut gueres mieux comparer cet emploi qu'à celui des Gentilshommes ordinaires de la Maison du Roi.

Les Mutefaracas marchent dans les ceremonies à côté des Chaoux. Ils ont vingt-cinq aspres, qui font quinze sols par jour de notre monnoye. Le mot Mutefaraca signifie un homme distingué.

Il étoit né dans la Bossine, & selon les apparences enfant de tribut. Il étoit âgé de 57. à 58. ans, d'une taille haute & bien fournie. Il avoit l'air grand, l'humeur sombre, la phisionomie peu agréable, parce qu'il paroissoit trop melancolique. Il avoit le visage long, basanné, & marqué de petite verole, les yeux petits & peu arrêtés, le poil grison, la barbe longue & bien fournie., le corps robuste & vigoureux. C'étoit un homme de bon sens, & d'un raisonnement solide, plein d'esprit, s'énonçant bien en peu de paroles.

Le 27. Mai les Drogmans étant allés à Dogangi pour sçavoir s'il y avoit quelque chose de nouveau, rapporterent à M. l'Ambassadeur, que celui qui devoit aller en France étoit nommé, & que le lendemain le Caïmacan lui donneroit audience.

Le 29. ce Ministre dit à M. l'Ambassadeur, qu'il n'étoit pas possible de finir l'affaire des Capitulations & des autres choses qui étoient à regler avant de sçavoir les dispositions où seroit le Roi de les agréer, & qu'il avoit les ordres du Grand Seigneur pour envoyer en France celui qu'il avoit choisi pour porter ses Lettres.

Le 30. le Rais Kitabou premier Secretaire qui avoit eu ordre de dresser les Lettres pour le Roi, voulant être instruit du contenu de celles que M. l'Ambassadeur avoit apportées au Grand Seigneur de sa part, & des qualités qu'on avoit coûtume de lui donner, envoya chercher M. Fornetti premier Drogman, qui l'ayant instruit pendant la nuit, le laissa le matin appliqué à les dresser, avec promesse qu'il ne les quitteroit point qu'il ne les eût achevées.

Le même jour Son Excellence reçût des Lettres de M. Dalmeras, qui lui

apprenoit son arrivée à Milo, & qu'il demeureroit bord fur bord entre cette Isle & celle de Cerigo en attendant de ses nouvelles. Il envoya ses Drogmans en donner avis au Caïmacan, & le prier de souffrir qu'il s'abouchât en sa présence avec celui qui étoit destiné pour aller en France.

Le Caïmacan répondit qu'il ne paroissoit pas que cette entrevûë fût necessaire, & qu'incessamment Soliman Aga se rendroit au lieu où il devoit s'embarquer. On le revêtit le lendemain du Caftan de ceremonie, & tous ses amis vinrent le congratuler, & dès le soir même on lui remit ses ordres.

Le 9. Juin M. l'Ambassadeur alla prendre congé du Caïmacan à Dogangi. Il fut reçû sous les tentes: toute l'audience se passa en complimens, & en témoignages reciproques d'une parfaite amitié; après quoi il alla voir secretement Soliman Aga, & confera avec lui sur le sujet de son voyage.

Le 11. Soliman Aga accompagné seulement de quatre domestiques vint lui rendre visite. Ils s'entretinrent pendant une heure, & se separerent avec de grands témoignages d'amitié

& d'estime. Son Excellence lui fit present d'une montre d'or.

Soliman Aga reçût le 12. un ordre précis du Caïmacan, de partir & de s'aller embarquer à Napoli de Romanie. Il partit aussi-tôt, & fut accompagné de tous ses amis jusqu'à deux lieuës de la Ville.

Il arriva le 20. à Napoli, & s'embarqua le lendemain au bruit de toute l'artillerie de la Place sur une Patache, que M. Dalmeras lui avoit envoyée. Le Major des Vaisseaux lui fit excuse, de ce que les gros Vaisseaux n'avoient pû s'approcher plus près pour le recevoir. Il lui répondit, que ceux qui ne cherchent que la gloire & la satisfaction de leurs Maîtres, prennent peu garde à la leur particuliere, qu'il ne lui importoit que d'aller en France éxecuter les ordres du Grand Seigneur.

Il fut reçû avec honneur dans le Vaisseau du Roi. On le salua de toute l'artillerie des quatre Vaisseaux. M. Dalmeras lui donna sa chambre, & le traita avec toute la distinction & l'honneur imaginable.

Le 4. Août 1669. les quatre Vaisseaux du Roi entrerent dans le Port de Toulon, & y débarquerent Soliman Aga.

Sa Majesté en ayant reçû avis choisit le Sieur de la Gibertie, Gentilhomme ordinaire de sa Maison, pour l'aller recevoir de sa part; le faire loger, le défrayer sur sa route, & lui faire rendre tous les honneurs dûs à son caractere.

Soliman fut reçû à Toulon avec les honneurs accoûtumés. Il fut logé à l'Hôtel de Ville, complimenté & traité magnifiquement. Il visita le Port & les Vaisseaux du Roi, & admira leur beauté & leur grand nombre.

On lui fit voir le Parc & l'Arsenal. Il fut surpris de la prodigieuse quantité de bois de construction qu'il y vit, & de la multitude des Ouvriers qui travailloient.

Il partit de Toulon le 21. pour se rendre à Marseille. Les Echevins le reçûrent, le complimenterent, lui firent les présens ordinaires, & le traiterent pendant deux jours en public avec une magnificence extraordinaire.

Il partit de Marseille le 24. coucha à Aix, & continua sa route jusqu'à Lyon, où il arriva le 1. Octobre, & y demeura trois jours, pendant lesquels on lui fit voir tout ce qu'il y a de considerable dans cette grande Ville.

Il arriva le 16. Octobre à Orleans, & le 20. à Fontainebleau. Il visita avec admiration les bâtimens & les jardins de cette Maison Royale.

Il en partit le 31. & arriva le 1. Novembre au Village d'Issy près de Paris. Il fut logé dans la maison de M. de la Basiniere, en attendant sa premiere audience du Ministre qui a le département des affaires Etrangeres.

Dès que M. de Lionne sçût qu'il étoit arrivé à Issy, il m'envoya chercher, afin de s'informer de la maniere dont les Grands Visirs donnent audience aux Ministres Etrangers; & comme il vouloit les imiter, il me chargea de faire tout préparer dans ses offices, & d'instruire ses Officiers & ses domestiques de tout ce qu'ils devoient faire dans cette ceremonie, où il devoit representer le Grand Visir. Je fis tout de mon mieux, & plus même qu'il ne me demandoit. Heureux s'il avoit bien voulu suivre les avis que je lui avois donné. La suite le fera voir.

M. de Lionne se rendit à Surêne, où il devoit donner la premiere audience à Soliman Aga, & me marqua de m'y rendre par ce Billet.

A Surêne le 3. Novembre 1663.

Monsieur, je vous écris ce Billet, pour vous dire que le Roi veut que vous soyez présent à l'audience que je dois donner à l'Envoyé du Grand Seigneur, afin que vous observiez si les Interpretes rapportent fidelement tout ce qu'on dira de part & d'autre: ce sera à huit heures du matin; je vous y attends, pour vous assûrer que je suis votre affectionné serviteur. *Signé*, DE LIONNE.

Ceux qui se plaignoient de M. de la Haye n'avoient pas plus d'indulgence pour le Sieur de la Fontaine, qui accompagnoit Soliman pour lui servir d'Interprete, parce qu'ils prétendoient qu'il étoit l'instrument ou l'auteur de tous leurs déplaisirs. Cela avoit fait du bruit à la Cour, parce qu'on prétendoit qu'il n'étoit venu avec cet Envoyé que pour le faire parler en faveur de M. de la Haye, dont il soûtenoit les droits & les intérêts. Ce qui augmentoit leurs défiances, c'est qu'on étoit persuadé que c'étoit M. de la Haye qui avoit menagé cette Commission, & qui payoit son voyage, afin de faire

connoître les avantages qu'il procuroit au Roi par cette Ambassade, & le faire demeurer plus long-tems dans son emploi. Voilà ce qu'on en pensoit ; & c'est ce qui me procuroit dans cette occasion les marques de la confiance que le Roi me donnoit d'une extrême fidelité.

Je me rendis de grand matin à Surêne le 4. Novembre. M. de Lionne me conduisit par tout, pour voir si toutes choses étoient en bon ordre; & je les trouvai fort bien; je reçûs ensuite ses ordres sur ce que j'avois à faire. Le Sieur de la Croix & le Sieur Dippy Interpretes du Roi ; le premier pour la Langue Turque, & l'autre pour l'Arabe, s'y trouverent pour faire leurs fonctions ; mais ils se trouverent bien embarrassés. Je me tins avec M. de Rives oncle de M. de Lionne, qui représentoit le Grand Visir.

M. de Lionne étoit habillé d'une longue robbe de satin noir avec la Croix du S. Esprit en broderie d'argent, & avec une Croix d'or du même Ordre couverte de pierreries, attachée à un cordon bleu qui lui pendoit sur la poitrine. Voici de quelle maniere se passa cette ceremonie.

Relation de l'Audience donnée par M. de Lionne Secretaire d'Etat à Soliman Aga.

MOnsieur de Lionne qui avoit le département des affaires Etrangeres, ayant fait avertir Soliman Aga par M. de la Gibertie, qu'il lui donneroit sa premiere audience le 4. Novembre en sa maison de Surêne à neuf heures du matin, l'Envoyé s'y rendit à l'heure marquée, avec tout son train dans plusieurs carosses à six chevaux.

Les carosses étant entrés dans la cour, & l'Envoyé ayant mis pied à terre, monta l'escalier sans être reçû de personne de la part de M. de Lionne.

Il entra dans la premiere salle, où étoit M. de Rives avec une partie des Officiers & des domestiques de M. de Lionne. Le Kiahia alla trois ou quatre pas au-devant de l'Envoyé, & & le fit asseoir, & s'assit aussi sur deux sieges égaux. Après quelques complimens il lui fit apporter du caffé.

Soliman Aga ayant envoyé le Sieur

de la Fontaine ſon Drogman à M. de Lionne, pour ſçavoir quand il pourroit avoir audience, M. de Lionne le reçût aſſis & ſans ſe découvrir, & lui dit: Qu'étant alors occupé à quelques affaires importantes, il le feroit avertir dès qu'elles ſeroient achevées, ce qui ne tarderoit pas.

A quelque tems de-là on vint avertir l'Envoyé qu'il pouvoit venir. Je m'étois entretenu avec lui en préſence de M. de Rives. Il fut étonné de trouver un homme qui parloit ſi bien ſa Langue, & prit autant de plaiſir dans cet entretien, qu'il eut de chagrin de ne me point voir pendant l'audience.

Il paſſa de la ſalle dans une longue galerie fort parée, preſque remplie de monde, accompagné de tous ſes gens; & il entra dans un ſalon richement paré, au bout duquel il y avoit un lit de repos, couvert de drap d'or, avec des carreaux de brocard d'or, ſur une eſtrade couverte d'un tapis de Perſe or & ſoye, ſur lequel M. de Lionne étoit debout. L'Envoyé entra gravement, & faiſant pluſieurs inclinations aſſez profondes à la maniere de ſon Païs. M. de Lionne le ſalua en ôtant ſon chapeau, qu'il remit auſſi-

tôt, & s'assit sur ce lit, le dos appuyé sur les carreaux. Il fit présenter à l'Envoyé un tabouret de damas garni de franges d'or, que l'on mit au bas de l'estrade hors du tapis. L'Envoyé s'y assit, & tous les Officiers de l'un & de l'autre se placerent des deux côtés; les François à la droite, & les Turcs à la gauche, & tous demeurerent debout. La galerie fut bien-tôt remplie de quantité de gens de distinction, que la curiosité avoit attirés à cette ceremonie, qui voyoient ce qui se passoit dans le salon par les portes qui étoient garnies de glaces de Venise.

Soliman Aga étant demeuré assis un moment, se leva, tira de son sein une Lettre du Caïmacan, la baisa, la porta sur sa tête, & la présenta à M. de Lionne, qui la reçut avec civilité; & s'étant remis sur son siege, il dit quelques mots en Turc, & fit continuer le reste de son discours par le Sieur de la Fontaine qui étoit son Interprete, qui dit: Que le Grand Seigneur desirant d'entretenir la bonne correspondance qu'il avoit depuis long-tems avec l'Empereur de France, l'avoit envoyé avec une Lettre en signe d'une amitié parfaite, pour

s'éclaircir des raisons que Sa Majesté avoit de rappeller son Ambassadeur sans en envoyer un autre en même-tems à sa place, selon la coûtume ordinaire. C'est le précis du discours que la Fontaine prononça.

M. de Lionne lui répondit que l'Empereur son Maître seroit bien aise d'entretenir cette amitié, qu'il ne s'en éloigneroit jamais; mais qu'il y avoit bien des choses à regler à cause des injustices qu'on faisoit aux François qui trafiquoient dans l'Empire du Grand Seigneur, & qu'il falloit chercher des remedes convenables pour donner une satisfaction réciproque aux deux Empereurs.

M. de Lionne qui se défioit de la Fontaine ne voulut pas qu'il lui servît d'Interprete. Le Sieur Dippy Interprete pour la Langue Arabe étoit présent, & ne sçavoit pas la Langue Turque. Je n'avois pas ordre de faire la fonction de M. de la Croix : il fallut donc qu'il fît sa charge; mais comme il n'avoit appris la Langue Turque qu'en France, à force de lire & d'étudier, il étoit devenu habile pour faire une traduction, mais il n'avoit pas l'usage de s'expliquer ; de sorte qu'il ne fit que bredoüiller de

orte, que l'Envoyé ne put rien
rendre dans ce qu'il lui dit; ce
t cause que l'audience finit bien
t qu'elle n'auroit dû faire.
de Lionne fit demander à l'En-
la Lettre que le Grand Seigneur
oit au Roi. Il répondit qu'il avoit
de ne la donner qu'au Roi en
propre, & que sa tête en ré-
oit. M. de Lionne fit de nouvel-
stances pour l'y obliger, tout fut
e; il ne voulut jamais la lâcher.
ondit aux plaintes que M. de
e faisoit des injustices que l'on
t aux François en Turquie, qu'il
à propos de lui en donner un
oire, & qu'à son retour on pou-
tre assûré qu'ils seroient châtiés,
cela n'arriveroit plus.
fut M. de la Fontaine qui fut
de suppléer pour M. de la
, parce que M. de Lionne &
oyé s'apperçûrent aisément par
estions & les réponses qu'ils se
ent réciproquement, que l'In-
ete François n'entendoit pas
oyé, & qu'il ne lui rapportoit
s paroles du Ministre.
servit le caffé, & ensuite le sor-
la maniere des Turcs, & toute
pagnie en fut regalée. Le par-

sum suivit, & fit la fin de l'Audience, après laquelle l'Envoyé descendit dans le jardin, & choisit dans les allées un lieu propre pour faire la Priere de midi avec ses gens, pendant que les François se promenoient dans le parterre.

Le sieur de la Fontaine eut ordre de Soliman Aga de dire à M. de Lionne que l'Envoyé n'avoit pas entendu un mot de ce qu'il lui avoit fait dire par son Interprete, c'est-à-dire, par M. de la Croix, & qu'il seroit inutile de lui donner d'autre audience s'il n'avoit pas un meilleur Trucheman; qu'il s'étoit attendu que celui qui l'avoit entretenu avec son Kiahia auroit été employé à cette fonction, puisqu'il entendoit & parloit fort bien sa Langue.

M. de Lionne lui dit qu'il y mettroit ordre, & s'étant informé de M. de Rives qui étoit celui qui avoit parlé à l'Envoyé, & sçû que c'étoit moi, il m'envoya chercher au jardin où j'étois encore.

Cependant la Fontaine qui avoit été porter la réponse de M. de Lionne à Soliman, ayant rencontré M. de la Croix, il lui dit d'un ton aigre, qu'il s'étonnoit qu'il se mêlât d'un métier qu'il n'entendoit pas; que la Negocia-

tion iroit tout de travers, parce qu'il ne ſçavoit pas expliquer à l'un les intentions de l'autre, & qu'ayant fait un ſi long ſéjour en Turquie, il avoit fait bien peu de progrès dans la Langue Turque. M. de la Croix lui dit qu'il n'avoit jamais été en Turquie, & qu'apparemment il le prenoit pour le Chevalier d'Arvieux. Il en convint, & quelques gens qui étoient preſens me l'ayant amené dans une allée où je me promenois, il me dit que croyant parler à moi il avoit fait des reproches un peu fortes à M. de la Croix ſur ce qui s'étoit paſſé à l'Audience, & qu'il m'en faiſoit excuſe. Nous allions avoir une converſation ſur ce ſujet, lorſqu'on me vint dire que M. de Lionne me demandoit. Je le trouvai dans le ſalon avec M. de Rives & pluſieurs autres perſonnes, en preſence deſquelles il me dit les plaintes de Soliman contre les Interpretes du Roi, ajoûtant que le Roi ne ſe ſerviroit plus que de moi ſeul, & que ſes Interpretes ne ſe trouveroient plus aux Audiences, & qu'il en parleroit le lendemain à Sa Majeſté. Je le priai de n'en rien faire, parce que ces Interpretes avoient financé pour leurs Charges, & qu'ils ſeroient ruinés s'ils venoient à les perdre.

Il me repliqua que leurs fonctions dépendoient de lui, & qu'il falloit que le Roi fût servi; que Sa Majesté pouvoit avoir cent Interpretes, & se servir de qui bon lui semble, & en qui il pût se confier. Je vous ordonne de sa part d'aller à Issy, vous verrez l'Envoyé Turc, & vous tâcherez de découvrir ce qu'il pense, & vous m'en donnerez avis.

M. de la Croix, en qualité d'Interprete du Roi, reçût la lettre du Caïmacan des mains de M. de Lionne avec ordre de la traduire, & de la lui rapporter dès le lendemain. Il s'en retourna à Paris consulter ses Dictionnaires sur les mots les plus difficiles.

M. de Lionne voulut aussi que j'en fisse une traduction pour la montrer au Roi, après qu'il auroit donné son approbation à celle qui lui paroîtroit la meilleure.

'RADUCTION

LA LETTRE DU CAIMACAN
: Constantinople à M. de Lionne Secretaire d'Etat.

premier Ministre de l'Empereur de rance, qui est le modele des Prin-ɛs Chrétiens & le protecteur des rands, M. de Lionne son cher Con-illler & notre bon ami, que Dieu eüille inspirer & diriger en bien.

Près vous avoir présenté nos Sa-
L luts, & les souhaits d'une affec-
ferme, & de la constance qui doit
inseparable de l'amitié par laquel-
ous vous déclarons avec sincerité
le Pompeux, Magnifique & Puis-
Empereur mon Maître, soutien
ıonde, Roi des Rois victorieux,
ıt anciennement fait alliance avec
pereur de France & contracté ami-
vec lui par la paix; elle a été aug-
tée de jour en jour jusqu'à present;
s Marchands comme les autres Su-
qui vont par terre & par mer tra-
:r dans les Etats du Grand Sei-
ır, ayant eu le plaisir de trouver
rofit dans leur commerce, n'y ont

rendois compte chaque jour à M. de Lionne ; & comme ce Ministre étoit naturellement porté à faire du bien, il m'introduisoit chez le Roi à l'entrée du Conseil, & me faisoit dire au Roi même, en présence des Ministres qui composoient le Conseil, ce que j'avois appris, observé ou penetré, après quoi je recevois les ordres du Roi même, & je m'en retournois à Issy ; de sorte que j'étois continuellement sur la route de saint Germain à Issy.

Soliman Aga demeura toûjours à Issy depuis sa premiere Audience jusqu'au 19. Novembre 1669. qu'il en eut une seconde. Il étoit défrayé selon les ordres du Roi, qui avoit mis de ses Officiers auprès de lui, pour le traiter magnifiquement. La seule dépense de bouche montoit à 200. livres par jour, sans compter les autres dépenses.

Il recevoit les visites de quantité de gens des deux sexes, que la curiosité y attiroit de Paris & des environs. On le suivoit à la promenade, on le voyoit manger, prier Dieu ; & il faut avoüer que les Parisiens ont tort de se plaindre quand on les appelle Badauts ; car en verité je n'ai jamais tant vû d'actes de Badauderie que je leur en voyois faire.

faire. La table de l'Envoyé étoit servie très - délicatement & très - abondamment; mais il avoit son Cuisinier Turc qui lui accommodoit toûjours quelques plats à sa mode, & il étoit rare qu'il touchât à ceux que les Cuisiniers François avoient assaisonnés, parce qu'il craignoit qu'il n'y eût du lard.

La foule des curieux devint à la fin si grande, qu'on fut obligé de mettre des Suisses pour empêcher le désordre.

Le 18. Novembre M. de Lionne m'envoya chercher pour me dire que le Roi vouloit se servir de moi à l'exclusion de tout autre, tant à l'Audience, que dans toutes les autres choses qu'il y auroit à négocier avec les Turcs. Il me dit ensuite qu'il iroit le lendemain à Surêne, pour donner une séconde Audience à Soliman Aga, & que je m'y rendisse à huit heures, parce que l'Envoyé y arriveroit à neuf heures.

Je me rendis le 19. à Surêne à l'heure marquée; toutes les choses y étoient disposées comme à la premiere Audience.

Soliman Aga arriva à neuf heures; il fut reçû & traité comme la premiere fois. Nous entrâmes avec lui dans

le salon : l'Envoyé s'assit sur son tabouret, & M. de Lionne sur son lit de repos, appuyé sur ses carreaux. On permit à toutes les personnes de distinction d'entrer dans le salon. M. de Lionne me fit approcher de lui, & dit aux autres Interpretes de se tenir derriere moi, & après quelques momens de silence il prononça d'un ton grave le discours suivant.

Discours de M. de Lionne à Soliman Aga.

„ Je me suis apperçû que quand vous „ envoyez me demander Audience, „ vous me donnez le titre de Grand Visir, & que quelqu'un de vous a dit „ qu'il y avoit trois Grands Visirs en „ France. Je me crois obligé de vous détromper d'une si fausse opinion, qui „ est injurieuse à la gloire de l'Empereur „ mon Maître.

„ Je vous apprens donc qu'il n'y a „ dans cet Empire ni un Grand Visir, ni „ trois, ni autre autorité que celle de „ l'Empereur même, dont tous les Ministres ne sont que de simples Executeurs des ordres qui partent tous les „ jours, & à tous momens, & en toutes sortes d'affaires de sa bouche, de „ quelque nature qu'elles soient.

„ Il est vrai que pendant son bas âge „ la Reine sa Mere avoit l'administration de ses Etats, & qu'elle avoit alors

un premier Ministre. Mais aussi-tôt «
que l'Empereur mon Maître a été en «
âge de gouverner ses Etats par lui-mê- «
me, il n'a plus partagé son autorité «
avec personne. Sa Majesté voit tout, «
entend tout, ordonne tout, & travail- «
le tous les jours au moins huit heures «
à écouter les plaintes de ses Sujets, «
& à leur rendre justice. C'est par cet- «
te voye qu'il s'est rendu les délices de «
ses Peuples, & l'étonnement & l'ad- «
miration de toute la Chrétienté. «

Moi-même que vous voyez placé «
comme le Grand Visir le seroit à Cons- «
tantinople, je ne suis qu'un petit Se- «
cretaire de Sa Majesté Imperiale, & «
je n'ai d'autre fonction que celle d'é- «
crire soir & matin les resolutions «
qu'elle prend dans les affaires qui re- «
gardent l'emploi particulier de ma «
Charge; après les avoir mis sur le pa- «
pier, je les porte à l'Empereur pour «
sçavoir si j'ai bien compris sa volonté «
& ses intentions. Il corrige ou ap- «
prouve ce que je lui presente: les au- «
tres Secretaires en usent de même, «
chacun dans l'étenduë de l'emploi «
dont l'Empereur les honore. «

Mais comme il n'y a aucun Minis- «
tre qui nous soit superieur, ni personne «
entre l'Empereur & nous, pour ce qui «

„ regarde l'execution de ses volontés
„ dans les affaires, celles qui regardent
„ les Etrangers me sont commises ; &
„ comme l'Empereur mon Maître ne
„ veut point souffrir de difference de
„ traitement entre ses Ambassadeurs &
„ ceux de l'Empereur votre Maître, de
„ même qu'il n'y en a point entre les
„ deux Empereurs pour leur Dignité,
„ leur Grandeur, & leur Puissance ; il
„ m'a commandé de traiter avec vous,
„ soit que vous soyez Ambassadeur, ou
„ seulement Envoyé, de la même ma-
„ niere que font les principaux Minis-
„ tres de votre Empereur avec ses Am-
„ bassadeurs ou Envoyés ; c'est-à-dire,
„ de m'asseoir sur un lit de repos & ne
„ vous donner qu'un tabouret ; de ne me
„ point avancer pour vous recevoir, ou
„ pour vous accompagner.
„ Je dois même vous déclarer que
„ je ne sçai pas si quand le mot *d'Elchy*,
„ qui veut dire Ambassadeur, se trouve-
„ ra dans votre Lettre de Créance,
„ l'Empereur mon Maître vous recevra
„ en cette qualité, si vous ne lui appor-
„ tez des presens, comme il a accoûtumé
„ d'en envoyer à votre Maître par ses
„ Ambassadeurs ; parce qu'on l'a assûré
„ que les Ministres de la Porte faisoient
„ entendre à l'Empereur votre Maître,

que ce sont des tributs que les autres «
Potentats lui envoyoient ; au lieu que «
du côté de l'Empereur mon Maître, «
ce ne sont que des marques de sa ge- «
nerosité & de son affection. «

Quoique ce discours fût long, je le rapportai mot pour mot à Soliman, qui l'écouta avec attention & sans m'interrompre, & qui y répondit en ces termes :

Je ne suis pas venu ici pour m'ins- « truire de la maniere dont la France est « gouvernée ; il me suffit de sçavoir pour « toute particularité, que l'Empereur de « France est un grand & puissant Mo- « narque, pour qui j'ai bien du respect. « Mon Maître m'a envoyé pour lui ren- « dre une Lettre, & pour lui témoigner « l'amitié & la bonne correspondance « qu'il veut entretenir avec lui. Je m'en « retournerai dès que je l'aurai remise « entre ses mains, & qu'on m'aura donné « sa réponse : c'est ma Commission, je « n'ai autre chose à faire que cela ; & « je vous prie bien fort de me procurer « cette satisfaction ; c'est la grace que je « vous demande. «

Répon de Soli man Ag

Après que j'eûs repeté à M. de Lionne la réponse de Soliman, on entra de part & d'autre dans une conversation où l'Envoyé brilla beaucoup

par ses réponses pleines d'esprit & de bon sens. On servit le caffé, le sorbet, & enfin le parfum. L'Envoyé prit congé, & s'en retourna à Issy, où il attendit l'Audience qu'il devoit avoir du Roi.

Mrs. les Interpretes du Roi furent bien mortifiés; quand ils apprirent que ce n'est pas assez de sçavoir lire une Langue, mais qu'il faut l'entendre & la sçavoir parler quand on veut se mêler de l'interpreter.

S'il m'avoit été permis de dire à M. de Lionne que la plus grande partie de son discours étoit tout à fait hors d'œuvre, par rapport à l'Envoyé Turc, je n'aurois pas manqué de le faire; mais je crois que c'étoit une espece de satisfaction qu'il avoit crû devoir donner à ses Collegues, qui s'étoient formalisés de ce qu'il faisoit la figure de Grand Visir.

Quant à la ceremonie, j'avois pris la liberté de lui dire qu'il ne me sembloit pas fort convenable d'affecter des manieres Turques en France, & qu'il auroit mieux valu recevoir l'Envoyé selon la grandeur Françoise, que de nous abbaisser à prendre les leurs, en abandonnant les nôtres; d'autant que pour garder une juste égalité, il ne falloit

agir que comme ils agissent ; & que comme ils ne quittent ni leurs habits, ni leurs coûtumes quand ils viennent chez nous, il me sembloit que c'étoit donner atteinte à la grandeur de notre Monarque, de nous conformer à des manieres qui nous sont tout à fait étrangeres.

On disoit que c'étoit M. de Guitry, Grand-Maître de la Garderobbe du Roi, qui avoit fait un voyage à Constantinople, qui avoit mis M. de Lionne dans le goût de contrefaire le Grand Visir.

M. de Lionne fit encore inutilement quelques tentatives pour obliger Soliman à lui donner la Lettre du Grand Seigneur ; mais ce Ministre ne la voulut jamais lâcher, & pour n'y être pas obligé, il ne la portoit point sur lui. Il s'en défendit toûjours, en disant, qu'il y alloit de sa tête s'il ne suivoit pas exactement les ordres qu'on lui avoit donnés.

On agita plusieurs fois dans le Conseil si le Roi donneroit Audience à Soliman comme à un Ambassadeur, ou seulement comme à un Envoyé, & si le Roi le verroit en public ou en particulier. On prétendoit que le mot *Elchi*, qui signifie Ambassadeur, selon nos In-

terpretes François, ne se trouvoit point dans sa Lettre, & que par conséquent on ne le devoit recevoir que comme Envoyé. Mais ils ne sçavoient pas que le mot *Elchi* signifie également Ambassadeur & Envoyé chez les Turcs, qui ne mettent point de difference entre ces deux especes de Ministres, & il paroît qu'il ont raison; car tout Envoyé est Ambassadeur, & tout Ambassadeur est Envoyé, si on prend ce mot dans sa veritable signification, & il n'y a pas long-tems que l'on a distingué en France ceux qui sont décorés de ces titres, faute d'être instruit de cela, & malgré tout ce que je pûs dire, on voulut contester la qualité de Soliman. Mais après bien des contestations, il fut enfin resolu qu'il auroit Audience du Roi, d'une maniere qui tiendroit le milieu entre les ceremonies que l'on pratique pour les Ambassadeurs, & celles qui sont en usage pour les simples Envoyés.

Il me semble qu'on se seroit épargné bien des embarras, si au lieu de tant de disputes sur sa qualité, on l'avoit reçû & traité comme Ambassadeur; il n'en auroit pas coûté davantage, on auroit ménagé bien des dépenses, & on auroit renvoyé Soliman bien plûtôt chez lui.

de Guitri, que son seul voyage
rquie, & un séjour très-court qu'il
it fait, faisoient regarder comme
omme bien au fait de toutes les
nonies Turques; & qui étoit d'ail-
extrêmement zelé pour la gloire
oi, fut chargé de faire préparer
ce qui convenoit pour l'Audience
Sa Majesté vouloit donner à So-
. Il s'en acquitta très-bien, com-
n le verra par la relation que j'en

troisiéme Decembre Soliman Aga
n entrée à Paris par la Porte Dau-
, & fut conduit par les plus bel-
ies au travers de la Place Royale
l'Hôtel de Venise, derriere les
mes, où l'on lui avoit préparé son
nent.

uelques Officiers & Gardes de la
ôté étoient à la tête de ses gens,
au nombre de douze marchoient
à deux proprement habillés, &
des turbans de differentes cou-
. Ils étoient montés sur des che-
de la grande Ecurie du Roi, har-
és & caparassonnés à la Tur-

liman Aga venoit ensuite monté
in très-beau cheval du Roi; la
d'armes sous une cuisse, & le

ſabre ſous l'autre. Il avoit à ſa droite M. de la-Gibertie, & à ſa gauche le ſieur de la Fontaine ſon Truchemant. M. de Laſſus, que le Roi avoit chargé de le faire ſervir & défrayer, le ſuivoit, & étoit ſuivi de dix des gens de Soliman marchans deux à deux comme les premiers. Une troupe de Gardes de la Prévôté fermoit la marche. Il fut reçû & complimenté à l'Hôtel de Veniſe de la part du Roy, de la Reine, & des Princes, & il y eut toûjours preſſe à le voir manger, prier Dieu, &c. On lui entretenoit trois caroſſes, & il étoit ſervi magnifiquement.

Le lendemain 4. Decembre je fus le voir à ſon nouveau domicile, & je paſſai la journée avec lui. Je m'apperçûs dans la converſation qu'on lui donnoit des avis; j'en découvris aiſément la cauſe, & je crûs devoir en donner avis à M. de Lionne par le Memoire ſuivant.

Il paroît neceſſaire d'empêcher qu'une troupe de Turcs habillés à la Françoiſe aillent loger chez Soliman Aga. Il eſt vrai que ce ſeroit une eſpece de léſine d'empêcher qu'il ne reçût à ſa table quelques gens de ſon Païs & de ſa Religion; mais il eſt à propos qu'elle ne ſoit pas ouverte

à toutes sortes de gens, à cause des avis qu'on lui donne.

Il seroit bon d'ordonner aux Esclaves Turcs qui sont à Paris, & qui ont leurs cartes de liberté, & qui doivent s'en retourner avec cet Envoyé, de l'aller attendre à Toulon, le nombre de ses gens étant déja assez grand.

J'ai découvert que plusieurs Turcs qui se sont faits Chrétiens, veulent s'en retourner avec lui pour rentrer dans leur ancienne Religion. On brûle vifs en Turquie ceux que l'on surprend dans un pareil dessein. On feroit une grace à ces miserables, si les ayant convaincus de ce crime on leur donnoit la vie, & qu'on les mît aux galeres. Il y a un nommé Jean qui a été baptisé à Rome, qui a affecté de faire sa cour à l'Envoyé, de le servir à table, & de se mêler parmi ses domestiques, ausquels je suis presqu'assûré qu'il a déclaré son dessein : il seroit bon de le faire observer.

Malgré tout ce que j'ai pû dire à Soliman, je me suis apperçû que ce n'est que par les conseils qu'on lui a donnés, qu'il continuë de demander que le Roi se leve pour recevoir la Lettre du Grand Seigneur, qu'il la mette à côté de lui sans l'ouvrir pen-

dant l'audience, comme on le pratique à la Porte pour les Lettres que le Roi écrit au Grand Seigneur.

Il seroit bon pour plusieurs raisons que Soliman Aga s'en allât droit à Toulon, sans passer par Marseille, afin d'éviter que les Esclaves Turcs qui sont sur les Galeres ne lui donnent des avis & des lettres qui pourroient être préjudiciables aux Negocians François qui sont dans le Levant, & que l'on donnât des ordres précis aux Officiers de l'Amirauté d'empêcher adroitement qu'on ne lui rende aucune lettre ni aucune sorte de papier.

Je sçai que cet Envoyé a dessein de demander que Sa Majesté lui remette tous les Esclaves Turcs qui sont sur ses Galeres, comme un present qui seroit très-agréable au Grand Seigneur. Il me semble que les Ministres de la Porte auroient dû commencer cet échange par maniere de present; mais il n'y a pas d'apparence qu'ils le fassent, parce qu'il y a un bien plus grand nombre de François dans les Galeres du Grand Seigneur, qu'il n'y a de Turcs sur celles de France. S'il en parle, on pourra lui proposer cet échange, & remettre l'affaire à ce qui

:ra reglé, ou par l'Ambassadeur du
:oi à la Porte, ou par celui que le
irand Seigneur envoyera en France
près le renouvellement des Capitu-
itions.

M. de Lionne fut content de ce
Memoire, il le fit voir au Roi, & me
it que Sa Majesté y auroit égard.

Relation de l'Audience que le Roi donna à Soliman Aga.

LE cinquiéme jour de Decembre
1669. M. de Berlise Introducteur
és Ambassadeurs, vint prendre
Envoyé à l'Hôtel de Venise dans les
arosses du Roi & de la Reine, & le
iena dîner à Chatou dans une mai-
on qui avoit été préparée à cet effet.
le conduisit ensuite à Saint Germain
n Laye, où le Roi lui devoit donner
a premiere audience.

On lui fit mettre pied à terre quand
eût passé le Pont du Pec, & il
monta avec toute sa suite sur des che-
aux de la grande écurie qui l'atten-
oient là.

Il étoit vêtu d'une veste de satin
lanc, avec une grande robbe de
rap couleur de feu doublée de mar-

tre zibeline ; un bonnet de velours rouge entouré d'un turban de mousseline blanche, dont les extrêmités avoient un tissu d'or.

Il passa au milieu des Gardes Françoises & Suisses, qui étoient rangées depuis l'entrée de la cour du vieux Château jusqu'au Château neuf. Les deux Compagnies des Mousquetaires du Roi étoient en escadrons derriere les Gardes à pied ; ils étoient tous habillés de velours noir avec des boutons d'orfévrerie, & les Officiers avoient des plumets & des écharpes magnifiques.

Les Gendarmes & les Chevaux Legers étoient après les Mousquetaires, & occupoient tout le terrein jusqu'à la porte du Château neuf.

L'Envoyé mit pied à terre à l'entrée de la petite cour, & marchant dans le même ordre qu'il étoit venu, il passa par la salle des Gardes, qui étoient en haye & sous les armes, & traversant plusieurs pieces superbement parées, il entra dans la galerie droite où il devoit avoir audience.

Cette longue galerie étoit tenduë des plus riches tapisseries de la Couronne, & le plancher couvert de superbes tapis de pied ; les côtés ornés

de grandes tables d'argent, chargées d'un nombre de vaisseaux de la même matiere d'un travail infini, entremêlées de caisses d'argent avec des orangers, de gueridons, de cuvettes, de miroirs avec de riches bordures d'argent cizelée, & de tant d'autres meubles précieux, qu'on ne pouvoit rien voir de plus riche, de plus somptueux, & placé dans un plus grand ordre & de meilleur goût.

Le fond de la salle étoit occupé par une estrade couverte d'un tapis or & soye, sur lequel étoit le Thrône du Roi, élevé de quatre marches d'argent ainsi que le Thrône.

Le Roi y étoit assis dans toute sa Majesté. Son habit de brocard d'or étoit tellement couvert de diamans, qu'il sembloit être environné de lumieres; son chapeau avoit un bouquet de plumes blanches, avec une agraffe de gros diamans.

Monsieur, frere unique du Roi, étoit debout à la droite de Sa Majesté; son habit étoit tout couvert de perles & de pierreries.

M. le Duc d'Enguien étoit à la gauche du Roi; & on peut dire qu'il n'avoit rien oublié pour paroître avec éclat dans cette ceremonie.

Les principaux Officiers de la Chambre & de la Garderobbe étoient aux côtés & derriere le Thrône. Devant Monsieur ; & M. le Duc étoient les quatre Secretaires & Ministres d'Etat. Tout le reste de la Cour étoit des deux côtés de la galerie debout & en habits magnifiques.

L'Envoyé étant arrivé à l'entrée de la galerie fit passer ses gens devant lui deux à deux, qui se rangerent des deux côtés. Son Drogman venoit ensuite ; & il le suivoit, portant sur ses deux mains élevées un sac de brocard or & argent d'environ deux pieds de longueur, qui renfermoit la Lettre du Grand Seigneur, qu'il avoit tirée de dessous une riche toilette.

Il fit une profonde reverence en entrant, & continua d'en faire plusieurs autres, jusqu'à ce qu'il fût arrivé à deux pas du premier degré du Thrône. Il s'arrêta là, fit une très-profonde reverence, tenant toûjours les yeux baissés, de maniere que personne ne s'apperçût qu'il eût osé regarder le Roi.

Audience que le Roi donne à Soliman Aga.

Il commença son compliment, que son Drogman le sieur de la Fontaine, qui étoit à sa gauche, comme je me trouvai à sa droite tout proche de M.

de L'onne, expliqua au Roi en ces termes :

Le Très-Haut & Très-Puissant Empereur Ottoman, Sultan Mehmed mon Maître, m'envoye vers votre Très-Haute & Très-Puissante Majesté Imperiale, pour lui rendre cette Lettre, & pour l'assûrer qu'il souhaite la continuation de la bonne intelligence qui a toûjours été entre les deux Empires.

Le Roi l'ayant écoûté attentivement ne lui fit aucune réponse, croyant qu'il s'avanceroit pour recevoir la Lettre qu'il tenoit toûjours sur ses mains élevées à la hauteur de ses yeux. Il attendoit que le Roi, qui étoit assis, se leveroit, & s'avanceroit vers lui pour la recevoir; mais il n'étoit pas de sa dignité de le faire, & l'Envoyé ne paroissoit pas disposé à rien faire davantage.

Alors le Roi m'ayant fait l'honneur de m'appeller par mon nom, me dit : Demandez à cet Envoyé d'où vient qu'il ne me donne pas la Lettre de son Maître, puisqu'il n'est venu que pour cela.

Je le dis à l'Envoyé, qui me répondit : Lorsque Sultan Mehmed mon Maître m'a dit en partant : Tenez,

allez, portez cette Lettre à l'Empereur de France mon ami, il s'est levé en prononçant son nom, qui est écrit sur cette Lettre. J'espere que comme celui de mon Maître y est aussi, Sa Majesté voudra bien lui faire le même honneur. Je rapportai ce discours au Roi, mot pour mot, & Sa Majesté m'ordonna de lui dire : Qu'il ne sçavoit pas ce que le Grand Seigneur avoit fait; mais que ce n'étoit pas sa coûtume de se lever pour recevoir des Lettres, qu'il la donnât s'il vouloit. Sa Majesté prononça ces derniers mots d'un ton plus haut qu'à son ordinaire. Je les repetai à Soliman, & je lui conseillai de s'avancer honnêtement, & de la remettre entre les mains du Roi. Il le fit sur le champ; il s'avança, fit une profonde reverence, & après avoir baisé la Lettre, il la mit sur les genoux du Roi, en lui disant ces paroles : Vous êtes le Maître; voilà la Lettre que je vous remets; vous pouvez en user comme il vous plaira. J'expliquai ces paroles au Roi qui en parut content. L'Envoyé fit une profonde reverence, & se retira à reculons & sans lever les yeux jusqu'à sa premiere place, où il fit encore une profonde reverence,

& demeura debout les mains croisées sur la poitrine, qui est une marque du plus profond respect chez les Turcs.

Le Roi m'ayant fait signe, je m'approchai du Thrône. Il me donna la Lettre pour lui expliquer les termes de la subscription, comme on le verra dans la traduction entiere de la Lettre. Je le fis : il la rendit à M. de Lionne pour l'ouvrir ; mais elle étoit cachetée d'une maniere qu'il fallut me la rendre pour l'ouvrir ; & l'ayant ouverte, le Roi me commanda de jetter les yeux dessus, & de voir promptement si le mot d'*Elchi* y étoit marqué. Il ne s'y trouva pas. La Lettre fut remise dans le sac ; & M. de Lionne la reprit, & me la donna chez lui après l'audience, pour la traduire.

Sa Majesté me commanda ensuite de dire à l'Envoyé qu'il pouvoit se retirer ; qu'elle n'avoit plus rien à lui dire ; qu'elle verroit la Lettre, & lui en donneroit la réponse quand il seroit prêt à partir.

Il fit une profonde reverence, & ayant encore marché quelques pas à reculons, la foule des Courtisans fit un cercle qui le sépara du Roi, & il sortit de la galerie dans le même or-

dre qu'il y étoit entré, paſſant au milieu de la plus brillante Cour, & de la plus nombreuſe qu'on pouvoit s'imaginer.

La Reine vit ſa marche des balcons du Château neuf. Elle étoit accompagnée de Caſimir Roi de Pologne, de Monſeigneur le Dauphin, de Madame, des Princeſſes, & des Dames de la Cour.

Lorſque l'Ambaſſadeur fut arrivé au Pont du Pec, il remonta avec ſa ſuite dans les caroſſes du Roi, & fut ramené par le même Introducteur à l'Hôtel de Veniſe pour y attendre ſes dépêches.

Tout ce qu'on avoit préparé pour frapper les yeux de l'Ambaſſadeur, ne les frappa point. On remarqua qu'il ſortit avec un air chagrin de ce qu'on ne lui avoit pas accordé tout ce qu'il avoit demandé. Il s'étoit mis en tête que tout ce ſuperbe appareil n'avoit été étalé que pour braver en quelque ſorte le faſte Ottoman, & il crût s'en venger en ne jettant pas les yeux deſſus. On avoit même obſervé la même choſe dans ſes domeſtiques, à qui on prétendoit qu'il avoit défendu de rien regarder. Mais comment auroit-il prévû ce qui lui auroit don-

né du chagrin, puisqu'il avoit lieu de croire qu'on lui devoit tout accorder, & qu'en effet le Roi avoit beaucoup plus fait qu'il n'a coûtume de faire en pareilles occasions. Il vaut mieux croire que sa fierté & son humeur sombre ne lui avoient pas permis de faire cette reflexion. On verra dans la suite que je n'avance pas ici ma pensée sans raison.

Je suivis M. de Lionne chez lui. Il me donna la Lettre du Grand Seigneur, & j'allai aussi-tôt m'enfermer dans ma chambre pour la traduire, & dès le lendemain six Decembre je la lui portai. Il la porta au Roi qui en fut satisfait, & qui me fit dire qu'il vouloit se servir de moi, & qu'il auroit soin de ma fortune.

TRADUCTION

DE LA LETTRE DU Grand Seigneur, que Soliman Aga présenta au Roi le 5. Decembre 1669.

DIEU SECOURABLE.

Sultan Mehmed Khan, fils de Sultan Hibrahim Khan, toûjours victorieux.

Gloire des Princes Majestueux de la croyance de Jesus-Christ, choisi entre les grands lumineux dans la Religion Chrétienne; arbitre & pacificateur des affaires qui naissent dans la Communauté des Nazaréens; dépositaire de la gravité, de l'éminence, & de la douceur; possesseur de la voye qui conduit à l'honneur & à la gloire. L'Empereur de France, notre ami Loüis; que la fin de ses desseins soit terminée par le bonheur & la prosperité.

CEtte haute & Imperiale marque vous étant parvenuë; Vous sçau-

rez que depuis le tems très-éloigné que les Empereurs de France vos prédecesseurs ont contracté cette ancienne alliance avec la sûre & ferme famille des Ottomans, Chef & soûtien redoutable de la Loi Mahometane, ils ont vécû jusqu'à ces jours bienheureux avec tant d'union, d'amitié & de sincerité, que les Païs & les Peuples ayant toûjours joüi du repos & de la tranquillité, cette bonne intelligence s'est augmentée d'une telle maniere, que n'ayant souffert aucune alteration, ni aucun changement; on peut dire qu'elle a été établie pour la paix de tout le monde, pour le reglement & pour l'ordre des affaires des hommes.

Votre Ambassadeur Denys de la Haye Ventelay, l'éxemple des Seigneurs Chrétiens, que Dieu veüille conduire & diriger, résidant au Seüil tranquille de notre puissante Porte, recours des Empires les plus éloignés, & l'asile des Grands du siecle, a toûjours été sous l'ombre permanente de notre justice avec honneur & civilité. Vos Sujets & vos Marchands qui voyagent par terre & par mer, abordant dans tous les Ports & Havres de notre vaste Empire, pour y faire leur tra-

fic, ont joüi de toute la protection de toute la paix, & tout le repo qui leur ont été necessaires dans leur besoins, & selon qu'il a été accord par nos Traités Imperiaux, & pa notre pure & parfaite Justice; il n'ont souffert aucun dommage, & i n'est pas arrivé la moindre chose qu ait dû alterer la bonne foi, l'amitié l'affection, & la sincerité qui est en tre nous depuis si long-tems.

Maintenant votredit Ambassadeu a fait sçavoir à notre pompeux & puissant Trône Imperial, qu'il étoi rappellé; & comme nous ne sçavon pas si cela est vrai ou non, ni quel été le sujet & la cause: Nous vou avons envoyé un de nos confiden des plus capables & des plus estimé entre nos serviteurs, nommé Soli man notre domestique, le modele de glorieux & illustres personnages, & l'appui des Grands, dont la gloir soit augmentée avec notre puissant & magnifique Lettre Imperiale de l part de notre haute & sublime Porte Lorsque moyennant la volonté d Dieu il sera heureusement arrivé, i est necessaire qu'on nous fasse sçavoir s'il est vrai ou non, que votre Am bassadeur soit rappellé; qu'elle en e l

la cause ou le prétexte, & pourquoi, selon l'ancienne coûtume, & l'amitié que vous avez toûjours eûë avec notre Porte, on n'en envoye pas un autre à sa place ; puisque comme vous l'avez desiré, votre Ambassadeur résidant sous l'ombre de notre Puissance à la Porte y a été traité avec les honneurs & les civilités portées par nos Capitulations, comme il pourra le témoigner lui-même. Permettez aussi que sans aucun retardement notre susdit serviteur s'en revienne. La paix du Dieu vivant distributeur des graces soit sur vous.

Ecrit dans les premiers jours du mois de Malleram-l'honoré, l'an de l'Hegire mil quatre-vingt, qui répond environ au commencement du mois de Juin 1669.

De notre Camp de Dogangi près de Larissa.

La subscription étoit les mêmes titres que ceux du commencement de la Lettre.

M. de Lionne m'avoit fait entrer avec lui dans le Cabinet du Roi, pour être present à la lecture qu'il fit de cette Lettre à Sa Majesté ; & quand elle fut achevée, j'eus l'honneur d'y rester, & de répondre au Roi sur

plusieurs choses dont il vouloit être informé.

Comme j'avois demeuré auprès de M. de Lionne, après que l'audience fut finie, pendant que Soliman se retiroit, je ne pûs être témoin de la mauvaise humeur qu'il fit paroître; soit qu'elle fût réelle, ou qu'elle ne fût que feinte, afin que ceux de sa suite ne pussent pas dire à leur retour qu'il eût negligé quelque chose pour obliger le Roi à se lever & à venir recevoir la Lettre du Grand Seigneur, comme il le prétendoit. Il est certain que sa mauvaise humeur lui fit faire des gestes & des grimaces que tout le monde remarqua, & qui diminuerent infiniment l'idée que l'on s'étoit faite de sa sagesse & de sa politesse.

Il avoit pourtant grand tort, & il auroit dû se souvenir qu'il m'avoit dit plusieurs fois, & à bien d'autres personnes, qu'il ne demandoit autre chose que de remettre ses dépêches entre les mains du Roi, & de quelque maniere que ce pût être, quand même Sa Majesté passeroit sa main par le trou d'une porte, pourvû qu'on l'assûrât que ce fût la main du Roi. Il assûroit encore que Sa Majesté la pourroit recevoir ou à la portiere de

son carosse, en pleine campagne, à la chasse, ou enfin de telle maniere qu'il lui plairoit, & même *incognito*.

S'il avoit fait un peu de reflexion sur la maniere dont il avoit été reçû, il auroit vû qu'on lui avoit fait plus d'honneur qu'il n'auroit osé en esperer, puisqu'il avoit été reçû comme un Ambassadeur extraordinaire, & avec une magnificence dont on ne se sert pas même pour les Ambassadeurs de l'Empereur Chrétien. Il étoit défrayé avec tous ses gens, & on n'oublioit rien de tout ce qu'on présumoit lui devoir faire plaisir.

Mais les Turcs déguisés qui étoient à Paris, qui le voyoient assiduëment, qui mangeoient avec lui ou chez lui, & qui y couchoient souvent, lui mettoient en tête bien des choses qui lui faisoient prendre de fausses idées, & le portoient à se persuader qu'il pouvoit prendre des airs de hauteur, dont on n'auroit garde de le faire repentir à cause du prétendu besoin que les Turcs s'imaginent que l'on a du commerce de leur Païs.

Les discours de ces sortes de gens furent cause qu'il oublia ce qu'il avoit promis tant de fois, & à moi en particulier, ce qui me faisoit tort. Tous

les discours & les mauvaises manieres de Soliman avoient été rapportés au Roi & à M. de Lionne. Je suppliai Sa Majesté de me permettre de dire à cet Envoyé ce que je pensois, & lui faire voir le tort qu'il se faisoit à lui-même par sa mauvaise conduite. Le Roi le trouva bon, & je me rendis à Paris le 8. Decembre, & j'allai trouver Soliman sur les neuf heures du matin.

Dès qu'il sçût que j'étois à l'Hôtel, il affecta de se tenir sur son lit & de s'y remettre, afin que se levant pour aller se mettre sur ses carreaux, on ne pût pas dire qu'il s'étoit levé pour venir me recevoir.

Il me demanda l'état de ma santé. Je lui répondis froidement que je me portois bien, & que je venois sçavoir la qualité & le nombre des gens qu'il avoit à sa suite, & après l'avoir sçû, je lui signifiai de la part de M. de Lionne qu'il eût à faire chasser tous ceux qu'il avoit ramassé dans Paris, & de ne tenir chez lui que les Turcs qu'il avoit amenés de Constantinople dans les Vaisseaux du Roi.

Ses réponses qui me parurent trop fieres, & ses raisonnemens hors de saison, m'échaufferent & m'oblige-

rent de lui parler en ces termes.

J'ai été bien surpris d'apprendre que vous abusez des graces que l'Empereur mon Maître vous a faites, en voulant bien que vous remissiez vos dépêches directement entre ses mains. Je vous avois fait connoître que sa coûtume n'a jamais été de recevoir des Lettres que des mains de ses Ministres, & qu'il ne donnoit des audiences publiques qu'aux Ministres Etrangers qui avoient la qualité d'Ambassadeurs, & que cette qualité devoit être inserée dans leurs Lettres de créance. Vous vous étiez reduit à les présenter de la maniere qu'il plairoit au Roi, & quoiqu'il fût bien informé de ce que vous étiez, il a bien voulu avoir cette bonté pour vous, & ne pas vous attirer des châtimens à la Porte, pour n'avoir pas executé les ordres que vous disiez avoir du Grand Seigneur sous peine de la vie. Il vous a reçû d'une maniere toute extraordinaire, & au lieu de recevoir cette faveur avec le profond respect que vous deviez, vous avez perdu par votre imprudence le peu d'estime qu'on avoit conçûë de vous, lorsque vous avez témoigné du mecontentement de ce que le Roi

ne se levoit pas, & que hochant la tête vous vous êtes retiré, en témoignant par vos discours peu reglés votre mecontentement très-mal fondé.

Ne trouvant point le terme d'*Elchy* ou d'Ambassadeur dans vos dépêches, on étoit en droit de vous faire retirer honteusement, pour vous être donné pour tout autre que vous n'étiez. Mais dans cette occasion l'Empereur mon Maître a fait connoître combien il a de sagesse & de bonté, & qu'il a plus de consideration pour votre Maî.re que vous ne meri.iez qu'on en eût pour vous.

Il me répondit fierement, qu'il avoit crû être obligé d'en user ainsi pour la gloire de son Maître; que le Grand Seigneur s'étoit levé quand il lui avoit dit: Partez, & donnez cette Lettre à l'Empereur de France mon ami; & que c'étoit bien le moins que Sa Majesté dût en faire autant lorsqu'il la recevroit.

Cette réponse prononcée assez brusquement m'obligea de lui dire, qu'il auroit bien de la peine à justifier ce qu'il avançoit; qu'on ne s'en fioit pas à sa parole, parce que M. de la Haye qui le devoit sçavoir n'en avoit

:ien mandé ; que comme on n'avoit
ɔas reconnu de sincerité dans ses dis-
:ours, & très-peu de po'itesse dans
ës manieres d'agir, il n'en devoit
ɔas tant esperer qu'il en avoit reçû
lans une Cour aussi reguliere que
:elle de France ; qu'il devoit se sou-
'enir que M. Dalmeras, M. le Pré-
ident d'Oppede, les Consuls de
Toulon, les Echevins de Marseille,
:eux de Lyon, & M. de la Gibertie
ui ayant tous demandé s'il étoit Am-
ɔassadeur, il avoit toûjours assûré &
ɔrotesté qu'il étoit revêtu de ce ca-
actere ; que c'étoit sur cela qu'il avoit
:xigé des honneurs en Provence &
il'eurs, qu'on se seroit bien gardé de
ui rendre si on avoit sçû ce qu'il étoit ;
ɔu'il avoit été assez témeraire pour
ɔrétendre que les Gouverneurs des
Villes vinssent au-devant de lui avec
eur Cavalerie, & qu'ils le compli-
nentassent à pied pendant qu'il seroit
à cheval ; qu'à Lyon il s'étoit plaint
ıvec hauteur de ce que les Doüaniers
s'étoient présentés pour visiter ses
guenilles, & s'étoit laissé aller à des
menaces & à des emportemens indi-
gnes & tout à-fait hors de saison.

Il me dit sur le même ton, que ce
dont je me plaignois n'étoit pas veri-

tab'e, que c'étoient des imposture de ses ennemis, & que si on lui avoi fait quelque honneur, il étoit bie au-dessous de celui qu'on doit pa tout au Grand Seigneur son Ma tre.

Je lui fis connoître qu'il ne pouvo pas désavoüer ce qu'il m'avoit d lui-même; qu'il devoit sçavoir qu'e France on ne fait aucun honneur à u simple courier, qui n'a d'autre cor mission que de porter une Lettre comme il étoit; & qu'il n'y a que l Ambassadeurs reconnus pour tels p leurs Lettres de créance à qui on so obligé de faire des honneurs, parc qu'ils représentent la personne d Souvèrains qui les envoyent; qu' avoit bien vû dans la seconde au dience que M. de Lionne lui avo donnée, qu'on étoit bien instruit c tout ce qui s'étoit passé à Lariss qu'on sçavoit ce qu'il étoit, sa cha ge, sa qualité, & jusqu'aux moindr circonstances de son Envoi & de so voyage; qu'il devoit regarder l honneurs qu'il a reçû comme un e cès de bonté, & comme une sui des politesses que le Roi a ordinair ment pour les Etrangers qui se tro vent à sa Cour, parce que la civili

eſt ordinaire & comme naturelle à la Nation Françoiſe.

Il me répondit que cela ne devoit pas empêcher que le Roi ne dût ſe lever pour recevoir la Lettre du ſeul & de l'unique Empereur du Monde, qui eſt accoûtumé à être honoré de tout ce qu'il y a de Potentats ; que tous les Rois & les Princes qui envoyent des Ambaſſadeurs au Roi de France n'entrent point en parallele avec lui à cauſe de ſa puiſſance & de ſa Religion, qui eſt la raiſon principale pour laquelle tout lui doit être ſoumis, & qu'il ne le doit être à perſonne.

Je lui fis connoître qu'il n'étoit pas venu dans un Equipage, & qu'il ne faiſoit pas une figure propre à repréſenter en France la grandeur & la Majeſté de ſon Maître, ſur-tout en agiſſant comme il faiſoit ; que s'il étoit veritable que le Grand Seigneur lui eût donné ſa Lettre, & qu'il eût prétendu le faire regarder comme un Ambaſſadeur, il lui auroit donné un train convenable à ſa qualité, & ſemblable à celui qu'il envoye à l'Empereur d'Allemagne, avec des préſens dignes de ſa magnificence, & que s'il eût eu intention d'envoyer un Am-

baſſadeur, il auroit choiſi une perſonne d'une qualité plus élevée que lui.

Il m'interrompit pour me dire que le Grand Seigneur ſon Maître étoit le plus grand Roi de tout le monde, & qu'il ne fait cette ceremonie qu'à l'égard de l'Empereur d'Allemagne, qui eſt le Chef de tous les Rois de la Chrétienté, & qu'il n'a jamais envoyé en France ni ailleurs des Miniſtres d'une qualité plus relevée que lui.

Je lui dis, que ſi l'Empereur ſon Maître étoit un très-grand Seigneur, ce n'étoit que dans la partie du monde qui lui eſt ſoumiſe en partie, qui eſt l'Aſie Mineure : mais qu'il ne connoiſſoit pas aſſez l'Europe & les autres parties du monde pour juger de la puiſſance de l'Empereur de France ; qu'il devoit ſçavoir qu'il étoit le plus grand Roi de la Chrétienté ; qu'il ne cede à perſonne ; que ſa puiſſance, ſes richeſſes prodigieuſes, ſes armées ſur terre & ſur mer, les ſecours qu'il donne à ſes amis, la crainte que ſes armées victorieuſes répand de tous côtés ſont des choſes qui retentiſſent dans toutes les parties du monde, & que la Monarchie

Françoise étoit bien plus ancienne que celle du Grand Seigneur, fondée par des Loix plus saintes, plus justes, plus glorieuses; & qu'il devoit sçavoir que l'Empereur de France n'est en rien inferieur à celui d'Allemagne ni à celui de Turquie.

Que quant à la Religion on la connoissoit bien mieux en France que les Turcs ne connoissoient la leur, parce que leur ignorance extrême leur ôte le moyen de connoître les absurdités qui fourmillent dans leur Loi.

Je lui dis encore, que lui & ses gens avoient voulu donner des coups de bâton aux Sujets de Sa Majesté, & qu'on avoit eû de la peine à éviter leurs violences; que je l'avertissois de donner de si bons ordres que cela n'arrivât pas, parce qu'on s'en ressentiroit sur eux, & même sur sa personne; qu'il devoit se souvenir que les Loix de son Païs veulent que tout Chrétien qui a menacé un Turc ait la main coupée, & qu'il soit brûlé vif s'il l'a frappé, & que toute la grace qu'on peut esperer, c'est de racheter sa vie à force d'argent après bien des tourmens; qu'il devoit être assûré qu'on en useroit de même avec lui & ses gens, s'ils tomboient dans cette

faute, parce qu'en matiere d'honneur & de Religion nous avions autant de délicatesse que les Turcs, & par consequent autant de droit de nous venger.

Soliman Aga me parut alors bien moins fier qu'au commencement de notre entretien. Il ne répliqua plus sur le même ton ; mais prenant un air plus doux, il me dit, qu'il avoit plus sujet de se plaindre de nous, que nous n'en avions de nous plaindre de lui ; que ceux qui les alloient voir crachoient indiscretement sur leurs habits, se mocquoient de leurs manieres, & leur disoient des paroles outrageantes ; que si leurs manieres ne leur plaisoient pas, ils devoient cesser de venir les importuner, & qu'ils seroient plus contents de vivre seuls jusqu'à leur départ, que d'être incommodés & insultés.

Je lui dis qu'il mît ordre à sa conduite, & qu'on mettroit ordre à ce dont il se plaignoit ; mais que s'il lui arrivoit quelque chose de désagréable, il ne pourroit s'en prendre qu'à sa mauvaise conduite, dont on informeroit le Divan, à moins qu'il ne la corrigeât de maniere à faire oublier le passé, & qu'étant en France il de-

voit se conformer aux usages du Païs, comme on obligeoit les Ministres de France à se conformer à ceux de Constantinople, & se bien souvenir que l'Empereur de France ne se leve que pour des Ambassadeurs; que quand même il le seroit, il ne devroit prétendre que ce que le Grand Seigneur accorde aux Ambassadeurs qu'on lui envoye; qui ne permet pas qu'ils le regardent en face, mais seulement de profil, au lieu que le Roi lui avoit fait l'honneur de se laisser voir, & de permettre qu'il mît sa Lettre sur ses genoux; que c'étoit une grace & une faveur à laquelle il ne devoit point du tout s'attendre; que sa vie, sa mort, & sa fortune dépendoient de ce que Sa Majesté écriroit au Grand Seigneur, & qu'il songeât bien serieusement à reformer sa conduite, & à ne pas donner de nouveaux sujets de plaintes.

Il me pria ensuite de lui dire quand on le renvoyeroit. Je lui dis que je n'en sçavois rien; ajoûtant que je me serois trouvé mal de m'être mêlé de ses affaires, & que j'aurois encouru la disgrace de l'Empereur mon Maître, si ma fidelité ne lui avoit été connuë depuis long tems. Je le quit-

tai, en lui disant qu'il avoit un Trucheman par le moyen duquel il pourroit expliquer ses intentions, & que puisqu'il avoit gâté dans un moment tout ce que j'avois fait pour lui procurer de l'estime & de la satisfaction, il pourroit terminer sa commission comme il le jugeroit à propos.

Je m'en allai à la Messe aux Minimes avec M. de la Gibertie & M. de la Fontaine. Je revins ensuite avec eux dans la cour de l'Hôtel de Venise, où je me promenois en attendant l'heure du dîné.

Soliman avoit eu le tems de faire ses reflexions sur ce que je lui avois dit en présence de ses gens, qui m'avoient dit en particulier, qu'ils désapprouvoient le procedé de leur Maître, & qu'ils étoient bien disposés à en rendre compte au Caïmacan.

Ayant sçû que j'étois dans la cour, & que je ne paroissois pas disposé à monter à sa chambre, il m'envoya un de ses gens, homme d'esprit, & son principal confident, pour me prier de le revoir; mais il ne gagna rien sur mon esprit dans une assez longue conversation que nous eûmes ensemble. Je remarquai qu'il pensoit comme moi

conduite de son Maître, & je
vris à la fin que c'étoit l'avarice
'oit fait faire tant de fausses dé-
.es à Soliman. Il s'étoit attendu
: Roi lui feroit me:tre sur les
:s un riche Caftan, comme on
:ique à la Porte. On sçait que
ftans sont de longues robbes de
. doublées de quelques riches
res, ou bien de brocard, mais
it sçavoir, que la plûpart des
ns sont d'un brocard de vil prix,
e valent pas plus de quinze ou
piastres.
fis comprendre au confident de
ıan que ce n'étoit pas la coûtu-
ı France de faire de ces sortes de
ıs; que le Roi feroit tort à sa
té & à sa magnificence, s'il en
ainsi; que sa coûtume étoit de
:r des chaînes d'or avec des Me-
s, ses portraits garnis de dia-
, & d'autres présens de grand
qu'on ne les donnoit point à la
:ere audience; mais qu'après
ence de congé, c'étoit l'Intro-
ur des Ambassadeurs qui les por-
e la part du Roi; mais qu'il fal-
our cela que le Ministre Etran-
ıt venu dans les formes, revêtu
:aractere qui ne fût point équi-

voque, & qu'il eût apporté des
sens dignes de la Majesté de celui
représentoit, & de celui pour c
étoient destinés; que tout cela
quant à Soliman, il avoit tort
plaindre. C'étoit pourtant su
présens qu'il avoit compté, aussi
que tous ses gens, qui s'étoien
en tête qu'ils s'en retourneroient
eux chargés de richesses, & q
voyoient bien éloignés de leur
pte par l'imprudence de leur M
Nous nous quittâmes fort co
l'un de l'autre. Je fus dîner,
m'en retournai à Saint Germain,
rendis compte à M. de Lionne c
que j'avois fait. Il voulut que
fisse la Relation au Roi, qui m'or
na de la mettre par écrit, & qui
fit lire deux fois; & même un
que Sa Majesté dînoit en partic
avec Monsieur, Madame de la Vall
& Madame de Montespan; il n
entrer, & voulut que je lûsse
même ma Relation. On étoit dan
tems où l'on ne pouvoit faire
pas sans être crotté jusqu'aux c
les; de sorte que je n'osois e
dans la chambre en l'état où j'e
Le Roi demanda où j'étois; on l
que j'étois dans l'anti-chambre;

que je n'osois entrer parce que j'étois trop crotté. Le Roi vint à la porte, & me dit gracieusement : Entrez, je n'aime pas que les Cavaliers soient si propres ; je vous aime mieux comme cela. J'entrai, ils se mirent à table. M. le Maréchal de Bellefond premier Maître d'Hôtel y servoit. Le Roi me commanda de lire mon dialogue, qui leur servit de divertissement pendant le repas, outre les questions & les raisonnemens qu'on me fit sur les manieres de Turquie ; & comme mes réponses étoient fort gaies, ils y prenoient beaucoup de plaisir. Le Roi en rioit moderement, aussi-bien que Madame de la Valliere ; mais Monsieur, & Madame de Montespan faisoient des éclats de rire qu'on auroit entendus de deux cens pas. A l'issuë de la table, le Roi entra dans un cabinet avec Monsieur : pendant ce tems-là j'entretenois les deux Dames de la maniere dont on se marioit en Turquie, à quoi elles prirent du plaisir. Le Roi étant rentré, je m'en allai chercher à dîner.

J'appris quelques jours après que Soliman n'avoit point voulu manger tout le jour de notre conversation ; qu'il étoit demeuré dans sa chambre

ſans vouloir voir perſonne, & que le ſoir il avoit fait une priere extraordinaire qui avoit durée deux heures, & qu'il avoit paru moins fier & plus moderé qu'à l'ordinaire.

Le 17. Decembre j'allai par ordre de M. de Lionne à l'Hôtel de Veniſe, pour voir ſi Soliman avoit chaſſé ceux que je lui avois déſignés. Je trouvai qu'ils ne laiſſoient pas de s'y attrouper malgré les déſenſes; mais j'appris qu'il étoit fort malade, & qu'il y avoit trois jours qu'il n'avoit rien mangé.

Connoiſſant l'humeur des Turcs comme je la connois, je conſiderai que ſi cet Envoyé venoit à mourir à Paris, on ne douteroit point à la Porte qu'on ne s'en fût défait, à cauſe des ſujets de plaintes qu'il avoit donnés; ce qui ne laiſſeroit pas d'avoir des ſuites fâcheuſes; de ſorte que malgré ma réſolution j'entrai dans ſa chambre; je le trouvai couché ſur ſon lit fort abbatu, les yeux enfoncés, le viſage pâle & tellement changé, qu'il n'étoit preſque pas connoiſſable. Il me dit d'une voix foible & entrecoupée, que j'étois le bien venu, & comment je me portois. Je lui demandai des nouvelles de ſa ſan-

té : il me dit qu'il étoit bien mal depuis quelques jours. Je lui offris le secours de nos Medecins. Il me remercia, & me dit, que Dieu étoit le seul Medecin des hommes ; que c'étoit de lui seul qu'il attendoit sa guerison, plûtôt que de la science de ces Docteurs, qui est très-limitée, & entierement incertaine.

Il me demanda ensuite si le Roi avoit fait traduire la Lettre du Grand Seigneur, s'il l'avoit vûë, & s'il en étoit bien content.

Je lui répondis que les Rois étant freres en dignité & bons amis d'ailleurs, ils ne s'écrivent jamais rien de fâcheux ni de désobligeant.

Il est vrai, me dit-il, que si le Roi a sujet de n'être pas content de moi, c'est moi seul qui en est cause ; mais à tout peché misericorde. Quel remede ? C'est une chose faite : J'ai un regret infini de m'être comporté, & d'avoir parlé avec si peu de modération.

Il me pria ensuite de lui dire, si j'étois encore bien en colere contre lui. Je lui témoignai que je n'avois pas lieu d'être satisfait de lui, puisqu'il avoit pensé me perdre auprès de Sa Majesté ; mais qu'il ne devoit

ſonger qu'à recouvrer ſa ſanté ; que ce n'étoit pas le tems de lui dire mes ſentimens là-deſſus, & que nous en parlerions une autrefois ; mais de quelque maniere que je vouluſſe me défendre d'entrer en matiere avec lui, il fallut m'y réſoudre ; parce qu'il m'aſſûra que ſa ſanté dépendoit de cet éclairciſſement.

Il me dit donc que tout ce que je lui avois dit, avec juſtice, ne l'avoit pas tant touché que les ordres qu'on a donnés de fermer ſa porte aux gens qui venoient le viſiter.

Car, continua-t'il, quand je ne ſerois pas aſſûré d'avoir manqué en parlant trop librement à un grand Monarque, à qui tout le monde doit un reſpect infini ; le traitement qu'on me fait depuis l'audience, ne me fait que trop connoître que j'ai commis une très-grande faute, puiſqu'on me traite auſſi durement qu'on le fait.

J'étois ſur le point d'envoyer une Requête au Roi, & une à M. de Lionne, pour lui repreſenter qu'étant un auſſi grand Monarque, & le plus ancien de tous les amis de mon Maître, je le ſupliois de nous conſiderer autant que les autres Etrangers, qui ſont ſi bien traités en Fran-

te; si nous ne l'avons pas merité par nos qualités, & par la conduite que nous avons tenuë dans notre commission.

Nous ne sommes pas venus ici pour enlever les Esclaves, supposé qu'il y en ait quelqu'un en France. Nous sommes si accoûtumés à voir les hommes réduits dans ce miserable état, que cette sorte de malheur ne nous surprend point : Je sçai qu'en France comme chez nous, on ne doit rien entreprendre que dans les formes ordinaires; mais en quelque part que l'on soit, on ne leur défend pas d'approcher leurs compatriotes, de leur parler de leurs affaires, & de chercher parmi eux quelque soulagement à leur misere & à leur pauvreté.

Lorsque M. de la Haye Ambassadeur fut arrêté prisonnier, les Gardes qu'on avoit mis à sa porte n'ont jamais empêché que tous les François libres ou esclaves ne l'ayent vû & parlé à lui, ni lui de faire tout ce qu'il vouloit, excepté de joüir de la liberté.

Tout le monde sçait qu'à Smyrne, & par tout ailleurs, où nos Galeres & nos Vaisseaux abordent, on a toûjours permis aux Esclaves de voir les

Consuls & les Marchands, & d'entrer dans les Eglises pour y recevoir les aumônes ; on n'a jamais forcé ceux de leur Nation de representer ceux qui étoient assez heureux pour se sauver, quelque menace & autre diligence qu'on fasse pour les découvrir & pour les avoir. Il est naturel aux Esclaves & aux oiseaux de chercher leur liberté de quelque maniere que ce soit. On en vient à bout plus aisement en Turquie qu'en France ; mais quand nous aurions quelque dessein là-dessus, nous sçavons trop le respect que nous devons au Roi pour rien entreprendre contre ses ordres & sa volonté.

Il vint dernierement ici un Esclave de mon Païs, & qui est mon parent, qui auroit été extrêmement consolé de me voir ; mais dès qu'il se présenta à la porte les Suisses s'y opposerent, le chasserent rudement, avec défense de s'y présenter une autre fois.

Comme nous avons besoin de mil petites choses que nous ne pouvons charger M. de la Fontaine de nous achéter, ni y employer nos gens, parce qu'ils ne sçavent pas la Langue Françoise, ceux de notre Païs qui la

: nous rendoient ces petits
s, en échange de quelques
ıux de pain, & de quelques
qu'on leur donnoit. Nous ne
ıs plus joüir de ce ſecours par
nſe qu'on leur a faite de s'ap-
r de nous.
veut auſſi chaſſer un Turc à qui
Chevalier de Vendôme a don-
berté, ſans quoi je ne le retien-
ɔas chez moi, puiſque ſon deſ-
: de s'en retourner, comme Sa
:é a la bonté de le lui permettre.
ʾupplie donc de m'accorder au
celui-là, de la probité duquel
répondre, & dont juſqu'à pre-
:rſonne n'a eu lieu de ſe plain-

ıs ne ſommes pas venus en Fran-
ır épier ce qui s'y paſſe; ce n'eſt
re deſſein ni l'intention de no-
aître. Il y a ſi peu à craindre de
côté, que je ne ſçaurois m'ima-
pour quelle raiſon on en uſe
vec nous. En attendant les or-
lu Roi, j'ai défendu à mes gens
tir & de parler à perſonne, de
e que l'ignorance des coûtumes
ıïs ne leur faſſe faire quelque
qui ne fut pas conforme aux
le la France,

Les Arméniens & les Grecs q
sont Chrétiens ne devroient p
être suspects ; cependant on n'a p
laissé d'en chasser un que j'avois e
voyé chercher pour raccommod
nos fourures.

Nous sommes assûrés qu'étant v
nus ici sous la bonne foi & l'amit
qui est depuis si long-tems entre l
deux Empires, Sa Majesté ne souffi
ra pas qu'on nous traite comme d
prisonniers d'Etat, & que nous soyo
traités plus rigoureusement que d
Esclaves ; & quand nous l'aurio
merité, nous ne sommes que d
vers de terre, des atômes imperce
tibles, indignes de la colere d'un
grand Monarque, qui doit mett
sa gloire plûtôt à pardonner qu'à ch
tier.

Au surplus, le Roi nous a fait
grace de nous défrayer depuis q
nous sommes en France, & no
joüissons encore tous les jours de s
graces & de ses bienfaits. On no
donne largement ce qui nous est n
cessaire, & même avec profusion
nous pouvons nous passer d'un ordi
naire si fort, & on pourroit le retra
cher ; nous le souhaitons, mais no
prions Sa Majesté de vouloir bien q

no

nous soyons les maîtres, du moins de ce qui nous reste, afin d'en faire part à ceux qui en ont besoin. Par ce moyen nous éviterons bien des déplaisirs; & la dépense que le Roi a la bonté de faire pour nous, sera beaucoup moindre. Voilà, me dit-il, ce que j'ai envie de présenter au Roi & à son Ministre.

Je l'écoûtai sans l'interrompre; après quoi je lui répondis: qu'il étoit vrai que le Roi avoit fait ordonner à M. de la Gibertie de ne pas permettre qu'une troupe de gens ramassés entrassent chez vous. Il a ses raisons, & ce ne sont pas assûrément celles que vous vous imaginez. Vous serez toûjours libres de sortir vous & vos gens, & d'aller par tout où il vous plaira. Vous avez des carosses à votre disposition, & vous pouvez vous en servir. Le Roi sera bien aise que vous vous promeniez, & que vous voyiez ce qui vous peut faire plaisir. Tout le monde est libre en France, personne n'y est esclave, & vous particulierement qu'il regarde avec consideration. Le Roi ne cache à personne ce qui se passe au dedans & au dehors de ses Etats; cela paroît par la permission qu'il donne

d'imprimer la Gazette. Son Etat es
si florissant ; il a de si puissantes ar
mées de mer & de terre, qu'il n
craint rien ni au dehors ni au dedans
ses Peuples l'aiment & l'adorent. Se
voisins l'honorent ; ses ennemis l
craignent ; il n'a besoin de personne
& fait du bien à tout le monde ; &
soyez assûré que vos chagrins son
mal fondés ; ce sont eux qui vous de
vorent & qui vous rendent malade
songez à vous en débarrasser, & à re
tablir votre santé ; divertissez-vous
voyez la Ville & les environs. J'au
rai soin de faire sçavoir à M. d
Lionne ce que vous souhaitez ;
vous, attendez tout de la bonté d
Roi, & de l'attention qu'ont ses M
nistres d'executer ses ordres. Je vo
conseille cependant de vous laiss
conduire par ceux qui connoissent
terrein mieux que vous. Ne vo
laissez point préoccuper ; ne suiv
point les mauvais avis qu'on vo
donne : quand nous sommes à la Po
te nous nous conformons aux usag
du Païs, sans crainte de nous abaisse
faites-en de même tandis que vous
rez avec nous, & vous vous en tro
verez mieux ; on vous en estimera d
vantage : vous avez mal commen

comme vous êtes obligé d'en convenir; tâchez de mieux finir. Je vous parle en ami & en homme experimenté, & vous verrez que j'ai oublié les chagrins que vous avez pensé me causer ; & quand vous aurez quelque plainte à faire, ou quelque grace à demander, écrivez-moi, & j'aurai soin de vos affaires. Après cet entretien, nous nous quittâmes, & j'allai à la chambre de M. de la Fontaine avec qui je soupai, & qui me donna un lit. Je retournai le lendemain à Saint Germain. Je rendis compte à M. de Lionne de cette conference.

Après cela je crûs que Soliman demeureroit en repos ; mais je fus bien surpris de voir que deux jours après M. de Lionne m'envoya une Requête que Soliman lui avoit adressée. Il y en avoit deux coppies, l'une en Turc & l'autre en Arabe. Il m'ordonna de les traduire, & de mettre aussi par écrit la derniere conference que j'avois euë avec cet Envoyé. Je les lui portai deux heures après, & il les fit voir au Roi. Voici la traduction de cette Requête.

TRADUCTION

DE LA REQUESTE de Soliman Aga, à M. de Lionne, contenant ses griefs, faite mot à mot, pour montrer la maniere dont les Turcs s'expriment.

DIEU VICTORIEUX.

Mon Puissant & fortuné Seigneur soit sain & sauf, & puisse vivre long-tems.

LE sujet de la Requête que j'envoye à Monseigneur, est qu'il y a déja long-tems que notre Empereur m'a envoyé ici. Il dit présentement La réponse de la Lettre que j'ai écrite à l'Empereur de France mon ami viendra bien-tôt. Il est tous les jours dans cette attente. Je vous supplie, Monseigneur, de m'obtenir la grace que Sa Majesté me donne bien-tôt la réponse de ladite Lettre, & la permission de m'en retourner. Si Monseigneur demande, quelles sont les peines & les tourmens que je souffre ? Il sçaura que jusqu'à Lyon je n'ai pa

entendu une parole désobligeante de tous les François que j'ai vûs jusqu'alors. Tout notre voyage s'est passé à rire & à joüer ; nous avons vêcu ensemble avec la même amitié qu'un pere a pour son enfant. Depuis il nous est comparu le nommé Lassus, disant: Je suis venu pour distribuer ce qu'on a ordonné pour votre nourriture ; il nous a toûjours montré un visage d'indignation ; depuis ce jour-là jusqu'à présent, il nous a toûjours traité avec des paroles ameres, & outre les réponses fâcheuses & peu honnêtes qu'il nous donnoit, lorsque quelqu'un de mes gens ou de mes serviteurs s'adressant à lui, lui disoit : Donnez-nous ce que le Roi a ordonné pour notre subsistance, il leur dit des injures, & ne leur donne rien hors la chair de mouton. Il n'apporte & ne nous donne rien que ce qu'il peut trouver à vil prix ; des poules qu'il devroit nous donner, nous n'en avons que les maigres & les seches. Le Cuisinier lui dit : On ne sçauroit manger de cela, vous en devriez donner de meilleures ; il le querelle d'abord, & le charge de mille injures. Il devoit nous donner des chandelles sur le chemin, nous avons couché en beau-

coup d'endroits ſans en avoir, non plus que du pain & de la viande. Si je l'appellois pour lui en parler, je n'entendois jamais que des injures. Quelque abondance & bon marché que nous trouvaſſions ſur les chemins, il ne nous apportoit que quelques grappes de raiſins pourries. Si je lui diſois alors, qu'eſt-ce que cela? J'en étois grondé de la belle maniere. Par deſſus tout, il n'a pas voulu être ſeul à nous faire ſouffrir ſa méchante humeur. Il a mis de ſon parti M. de la Gibertie qui nous conduit; il l'a inſtruit à ſa façon, & depuis que nous ſommes arrivés en ce Païs, nous en avons le même traitement. Si quelque pauvre Turc qui a été mis en liberté vient pour parler à nous, il l'en empêche, il le gronde, & le chaſſe en notre préſence. Il refuſe l'entrée à ceux qui viennent nous viſiter; & comme cela il nous empêche de les voir. Si je le prie de ne les point moleſter & de les laiſſer venir, nos paroles ſont inutiles; & il fait tout ce qu'il peut pour que nos gens ne ſortent point hors la porte. Il eſt vrai, Monſeigneur, que nous avons deſſein d'acheter quelque choſe en ce Païs; & comme nous ne ſçavons pas

la Langue Françoise, nous prions nos amis qui vont & qui viennent de nous en apporter; comme seroient des montres d'horloge, & d'autres choses qu'ils prennent la peine de choisir, pour nous donner celles qui sont les plus agréables; mais ils ne sçauroient parvenir jusqu'à nous. Il n'y a que Dieu qui puisse sçavoir le nombre infini des déplaisirs que ces deux hommes nous font souffrir. Nous vous faisons sçavoir, Monseigneur, l'état dans lequel nous sommes. Nos maux vous seront connus, & vous pouvez commander, Monseigneur, ce que nous aurons à faire. Dieu veüille donner sa sainte benediction à l'Empereur de France, pour tout ce que nous avons mangé & bû par sa bonté, & dans l'étenduë de sa felicité. Dieu lui donne longue vie, & à vous aussi, Monseigneur, par la tête de votre fortuné Empereur; par votre chere & noble tête, & pour l'amour de Dieu, mettez-nous en liberté en nous délivrant des mains de ces deux personnes. C'est sur cela, Monseigneur, que nous attendons vos ordres. Votre parfait ami Soliman Ambassadeur.

Et au-dessus de la Lettre, Requête à Monseigneur le principal Visir

de l'Empereur de France: Et sur le dos étoit imprimé en encre le cachet, qui contenoit le nom de cet Envoyé.

Il est aisé de connoître par la lecture de cette Requête, que Soliman Aga étoit un melancolique, qui auroit dû se passer de tout ce détail inutile, après ce que je lui avois dit deux jours auparavant qu'il l'envoya; mais il étoit de mauvaise humeur contre M. de la Gibertie, & contre M. de Lassus, qui étoient de très-honnêtes gens, & qui executoient ponctuellement les ordres du Roi & de son Ministre; il étoit entêté, & ne démordoit pas de ce qu'il avoit une fois résolu, & faisoit pour l'ordinaire tout le contraire de ce qu'il promettoit.

Je dis ce que j'en pensois à M. de Lionne en lui remettant la traduction de la Requête. Le Ministre donna aussi-tôt les ordres necessaires pour le contenter, mais sans qu'il arriva rien de fâcheux à ceux dont il se plaignoit, parce qu'on étoit persuadé de l'injustice de ses plaintes.

Soliman pressoit sans relâche son expedition, & il n'étoit pas possible de le satisfaire là-dessus. Le Ministre

me chargea de lui faire entendre raison, du moins autant qu'il en étoit capable.

Je l'allai voir, & je lui dis, que la consideration qu'on avoit pour sa personne, ne permettoit pas qu'on le fît mettre en chemin pendant la rigueur de l'Hyver, qui étoit un des plus rudes qu'on eût vû en France depuis long-tems, & il en convint; car il convenoit aisément de tout ce qu'on lui disoit, sans pourtant cesser de penser toûjours de même, & d'agir en consequence. On prit le parti de le laisser dire, & de lui faire passer le tems le plus agréablement qu'il étoit possible afin de le divertir.

Il étoit question de voir si on envoyeroit un autre Ambassadeur ou non. Le Roi vouloit garder quelques mesures avec le Grand Seigneur, & le zele que M. Colbert avoit pour rétablir le commerce, qui étoit comme agonisant depuis long-tems, obligeoit ce Ministre à chercher tous les moyens qui paroissoient convenables pour y réüssir.

Les Compagnies étoient alors fort à la mode, & on croyoit qu'elles ne portoient aucun préjudice aux particuliers, parce qu'il étoit permis à

tout le monde d'y mettre son argent.
Il ne s'agissoit que de sçavoir si les particuliers voudroient risquer leur argent, en le mettant entre les mains de gens dont la capacité, la bonne foi & le zele pour la cause commune ne leur étoit pas assez connuë. Ce point fut d'une longue discussion : il fut bien débattu, & on peut dire qu'il ne fut jamais bien éclairci.

Mais les avis qu'on donnoit de toutes parts à M. Colbert l'emporterent à la fin ; & ce Ministre, tout éclairé qu'il étoit, ne vit que trop tard que la plûpart de ces avis lui avoient été donnés par des personnes interessées, & qui n'avoient en vûë que d'occuper des postes lucratifs, où, sans courir aucuns risques, ils pouvoient faire des profits considerables personnels, sans se mettre en peine des interêts communs. Au lieu qu'un particulier qui negocie pour son compte, agit avec bien plus de vigilance & d'attention que des Commis, dont le plus grand soin est de vivre à leur aise, en laissant couler le tems de leurs quartiers, & faisant le commerce comme ils le peuvent faire, eû égard à leur peu d'experience.

On me fit l'honneur de me consul-

ter, & on ne jugea pas à propos de ſuivre mes avis. La Compagnie fut réſoluë. M. Colbert fit aſſembler les plus riches partiſans, & les engagea à ſe cottiſer pour faire un fond conſiderable, & choiſir des Commis, & les envoyer dans toutes les Echelles du Levant pour faire le commerce.

Tous ces riches partiſans qui avoient envie de plaire au Miniſtre, eurent bien-tôt fait le fond qui parût être neceſſaire pour une ſi grande entrepriſe. On nomma des Directeurs, des Commis, des Marchands, des Soû-Marchands, des Caiſſiers, des Teneurs de Livres, des Contrôleurs, & bien d'autres Officiers; on leur fixa des appointemens conſiderables, à proportion de leurs emplois.

On fit venir à Paris le Sieur Auguſtin Magy, Marchand de Marſeille, qui avoit demeuré quelque tems en Egypte. Il fut preſenté au Miniſtre, & à ceux qui étoient les principaux de la future Compagnie. Il parla; on fut content de ſes raiſonnemens & des moyens qu'il donna pour la réüſſite de ce vaſte projet. On établit un Bureau; on marqua les jours d'aſſemblée, & on me fit l'honneur de

m'y appeller assez souvent, & de me demander mes avis ; parce que ces Messieurs, quoique d'ailleurs très-habiles dans une infinité d'autres choses, n'étoient pas au fait des affaires du Levant.

Les draps, les papiers, & quelques autres Marchandises du crû de la France ou de ses Manufactures, devoient faire le capital & le fond de leur commerce. Je leur representai sur cela, que les Manufactures de draps que l'on a établies en Languedoc pour contrefaire les draps d'Angleterre, d'Hollande, & de Venise, étoient encore bien éloignés de la perfection & de la bonté de ceux de ces Païs-là ; qu'il falloit se persuader que les Turcs se connoissoient en Marchandises pour le moins aussi-bien que les Espagnols, qui sont de si habiles connoisseurs, que nos plus habiles Commerçans ne sçauroient les tromper ; & cela posé, qu'il ne falloit pas compter de faire un grand debit de ces draps, à moins qu'on ne réüssisse à les faire aussi bons & aussi beaux que ceux des autres Païs. Jusqu'à present la plus grande partie de notre commerce au Levant n'a été qu'en argent. Ce commerce est désa-

vantageux à l'Etat ; car quoique l'argent qu'on y porte ne soit que de l'argent d'Espagne, depuis le decri des pieces de cinq sols, il est certain que cet argent porté à la Monnoye, produiroit de l'avantage au Roi, au lieu qu'il en est frustré quand il passe dans un Païs d'où il ne peut plus revenir. Je concluois toûjours qu'une Compagnie s'y ruineroit ; j'ai été prophete, on l'a vû dans la suite, les profits quelque grands qu'on se voulût imaginer, n'étoient pas suffisans pour payer les appointemens de tant d'Officiers : & si on avoit voulu s'obstiner à soûtenir cette entreprise, il est certain que les fonds y auroient passé.

On s'imagina encore que les desordres arrivés dans le commerce venoient des Truchemans que l'on employoit pour faire les ventes & les achats des marchandises. On crût que pour y remedier dans la suite, il falloit envoyer à Constantinople de jeunes enfans que l'on feroit instruire dans les Langues Turque & Arabe. Cet établissement n'avoit rien que de bon ; on l'a fait, & il en est sorti de bons Drogmans ; mais il en a plus coûté qu'on n'en a retiré d'avantage.

En voici la raiſon. Il y en avoit de ſi jeunes parmi les vingt premiers qu'on y envoya, que je ne pûs m'empêcher d'en dire mon ſentiment à ces Meſſieurs, qui ne le ſuivirent point; parce-qu'on leur préſentoit tant d'enfans, & avec de ſi puiſſantes recommandations, qu'ils n'étoient pas peu embarraſſés ſur le choix qu'ils en devoient faire pour ne mecontenter perſonne. A la fin tout fut réſolu. M. Belinzani fut mis à la tête de cette Compagnie. M. Magy & quelques autres furent faits Directeurs Generaux, & on fit partir tous les Officiers qui devoient reſider à Lyon, à Marſeille, à Veniſe, à Gennes, à Livourne, & dans toutes les Echelles du Levant.

Il reſtoit encore une autre difficulté à applanir avant que de renvoyer Soliman Aga, qui preſſoit ſans relâche pour être expedié. C'étoit de ſçavoir ſi le Roi envoyeroit un autre Ambaſſadeur auprès du Grand Seigneur, ou s'il ſe contenteroit de tenir un Conſul ou un autre Miniſtre à la Porte, pour avoir ſoin du commerce, & proteger les Marchands autant qu'il le pourroit: car le Roi n'avoit pas lieu d'être content du

Grand Seigneur ni de ses Ministres. On s'étoit mis sur le pied de maltraiter sans menagement ceux de Sa Majesté ; mais on ne vouloit pas abandonner entiérement le commerce, & il falloit s'y résoudre, si on retiroit l'Ambassadeur sans en renvoyer un autre à sa place ; ç'auroit été en quelque sorte une declaration de guerre. Ainsi avant de rien conclure, le Roi voulut avoir les avis des gens qui étoient le plus au fait des affaires de ces Païs-là. Il me fit commander par ses Ministres, & me fit l'honneur de me commander lui-même, de lui dresser un Memoire très-ample & très-détaillé de tout ce qui regarde les Coûtumes & le Commerce de Turquie. Je m'y appliquai, & j'eûs l'honneur de le lui présenter. Le voici.

MEMOIRE

PRESENTE' AU ROI sur les affaires de Constantinople, & sur le Commerce.

AU ROI.

SIRE, puisque votre Majesté m'a commandé de lui donner mes sen-

timens par écrit sur les affaires de Constantinople & sur le commerce du Levant, je me sens obligé de lui representer.

Que Votre Majesté n'ayant aucun interêt dans les Etats du Grand Seigneur, ni de commerce avec lui que pour favoriser le trafic que ses Sujets font au Levant; ce n'est que pour ce sujet aussi qu'elle a contractée cette alliance depuis si long-temps, & qu'elle tient un Ambassadeur à la Porte. Le bien du commerce étant donc le principal motif de l'Ambassade, on ne doit pas tant songer à ce qui peut lui être avantageux, qu'on ne doive prendre garde aussi de bien près à ce qui peut toucher l'honneur & la gloire de Votre Majesté, parmi des Peuples méprisans, ennemis de notre Religion, & dont les Souverains s'estiment au-dessus de tous les Potentats du monde, bien loin qu'ils voulussent souffrir d'égaux, nonobstant ce qu'on a pû faire connoître à Soliman Aga dans les Audiences qu'il a euës.

Ce n'est plus par une ancienne habitude qu'il semble qu'on ait plus de consideration pour Votre Majesté que pour les autres Rois qui ont traité depuis avec la Porte; Elle est en droit d'a-

voir le pas devant eux, & on ne le dispute pas à ses Ambassadeurs, quand les Ministres du Grand Seigneur sont raisonnables & bien intentionnés; mais comme les Anglois particulierement font toûjours leur possible pour empieter sur cette prééminence, contre ce qui est porté par nos Capitulations; ils n'épargnent point la dépense, corrompent les Ministres du Grand Seigneur à force de presens, & donnent bien de l'exercice à vos Ambassadeurs, qui voulant se soutenir simplement par leurs droits, n'aiment gueres à acheter ce qui leur est legitimement dû : Il en est souvent arrivé du desordre, lorsque les Ambassadeurs de Votre Majesté ont été aussi vigoureux à se maintenir, que les Officiers du Grand Seigneur étoient quelquefois ignorans sur la coûtume, pour accorder la préséance & le pas aux autres Nations qui les poursuivoient pour de l'argent.

Les Capitulations auroient dû regler ces sortes de prétentions; on les montre toûjours dès qu'il y a quelque chose à contester, & la plûpart du tems sans aucun profit, parce que l'interêt particulier étouffe les sentimens de la Justice dans le cœur de ceux qui doivent l'administrer; & quand ils

n'ont pas envie de nous la rendre sur nos Traités, & sur toutes les Ecritures que le Grand Seigneur a données sur ce sujet, ils disent nettement pour défense, que cela est trop vieux, que les Rois peuvent faire de nouvelles loix dans leurs Royaumes, & que leurs sentimens & leurs inclinations ne sont pas toûjours les mêmes. Ainsi, ce n'est non-seulement pas une necessité qu'elles soient renouvellées & confirmées dans tous leurs articles, aussi-bien que pour ceux qu'il plaira à Votre Majesté d'y faire ajoûter; il est besoin aussi de faire la même chose toutes les fois qu'un nouveau Prince apportera du changement dans cet Empire, & comme cela chacun sera obligé d'observer ses conventions.

Il semble que comme Votre Majesté veut être traitée d'égal avec le Grand Seigneur, Elle ne devroit pas songer à lui envoyer un Ambassadeur à la Porte qu'il n'en tînt un en France, pour répondre du traitement que le nôtre recevroit auprès du Grand Seigneur; les affaires en iroient bien mieux, & ils n'auroient garde de les mécontenter, ni de violer aucun article des Traités qu'on auroit fait avec eux: Cela paroît pourtant impossible, si l'on

considere que le Grand Seigneur n'envoye ses Ambassadeurs qu'à l'Empereur d'Allemagne, à cause du voisinage & des guerres qu'ils se font l'un à l'autre, à mesure qu'il en est besoin, & pour des affaires qui ne les obligent pas à une longue residence. Il en envoye en Perse & aux autres Princes Mahometans dela même maniere; il en envoyeroit bien en France & ailleurs si son interêt l'y convioit, mais ce n'est point du tout leur coûtume d'en tenir en residence chez leurs confederés. Les Empereurs Ottomans reçoivent agréablement tous ceux que les Princes Chrétiens leur envoyent, pourvû qu'ils ayent bien des presens à offrir, & qu'ils trouvent leur compte dans les propositions qu'ils viennent leur faire. Ils se font comme cela un honneur & une grandeur singuliere d'être recherchés de tous, & de ne demander l'amitié de pas un.

La Relation de Larissa fait voir clairement que le Grand Visir n'a pas voulu donner aucun avantage à la France, en y envoyant un Ambassadeur dans les formes comme on lui avoit proposé.

Il a envoyé Soliman Aga à Votre Majesté sans aucun caractere, pour lui

presenter seulement sa Lettre, attendre sa réponse, & s'en retourner ensuite; sous ce prétexte, qu'il falloit sçavoir par lui dans quelle intention seroit Votre Majesté, & quel traitement il recevroit en France, pour se resoudre ensuite à envoyer une personne de plus grande consideration.

Cependant c'est une necessité de regler nos affaires avec la Porte, attendu les griefs qu'il y a de l'un & de l'autre côté, afin de faire cesser dorénavant tous les maux, dont les Sujets de Votre Majesté trafiquans au Levant, ont été accablés jusques aujourd'hui.

Voici, SIRE, les griefs de Votre Majesté, dont celui qu'elle nommera pour Constantinople doit se plaindre.

L'insulte qu'on a faite à M. de la Haye son Ambassadeur.

Les vexations continuelles qu'on a faites depuis si long-tems aux François qui resident dans les Échelles du Levant, par une infinité d'avanies qui ont ruiné le commerce, & causé les dettes de la Nation.

L'équipage de deux Vaisseaux, égorgés par Baba Hassan, Corsaire d'Alexandrie d'Egypte, leurs facultés pillées, & les Navires coulés à fond.

L'avanie de vingt deux mille piastre que Hassan Aga a faite à Seide, suivie de l'assassinat des Députés, du premier Truchement, des Janissaires, & de tous ceux qui les conduisoient à Constantinople, pour s'en plaindre au Grand Seigneur.

L'alliance que le Grand Seigneur a faite avec les Genois, & la reception de leur Ministre, contre la volonté & l'intention de Votre Majesté.

L'augmentation des Doüannes, & l'imposition des nouveaux Droits qu'on fait payer aux François, à l'exclusion des autres Nations.

La permission que le Grand Seigneur donne aux Etrangers, d'entrer dans ses Etats sous toute autre Banniere que celle de France, & contre l'article de nos Capitulations.

Le mépris & le mauvais traitement qu'on fait aux François, & le peu de justice qu'on leur rend dans les affaires qui leur arrivent dans les Gouvernemens particuliers, comme à la Porte.

La bonne foi des Traités qui est violée dans plusieurs de ses articles, sur les prérogatives qui ont été accordées à Votre Majesté, en faveur de ses Sujets.

L'injustice que le Grand Visir a

faite au sieur Saint Jacques Marchand de Marseille, dans une affaire qu'il avoit contre un Armenien, l'ayant condamné à payer dix-huit mille écus sur la simple déposition des témoins du Païs, contre ce qui est porté par les Capitulations, & dont Votre Majesté sçait la conséquence.

Je passe beaucoup d'autres griefs qui sont connus de tout le monde, pour n'ennuyer pas Votre Majesté par la longueur de ce Memoire.

Les griefs que le Grand Seigneur peut avoir contre nous, sont ceux qui suivent.

La prise de Gigeri par les Armées de Votre Majesté ; le Grand Seigneur veut bien qu'elle se venge des maux que nous font les Barbares ; il ne trouve pas mauvais que nous les faisions Esclaves, & que nous prenions ou brûlions leurs armemens ; mais il ne veut pas aussi que nous nous rendions les maîtres de leurs Places, parce qu'elles lui appartiennent.

Le secours que Votre Majesté a envoyé en Hongrie, & la défaite de leurs troupes à la Bataille de Saint Godart.

Les troupes que Votre Majesté envoye en Candie depuis si long-tems,

ls n'avoient jamais rien dit,
it qu'elles y alloient ſans ſes or-
La mort de M. le Duc de Beau-
& les derniers ſecours qu'elle lui
iés avec ſes Armées Navales,
: commandement de ſes Gene-
tant par mer que par terre, font
ider par le Grand Seigneur ſi
ut être de ſes amis & lui faire la
: tout enſemble.
prodigieuſe quantité d'armemens
uliers, avec leſquels nos Fran-
illent les Sujets du Grand Sei-
, par mer & par terre, ſous les
eres de Malte, de Savoye, d'Eſ-
:, de Genes, de Livourne, de Ve-
& de tous leurs autres ennemis.
François qui ſe mettent au ſer-
le leurs ennemis, dont les Galeres
rand Seigneur ſont remplies,
que nous ayons la paix avec lui.
trafic que les François ont fait
ſes Etats en monnoye de France,
:, & particulierement en ces pie-
le cinq ſols, fabriquées hors le
ume, qui ont infecté l'Empire Ot-
1.
peu de cas qu'on prétendra que
: Majeſté ait fait de la Lettre du
d Seigneur, ſuivant le rapport
Soliman Aga menace d'en faire à
:tour.

L'enlevement du Chevalier de Beaujeu, qui étoit prisonnier d'Etat dans les Sept-Tours, & des autres Esclaves.

Les salves de canon & de mousqueterie que les Vaisseaux de Votre Majesté ont faites pendant toute une nuit dans le Port de Constantinople, qui ont allarmées toute la Ville, & ont été la cause que plusieurs femmes se sont blessées par la peur.

Les volées de canon que les mêmes Vaisseaux ont tirées vers les Dardanelles, dont les boulets ont causé du dommage dans les Villages & dans la Campagne.

Voilà bien des raisons, SIRE, dont il y a reciproquement à se plaindre; on a fait la guerre en Europe pour de moindres sujets, & je ne crois pas qu'on puisse dire que nous ayons veritablement la paix avec le Grand Seigneur, si on ne renouvelle cette alliance sur le même pied, que s'il n'y avoit jamais eu rien entre Votre Majesté & lui.

Je ne crois pas, SIRE, que cela se puisse faire aisément, ni que nous voyions un succès favorable à la negociation de cette affaire; si on ne leur donne le tems de desirer un Ambassadeur,

, de demander la cause pourquoi
en a point à la Porte de la part
otre Majesté ; & d'offrir telle sa-
ction qu'elle jugera à propos de
ander, pour le bien de ses Sujets.
Turcs sont fierement prévenus du
in qu'on a de leur Païs, quoique
rançois puissent se passer de ce
nerce, ayant, grace à Dieu, dans
Royaume tout ce qui est neces-
à leur entretien. Ils sont imbus de
vanité, que la Porte est l'azile &
cours de tous les Princes de la
: Votre Majesté l'aura vû dans
ttre du Grand Seigneur. Leur su-
ition les porte à croire que tou-
s Nations Chrétiennes doivent
être soumises, cela leur est con-
par les offrandes qu'on va leur
pour avoir leur amitié ; & ils ne
ient pas de nous dire, lorsque nous
plaignons de leurs injustices, que si
quittions leur Païs lorsqu'ils nous
ient crevé un œil, nous y retour-
ns le lendemain, afin qu'il nous
hassent l'autre.
seront bien mieux confirmés dans
opinion, si après ce que Votre
sté a fait dire au Grand Visir par
Ambassadeur, ce que M. de Lion-
dit à Soliman Aga, & par toutes

les démonſtrations qu'on a faites de vouloir traiter d'égal avec le Grand Seigneur, & de ne ſe ſoucier plus de leur commerce ni de leur amitié, que quand on aura donné ſatisfaction à Votre Majeſté, ſur la juſtice qu'elle lui demande. On leur jette à la tête un Ambaſſadeur, une nouvelle Compagnie de Marchands pour groſſir le commerce du Levant, & une quantité de jeuneſſe pour apprendre les Langues, qui ne ſçauroient ſervir d'Interpretes de plus de vingt ans d'aujourd'hui; & tout cela dans le même tems que Votre Majeſté envoye ſes Vaiſſeaux pour ramener M, de la Haye, & qu'elle proteſte de ne vouloir plus tenir d'Ambaſſadeur à la Porte: ce n'eſt guere le moyen de les en perſuader.

Il eſt conſtant que le Grand Seigneur auroit déja rompu avec nous ſur les griefs dont j'ai déja parlé, s'il avoit pû ſe paſſer de notre commerce. Celui des Veniriens, des Anglois, des Hollandois & des Genois, fournit ſon Empire de tout ce qu'ils peuvent deſirer, & qui n'eſt point dans les Etats du Grand Seigneur; comme ſont les draps d'or & de laine, le papiers, le plomb, l'étain, & les épiceries; mais pas un ne leur porte de

l'argent comptant que les François, parce qu'il est plus propre à leur trafic. Si ce transport cessoit, le Grand Seigneur n'auroit pas pour payer ses troupes ; les Caravannes de Perse n'apporteroient plus leurs soyes, parce que les plus belles ne se vendent que pour de l'argent. Le mal que l'interdiction de ce trafic causeroit, mettroit tout en desordre parmi la Milice & parmi ses Sujets, qui ne subsistent que de cela ; & la crainte de quelque mauvaise suite fera toûjours que le Grand Seigneur ne se déclarera contre Votre Majesté qu'à la derniere extrêmité, & le plus tard qu'il pourra; sçachant d'ailleurs par le secours qu'elle donne contre lui, que c'est le seul Potentat du monde qu'il a le plus à craindre, tant sur mer que sur terre, à cause du voisinage, & par les progrès que ses armes victorieuses font tous les jours dans les Etats de ses ennemis.

Cela supposé, quelle necessité y a-t'il, Sire, de s'empresser pour aller vers eux, quand nous sommes assûrés de pouvoir utilement les faire venir à nous par une petit témoignage d'indifference ? Il ne s'agit ici que de l'honneur de Votre Majesté, & d'un

rétabliſſement du commerce. Celui-ci ne s'en eſt pas trouvé plus mal ſous la conduite d'un Agent, lorſqu'après le retour du vieux M. de la Haye, Votre Majeſté a été quelque tems ſans y envoyer un Ambaſſadeur. Le ſieur Roboly, quoique marié à Conſtantinople, & dont les enfans ſont écrits ſur le rôle des Sujets du Grand Seigneur, obtenoit aiſément & favorablement tout ce qu'il demandoit en faveur de notre Nation. Les Sujets de Votre Majeſté n'ont jamais été moleſtés pendant qu'il faiſoit cette fonction. Le Grand Seigneur avoit ordonné à tous les Gouverneurs de ſes Provinces de careſſer les François ; & tout cela, parce qu'il craignoit que Votre Majeſté ne lui envoyât plus d'Ambaſſadeurs; quoiqu'il eût proteſté au ſieur Roboly que l'inſulte qu'on avoit faite à M. de la Haye n'étoit qu'à ſa perſonne privée, & non à celle de l'Ambaſſadeur.

Quant à ce qui regarde l'honneur & la gloire de Votre Majeſté, comme c'eſt à votre Ambaſſadeur à qui on en peut donner des atteintes, il me ſembleroit neceſſaire de ne point commettre une perſonne qui doit repreſenter celle de Votre Majeſté, que toutes les difficultés ne ſoient éclaircies, & qu'el-

le n'eût reçûë auparavant une réparation generale de toutes les infractions qu'on a faites à nos Traités par un renouvellement d'alliance, par la confirmation des anciennes Capitulations, & par l'addition des articles que Votre Majesté demande à celles qu'on doit faire avec le Grand Seigneur regnant, & que toutes les prétentions ne fussent reglées d'une maniere à n'y plus mettre la main.

Ainsi il me sembleroit plus avantageux, pour bien des raisons que je dirai après, que Votre Majesté ne tînt qu'un Agent pour le commerce à la Porte du Grand Seigneur, ou avec telle autre qualité qu'elle jugeroit à propos de lui donner, qui ne laisseroit pas de faire tout ce qu'un Ambassadeur feroit, jusqu'à ce que selon la disposition des affaires, & l'air dont le Grand Seigneur & ses Ministres s'y prendroient pour satisfaire aux prétentions de Votre Majesté, Elle trouvât bon de lui envoyer un Ambassadeur; étant persuadé autant que je le suis par experience, qu'ils ne seroient pas long-tems sans lui crier misericorde, & que cette intermission leur donneroit cruellement martel en tête.

Comme il ne s'agiroit plus directe-

ment des affaires de Votre Majesté pendant le séjour de cet Agent, & qu'on ne parleroit plus que de celles des Marchands, le commerce y trouveroit quelque avantage que les Ambassadeurs ne lui procurent pas.

Il semble que la protection du commerce soit une fonction au-dessous de celle d'un Ambassadeur. Tous ceux qu'on a vû à la Porte jusques aujourd'hui n'y sont descendus qu'avec bien de la peine ; & quand la tyrannie des Pachas obligeoit le corps des Marchands d'avoir recours à lui pour leur en faire faire raison, on avoit le chagrin d'y faire bien de la dépense sans rien obtenir, & la plûpart du tems on ne recevoit d'eux pour tout remede par leurs réponses, qu'un conseil d'accommoder les affaires sur les lieux du mieux qu'on le pouroit, & de ne les point porter à Constantinople.

La dignité d'Ambassadeur merite bien que celui qui en est honoré la fasse valoir, qu'il se distingue du commun des gens, & que chacun ait du respect pour son caractere ; mais ils portent cela si haut, que sans considerer les intentions que Votre Majesté a pour un commerce qui est le sujet de cette Ambassade, où ils n'écoutent

point les plaintes des Marchands, où ils les méprisent à un point qu'ils n'oseroient plus se montrer, où ils ne se soucient guere de leur interêt, leur disant, qu'ils ne sont-là que pour ceux de Votre Majesté, & qu'ils fassent comme ils pourront.

Un Ambassadeur sur ce pied-là ne voudra pas se donner la peine de contester les interêts des Marchands, ni les chicannes qui naissent tous les jours de leur trafic. Un Agent le feroit mieux; & supposé qu'à l'égard des Turcs un Ambassadeur n'eût que les interêts de Votre Majesté à ménager, comment pourroit-il traiter avec eux pour quelque nouvel établissement du commerce, ou pour celui des Indes Orientales, qu'on voudroit faire passer à Suez par la mer rouge, sans donner quelque impression au Grand Seigneur que Votre Majesté a d'autres desseins que ceux de la guerre, qui est le métier des Rois, & celui que Votre Majesté fait avec un succès si glorieux?

Voilà, Sire, une partie des avantages que le commerce tireroit des soins d'un Agent; le service de Votre Majesté ne se feroit pas moins, & il ne lui en coûteroit pas tant. Cet Agent

pourroit s'entretenir honnêtement a
les seize mille livres que le comme
de Marseille donne tous les ans à l'A
bassadeur, & avec les émolumens
Consulat, en attendant que Vo
Majesté eût l'occasion de recompen
ses services d'ailleurs, & que le co
du commerce payeroit, selon la c
tume, toutes les dépenses qu'on
obligé de faire, & sans lesquelles
ne vient à bout de rien.

Il y auroit encore beaucoup de r
sons qui seroient plûtôt pour envo
un Agent qu'un Ambassadeur, quan
ne seroit que par la consideration
ne le pas exposer aux premiers m
vemens d'une Nation, dont les r
nieres sont ordinairement desol
geantes. Tous les commencemens s
difficiles, & quand la brutalité
Turcs feroit souffrir quelque cho
l'Envoyé, Votre Majesté ne sera
offensée en la personne d'un Age
comme Elle le seroit necessairem
en celle d'un Ambassadeur. Elle p
roit le dissimuler, & donner par
quelque chose à la necessité des a
res.

Supposé donc que Votre Maj
fût dans le dessein de ne tenir q
Agent à Constantinople, jusqu'à

qu'elle pût y envoyer un Ambassadeur il seroit bon de ne pas tant donner dans la qualité de celui qui seroit destiné à cet emploi, qu'on ne songeât aussi à choisir une personne qui eût de l'experience dans le commerce, dans la navigation, & des talens propres à servir utilement Votre Majesté, & pour empêcher les abus & friponneries qui ont ruiné nos affaires à Constantinople, & dans toutes les Echelles du Levant.

Une des principales causes de l'engagement & des méchantes affaires qui arrivent au commerce, est l'infidelité de quelques Truchemans du Païs, Sujets du Grand Seigneur, desquels il faut necessairement se servir, parce que rarement trouve-t'on des François qui soient assez sçavans dans les langues du Païs pour les préferer aux autres. Ces Truchemans qui sont Sujets du Grand Seigneur, servent tant mal que bien ceux qui les payent. Ils sont toûjours du côté des Turcs, pour lesquels ils ont des complaisances & des souplesses que les François n'auroient pas. Leurs appointemens sont modiques. Leur attachement à ceux qu'ils servent est foible; parce qu'ils ne sont pas assurés d'y demeu-

rer toûjours. Il faut pourtant qu'ils s'enrichiſſent dans ces Emplois ; & quand ils ne nous ſuſcitent pas de mauvaiſes affaires, ils partagent du moins avec ceux qui font les avanies, & s'accommodent ſi adroitement, qu'il eſt impoſſible de s'en défendre, à moins que d'en ſçavoir autant qu'eux mêmes. Ils ſont tous parens & alliés avec ceux des autres Nations. Ils ſe revelent les ſecrets, & ſe maintiennent tous les uns avec les autres, aux dépens des interêts de leurs Maîtres. Ils ſe taiſent quand il faudroit parler dans les Audiences. Ils biaiſent les ſentimens des Magiſtrats, quand ils craignent de déplaire aux Turcs, en les rapportant dans la même force. Ils tournent les demandes & réponſes comme il leur plaît; rompent toutes les meſures qu'on auroit à prendre, lorſqu'elles ne tombent pas dans leur ſens. Enfin on eſt miſerable lorſqu'on ne les entend pas. On a beau ſe plaindre de leurs voleries, leur interêt, leur lâcheté, & la crainte du bâton leur fait tout entreprendre, & l'on ne ſçauroit rien faire ſans le ſecours de leur miniſtere.

Une autre cauſe du deſordre, provient de l'incapacité de certaines per-

ſonnes qu'on commet à l'adminiſtration & à la conduite des affaires du Levant, auſquelles il faut être comme né, ou du moins y avoir acquis de l'experience par une longue reſidence, ou par une grande application. Ils peuvent être très-habiles gens d'ailleurs; mais quand il faut gouverner des Turcs, & faire joüer des reſſorts qui nous ſont inconnus en France, les plus ſçavans s'y trouvent embarraſſés. On ne ſçauroit bien vivre avec les Turcs qu'on ne ſoit accoûtumé à leurs manieres, qui ſont ſurprenantes pour des nouveaux venus.

L'experience que la perſonne propoſée doit avoir du commerce & de la navigation, ſert pour connoître des differends, des affaires du negoce & de la Marine entre les Marchands & les Navigans, pour leur rendre juſtice; pour décider les queſtions qu'il y a parmi eux à tous momens; tous les procès du Levant ne ſe faiſant quaſi que ſur ces ſortes de matieres. Il eſt neceſſaire auſſi que la bonne réputation de cette perſonne attire à ſa connoiſſance les affaires que les Turcs ont à démêler avec nos Marchands. Ils ſe pourvoient pardevant leurs Juges naturels quand ils leur demandent, &

il leur eſt avantageux, qu'on ne les aſſigne point pardevant les Cadis qui ſont les Juges des Turcs, & ceux qui gagnent leur procès doivent donner dix pour cent du total pour les Epices.

Un Agent qui ſçauroit parler, lire & écrire les Langues du Païs, & particulierement la Turque, ſeroit d'un grand ſecours pour terminer aiſément les affaires, pour ſe parer de la friponnerie & de l'infidelité des Truchemans, & pour ſervir utilement Votre Majeſté dans les affaires ſecretes, & qu'on ne ſçauroit leur confier ſans être expoſé à de fâcheux accidens.

L'avantage qu'on retireroit de cette intelligence, c'eſt qu'il ne ſeroit pas trompé par ſes Truchemans dans les Audiences, parce qu'il entendroit s'ils rapportent fidelement les paroles, dans le même ſens & dans la même force; & quand la crainte du bâton les feroit gauchir dans une affaire d'importance, l'Agent peut prendre la parole pour le redreſſer & parler lui-même; que s'il n'en eſt pas beſoin, il peut préparer la réponſe qu'il doit donner, tandis que la perſonne avec qui l'on traite fait expliquer ſa propoſition.

Le langage acquiert aiſément l'a-

mitié des Turcs ; cette facilité de s'exprimer en leur maniere fait mieux connoître les intentions, & attire une certaine confiance avec laquelle un Agent peut éviter bien de méchantes affaires.

Il peut traduire lui même les Lettres que Votre Majesté écrira au Grand Seigneur, comme celles qu'il lui envoyera dans les occasions ; où le faisant faire par autrui, il connoîtra si elles sont traduites & expliquées selon le sens & les intentions de ceux qui les auroient écrites.

Ce seroit aussi d'une grande utilité que l'Agent pût écrire en Turc lui-même aux Ministres & Officiers du Grand Seigneur, ce qu'on n'oseroit confier à la fidelité d'un Truchement.

S'il y avoit occasion de faire quelque nouveau Traité avec le Grand Seigneur, l'Agent auroit lui-même cette commodité d'en dresser les articles sur les Memoires & les Instructions qui lui seroient envoyées, & d'une maniere que les Officiers du Grand Seigneur n'eussent qu'à les transcrire & les mettre dans leur stile ordinaire.

Il connoîtroit si les Commandemens & les autres Expeditions qu'on ob-

tient de la Porte pour envoyer aux Echelles du Levant, font conçûës dans les formes ; si les qualités de Votre Majesté y sont dans leur rang ; s'il n'y a point de termes équivoques qui puissent faire obstacle à leur execution, & sur lesquels ceux à qui elles sont adressées sur les lieux pûssent prendre quelque prétexte pour les éluder ou pour les rendre inutiles, ce qui arrive fort souvent ; si le fait dont il s'agit n'y est pas assez nettement exprimé, pour éviter les subtilités & les chicannes que les gens de Lettres pouroient avoir quand ces dépêches vont contre leurs interêts, & qui obligent souvent les Consuls à abandonner leurs prétentions & leurs poursuites, pour ne pas ajoûter mal sur mal.

Les Langues peuvent lui servir encore pour mieux caresser les Turcs en certaines occasions, où il faut leur donner à manger & à boire pour entretenir leur amitié, ce qui se fait aisément par les conversations qu'on a tête à tête ; on est bien aise quelquefois de faire des confidences dont on peut se prévaloir pour réüssir dans les affaires.

Et si Votre Majesté avoit quelque chose à traiter en secret avec le Grand

Seigneur ou avec ses Ministres, il n'y auroit pas à craindre que ses affaires fussent éventées par les Truchemans, l'Agent en parleroit lui-même en particulier, & il prendroit pour cela des mesures si justes, que Votre Majesté en seroit bien utilement & fidelement servie.

Ce fut pour toutes ces raisons, Sire, que les Etats de Hollande choisirent le sieur Varner pour leur residant à Constantinople. Il sçavoit très-bien parler, lire & écrire les Langues du Païs. Il y demeura aussi fort long-tems, faisant tout par lui-même avec un succès merveilleux. Il n'a jamais rien demandé pour sa Nation qu'il n'ait obtenu. Les François & les Anglois avoient même reçours à son entremise, lorsqu'il leur arrivoit des affaires un peu épineuses.

Une personne qui aura vû l'air dont il se faut gouverner au Levant parmi cette diversité de Nations, sçaura ménager les interêts de Votre Majesté parmi les Anglois, les Hollandois & les autres Nations confederées avec la Porte, que la jalousie des préferences & le trafic rend toûjours ennemies de la nôtre, quelque paix que nous ayons avec eux. C'est un grand bien pour

tous, quand la prudence des Ministres & l'amitié qu'ils peuvent conserver entre eux, les met dans une union à se soutenir les uns les autres, au lieu de se détruire par des picques qui sont ordinairement entr'eux.

Puisque Votre Majesté est dans la resolution de ne pas rompre encore avec le Grand Seigneur, il seroit bon de faire continuer les caresses à Soliman Aga jusqu'à son embarquement, & de lui faire donner quelques presens de draps & des étoffes qu'il puisse mettre à son usage, pour lui faire oublier les petits chagrins qu'il témoigne avoir reçûs, afin qu'il fasse des relations favorables de nous à la Porte. Mais comme les Turcs n'osent pas parler, tant parce qu'ils craignent de témoigner de l'estime pour les ennemis de leur Religion, que pour faire leur cour à leur Maître, sur sa grandeur & sur sa magnificence ; celui qui sera nommé pour aller à Constantinople ; & qui portera la réponse du Roi avec lui, doit être present à sa premiere Audience, pour l'obliger à dire la verité, sinon qu'il prît la parole & en fît lui-même une fidele relation. Je fus obligé à Tunis de faire la même chose à l'Audience que Baba Ramadan eut à

ſon retour, où le Divan étant aſſemblé, il n'eut jamais le courage de déſerrer les dents, & ils n'auroient jamais ſçû les honnêtetés qu'il avoit reçûës en France, ſi je ne les avois publiées moi-même en ſa preſence.

Il ne me reſte plus rien à dire ſur la qualité de l'Agent, ni ſur le deſavantage qu'il y auroit d'envoyer preſentement un Ambaſſadeur. Voici le projet, Sire, de ce que le premier auroit à faire, ſi Votre Majeſté eſt dans le deſſein de le preferer au ſecond, pour un cependant, & il ſeroit alors comme ſon précurſeur dans cette Ambaſſade.

Après qu'il aura reçû les inſtructions & les ordres de Votre Majeſté, il s'embarquera avec Soliman ſur les Vaiſſeaux qu'elle ordonnera pour le repaſſer à Conſtantinople. Cet Agent ſera accompagné de cinq ou ſix perſonnes ſeulement, tant Officiers que Valets; & pendant ſa route il obſervera les intentions de l'Envoyé, lui inſpirera de bons ſentimens, & le préparera par ſon inſtruction à ce qu'il devra dire.

Etant arrivé à Conſtantinople il ira à l'Audience que le Grand Seigneur donnera à Soliman Aga, pour l'obſerver & pour faire ce que j'ai dit à l'article précedent.

Il rendra à M. de la Haye les dépêches & les ordres de Votre Majesté, pour s'embarquer sur les Vaisseaux immediatement après l'Audience, dans laquelle il prendra congé du Grand Seigneur & de ses Ministres, après que leur ayant remis les ordres de Votre Majesté, il leur fera connoître aussi ses intentions de la maniere qu'elle les lui aura prescrites, & leur dira qu'il ne se mêle plus de rien, que s'ils ont quelque proposition à faire, l'Agent la recevra, & lui donnera sa réponse.

Les Vaisseaux de Votre Majesté pourront sortir du Port de Constantinople & s'en aller aux Isles des Princes, pour attendre les avis de l'Agent sur la disposition qu'il verra à la Porte, d'obtenir quelque satisfaction ou non, afin de se resoudre à demeurer, sur l'esperance de regler les affaires par l'absence de l'Ambassadeur, ou de s'embarquer avec lui pour repasser en France, & laisser le sieur Roboly pour prendre soin des Marchands; si Votre Majesté n'aime mieux en ce cas de le faire retirer, & donner ordre aux Consuls des Echelles d'en faire autant avec leurs Marchands, sur les Navires qui se trouveront dans leurs Ports, ce qui

leur feroit encore confirmé par les ordres du Grand Seigneur que l'Agent obtiendroit de la Porte, par lesquels il feroit enjoint aux Pachas & à ses Officiers de Justice de faire payer par ses Sujets ce qui seroit dû aux François, & de les laisser partir sans empêchement. Cette démonstration seule les embarrasseroit beaucoup, pour les raisons que j'ai dites à Votre Majesté, & les obligeroit à nous satisfaire.

Que si l'Agent connoît que le Grand Seigneur soit dans le dessein de donner contentement à Votre Majesté, il demeurera à Constantinople, laissera partir les Vaisseaux avec M. de la Haye; & en faisant les fonctions de l'Ambassadeur, il s'appliquera à éxecuter ce qui sera porté par les instructions & par les ordres qu'il aura de Votre Majesté, & à veiller sur toutes les choses qui regarderont le bien des Marchands & de leur commerce, tout de même que les Consuls font dans leurs ressorts particuliers.

Il prendra le tems & l'occasion de faire connoître aux Ministres du Grand Seigneur, que Votre Majesté n'envoyera point d'Ambassadeur à la

Porte, qu'au préalable les Capitulations ne ſoient renouvellées, & qu'on n'ait accordé les articles qu'elle deſire d'y faire inſerer ; & au cas qu'il les voye dans la diſpoſition de traiter l'Agent dreſſera des Memoires ſur leſquels il raiſonnera, & tiendra les choſes ſignées & accordées dans un état, que ſi elles ne peuvent pas ſe conclure d'abord, on puiſſe le faire immédiatement après l'arrivée du nouvel Ambaſſadeur, ſi tant eſt que ce ſoit avec lui qu'on veüille abſolument les renouveller ; & ſi le Grand Seigneur ne veut pas differer la ſatisfaction de Votre Majeſté, l'Agent accordera & reglera les articles, d'une maniere qu'on n'ait plus que la peine de les faire éxecuter.

Immediatement après le renouvellement des Capitulations, l'Agent donnera les avis à Votre Majeſté de tout ce qui ſe paſſera pour ces affaires, ſur leſquels elle envoyera un Ambaſſadeur tel qu'elle l'aura jugé propre pour remplir dignement cette fonction, qui paſſera à Conſtantinople ſur telle quantité de Vaiſſeaux qu'il plaira à Votre Majeſté de lui donner. L'Agent lui aura déja envoyé les paſſeports du Grand Seigneur, &

aura préparé sa maison & l'esprit des Ministres de la Porte, pour le recevoir avec toutes les ceremonies necessaires à la reparation du mepris qu'ils ont eu pour ses prédecesseurs ; & il seroit beaucoup mieux comme cela, que de l'exposer à la risée de toutes les autres Nations, si après être venu de but-en-blanc pour traiter, & avoir fait bien des présens & des dépenses à son entrée, & pour son établissement, il se voyoit obligé de s'en retourner sans rien faire, ou de demeurer avec cette mortification, de commettre le ressentiment de Votre Majesté dans un tems où elle songera peut-être à d'autres affaires.

Ensuite l'Agent ayant donné tous ses avis & tous ses Memoires à l'Ambassadeur qui aura déja été établi, il prendra plusieurs coppies des nouvelles Capitulations, avec les commandemens du Grand Seigneur qui seront necessaires pour les faire executer, s'embarquera sur un des Vaisseaux de Votre Majesté avec ses gens, & s'en ira avec lui à toutes les Echelles du Levant, pour les établir, & pour mettre les affaires dans un état qui puisse couper court à toutes les injustices, & aux avanies

qu'on y a faites; prendra des Memoires pour la liquidation des dettes de la Nation; reglera avec les Consuls les changes & les usures qu'elle payoit aux Sujets du Grand Seigneur; s'instruira de tout ce qui se passe sur les lieux, & de tout ce qu'il y auroit à faire pour reparer les abus, les malversations, & toutes les autres choses qui vont au préjudice & à la destruction du Commerce; l'Agent commencera par Smyrne, Napoli de Romani, Candie, Satalie, puis ira à Chypre, à Alep, à Tripoly de Syrie, à Barut, à Seïde & leurs dépendances, & s'étant arrêté quelque tems en Egypte pour y établir ces nouveaux Traités & les ordres du Grand Seigneur, [ce qui est un peu plus mal aisé qu'ailleurs] il traitera avec le Pacha & avec les Sanjiacs, qui sont les Princes naturels du Païs, pour le commerce de la mer Rouge. Ensuite de quoi il repassera en France pour rendre compte à Votre Majesté, & à MM, ses Ministres, de ce qu'il aura fait pendant une ou deux années tout au plus qu'il pourroit mettre à faire ce voyage.

Voilà, Sire, tout ce que je puis representer à Votre Majesté,

ıoſes que l'experience peut m'a-
ıppriſes. Elle ordonnera ce qui
ılus convenable à ſa gloire, au
le ſes Sujets, & à celui de leur
ıerce. J'ai obéï à ſes ordres, &
; les propoſitions que j'ai pris la
é de lui faire, ne ſont que ſauf
neilleur avis, & les autres lu-
s que Votre Majeſté pourroit
de quelque perſonne plus éclai-
ıe moi. Je ſupplie très-humble-
Votre Majeſté, d'être perſua-
ıe je n'ai rien mis dans ce Me-
: qui ne ſoit veritable, & je vou-
de tout mon cœur pouvoir con-
:r de tout ce qui dépend de moi
en voir un ſuccès auſſi heureux
'otre Majeſté le peut deſirer.

Fin du Memoire.

donnai ce Memoire à M. de
ıe le 20. Janvier 1670. qui le
auſſi-tôt au Roi. J'en donnai
ıne copie à M. Colbert, parce
e Commerce eſt de ſon Departe-
. L'un & l'autre me rapporte-
que Sa Majeſté l'avoit lû plu-
; fois, & qu'el'e en avoit paru
:nte, & leur avoit dit, qu'il ſe-
bon de le ſuivre de point en
:; mais qu'il falloit du tems pour

choisir la personne qui pût l'executer.

On fut environ un mois avant de pouvoir se déterminer sur le choix de la personne qu'on pourroit envoyer. On ne conclud rien, soit qu'on n'en trouvât point qui fût entierement propre à cet emploi, & qui fût en même-tems au gré des Ministres; soit qu'on crût que j'avois eu envie d'être nommé en dressant le Memoire. En effet, Sa Majesté me nomma, & le choix fut approuvé par les Ministres pour être envoyé à Constantinople en qualité de Residant.

Tout le monde m'en faisoit compliment, & je commençois déja à me préparer pour partir avec Soliman Aga. Les premiers Commis des Ministres me regalerent chacun à leur tour, & toute la Cour me témoignoit la joye qu'on avoit du choix que le Roi avoit fait de ma personne pour cet emploi de confiance.

Mais comme le fort du Commerce du Levant est à Marseille, M. Colbert jugea à propos de faire sçavoir aux Echevins & aux Députés du Commerce de cette Ville le choix que S. M. avoit fait de moi, afin de voir si cela leur convenoit, & s'ils n'avoient rien à y objecter. Pour cet effet,

effet, il ordonna à M. Arnoul Intendant des Galeres de leur en donner la nouvelle. J'éprouvai en cette occasion que nul n'est Prophete en son Païs; aussi bien loin d'approuver ce choix, quand ce n'auroit été que pour l'honneur de la Patrie, & pour l'avantage particulier que cette Ville auroit retiré de mes soins, ils s'y opposerent pour deux raisons. La premiere, parce que je n'avois pas beaucoup de bien; & la seconde, parce que l'éclat d'un Ambassadeur pourroit appuyer mieux que moi leurs interêts à la Porte. M. Arnoul en rendant compte du résultat de l'Assemblée qui avoit été tenuë en sa présence sur cette affaire, eut soin de marquer à M. Colbert les noms de ceux qui avoient été pour ou contre moi, & ce Ministre eut la bonté de me les faire connoître par noms & surnoms.

On écrivit aussi à la nouvelle Compagnie du Levant, qui prenant d'aussi fausses idées que les Marseillois, donna dans leurs sentimens, & crut que le nom d'Ambassadeur éblouïroit les Ministres du Grand Seigneur, sans se donner la peine de considerer les consequences, ni les raisons qui avoient déterminé le Roi au choix

qu'il avoit fait, qu'ils trouverent trè
juste en particulier,& qu'ils n'appro
voient pas cependant en general.

Le Sieur de la Fontaine Drogm
de l'Ambassadeur, étoit bien aise
n'avoir personne qui pût l'entendr
Il craignoit de demeurer sans emplo
si j'avois été à la tête des affaires
parce que j'aurois tout fait par mo
même, & j'aurois menagé tout
choses d'une maniere plus expedit
ve & plus sûre que quand elles pa
sent par plusieurs mains. Il se liv
tout entier aux vûës de la Comp
gnie & des Marseillois; de sorte q
m'étant trouvé à Paris chez M.
Lionne pour voir si on songeoit à m
dépêches, je fus surpris d'apprend
qu'on avoit nommé un Ambassadeu
& on me le fit connoître. Je fus
consterné de cette nouvelle, que
crus être obligé de m'éclaircir du s
jet de ce changement avec M.
Lionne : je le trouvai aussi conster
que moi, d'autant qu'il ne connoiss
point celui qui avoit été nommé.

Ce Ministre avoit envie de n
procurer du bien & de l'honneu
& m'avoit pris en affection depuis l
petits services que je lui avois rendu
dont il me témoignoit souvent pl

de reconnoiſſance qu'ils ne meritoient. Il me dit pour me conſoler, qu'il trouveroit à me placer plus avantageuſement, mais qu'il n'avoit pas été le Maître pour cette fois ; que la Compagnie du Levant ſollicitée par MM. de Marſeille, par M. Colbert de Villacerf premier Maître d'Hôtel de la Reine & parent du Miniſtre, & par M. de Louvois, à la faveur deſquels tout cedoit ; de ſorte qu'ils avoient emporté cet emploi pour M. de Nointel.

Il s'appelloit Charles-François Olier, qui eſt le nom de la Famille. Il étoit âgé de quarante ans, d'une taille mediocre, il avoit le viſage long, le teint brun, le poil noir, le nez aquilin, les yeux grands, d'une complexion melancolique ; il étoit grave, comme il convient à un Magiſtrat ; il parloit peu, avoit la voix groſſe, rude, & peu agréable ; il paroiſſoit indifferent, peu attaché au bien, ſans faſte ; il aimoit pourtant à être bien logé & bien meublé ; il étoit ſçavant, fort ſage, fort poſé, & fort homme de bien.

J'allai lui faire mon compliment. M. de Lionne voulut que je lui donnaſſe les avis dont il pouvoit avoir

besoin, & que j'étois en état de lui donner. Il me reçût dans une chambre fort ornée; mes civilités furent bien reçûës, mais la conversation fut remise à une autre fois, parce qu'il devoit aller au Palais.

Quelques jours après M. de Lionne vint à Paris, & envoya chercher Soliman Aga, à qui il vouloit présenter le nouvel Ambassadeur, qui y parut en robbe de Palais. Tout s'y passa en complimens & en témoignages d'estime & d'amitié : mais Soliman qui étoit accoûtumé à voir M. de la Haye habillé magnifiquement, & avec l'épée au côté, fut surpris de voir celui-ci en robbe noire & avec du linge uni. Il demanda à son Drogman si c'étoit un Jesuite ou un Papas, parce qu'il en avoit vû à Constantinople vêtus à peu près de cette maniere.

La Fontaine lui répondit, que c'étoit un Juge qu'on appelle Cady chez les Turcs. Il auroit dû lui faire sentir la difference qu'il y a entre un Cady & un Conseiller au Parlement, afin de rectifier l'idée peu avantageuse qu'il se formoit de M. de Nointel. Il n'en fit rien, & fit très-mal. Le Turc repliqua, que M. de la Haye sçavoit juger des Procès sans cette

robbe lugubre, & ne pût s'empêcher d'ajoûter que cet habillement n'attireroit pas de la consideration à l'Ambassadeur, s'il le portoit à Constantinople. Le caffé & le sorbet terminerent la visite.

Il faut remarquer qu'en matiere de gens qui représentent les Souverains à la Porte, les Turcs font plus de cas d'un Cavalier que d'un homme de Lettres, dont ils ne se servent que pour les affaires de Religion ou de Judicature ; de sorte que pour peu qu'un homme d'épée soit élevé en dignité, il méprise ces gens de Lettres, qu'ils appellent par mepris des Débrayés, c'est-à-dire, sans haut de chausses, parce que les Cavaliers ne les quittent jamais par bienseance, tant en hyver qu'en été, quelque incommodité qu'ils reçoivent de ces Pantalons de gros drap rouge, ausquels sont attachés des bottines de maroquin, parce que les Cavaliers doivent être toûjours prêts de monter à cheval. On appelle ces pantalons *Tomans*. Les gens de Lettres n'ont que des caleçons de toile rouge avec des chaussettes de drap sans bottines : on les appelle par dérision *Tomansaz*, c'est-à-dire, sans haut de

chauſſes. Comme Soliman Aga crut que M. de Nointel étoit dans ce cas, il ne promit jamais qu'on dût avoir beaucoup de conſideration pour lui à la Porte, s'il y paroiſſoit dans cet habit.

M. de Nointel alla rendre viſite à Soliman Aga. Comme il le croyoit Cady, il eut aſſez de peine à ſe réſoudre à lui faire les civilités accoûtumées. La politique l'emporta pourtant, & le choix que le Roi avoit fait de lui pour être ſon repréſentant à la Porte, l'obligea à le recevoir fort poliment avec ſa mine froide. Ils n'étoient gueres plus échauffés l'un que l'autre; mais la Fontaine qui leur ſervoit d'Interprete, ajuſta ſi bien les complimens de part & d'autre, qu'ils furent tous deux également ſatisfaits. On ſervit le caffé, le ſorbet, & le parfum, & quand les ceremonies Turques furent achevées, Soliman lui fit préſent d'un mouchoir de mouſſeline orné d'une broderie d'or, quand il ſe leva pour ſe retirer.

Deux jours après on fit connoître à Soliman qu'il devoit aller rendre viſite à M. de Nointel. Il y avoit de la repugnance. La Fontaine la ſçût vaincre, & lui perſuada de faire ſa viſite à la Françoiſe, ſans garder les forma-

lités usitées dans son Païs. Il fut reçû avec toute la politesse imaginable. La conversation dura deux heures ; elle fut interrompuë par une grande collation, & après bien des amitiés reciproques M. de Nointel paya son mouchoir d'une très-belle montre, qu'il lui présenta quand ils se separerent.

Les deux Ministres furent encore d ux mois à Paris, à regler & à dresser leurs équipages. On travailla cependant au Bureau de M. de Lionne aux instructions du nouvel Ambassadeur ; & afin que l'Envoyé Turc s'ennuyât moins, on lui fit voir tout ce qu'il y avoit de beau & de curieux à Paris & aux environs. Il visita la Garderobbe du Roi, son cabinet de peintures, ses superbes tapisseries, les plus belles Eglises ; on lui fit entendre la musique & les orgues; il assista à la Comedie & à des bals; on lui donnoit par tout des collations magnifiques; on lui faisoit des présens; en un mot on n'oublioit rien pour lui marquer la consideration qu'on avoit pour lui.

On lui fit voir des revûës d'Infanterie & de Cavalerie. Il trouvoit les soldats fort beaux, aussi-bien que les chevaux ; mais les mouvemens & les évolutions n'étoient pas de son goût,

parce qu'ils ne sont pas d'usage en son Païs. Il n'y eut gueres de belles Maisons à Paris & aux environs qu'on ne lui fît voir, afin de lui donner une grande idée du Royaume.

Mais cela ne le satisfaisoit pas entierement. Il avoit compté que ce voyage l'enrichiroit, & ses gens s'imaginoient la même chose. Il est certain, que s'il eût été revêtu du caractere d'Ambassadeur, & qu'il eût apporté au Roi des présens dignes de sa grandeur & de celle du Grand Seigneur qui l'envoyoit, Sa Majesté n'auroit pas manqué de lui donner des marques de sa magnificence : cela n'étant pas, le Roi n'étoit obligé à rien. Cependant on résolut de ne le pas renvoyer les mains vuides ; mais on chargea la nouvelle Compagnie de ce soin, non-seulement afin d'épargner la bourse de Sa Majesté ; mais encore pour éviter que les Turcs ne pussent s'imaginer que ce fussent moins des présens qu'on leur faisoit, que des tributs qu'on ne pouvoit leur refuser.

La nouvelle Compagnie qui ne s'étoit d'abord proposé que de faire les choses avec la derniere magnificence, afin de mieux établir sa réputa-

tion dans le Levant, oublia dans cette occasion son systême de grandeur ; elle se soûmit avec peine à l'épreuve à laquelle on la mettoit : l'œconomie ou plûtôt la lezine vinrent a son secours ; on chercha des draps, des étoffes de soyes qui n'étoient plus à la mode, & d'autres breloques, dont toute la dépense n'alloit qu'environ à quatre mille livres. Ce fut-là tout ce que la Compagnie lui donna & à ses gens. On peut juger s'ils furent bien contens. Soliman avoit envie d'acheter quelque chose à Paris, & il manquoit d'argent. La Compagnie lui prêta 500. écus, dont il lui fit son billet payable à vûë à son arrivée à Constantinople. Le Drogman la Fontaine n'eut rien, & fut du nombre des mécontens & des plus à craindre, parce qu'il pouvoit rendre de mauvais offices aux Officiers de la Compagnie.

Quelques jours avant le départ de M. de Nointel, Soliman Aga alla à Saint Germain prendre congé de M. de Lionne, après quoi il eut l'honneur de saluer le Roi lorsqu'il montoit à cheval pour aller à la chasse. Je lui servis d'Interprete. Sa Majesté le reçût gracieusement, & lui dit que

ſon Miniſtre lui remettroit la Le
qu'il écrivoit au Grand Seigneur
réponſe de celle qu'il lui avoit
portée. J'eûs ordre de le préſ.
aux enfans de France, & enſuit
lui fis voir tous les appartemen
Château, depuis ceux du re:
chauſſée juſqu'à la terraſſe. On l
voir la Garderobbe du Roi, ſon
tit cabinet, les pierreries de la (
ronne, & generalement tout ce
y avoit de beau, de riche, & de
rieux dans cette Maiſon Royal
en fut charmé, & me dit q
avoit reſervé ce qu'il y avoit de
beau pour le dernier. M. de Lic
lui donna un dîner ſplendide, &
fit en ſon particulier quelques
ſens bien plus riches & de meil
goût que ceux de la Compagnie.

Enfin M. de Nointel prit congé
Roi & des Miniſtres. On lui do
ſes dépêches, & il ſe mit en che
avec Soliman Aga. M. de la Gibe
eut ordre de le conduire juſqu'
Vaiſſeaux. Les deux Ambaſſad
ſe ſeparerent à Aix. Soliman
droit à Toulon, & M. de Noi
alla à Marſeille pour s'y faire rec
noître dans ſa nouvelle qualité. Il
gea à la Rive neuve, où les Eche

lui rendirent visite en ceremonie. Ils n'en furent pas reçûs comme ils le prétendoient ; ils s'en plaignirent : M. de Nointel tâcha de reparer cette espece de faute, mais il ne put si bien faire que ces Messieurs ne commençassent dès-lors à se repentir de ce qu'ils avoient souhaité un Ministre du premier Ordre, au lieu de se contenter d'un autre d'un Ordre inferieur. La Compagnie ne fut pas plus contente que les Echevins & les Députés du Commerce, & ces mecontentemens éclaterent dans la suite d'une maniere qui ne fut pas avantageuse à l'Ambassadeur.

M. de Nointel parut à Marseille dans un équipage pompeux ; il y regla ses affaires, établit ses correspondances, & se rendit à Toulon, où Soliman l'attendoit avec impatience. Il fallut y attendre le vent, & enfin il s'embarqua au bruit de l'artillerie, & le lendemain 22. Août 1670. il mit à la voile.

L'escadre étoit composée de quatre Vaisseaux de guerre commandés en chef par M. d'Apremont.

M. de la Gibertie revint en Cour, & ne manqua pas de faire l'Histoire de ce qui étoit arrivé à Soliman pendant le voyage de Paris à Toulon, &

les peines qu'il avoit euës d'arrêter les saillies & les extravagances de cet Envoyé, qui ne pouvoit étouffer le chagrin qu'il avoit de ne pas s'en retourner en son Païs aussi riche qu'il s'imaginoit le devoir être, & bien d'autres choses qui ne sont pas dignes de l'attention des Lecteurs.

Le Roi ayant voulu faire un voyage à Chambort pour y prendre le divertissement de la chasse, voulut donner à sa Cour celui d'un ballet; & comme l'idée des Turcs qu'on venoit de voir à Paris étoit encore toute recente, il crût qu'il seroit bon de les faire paroître sur la scêne. Sa Majesté m'ordonna de me joindre à Messieurs Moliere & de Lulli, pour composer une piece de Théâtre où l'on pût faire entrer quelque chose des habillemens & des manieres des Turcs. Je me rendis pour cet effet au Village d'Auteüil, où M. de Moliere avoit une maison fort jolie. Ce fut-là que nous travaillâmes à cette piece de Théâtre que l'on voit dans les œuvres de Moliere, sous le titre de *Bourgeois Gentilhomme*, qui se fit Turc pour épouser la fille du Grand Seigneur. Je fus chargé de tout ce qui regardoit les habillemens & les

manieres des Turcs. La piece achevée, on la présenta au Roi qui l'agréa, & je demeurai huit jours chez Baraillon maître Tailleur, pour faire faire les habits & les turbans à la Turque. Tout fut transporté à Chambort, & la piece fut representée dans le mois de Septembre, avec un succès qui satisfit le Roi & toute la Cour. Sa Majesté eut la bonté de dire, qu'Elle voyoit bien que le Chevalier d'Arvieux s'en étoit mêlé; à quoi M. le Duc d'Aumont & M. Dacquin répondirent: SIRE, Nous pouvons assûrer Vôtre Majesté qu'il y a pris un très-grand soin, & qu'il cherchera toutes les occasions de faire quelque chose qui lui puisse être agréable. Le Roi leur répliqua qu'il en étoit persuadé, & qu'il ne m'avoit jamais rien commandé que je n'eusse fait à sa satisfaction, qu'il auroit soin de moi, & qu'il s'en souviendroit dans les occasions.

Ces paroles obligeantes sorties de la bouche d'un si grand Monarque m'attirerent les complimens de toute la Cour. C'est une eau benîte dont les Courtisans ne sont pas chiches.

Le Ballet & la Comedie furent representés avec un si grand succès,

qu'à ce que tout fût disposé pour son entrée publique.

Le onziéme de Novembre M. de Nointel se rendit de grand matin aux Vaisseaux avec toute sa Maison. Tous les Capitaines vinrent lui faire compliment, aussi-bien que M. de la Haye qu'il venoit relever.

Le Chaoux Bachy, & le Vayvode de Galata vinrent aussi le complimenter de la part du Caïmacan. M. de Nointel les reçût fort civilement, & après les complimens on servit le caffé, le sorbet, & le parfum, qui terminerent la ceremonie.

Ces deux Officiers en rentrant dans leurs chaloupes furent salués chacun d'onze coups de canon, & un moment après les deux Ambassadeurs entrerent dans la leur qui étoit magnifiquement ornée, & escortée des chaloupes & des canots de l'escadre bien armés, avec toutes les Maisons des deux Ambassadeurs, & une partie des Officiers de l'escadre richement habillés. Ils furent salués de toute l'artillerie & de la Mousqueterie des quatre Vaisseaux.

Ils descendirent sur le bord de la mer dans une Place qu'on appelle le Atmeïdan, où la Cavalerie Turque &

les quarante chevaux que le Caïmacan y avoit envoyés les attendoient en bon ordre.

La marche de cette Entrée commença par cent mousquetaires à pied appellés Azaps, armés de gros mousquets & de cimeterres. Ils avoient à leur tête deux Trompettes François, portans les livrées de l'Ambassadeur. Ils étoient commandés par le Kiahia ou Lieutenant du Vayvode, monté sur un très-beau cheval isabelle.

Cent Janissaires venoient ensuite. Ils avoient leurs grands bonnets de ceremonie; ils étoient sous la conduite d'un Chaoux Bachy, qui est un de leurs Capitaines, qui avoit sur son bonnet trois belles aigrettes pour le distinguer de ses soldats.

Les cent Chaoux qui les suivoient étoient armés de cimeterres & de masses d'armes, & montés sur des chevaux qui ne paroissoient pas moins par la vivacité de leurs mouvemens que par l'éclat des broderies d'or, dont leurs selles & leurs housses étoient couvertes.

Une partie de la Maison de M. de Nointel marchoit ensuite; sçavoir, les huit Janissaires destinés à sa garde, montés sur de très-beaux che-

vaux. Son Maître d'Hôtel les ſuivoit ſeul ; il étoit à la tête de ſix Valets de chambre vêtus de drap bleu avec des galons d'argent ; douze Valets de pied habillés des couleurs de leur Maître avec un galon or, argent, & ſoye, & tous très-bien montés.

On voyoit enſuite deux chevaux de main que le Caïmacan avoit envoyé pour le ſervice de M. de Nointel. Ils étoient conduits par deux palfreniers Turcs ; les houſſes étoient en broderie d'or & de perles, leurs brides & leurs étriers d'argent, garnis d'Emeraudes & de rubis.

Les Interpretes de France & de Veniſe avoient des veſtes de ſatin & des robbes d'écarlate doublées de martés avec de très-beaux bonnets.

Après eux paroiſſoient le premier Ecuyer du Caïmacan, deux Lieutenans des Spahis & le Chaoux Bachy du Grand Seigneur, à côté duquel étoit le Vayvode de Galata ; ils étoient précedés & ſuivis de quantité de domeſtiques ; l'éclat des habits, l'ordre de leur marche, leur gravité, la beauté de leurs armes, la fineſſe des chevaux & leurs ſuperbes harnois, augmentoient la decoration de leur marche.

Quatre Trompettes venoient ensuite; ils avoient des habits très-riches, des trompettes d'argent avec des banderoles d'une très-riche broderie; ils sonnoient sans discontinuer.

Après ces quatre Trompettes les deux Ambassadeurs venoient de front. M. de la Haye étoit à la droite; il montoit un très-beau cheval blanc richement enharnaché; il avoit un juste-au-corps de velours noir avec des boutons d'or, & son chapeau étoit environné d'un cordon de perle.

M. de Nointel étoit à la gauche; il avoit un juste au-corps d'écarlate tout couvert de dentelles, or & argent, & sur son chapeau un bouquet de plumes blanches. Il montoit un cheval isabelle que le Caïmacan lui avoit envoyé, dont la selle étoit couverte d'une housse de drap d'or enrichie de perles.

L'Abbé de Nointel suivoit M. son frere accompagné de toute la Noblesse Françoise très-bien montée, & richement vêtuë.

Les Secretaires de France & de Venise continuoient la marche; ils étoient suivis de trente Gentilshommes, qui étoient descendus des Vaisseaux pour grossir la suite.

Le Corps des Marchands & toute

la Nation Françoiſe à cheval ferm
la marche, qui dura une heure
demie. Les ruës, les fenêtres
maiſons, & même les toits, éto
remplis d'un nombre infini de perſ
nes de toutes ſortes de Religions.

Les Ambaſſadeurs arriverent a
au Palais de France, où ils furent
lués par une décharge de cent boî
de pierriers, & de toute la mouſc
terie Turque, qui s'étoit rangée
haye. On fit entrer les principaux C
ciers Turcs; on les regala ſplend
ment, & M. de Nointel leur fit à 1
des préſens conſiderables, & fit
tribuer de groſſes ſommes à tous c
qui s'étoient trouvés à ſon ent

Le Roi paſſa cet hyver à Paris
nomma à pluſieurs Evêchés; il c
na celui d'Apt à l'Abbé de Gail
frere de M. de Venel, qui é
Théologal à Caën. Sa Majeſté
la bonté de ſe ſouvenir de moi
me donna une penſion de mil li
ſur cet Evêché; & quand je lui
faire mes remercimens, il me c
c'eſt peu de choſe que cela; ſi
Evêché avoit été plus fort, je v
aurois donné davantage; nous r
rerons cela dans une autre occaſ
& je ſerai ravi d'en avoir quelqu
pour vous faire plaiſir.

On reçût ensuite la Relation des au-
liences que M. de Nointel avoit euës
la Cour du Grand Seigneur, & du
ommencement de ces negociations.

Le 14. Janvier 1671. M. de Noin-
el arriva à Andrinople avec les ca-
osses, les chariots, & les chevaux
jue le Grand Seigneur lui avoit fait
ournir, avec quelque argent pour
à dépense, comme il a coûtume d'en
ıser avec les Ambassadeurs pour leur
›remiere audience.

Le Chaoux Bachy qui le conduisoit
le mena loger dans une assez vilaine
maison, dont il fallut qu'il s'accom-
modât comme il pût.

Il fut averti que le lendemain 15. du
mois le Grand Seigneur lui donneroit
audience sur les neuf heures du ma-
tin. Il ne manqua pas de préparer
tout ce qu'il crût pouvoir contribuer
à l'éclat de cette ceremonie, afin de
faire paroître davantage la grandeur
du Monarque qu'il représentoit. Mais
le Grand Seigneur ayant fait sçavoir
à son Ministre qu'il iroit chez lui le
même jour, sans lui en marquer l'heu-
re, le Grand Visir envoya prier
l'Ambassadeur d'avoir un peu de pa-
tience, & qu'il l'envoyeroit avertir
dès que le Grand Seigneur auroit la

commodité de le voir.

Quelques nouvelles affaires étant survenuës au Grand Seigneur, il ne pût venir chez le Visir, & ce Ministre envoya le Chaoux Bachy dire à M. de Nointel qu'il l'attendoit chez lui, & lui fit conduire dix huit chevaux de Sa Hautesse pour l'y porter. On se mit en marche aussi-tôt.

Elle commença par plusieurs Chaoux, après lesquels parurent douze Valets de chambre vêtus de drap bleu avec des galons or & argent. Un Gentilhomme faisant la fonction d'Ecuyer, venoit ensuite à la tête de 24. Valets de pied en habits de livrées. Les Janissaires de la Maison de M. l'Ambassadeur les suivoient, & précedoient Son Excellence, qui étoit accompagnée du Chaoux Bachy, suivie de toute la Noblesse Françoise & de tous les Marchands, qui avoient accompagné l'Ambassadeur.

On traversa dans cet ordre le Besestin, qui est un Marché couvert & voûté qui a près de mil pas de longueur, ayant des boutiques des deux côtés, où se vendent les plus riches marchandises. On entra ensuite dans une longue & vilaine ruë toute couverte de Peuple, & on arriva à la mai-

on du Grand Visir.

Le Chaoux Bachy entra le premier; l fut suivi de l'Ambassadeur. Ayant raversé une cour où il n'y avoit qu'u-ne vingtaine de Janissaires en haye, ls allerent descendre sur la premiere marche d'un escalier qui conduit à un grand salon ouvert, où l'on voyoit plusieurs Turcs, & d'autres aux fenê-tres, qui servoient plûtôt à faire nom-bre qu'à marquer de la magnificence.

L'Ambassadeur fut introduit dans une chambre médiocrement meublée, où il trouva assez près de la porte un tabouret de velours uni, sur lequel on le convia de s'asseoir. La Nobles-se Françoise se mit derriere lui, & les Truchemans à ses côtés. Il y de-meura une heure & demie avant que le Grand Visir parut.

Il vint à la fin, & fut salué des cris perçans des Chaoux, qui lui souhaitoient une longue vie, & au Grand Seigneur. Les deux Ministres se saluerent, & s'assirent en même-me-tems chacun sur son tabouret vis-à-vis l'un de l'autre, le Grand Visir étant soûtenu par deux Chaoux.

M. de Nointel ne fut pas peu sur-pris de voir la figure de ce Ministre, dont le tiers du visage étoit caché par

ſon grand & gros turban de ceremonie, & l'autre tiers par la hauteur du col de ſa fourure. Sa mine étoit ſevere, & ſa contenance ſi grave qu'à peine lui voyoit-on remuer les levres quand il parloit.

L'Ambaſſadeur commença la converſation, en lui diſant, que depuis ſon débarquement à Conſtantinople, il avoit eû une veritable impatience de le ſaluer, & lui témoigner la joie qu'il avoit de ſe trouver dans l'Empire Ottoman pendant le Miniſtere d'un Grand Viſir auſſi ſage, & auſſi prudent que lui.

La réponſe fut des plus laconiques. Voilà qui eſt bien; ſoyez le bien venu, lui dit le Viſir. Cela exprimé en Turc, ne coute que trois mots tout au plus.

L'Ambaſſadeur répliqua, que l'Empereur ſon Maître l'envoyant à la Porte en qualité de ſon Ambaſſadeur, lui avoit commandé expreſſément de l'aſſûrer de l'eſtime ſinguliere qu'il faiſoit de ſa perſonne, & qu'il en verroit la preuve par la Lettre qu'il avoit l'honneur de lui rendre.

Le Viſir répondit, que l'amitié des deux Empereurs n'étoit pas nouvelle; & ayant pris la Lettre il la donna

à

à son Kiahia, & dit qu'il la verroit.

L'Ambassadeur lui dit, que les Alliances les plus anciennes, comme celle de la France avec la Porte, étoient plus fortes quand elles étoient renouvellées, & qu'il ne pouvoit douter que Son Excellence étant persuadée de cette verité, ne contribuât de son credit & de sa prudence au renouvellement des Capitulations.

Le Visir lui dit, cela est vrai, mais il faut que l'amitié vienne des deux côtés.

L'Ambassadeur lui representa, que l'Empereur de France n'avoit point de plus forte passion que d'entretenir une bonne correspondance avec Sa Hautesse, & qu'il étoit convaincu que le Grand Seigneur auroit aussi de son côté les mêmes bonnes intentions, & qu'il n'en pouvoit douter après la Lettre qu'il avoit reçûë par les mains de Soliman Aga.

Le Grand Visir croyant que M. de Nointel vouloit parler d'affaires, lui dit, que quand il se seroit reposé quelques jours, il lui donneroit audience sur les points qu'il avoit à proposer.

La conversation dura encore un

peu, parce que l'Ambassadeur ayant dit que le Grand Seigneur étoit un très grand Empereur, par sa puissance, & par son merite personnel, il n'étoit pas possible qu'il fût allié d'un Monarque plus puissant sur mer & sur terre que l'Empereur de France son Maître, & que cette conformité étant le nœud de l'amitié, elle la devoit rendre indissoluble.

Il ne pût tirer du Grand Visir que cette parole : Voilà qui est bien.

L'Ambassadeur lui dit encore, que Sa Majesté avoit appris avec joye, que le Grand Seigneur n'étoit pas si tôt délassé des fatigues de la guerre, qu'il s'occupoit à un exercice qui en étoit l'image.

Alors ce Ministre quittant un peu son serieux prit un air plus doux, & se mit à sourire, & répondit que le Grand Seigneur après avoir donné des marques de sa valeur & de sa conduite, par ses conquêtes, & par ses victoires, il se délassoit de ses travaux en répandant le sang des bêtes ; mais qu'il reprenoit les armes à la premiere occasion.

L'Ambassadeur demeura d'accord, que la réputation du Grand Seigneur s'étoit répanduë par tout ; & le Grand

Visir ajoûta, que l'Empereur son Maître employoit le tems de la paix à faire des campemens pour tenir ses troupes en haleine, par un exercice continuel, & à fortifier ses Places.

Le caffé & le sorbet finirent la conversation, mais il n'y eut point de parfum comme à l'ordinaire, parce que les Turcs étant alors dans leur jeûne du Ramadan, craignirent que la fumée des parfums entrant par le nez ne fût capable de rompre leur abstinence.

Après ce regal M. de Nointel en fit un au Visir, bien plus réel, & plus riche. Il le reçût avec fierté; cependant pour en témoigner quelque reconnoissance, il fit donner dix-huit Caftans, qui furent distribués aux Gentilshommes de la suite.

On conviendra que cette conversation fut bien seche pour une premiere audience, dans laquelle il sembloit qu'on ne devoit s'attendre qu'à des témoignages d'amitié & d'affection. Aussi M. de Nointel prévit bien qu'il lui seroit bien difficile de gagner l'esprit du Visir, & de le porter au renouvellement des Capitulations & des augmentations que l'on vouloit y inserer. L'air du Grand

Visir, sa contenance fiere & méprisante ; ses réponses laconiques l'avoient choqué ; mais il fallut qu'il s'y accoûtumât, parce que cette Cour n'étoit pas alors bien disposée en faveur de la France.

M. de Nointel avoit résolu de ne point voir le Grand Seigneur sans lui parler des Capitulations ; mais on lui fit comprendre que ce seroit le moyen de faire differer les autres affaires, & de les traîner en longueur.

Sur cela & sur les assûrances qu'on lui donna, qu'il en seroit mieux reçû qu'il ne l'avoit été du Grand Visir, il demanda audience, & l'obtint aussi-tôt. Il y fut conduit par trente Chaoux, par plusieurs Janissaires, & fut accompagné par plusieurs Gentilshommes, qui eurent l'honneur de saluer le Grand Seigneur après lui. L'audience & les ceremonies se passerent à l'ordinaire.

Quelques jours après M. l'Ambassadeur voulant commencer à parler d'affaires, fit demander audience au Grand Visir, qui lui fit dire, qu'il donneroit ses ordres pour cela au Rais-Kitab, qui est comme le Secretaire d'Etat, ou le premier Secretaire

du Grand Seigneur, à qui l'on doit s'adresser pour toutes les choses qui sont par écrit, afin que selon le rapport qu'il lui en feroit, on pût conclure ce qui seroit juste & raisonnable. Ce renvoi étoit encore une nouvelle preuve de la mauvaise volonté du Grand Visir; car il me semble qu'un premier Ministre d'un Empereur de France doit traiter tête à tête avec celui du Grand Seigneur: Il fallut pourtant en passer par-là.

En effet M. de Nointel fut obligé de demander Audience au Rais-Kitab qui lui assigna un jour pour la lui donner. M. l'Ambassadeur se rendit chez lui, & après d'assez courtes ceremonies, ils entrerent en matiere.

M. de Nointel dit d'abord que le premier article qu'il avoit à demander étoit la reduction des droits de la Doüanne de cinq à trois pour cent, qu'il le prétendoit à juste titre, puisque les autres Nations joüissant de cet avantage, c'étoit le moins qu'il pût esperer d'être traité également, puisque les François étoient incontestablement les plus anciens alliés de la Porte.

Le Rais-Kitab répondit que les autres Etrangers étoient venus depuis

les François ſous cette condition, mais que les François n'ayant demandé aucun changement dans ce tems-là, ni long-tems après, c'étoit une marque qu'ils étoient contens, ou bien qu'il falloit lui faire voir quelle utilité le Grand Seigneur recevroit de ce changement, afin que le G.V. pût lui répondre quand il lui en feroit la difficulté.

M. de Nointel lui répondit que la demande qu'il faiſoit n'étoit pas nouvelle; que les autres Ambaſſadeurs avoient été chargés de la faire & l'avoient faite; que M. de la Haye l'avoit faite en dernier lieu, & que c'étoit la moindre choſe qu'on pût nous accorder, pour nous indemniſer d'une partie des avanies que la Nation a ſoufferte & ſouffre encore tous les jours; que s'il vouloit qu'on lui fit connoître clairement quel avantage le Grand Seigneur en tireroit, il n'y avoit rien de plus aiſé. Que cette diminution attireroit quatre fois plus de Vaiſſeaux & de commerce, & qu'il ſeroit plus avantageux à Sa Hauteſſe qu'il en vînt beaucoup, après que les droits ſeroient reglés & moderés, que s'ils ceſſoient d'y venir, la Doüanne demeurant à cinq pour cent.

Ce point fut long-tems débattu de

part & d'autre, & le Rais-Kitab voyant que l'Ambaſſadeur demeuroit toûjours ferme ſur l'utilité que le Grand Seigneur retireroit de cette reduction, lui dit que le Grand Seigneur ſon Maître étoit un Empereur puiſſant, incapable de ſe conduire par un motif d'interêt, & qui ne cherchoit qu'à donner des marques de ſa bienveillance.

M. de Nointel repartit qu'il lui avoit expliqué quel ſeroit l'avantage du Grand Seigneur, parce que lui-même l'y avoit obligé en demandant quel profit Sa Hauteſſe en retireroit.

M. l'Ambaſſadeur propoſa le ſecond article concernant la neceſſité qu'ont les Etrangers de naviger ſous la banniere de France, & remontrant qu'il avoit été violé par la reception des Hollandois, & nouvellement par celle des Genois, il dit que c'étoit donner atteinte à l'amitié du Roi, en diminuant une des plus belles prérogatives que les Empereurs Ottomans lui ayent accordées par des Traités autentiques renouvellés de tems en tems, & qu'ils avoient paſſés plus avant, en accordant le même avantage aux Anglois, au préjudice de l'article de nos Capitulations, qui accorde aux ſeuls François, & qui revoque tous commandemens contrai-

res qui auront été donnés ou qui pourroient l'être ci-après. Que les Pachas même s'étoient ingerés de demembrer les Consulats des Nations Etrangeres, de celui de France, comme celui du Caire avoit fait nouvellement, en gratifiant de cette qualité un Hollandois desavoüé des Etats. Que l'injustice de ce Pacha avoit passé plus avant, & qu'un Vaisseau de Majorque étant venu sous la Banniere Françoise, il l'avoit contraint de reconnoître ce nouveau Consul, & que cette reconnoissance forcée n'avoit subsisté que pour l'utilité que le Pacha & son Consul Hollandois en avoient tirés; d'autant que le Capitaine Majorquin étant parti indigné d'une avanie qu'on lui avoit faite, il s'en étoit vengé par la prise de quelques Bâtimens Turcs, après quoi le Pacha n'a pas cherché à s'en indemniser sur ce nouveau Consul, mais sur la Nation Françoise, qui n'en devoit pas répondre, puisque son Consul n'avoit pas été reconnu par le Majorquin.

Le Rais Kitab lui dit que si les choses étant telles qu'il les disoit, c'étoit un juste sujet de plainte qu'avoit son Excellence, dont il se souviendroit pour le dire au Grand Visir; mais que pour

les Nations Etrangeres, que la Porte étoit ouverte à tous ceux qui y vouloient venir comme à ceux qui en vouloient sortir.

M. l'Ambassadeur lui repliqua que cette raison seroit valable si les Grands Seigneurs n'en avoient pas disposé autrement par les Capitulations, & que c'étoit sur ce privilege qu'il demandoit le renvoi des Genois, que du tems de Sultan Soliman on l'avoit accordé à François I. Empereur de France, & qu'il ne pouvoit douter que le Grand Seigneur ne le continuât encore à Sa Majesté, puisque la justice le demandoit, qu'il y alloit de l'interêt des Turcs de n'avoir aucun commerce avec des gens qui n'avoient d'autre but que d'introduire de la fausse monnoye dans l'Empire; que c'étoit leur seul negoce, & que pour cette raison ils avoient demandé au Grand Seigneur qu'il leur permit d'apporter toutes sortes de monnoye, & qu'on les reçût, pourvû qu'il y eût une marque mise par un Commissaire de la Porte; que l'on pouvoit connoître par-là que leur dessein ne tendoit qu'à infecter le Païs de leur fausse monnoye, & le faire impunément & avec l'autorité du Grand Seigneur.

M iv

Le Rais-Kitab tâcha d'assurer Son Excellence que cela n'étoit pas venu à la connoissance des Ministres du Grand Seigneur, & qu'il y avoit bien de l'apparence qu'on ne lui avoit pas rapporté la verité. Le Drogman du Grand Visir qui étoit le protecteur des Genois fit l'étonné ; mais Son Excellence l'assura qu'elle étoit bien informée, & qu'elle sçavoit de plus que par ordre du Grand Visir, on avoit écrit au Senat de Genes, afin qu'il empêchât le cours des fausses monnoyes, & qu'il avoit une coppie de la Lettre.

Il y eut de grandes instances de part & d'autre sur cet article, duquel on passa au troisiéme qui concerne le droit de Mezetterie. L'Ambassadeur representa que ce droit étoit nouveau ; qu'il avoit été introduit pour chagriner les François seuls, & qu'on ne doutoit point que le Grand Seigneur ne voulût les en décharger.

Il ajoûta ensuite que tous les articles des Capitulations avoient reçû de si fortes atteintes qu'il faudroit bien du tems pour les expliquer en détail, qu'il se reservoit de le faire dans un autre tems ; mais qu'il ne pouvoit s'empêcher de toucher quelque chose de la Religion Chrétienne, que l'Em-

pereur de France son Maître avoit toûjours protegée auprès de Sa Hautesse, & à laquelle il lui avoit commandé de veiller avec soin. Que les demandes qu'il avoit à faire concernoient les Evêques & les Chrétiens Romains, les Religieux de Jerusalem, les Capucins & les Jesuites François, & le retablissement de l'Eglise Saint George en Galata; que tous ces gens-là étoient sous la protection de Sa Majesté d'une maniere très-particuliere.

Le Rais-Kitab lui dit qu'il obtiendroit tout ce qui seroit conforme à la justice; & comme l'Ambassadeur s'apperçût que ce Ministre étoit pressé, ils se saluerent tous deux & se separerent.

On envoya prier le lendemain l'Ambassadeur de donner un Memoire de ses prétentions; il le fit, & ne manqua pas d'y inserer l'affaire du sieur de Saint Jacques, promettant d'ajoûter plusieurs éclaircissemens aux anciens articles s'il étoit besoin, afin d'éviter qu'il ne fussent violés à l'avenir comme ils l'avoient été par le passé.

Le 14. Mars 1671. M. de Nointel fit demander Audience au Grand Visir, ce fut la seconde & la derniere qu'il eut de ce Ministre, & la fin de toutes ses negociations.

Il lui demanda sa réponse sur le Memoire qu'il avoit donné au Rais-Kitab & la resolution du Grand Seigneur, sur ce qu'il devoit esperer de sa justice & de l'amitié qu'il avoit pour Sa Majesté.

Ce Ministre lui répondit que puisqu'il ne vouloit recevoir le renouvellement des Capitulations que sur le pied qu'elles étoient de toute ancienneté, il pouvoit s'en retourner à Constantinople & écrire en France, & que dans six mois pour tout terme il lui fit sçavoir la réponse qu'il auroit de Sa Majesté.

L'Ambassadeur lui repliqua qu'il ne pouvoit pas sçavoir au juste quand il auroit cette réponse; mais que dès qu'il en auroit reçû une, il ne manqueroit pas de le lui faire sçavoir, & d'executer les ordres de Sa Majesté.

Le Visir lui dit qu'il ne pouvoit pas comprendre comment en six mois de tems il ne pouvoit pas se promettre d'avoir une réponse de la Cour de France, & que si Sa Majesté n'avoit pas de bonnes intentions, il falloit s'expliquer.

M. de Nointel répondit que les Lettres de Sa Majesté faisoient connoître celles qu'elle avoit, qu'il n'avoit été en-

voyé que pour entretenir une correſpondance parfaite entre les deux Empereurs, & qu'il n'avoit point d'autre deſſein ; mais qu'il ne pouvoit pas ſçavoir ce que feroit Sa Majeſté, quand elle auroit appris ce qui ſe paſſoit, & le refus qu'on lui faiſoit de toutes choſes.

Le Viſir lui dit qu'il n'étoit pas queſtion de s'expliquer davantage ; mais que ſi Sa Majeſté vouloit ſe contenter d'entretenir l'amitié avec la Porte ſur le même pied que ſes Predeceſſeurs, qu'elle en ſeroit le Maître, & que le Grand Seigneur la maintiendroit auſſi de ſon côté, mais non pas autrement.

M. de Nointel lui repreſenta qu'une des choſes qui lui avoit été recommandée étoit la protection du commerce & celle des Sujets de Sa Majeſté, & que les Marchands ne fuſſent plus expoſés aux avanies & aux injuſtices, comme ils étoient depuis ſi long-tems.

Le Grand Viſir lui répondit qu'il n'étoit pas à propos d'entrer dans ces diſcuſſions, qu'il n'avoit qu'à s'en retourner à Conſtantinople, écrire à la Cour & faire ſçavoir la réponſe qu'il en recevroit, que ſi on ſe contentoit du renouvellement des anciennes Ca-

pitulations purement & simplement; que toutes choses se rétabliroient, & qu'il ne seroit fait tort à personne.

M. l'Ambassadeur lui fit connoître que Sa Majesté seroit bien surprise de ne recevoir aucune réponse à ses Lettres, & qu'il s'étonnoit de ce qu'on ne lui en faisoit pas.

Le Grand Visir dit qu'il n'en étoit pas besoin, que le Roi ne demandant que le renouvellement des Traités, & que cela ne se faisant point, l'on n'avoit rien à écrire, comme l'on feroit s'il vouloit l'accepter sur le pied qu'on lui offroit.

Son Excellence lui répondit sur cela que Sa Majesté ne parloit veritablement que sur le renouvellement des Capitulations, mais se remettoit de tout le reste à ce que son Ambassadeur en diroit, & qu'il ne lui demandoit rien que par ordre de son Maître.

Le Grand Visir persistant toûjours dans ses sentimens, lui dit encore de s'en aller, d'écrire, & de lui faire sçavoir la réponse de Sa Majesté, & qu'après que les six mois qu'il lui donnoit pour cela seroient expirés, le Grand Seigneur prendroit sa derniere resolution & les mesures qu'il avoit à garder.

M. de Nointel lui dit pour conclu-

ſion qu'il écriroit, mais qu'il étoit fâché de ne pouvoir rien mander au Roi de ſatisfaiſant, qu'aſſurement Sa Majeſté ne ſeroit pas contente lorſqu'elle ſçauroit comment les choſes ſe ſeroient paſſées, & que le Grand Seigneur ne faiſoit point de réponſe à ſes Lettres.

Il n'eut plus de réponſe du Grand Viſir qui ſe leva, rentra dans ſon appartement, & ainſi finit l'Audience.

M. de Nointel ſe prepara auſſi-tôt à retourner à Conſtantinople, & partit quelques jours après, dans la reſolution de ne ſe plus mêler de rien, & de demeurer dans ſa maiſon juſqu'à ce qu'il eût reçû réponſe ſur les avis qu'il donnoit à la Cour.

Voilà quel fut le ſuccès de cette Ambaſſade. Les Relations de ces Audiences arriverent à la Cour; & on vit combien on ſe ſeroit épargné de dépenſes ſi on avoit ſuivi les avis que j'avois donnés dans le Memoire que j'avois eu l'honneur de preſenter au Roi. La nouvelle Compagnie du Levant & le Commerce de Marſeille avoüerent qu'ils s'étoient trompés, mais il étoit plus aiſé de reconnoître les fautes commiſes que d'y apporter un remede convenable.

Je reprens à present la suite de ce qui se passa à la Cour pendant le voyage que le Roi fit en Flandre, pour faire voir ses conquêtes à la Reine, & lui en faire prendre possession.

Monseigneur le Duc d'Anjou, qui étoit malade depuis long-têms, mourut à Saint Germain au mois de Juillet de cette année 1671. Le Roi qui avoit été averti de l'extremité où il étoit, s'étoit avancé vers Paris à grandes journées; mais il apprit la nouvelle de sa mort à Franconville le même jour de son decès. Il ne voulut pas revenir à Saint Germain qu'il ne fût enseveli, pour épargner à la Reine une partie de la douleur qu'elle avoit de voir mourir les Princes ses enfans les uns après les autres, & particulierement celui-ci qui étoit beau, grand, vigoureux, qui ressembloit parfaitement au Roi, & dont on esperoit infiniment.

Sa Majesté demeura vingt-quatre heures à Maisons, qui est à une demie lieuë de Saint Germain, d'où il donna ses ordres pour les Funerailles. Madame la Maréchalle de la Motte demeura toujours auprès du Corps. La douleur qu'elle ressentoit de cette perte, les fatigues qu'elle avoit eües pendant cette maladie, ses veilles conti-

quelles l'avoient tellement épuisée qu'elle étoit méconnoissable.

Elle jugea à propos d'envoyer Madame Marie-Therese de France voir le Roi & la Reine à Maisons, elle y alla dans un carosse du Roi avec ses Femmes : on m'y fit trouver place, & j'eus ordre de lui donner la main. J'avois soin de divertir cette Princesse qui vouloit toûjours que je fusse auprès d'elle, afin de la desennuyer dans les maux qu'elle souffroit depuis qu'elle étoit au monde. Ses Femmes pour lesquelles j'avois toûjours eu de grands égards, lui avoient inspiré que je devois être son Ecuyer, & que le Roi me commanderoit de la conduire en Espagne quand elle seroit plus grande. La Princesse l'avoit dit si souvent au Roi & à la Reine, que cela joint à l'envie que leurs Majestés avoient de me faire du bien, & aux bons offices que tout le monde me rendoit auprès d'elles, le Roi ne trouvoit pas mauvais que j'eusse l'honneur de lui donner la main, & que j'allasse tous les jours à la promenade avec elle, en attendant qu'elle eût sept ans, parce qu'alors j'étois assuré d'être son Ecuyer tout de bon & en titre d'Office.

Etant arrivé à Maisons, je donnai

la main à Madame, & je la menai à la chambre de la Reine, où le Roi étoit avec toute la Cour. Le Roi lui dit: „Vous „ soyez la bien venuë, ma fille; vous „ avez-là un grand Ecuyer, vous qui „ êtes si petite. Madame lui répondit, „ Je deviendrai grande, & il me me„ nera en Espagne. Leurs Majestés lui „ dirent: Nous le voulons bien, ma „ fille. " Et comme ils voulurent l'embrasser, je la donnai à une Femme de chambre qui la tenoit par le cordon, & un moment après j'abordai le Roi pour lui faire les complimens de Madame la Maréchalle, & recevoir les ordres qu'il voudroit lui donner.

Le Roi y répondit d'un air gracieux & touché en ces termes: „ Dites à „ Madame la Maréchalle que j'aurois „ moins de regret de la mort de mon „ fils, si elle en étoit moins affligée; „ dites-lui encore que je prends part à „ son chagrin, que je la prie de se „ conserver, & que j'irai la consoler „ moi-même au premier jour. J'ai don„ né mes ordres pour les Funerailles, afin „ qu'elle en soit soulagée. Je suis per„ suadé de ses soins, de son affection, „ & des peines qu'elle a eües pendant „ la maladie, les sentimens que j'ai „ pour elle doivent faire sa consolation.

J'avois le cœur si serré, que je ne pus dire un parole. J'écoutai la réponse du Roi la larme à l'œil, & je demeurai comme immobile. Sa Majesté m'ayant un peu observé sans rien dire, s'appuya sur mon bras gauche, & me l'ayant serré avec la main, il passa dans une autre chambre en me commandant d'aller dîner.

J'allai manger un morceau avec Mrs. les Maîtres d'Hôtel, pendant que Madame & sa suite mangeoient dans un autre endroit, & ensuite je la ramenai à Saint Germain.

Le Roi alla cependant passer quelques jours à Versailles, pour donner le tems à la Reine de se consoler.

Le même soir toutes choses étant préparées, on porta le corps de M. le Duc d'Anjou à Saint Denis à la maniere accoûtumée. La marche & les Funerailles ne finirent que le lendemain à cinq heures du matin, que nous allâmes à Paris porter le cœur de ce Prince, & le remettre aux Religieuses du Val-de-Grace; après quoi nous retournâmes à Saint Germain, d'où Madame la Maréchalle alla à Versailles salüer leurs Majestés, dont elle reçût mille marques d'amitié.

Quelques jours après le decès de M.

le Duc d'Anjou, j'eus avis qu'un des Gentils hommes ordinaire de la maison du Roi appellé M. de Neüilly étoit mort, & que sa Charge étoit vacante. J'allai prier M. de Lionne de me la faire donner, parce qu'elle me convenoit mieux qu'un autre poste. Ce Ministre la demanda au Roi pour moi, & Sa Majeste lui dit que je n'avois pas mal visé, que je serois très-propre pour la bien remplir, parce que j'aimois à voyager, & lui promit de songer à moi quand il faudroit la donner.

Le Roi ne revint à Saint Germain que quand la Reine fut consolée de la mort du Prince. Il alla de Versailles à Fontainebleau, & j'y allois tous les deux jours alternativement avec le Secretaire de Madame la Maréchalle, pour porter à leurs Majestés des nouvelles de Madame qui étoit toûjours malade.

Le 14. Août 1671. je passai une partie de la soirée appuyé sur une fenêtre du Château, en attendant que Madame la Maréchalle vînt souper. Elle étoit chez Madame qui logeoit alors dans les appartemens de la Reine; & comme je devois aller le lendemain à Fontainebleau & y arriver avant le le-

ver du Roi, j'avois envie d'avoir mes ordres dès le soir, pour aller me coucher un peu plûtôt qu'à l'ordinaire.

Madame la Maréchalle étant entrée & me trouvant rêvant à cette fenêtre, me demanda à quoi je pensois. Je lui dis que je regardois le Mont Valerien, qui du lieu où j'étois ressembloit beaucoup à la forteresse de Notre-Dame de la Garde de Marseille. Elle me dit que l'amour de la Patrie me tenoit au cœur, & que j'aurois bientôt le plaisir d'y passer en allant à Constantinople, où le Roi me devoit envoyer.

La prophetie ne fut pas long-tems à être accomplie. A peine avoit-elle commencé à souper qu'on entendit un homme botté, qui marchant à grand pas dans la galerie vint gratter rudement à la porte de la chambre; ce bruit y fit courir un Valet de chambre, qui l'ouvrit & le fit entrer. Après avoir salüé Madame la Maréchalle, il lui dit que M. de Lionne l'avoit envoyé exprès avec le paquet qu'il avoit à la main. Madame la Maréchalle se leva avec empressement, lui prit le paquet, en disant que je n'aurois pas le plaisir l'ouvrir & de le lire le premier, & qu'elle m'avoit bien prédit que j'irois à Constantinople. Elle lût tout haut la Lettre de

de M. de Lionne, dont voici le dessus & la teneur.

A Monsieur le Chevalier d'Arvieux, chez Madame la Maréchalle de la Motte, Gouvernante des Enfans de France, à Saint Germain.

A Fontainebleau le 14. Août 1671.

LE Roi m'a commandé de vous écrire ce billet, pour vous dire que vous ne manquiez pas de vous trouver à son lever demain 15. de ce mois à neuf heures précises du matin, c'est pour des affaires qui regardent son service. Ainsi vous demanderez congé à Madame la Maréchalle, & partirez d'abord que vous aurez reçû ce billet par un courier exprès; je m'attends à vous y embrasser & à vous dire toutes choses. Je suis votre très affectionné serviteur, DE LIONNE.

Après que Madame la Maréchalle m'eût fait compliment, & m'eût ordonné de lui faire sçavoir incessamment pourquoi le Roi me demandoit elle voulut me faire souper avec elle; je la remerciai, mais je ne pus m'empêcher de prendre le boüillon qu'on lui avoit préparé, & cependant j'envoyai chez

cher mes bottes & deux chevaux à l'écurie, & je partis de Saint Germain sur les dix heures du soir, & vins coucher à Paris.

Le 15. Août jour de l'Assomption de Notre-Dame, j'entendis la premiere Messe aux Quinze-Vingts, & aussitôt je pris la poste & j'arrivai à Fontainebleau à neuf heures, comme on me l'avoit ordonné.

J'allai directement chez le Roi, ayant sçû que M. de Lionne étoit à la promenade; l'Huissier qui avoit l'ordre de me faire entrer dès que je paroîtrois, avertit Sa Majesté que j'étois-là, & j'entrai avant même que les Seigneurs privilegiés fussent entrés.

Sa Majesté me dit d'un air gracieux & riant : „ J'ai resolu de vous en- “ voyer à Constantinople pour mes af- “ faires, vous allez être bien aise de “ faire ce voyage, vous y verrez vos “ bons amis. “ Je lui répondis que ma plus grande joye étoit l'occasion qu'elle me donnoit de continuer mes services. Elle me commanda d'aller voir M. de Lionne, & de faire ce qu'il m'ordonneroit de sa part.

Je me rendis aussi-tôt chez ce Ministre. Il me fit entrer dans son cabinet, où après nous être assis, il me dit

que le Roi étoit très-mal satisfait du procedé du Grand Visir, sur les propositions que M. de Nointel lui avoit faites; que mes prédictions étoient accomplies; mais que nous devions avoir cette consolation lui & moi d'avoir des sentimens aussi bons & aussi justes, que ceux qui s'y étoient opposés avoient du regret de ne les avoir pas suivis. Que Sa Majesté lui avoit parlé de moi le plus avantageusement du monde, & qu'elle vouloit que je reparasse la faute d'autrui, dans le dessein qu'elle avoit de faire retirer M. de Nointel; au cas qu'après l'execution des ordres qu'elle me donneroit, le Grand Visir ne voulût pas reparer le refus qu'il avoit fait à son Ambassadeur, de lui accorder de nouvelles Capitulations sur le pied qu'il avoit demandées; ainsi que je m'en allasse voir M. Colbert, auquel le Roi avoit dit de faire mes Ordonnances & ses dépêches, tant pour M. de Nointel que pour moi; qu'ensuite j'allasse prendre congé de Madame la Maréchalle, & que je me disposasse à partir dans deux jours. M. Colbert me dit la même chose, après m'avoir fort recommandé les interêts du commerce, se remettant pour tout le reste aux ordres que M. de Lionne

me

me donneroit. Je lui fis connoître qu'ayant un équipage à faire, & des comptes à rendre à Madame la Maréchalle, c'étoit trop peu de deux jours, & qu'il m'en falloit huit tout au moins, puisqu'on vouloit que je fusse dans un état à me presenter aux Ministres de la Porte, & de faire honneur par mes habits & par mes livrées au caractere que Sa Majesté me donnoit. M. Colbert me dit que les Vaisseaux que M. de Valbelle commandoit étoient prêts à partir, & qu'ils n'attendoient plus que moi pour porter promptement des vivres à Malte pour l'Escadre de M. Dalmeras. Il n'y eut point à repliquer là-dessus. J'employai le reste du jour à faire les commissions dont Madame la Maréchalle m'avoit chargé.

Le 16. Août au matin, je retournai en poste à Paris, & m'en allai coucher à Saint-Germain, pour rendre compte à Madame la Maréchalle de ce qui s'étoit passé à Fontainebleau. Je lui demandai permission d'aller travailler à mes affaires, me remettant à prendre congé d'elle quand je serois prêt à partir.

Elle me témoigna beaucoup de joye de l'Emploi que le Roi me donnoit, & me fit tant d'honnêtetés sur cela &

sur les services que je lui avois dus, que j'en étois dans la confu: Mais ses complimens ne furent steriles, elle les accompagna de ı ques effectives de sa bonté, & d generosité toute extraordinaire.

Elle voulut encore écrire au R à la Reine en ma faveur. Je ne porterai ici que la Lettre qu'elle vit au Roi, en même tems qu'elle chargea de lui rendre compte d maladie de Madame de France : voici,

SIRE, Quoique la fidelité du C valier d'Arvieux, & le zele que toûjours remarqué en lui pour le vice de Vôtre Majesté, pussent dispenser de lui rendre ce témoig ge, après ce qu'il en a fait paro dans tout ce qu'elle lui a fait l'h neur de lui commander; je me ı néanmoins obligée de lui donner billet pour rendre grace à Votre l jesté du plaisir qu'elle lui fait en donnant les moyens de les contin comme de celui que je ressens en n particulier de ce qu'elle a trouvé ı mi mes Domestiques une perso qui puisse seconder par son intellig ce le parfait attachement que j'a ses interêts. Je répons à Sa Maj

de toute sa conduite, & je suis avec un très-profond respect, Sire, de Votre Majesté, la très-humble & très-obéïssante Servante & Sujette, LA MARECHALLE DE LA MOTTE.

Le 17. j'employai toute la journée à faire mes coffres, & à me fournir de tout ce qui étoit necessaire pour faire mon voyage. Mes amis prirent soin d'une partie, & les Tailleurs travaillerent jour & nuit tandis que je me disposois à partir.

Le 18. j'allai à Fontainebleau pour prendre mes dépêches; j'ent ai dans la chambre du Roi dans le tems que la Cour en sortoit, & qu'on alloit tenir le Conseil. J'y restai, & les plus grands Seigneurs regardoient par la porte ce que le Roi feroit en me donnant congé.

Après que j'eus rendu compte au Roi de la santé de Madame sa Fille, Sa Majesté me demanda si j'étois prêt à partir. Je lui dis que j'étois là pour recevoir sa benediction, & je lui présentai le billet de Madame la Maréchalle; il le lût tout entier, & se mit à sourire en le mettant dans sa poche. Je voulus lui faire quelques protestations de zele & de fidelité; mais il ne m'en laissa pas achever quatre mots,

& m'interrompit en me disant d'un ai
gracieux : „ Je suis persuadé de tou
„ ce que vous pouriez me dire, & d
„ tout ce que Madame la Maréchall
„ m'écrit. Portez-vous bien, faites bo
„ voyage : Je ne vous recommand
„ point mes interêts, sçachant que vou
„ m'aimez assez pour ne pas souffri
„ dans tout ce que vous negocierés ave
„ la Porte, qu'il se passe rien con
„ tre mon honneur & contre m
„ gloire. J'ai ordonné seulement pou
„ les frais de votre voyage ; vous sça
„ vez que j'ai ce qu'il faut pour vo
„ tre recompense, nous ferons cel
„ à votre retour, & je serai bien ais
„ d'avoir occasion de faire quelqu
„ chose pour vous ; adieu, Dieu vou
„ conduise.

J'écoutois tout cela en versant de
larmes de joye & de tendresse, & vou
lant me separer de Sa Majesté je mi
un genoüil à terre & voulus baiser l
bas de son Juste-au corps. Le Roi pas
sa son bras par dessus ma tête, & m
la serrant contre sa ceinture il me di
encore : „ Adieu, Monsieur, allez
„ vous-en content & satisfait.

M. le Prince, & tout ce qu'il y avoi
de gens de qualité à la porte de l
chambre, qui virent l'honneur que l

Roi m'avoit fait, m'en firent leurs complimens ; & M. le Prince me commanda de le venir voir à l'Hôtel de Condé avant de partir, à quoi je n'eus garde de manquer.

J'allai ensuite chez la Reine, qui étoit encore au lit. Je lui donnai des nouvelles de Madame sa fille, & je lui présentai le billet de Madame la Maréchalle. Elle me demanda le sujet de mon voyage. Je lui en dis ce que j'en sçavois. Elle me témoigna de la joie de la confiance que le Roi avoit en moi ; elle me promit de lui parler en ma faveur dans toutes les occasions qu'elle trouveroit. Je la quittai lorsqu'elle voulut sortir du lit. Elle me commanda de la voir à l'issuë de sa priere.

Je pris cet intervalle pour aller saluer Monseigneur le Dauphin. Il sçavoit déja mon voyage, & me voyant entrer dans une galerie où il joüoit au volant avec ses enfans d'honneur, il quitta la partie pour courir à moi qui m'avançois à grands pas vers lui, il me dit en criant bien fort : Ah ! Monsieur l'Ambassadeur, vous soyez le bien venu ; je suis bien votre valet. Je reçûs cela comme je le devois, en me défendant respectueu-

sement sur sa qualité & sur la mienne. M. le Duc de Montausier son Gouverneur, & M. l'Evêque de Condom son Précepteur, aussi-bien que tous ses Officiers qui étoient présens, prirent la parole, & dirent en ma faveur tout ce que le respect ne me permettoit pas de lui répondre. Je me baissai pour lui baiser la main; il la retira, & me voulut faire l'honneur de m'embrasser. Cette faveur si singuliere me fit recevoir bien des complimens.

Le Roi étant à la Messe, je pris ce tems pour voir Mesdames de Montespan & de la Valliere, qui me firent beaucoup d'honnêtetés. Je les entretins pendant qu'elles furent à leur toilette sur les coûtumes des Dames de Turquie, & sur le sujet de mon voyage. Et comme je sortois de la chambre, je trouvai le Roi à la porte qui alloit entrer tout seul. Il se prit à rire, & selon qu'il me fut rapporté deux heures après par une de leurs femmes de chambre, le Roi ne fut pas fâché que j'eusse été faire ma cour à ces Dames; elle me dit encore, que l'entretien qu'ils eurent ensemble là-dessus m'étoit très-avantageux.

Les Gentilshommes servans me me-

firent dîner avec eux. J'allai revoir la Reine que je trouvai seule avec la Signora Maria Molina sa premiere femme de chambre. Elle écrivoit en Espagne, & quand ses lettres furent achevées, elle commanda d'en faire un paquet. Elle écrivit le dessus, & ensuite elle me donna lieu de satisfaire sa curiosité sur bien des particularités de Turquie, dont je l'entretins pendant près de deux heures que j'eus l'honneur d'être seul avec elle. Je reçûs en cette occasion des marques de sa bonté; je pris congé d'elle en baisant le bas de sa robbe: comme je me relevai de ma genuflexion, je trouvai sa main avancée, qu'elle me présentoit à baiser. Je n'eus garde de refuser cet honneur, qui n'est dû qu'aux Ambassadeurs, & je baisai encore le bas de sa robbe. Je trouvai quantité de Seigneurs dans l'anti-chambre qui m'embrasserent, & me souhaiterent un heureux voyage.

J'allai prendre congé de M. de Turenne, qui avoit beaucoup de bonté pour moi; & comme je l'avois souvent entretenu sur la croyance des Orientaux sur la présence de JESUS-CHRIST au S. Sacrement de l'Autel avant sa conversion, il me recom-

manda très-fort de lui ramasser tous les éclaircissemens qu'il vouloit encore avoir sur cet article & sur plusieurs autres, & de l'en bien informer à mon retour. Il me fit l'honneur de m'embrasser lorsque je le quittai dans les jardins où je l'avois accompagné.

M. de Lionne que j'avois laissé indisposé à mon dernier voyage, étoit allé à Paris le même jour. M. Colbert me dit que son paquet étoit tout prêt, & qu'il me le donneroit après que j'aurois reçû celui de M. de Lionne. Il m'ordonna de l'aller prendre à Paris, où je trouvai que la maladie de M. de Lionne augmentoit tous les jours. Ses Commis attendoient un moment favorable pour lui faire signer mes dépêches; mais ils ne purent le trouver, parce que son mal ne lui donnoit pas un moment de relâche.

Le 20. Ils me conseillerent d'aller à Fontainebleau prendre les paquets de M. Colbert, tandis qu'ils prendroient leur tems pour faire signer mes dépêches à M. de Lionne. J'y allai, M. Colbert me dit qu'il ne pouvoit pas me le donner que quand j'aurois celui de M. de Lionne; de sorte qu'il fallut

m'en retourner à Paris, & toûjours en poste. Le 22. je revins à Paris, mais ce fut inutilement; car M. de Berni me dit, que l'intention de son pere étoit que je partisse de Paris. Ainsi il fallut retourner à Fontainebleau pour prendre le paquet de M. Colbert.

Le 23. Août, je reçûs les Ordonnances pour les frais de mon voyage. Il fallut ensuite aller trouver M. de Bertillac, qui étoit au Luzart chez M. Mallet. Il donna de si bons ordres que je fus payé le lendemain.

Le 25. J'allai à l'Hôtel de Condé pour recevoir les commandemens de M. le Prince qui m'y attendoit. Il me fit l'honneur de m'embrasser quand je pris congé de lui.

Le 26. Madame la Maréchalle de la Motte m'avoit fait sçavoir depuis quelques jours, qu'elle vouloit garder ma sœur auprès d'elle pendant mon absence; je l'y conduisis, étant une chose très-avantageuse pour elle, selon les desseins que j'avois formés. Elle fut reçûë de Madame la Maréchalle, & de toute sa Maison, avec une politesse infinie. Je pris congé de Madame la Maréchalle, de Mesdemoiselles ses filles, de toute sa Mai-

son, & des amis & amies que j'avc
à Saint Germain. Je m'en retourr
le même jour à Paris pour prend
congé de mes amis; je pris pour ce
un carosse avec lequel j'expediai to
tes mes visites.

Le 27. M. de Lionne eut un redo
blement de fievre qui l'empêcha
signer mes dépêches. Je m'en allai
Sceaux prendre congé de M. Co
bert, qui me reçût très-gracieus
ment dans le jardin de cette be
Maison. Il me renvoya à M. de
Garde pour recevoir mes dépêch
Je le trouvai à Paris; il me donna
paquet pour M. Dalmeras, & un a
tre pour M. de Nointel, tous cach
tés.

J'allai ensuite chez M. de Lionn
je trouvai toute sa Maison dans
consternation, parce que le Ma
tre étoit très-mal; de sorte qu'il fa
lut que M. de Berni signât mes d
pêches pour M. de Lionne son pe
Il me donna un paquet pour M.
Nointel, cacheté, & une lettre po
le Grand Visir, avec un passepo
que voici.

DE PAR LE ROI.

A tous Gouverneurs, & n

Lieutenans Generaux en nos Provinces & Armées, Gouverneurs particuliers de nos Villes & Places, Maires, Consuls, & Echevins d'icelles ; Capitaines & Gardes de nos Ports, Péages, & Passagers ; & à tous autres nos Officiers Justiciers & Sujets qu'il appartiendra. SALUT : Dépêchant à Constantinople le Sieur Chevalier d'Arvieux en qualité de notre Envoyé Extraordinaire à la Porte du Grand Seigneur, pour affaires concernant notre service : Nous voulons & commandons très-expressément, que vous ayez à le laisser librement passer & sûrement, avec son équipage, par tous les lieux & endroits de vos pouvoirs & Jurisdictions, sans lui faire, ni souffrir qu'il lui soit fait ni donné aucun empêchement ; mais au contraire, toute l'aide, faveur, & assistance dont il aura besoin : Car tel est notre plaisir.

Prions & requerons tous Rois, Princes, Potentats, Etats, Républiques, & autres nos bons amis & Alliés, & Confederés, de laisser pareillement passer ledit Chevalier d'Arvieux sans lui donner aucun empêchement ; offrant de faire le

N vj

semblable en pareil cas, si nous étions requis de leur part. Don à Fontainebleau le 27. d'Août 16 *Signé*, LOUIS. *Et plus bas par Roi*, DE LIONNE.

LETTRE
DE M. DE LIONN
AU GRAND VISIR.

A Très-Illustre & Magnifique gneur le premier Visir de l'Excel Porte du Grand Seigneur.

TRès-Illustre & Magnifique S gneur : Le Glorieux Emper mon Maître n'étant pas satisfait traitemens qui ont été faits à la P te à M. de Nointel son Amba deur, lesquels se sont trouvés contraires aux paroles qu'avoit d né ici Soliman Aga Mutefaraca Majesté donne ordre maintenar son Ambassadeur de s'embarquer a tous ses domestiques sur le Vaiss qu'elle lui envoye, pour le transp ter en France sans délai. Elle commandé de faire sçavoir sa réso tion à Votre Excellence, par c

Lettre qui lui sera présentée par le Sieur d'Arvieux, que je lui dépêche exprès, & auquel Votre Excellence pourra donner toute créance sur les motifs de la résolution de Sa Majesté Imperiale. Cependant je prie Dieu, Très-Illustre, Très-Excellent, & Très-Magnifique Seigneur, qu'il augmente votre gloire, avec fin très-heureuse. Fait à Fontainebleau le 16. jour d'Août 1671. Votre ami & serviteur, DE LIONNE, Ministre & Secretaire d'Etat.

Le Roi n'écrivit point, parce que le Grand Seigneur n'avoit point répondu à sa Lettre.

On ne me donna point d'instructions, & on me fit l'honneur de laisser à ma prudence toute la négociation dont on me chargeoit. Et comme on ne sçavoit pas dans quel état les affaires se trouveroient quand j'y arriverois, on me dit seulement de suivre les sentimens de M. de Nointel, qu'on croyoit justes.

Voyage de l'Auteur à Constantinople, & à Andrinople.

LEs differens voyages que j'avois été obligé de faire en poste pen-

dant les plus grandes chaleurs de la canicule, m'avoient tellement échauffé, que je tombai malade d'une grosse fiévre avec une dissenterie, qui firent craindre pour ma vie, & qui obligerent mes amis à me conseiller de ne me pas mettre en chemin en l'état où j'étois. Tout ce que mon ardeur pour le service du Roi put m'obliger de leur accorder, fut de ne pas faire mon voyage en poste, & de choisir la Diligence de Lyon; quoique cette voiture soit rude, du moins y est-on à couvert du Soleil.

Départ de Paris.

J'entrai dans le carosse de la Diligence de Lyon le 28. Août 1671. nous prîmes la route de Bourgogne.

J'arrivai à Châlons sur Saône le 1 Septembre sans avoir vêcu que de boüillon pendant tout le voyage.

De Châlons sur Saône à Avignon on va par eau, ce qui rend cette partie du voyage plus douce & plus tranquille.

Nous nous mîmes aussi-tôt dans le bateau de la Diligence; mais le tems nous devint si contraire, & le vent fut si violent, que nous n'arrivâmes à Lyon que le deux de Septembre sur les quatre heures du soir. J'y demeurai deux heures pour me reposer

& j'y serois demeuré quelques jours, parce que ma fievre & ma dyssenterie étoient augmentées ; mais il arriva une troupe d'Officiers de ma connoissance, qui venoient de Toulon, qui m'assûrerent que les Vaisseaux du Roi n'attendoient que moi pour mettre à la voile.

Ces nouvelles m'obligerent à presser mon départ. Je pris un bateau exprès, & je partis sur les six heures du soir. Le vent du Nord-Est soufloit avec violence, & faisoit pour ainsi dire, voler mon bateau. Nous allâmes ainsi toute la nuit. La riviere étoit si basse, que nous engravâmes plusieurs fois. Nous passâmes le détroit de Viviers un peu avant le jour. Comme l'eau y est plus resserrée, elle y étoit si rapide & si agitée, que nous nous vîmes à deux doigts du naufrage ; je le crûs si proche, que je me dépoüillai, ne laissant sur moi que ma chemise & mon caleçon, avec mes pacquets & mes lettres liées sur ma tête. Je sentis dans ce moment que le danger me donnoit des forces, & je ne doutai point que je ne pusse me sauver à la nage si le vent renversoit mon bateau. Je n'en eûs que la peur. Nous passâmes le Pont

Départ Lyon.

du Saint Esprit avec les précautions ordinaires, & nous arrivâmes à Roquemaure fort à propos; car le vent devint si furieux, que si nous eussions eû encore cent pas à faire, notre bateau étoit renversé. Je quittai la riviere, & je pris les premiers chevaux que je trouvai, qui me porterent à Villeneuve, où j'en pris d'autres.

Je partis d'Avignon le trois Septembre à la pointe du jour, & j'arrivai le même jour à Marseille à près de minuit. Les portes étoient fermées; le portier ne se pressoit pas de venir; je fis passer un de mes laquais par dessus la porte de Saint Lazare, qui alla prier de ma part M. de Pilles Gouverneur de la Ville de me faire ouvrir la porte. Il donna sur le champ les ordres necessaires; les portes me furent ouvertes; & j'allai descendre à la Tête noire, où il fallut me mettre au lit, pour laisser passer le plus fort de l'accès de ma fiévre.

Arrivée à Marseille.

Je me levai au bout de trois heures, & je dépêchai un exprès à M. Matharel Intendant de la Marine à Toulon, pour sçavoir si les Vaisseaux du Roi étoient prêts à mettre à la voile. Il me fit réponse le même

jour, & me manda de ne penser qu'à recouvrer ma santé, & que j'en avois tout le tems; puisque quelque diligence qu'on pût faire, il falloit pour le moins un mois pour l'embarquement des vivres, & il me promit de m'avertir quelques jours avant qu'il fallut s'embarquer.

Madame de Campian une de mes tantes, m'obligea de prendre un appartement chez elle; & les Medecins exercerent sur mon corps tout ce que leur art illusoire pût leur faire inventer pour me tourmenter par leurs prétendus remedes, pires que ma fiévre. Ils me condamnerent à l'émetique, & ensuite au quinquina: cette derniere drogue fixa pour quelques jours l'humeur de ma fiévre, qui de tierce s'étoit reglée en quarte; mais je ne joüis pas long-tems de ce petit intervalle de santé. La fiévre revint; j'abandonnai les Medecins & les remedes; j'allai à la campagne; le changement d'air me fit du bien; l'exercice me donna de la force, & malgré la fiévre je revins à Marseille mettre ordre à mon embarquement.

Tous mes amis s'empresserent de me venir voir; il n'y eut que MM. les Echevins, gens d'ailleurs qui ai-

ment beaucoup à paroître en ce
monie, qui ne jugerent pas à p
pos de me rendre une visite, qu
qu'ils fussent informés de la qual
dont le Roi m'avoit honoré. Ils v
lurent s'en tenir à ce qui est mar
dans l'Evangile, qu'aucun Proph
n'est reçû avec honneur dans
Païs. Ils prétendoient que je leur
vois la premiere visite, & j'étois
droit de prétendre le contraire.
sçavoient que M. l'Evêque de M
seille, M. de Pilles Gouverneur
la Ville, MM. les Intendans, & t
ce qu'il y avoit de gens de qualité d
la Ville & dans les Citadelles n
voient rendu visite, sans tirer
bâton avec moi; mais j'étois l
compatriote, & leur mauvaise
lonté dont ils m'avoient donné
preuves dans l'affaire que j'ai rapp
rée ci-devant, étoit toûjours la r
me.

Je trouvai l'occasion de leur r
dre la pareille. Un jour que je s
tois de la Messe avec M. de Pil.
nous rencontrâmes ces Messieurs a
leurs habits de ceremonies, je les
gardai sans les saluer; j'entrai d
ma chaise, & faisant marcher
porteurs lentement devant eux

qu'à la Maison de Ville, où l'on me pria d'entrer, je me retirai chez moi.

Ces Consuls imposés étoient les Sieurs Roux, Mazerat, Rigord, & . . . . . . ce dernier me vint voir *incognito*, & je lui rendis sa visite précisement à une heure que j'étois bien assûré de ne le pas trouver chez lui.

Le 27. Septembre je reçûs des lettres de M. Matharel, & de M. le Chevalier de Valbelle, qui devoit me passer à Malte. Ils me marquoient qu'il étoit tems de me rendre à Toulon; j'y envoyai aussi-tôt mon bagage.

Le jour suivant 28. Je partis de Marseille, & j'allai coucher à la Cioutat chez M. Bruë, dont l'épouse Angelette Genese me reçût avec toutes les politesses imaginables, & ne voulut jamais que mes gens prissent un autre logement.

J'arrivai à Toulon le 29. & je logeai chez M. Michel Daniel, où je demeurai six jours en attendant le vent favorable.

Nous nous embarquâmes le 6. Octobre sur les trois heures après midi, & le lendemain nous mîmes à la voile.

M. le Chevalier de Valbelle commandoit le Vaiſſeau de guerre le Dauphin, qui eſcortoit quatre flûtes chargées de munitions.

Nous avions fait environ vingt milles avec un vent favorable, lorſqu'une des Flûtes commandée par le Sieur de Cuerot démâta de ſon grand hunier. Cet accident nous obligea de relâcher au Golphe d'Hieres, où nous demeurâmes tout le reſte du jour pour y remedier.

Nous levâmes l'anchre le huit. Le vent qui avoit été paſſablement bon nous devint contraire, & nous obligea d'être bord ſur bord juſqu'au quinze, que le beſoin d'eau & de bois nous obligea de relâcher au Golphe de la Palme en Sardaigne. Nous allâmes nous promener à terre, & nous éprouvâmes que les Païſans de cette Iſle ſont beaucoup plus ſauvages & plus brutaux qu'aucun de ceux que j'euſſe vû juſqu'alors. Le mauvais tems nous retint trois jours dans ce Golphe.

Nous nous trouvâmes le 26. ſous le Cap de Porto-Farine, à la vûë de ſept Vaiſſeaux Anglois, qui après nous avoir reconnus prirent la route de Tunis.

Les Vaisseaux commandés par M. de Châteauneuf tenoient Porto-Farine bloqué, parce que nous étions alors en guerre avec Tunis. M. de Valbelle lui envoya une de nos Flûtes chargée de munitions de guerre & de bouche, & après s'être salués nous prîmes la route de Malte.

Le 28. étant à la hauteur du Zembro, nous trouvâmes un petit Vaisseau Turc. Il broüilla ses voiles : le Rais ou Capitaine vint à bord, il alloit de Souse à Alger. Il montra un passeport de M. de Martel, & un autre du Consul d'Alger. On le congedia, & il continua sa route.

Le 29. à dix heures du matin, nous entrâmes dans le Port de Malte, où nous ne trouvâmes point l'Escadre de M. Dalmeras. Je fus deux jours sans mettre à terre; ma fiévre quarte & les remedes dont on m'avoit accablé m'avoient rendu hydropique, & l'enflûre, qui avoit commencée par les pieds, étoit montée jusqu'au-dessus des genoüils. M. le Commandeur de Valençai m'envoya sa chaise & ses porteurs, qui me porterent à la Maison de Messieurs Jourdan & Marion, qui m'obligerent de loger chez eux, & qui eurent un soin extrême de moi.

M. Dalmeras arriva avec son Escadre le onze de Novembre. Elle étoit composée de quinze Vaisseaux de guerre sans les Flûtes. Il avoit donné chasse aux Vaisseaux de Tripoly, mais il n'avoit pû les joindre; il étoit allé ensuite à Zante pour y prendre des provisions, parce qu'on n'avoit pû lui en donner à Malte, qui s'en trouvoit dépourvûë : ce fut à cause de cela que M. le Grand-Maître ne permit qu'aux Officiers des Vaisseaux du Roi, & aux volontaires de mettre à terre, afin de menager les vivres qui restoient dans l'Isle; car la recolte avoit manqué en Sicile, & le Viceroi de Sardaigne avoit défendu sous peine de la vie de laisser sortir aucun vivre de son Isle, même pour la Sicile; de sorte que les Magistrats d'Agouste, qui fournissent ordinairement des blés à Malte, furent obligés d'avoir recours au Grand-Maître pour en avoir; & c'est ce qui avoit extrêmement diminué les provisions, dont les magasins de la Religion ont coûtume d'être remplis.

J'allai le 12. à bord du Vaisseau le Monarque, que M. Dalmeras montoit, pour lui rendre les dépêches de la Cour; il étoit alors Chef d'Esca-

dre. Il vint me recevoir à l'échelle, & m'ayant conduit dans sa chambre, qui étoit magnifiquement ornée, je lui donnai le pacquet du Roi, dont M. Colbert m'avoit chargé. Il ordonna aussi-tôt à M. de Preüilly, qui commandoit le Diamant, de se préparer pour me porter à Constantinople, & au Munitionnaire de faire charger les vivres qui étoient necessaires pour le voyage. Après les civilités accoûtumées, il vint me conduire à l'échelle, & me fit saluer de sept coups de canon.

J'allai ensuite rendre visite à M. de Preüilly, qui me fit les mêmes honneurs que M. Dalmeras.

Je traversai tout le port en retournant à terre, & je fus salué de tous les Vaisseaux Marchands, qui s'y étoient préparés dès qu'ils m'avoient vû aller chez M. Dalmeras.

Quelques Barques de Marseille partirent le même jour pour y retourner. Je me servis de cette occasion pour écrire aux Ministres ce qui se passoit, & particulierement l'aventure tragique qui étoit arrivée à un Vaisseau de Marseille armé en course, commandé par un Capitaine nommé Martin. L'Equipage de ce Bâtiment

étoit composé de toutes sortes de gens ramassés de differentes Nations, qui ne voulant pas s'accoûtumer à la discipline, peut-être un peu trop severe de leur Capitaine, résolurent de se défaire de lui & de tous les François, & d'enlever le Bâtiment. Ils prirent pour cela le tems que la chaloupe étoit allé faire de l'eau & du bois, & s'étant saisis du corps-de-garde & des armes qui y étoient, ils firent main-basse sur les François qui étoient fideles au Capitaine. Ils en poignarderent quatorze, qu'ils jetterent à la mer à demi vifs; ils attaquerent ensuite le Capitaine, qui voulut se défendre avec les armes qui étoient dans la chambre, mais les conjurés avoient eû la précaution de les décharger; de sorte que ce pauvre homme ouvrit la porte, & passant au milieu de ses assassins, il eut trois coups d'épées, qui ne l'empêcherent pas de se jetter à fond de calle, où il croyoit pouvoir se défendre en attendant la chaloupe. Ces miserables lui promirent la vie s'il se rendoit. Il les crût, il monta sur le pont, & aussi-tôt qu'il y fut, ils le couperent en piece à coups de haches, & le jetterent à la mer. La

chaloupe

chaloupe qui étoit pleine de François fideles étant revenuë de terre, ils la repousserent à coups de pierriers, & ayant fait servir les voiles, ils prirent la route de Seïde, & donnerent le Vaisseau au Pacha de cette Ville. Les Chefs des revoltés abjurerent leur foi, & ceux qui étoient de leur parti furent déclarés libres, pendant que les François qui étoient demeurés fideles à leur Chef furent faits Esclaves, & enfermés dans le Château de Seïde, en attendant la réponse du Grand Visir, à qui le Pacha avoit donné avis de ce qui s'étoit passé.

Ce seroit ici l'endroit d'écrire ce que j'ai remarqué à Malte ; mais comme cette Ville est connuë de tout le monde aussi parfaitement que les Villes de France les plus frequentées, je ne m'arrêterai pas à en faire la description ; je me contenterai de dire ce qui me regarde.

J'allai faire la reverence au Grand-Maître le lendemain de mon arrivée ; j'étois précedé de plusieurs Chevaliers qui avoient passé dans le Vaisseau du Roi, à la tête desquels étoit M. de Valbelle, qui voulut bien me servir d'introducteur. Ces Chevaliers se présenterent l'un après l'autre.

& baiſerent la main du Grand-Maî-tre, qui étoit aſſis dans un fauteüil, & couvert. Je m'approchai pour en faire autant, mais il ſe leva, s'avança deux pas pour me recevoir, & comme je me baiſſai pour lui baiſer la main, il la retira, & me fit l'honneur de m'embraſſer. Je lui fis mon compliment en Italien, qui eſt la Langue ordinaire de la Cour, & de tous les honnêtes gens de l'Iſle; car pour le Peuple & les Païſans leur langage eſt l'Arabe.

Le Grand-Maître me répondit d'une maniere très-obligeante. La converſation dura une demie heure, après quoi je me retirai dans le même ordre que j'étois venu, & m'en allai paſſer l'accès de ma fiévre, qui m'avoit pris pendant que j'étois au Palais.

Les Chevaliers donnent le titre d'Eminence à leur Grand-Maître, & tout le reſte des Habitans de l'Iſle lui donnent celui d'Alteſſe. Celui qui étoit Grand-Maître s'appelloit Cotoner; il étoit de Majorque, & avoit ſuccedé dans cette dignité à ſon frere. C'étoit un petit homme tout blanc de vieilleſſe, d'une complexion forte & robuſte; il avoit l'air vif &

gai ; il étoit brave, & en avoit donné des marques dans une infinité de rencontres. Quoiqu'Eſpagnol & fort vif, il étoit fort poli, & fort honnête ; il n'avoit de la fierté & de la hauteur que pour les ennemis de ſa Religion ; il vivoit avec ſes Chevaliers d'une maniere qui lui attiroit leur eſtime & leurs cœurs, & la preuve de cela eſt, qu'il avoit été élû pour ſucceder à ſon frere, choſe juſqu'alors inoüie dans cette Religion, où il y a tant de gens d'un merite diſtingué, & propres à être élevés à cette haute dignité, qui le fait aller preſque de pair avec les Têtes Couronnées, auprès deſquelles ils ont des des Miniſtres revêtus du caractere d'Ambaſſadeur.

Il n'y a que le Pape, qui comme Superieur de la Religion ne donne point à ſon Miniſtre reſidant à Rome la qualité de Nonce, mais ſimplement celle d'Inquiſiteur, quoiqu'il faſſe réellement plûtôt les fonctions d'un Nonce que celles d'un Inquiſiteur. Sa réſidence ordinaire eſt à la vieille Ville, qu'on appelle *Melita Vechia.*

Il ſe trouve toûjours un grand nombre de Chevaliers au dîné du Grand-

Maître. Il a toûjours deux Grands Croix à sa table les jours ordinaires, & quatre les jours de Fètes & de Dimanches. Tous ces Messieurs font un grand cercle autour de la table, & y demeurent découverts jusqu'à ce que le Grand-Maître boive le premier coup. Quand ses Officiers lui présentent la soûcoupe, il se découvre, saluë à droite & à gauche la Compagnie, & quand il a bû il fait la même ceremonie, & aussi-tôt tous les Assistans lui font une profonde reverence, & se retirent chez eux, ou dans leurs Auberges, où ils se mettent à table. L'heure du dîné est à onze heures de France; car on ne se sert point à Malte de la maniere de compter les heures à l'Italienne. La regle du dîné des Chevaliers, est passée à tous les Bourgeois. Tout le monde se met à table à la même heure; il semble que toute la Ville soit une nombreuse Communauté partagée en differentes Auberges, où l'on suit la même regle pour l'heure des repas.

M. le Grand-Maître donna ordre qu'on me fît voir tout ce qu'il y a de curieux dans la Ville & aux environs, & ayant sçû que j'avois la fiévre quarte, il ordonna à son premier

Medecin, & au Docteur Aquilina de me voir tous les jours, & d'employer toute leur science pour me guerir au plûtôt.

Ces deux habiles Medecins ne manquoient pas de me venir voir plusieur fois chaque jour. Ils étudierent mon temperament; ils examinerent les causes de mon mal, ses progrès, les remedes qui les avoient produits; i's me firent prendre le quinquina avec quelques autres remedes, & un certain regime de vivre, qui dissiperent l'enflûre de mes jambes; & diminuerent beaucoup la violence de ma fiévre. Je connus dans la suite que ces deux Medecins étoient veritablement d'habiles gens.

J'allai me promener aux jardins du Grand-Maître. On fit joüer les eaux; on me présenta la collation, & je reçû dans tous les endroits où je pus aller toutes sortes d'honnêtetés.

Je n'avois garde de manquer de voir le baigne des Esclaves. Le Cady me reçût avec toute la politesse imaginable. C'étoit un vieillard venerable, & fort versé dans sa Loi; il me présenta le caffé & le sorbet, & me pria de demander au Grand-Maître la liberté d'une troupe d'Esclaves in-

valides, & de vieilles femmes, qui étoient hors d'état de se racheter. Je les demandai au Grand-Maître, qui me les accorda fort gracieusement, & M. de Preüilly voulut bien leur donner passage dans son Vaisseau.

Tous ces Esclaves étoient ravis de trouver un homme qui parloit leurs Langues, & qui entroit dans leurs miseres; ils cherchoient les plus beaux fruits, & me les apportoient.

Je demeurai à Malte jusqu'au 26. de Novembre. J'employai tout le tems que ma fiévre me donna, à voir les Eglises, les Auberges des Chevaliers, les fortifications des differentes Villes & Forteresses, qui rendent cette Isle presque imprenable. J'allois souvent me promener dans le jardin des Capucins, dont la situation & le bon air me faisoient beaucoup de plaisir.

J'eus l'honneur de voir plusieurs fois M. le Grand-Maître, & de l'entretenir en particulier sur plusieurs affaires secretes qu'il me communiqua, & sur des commissions qu'il me donna pour Constantinople. Il avoit la goutte, & quelques instances que je lui fisse, il se faisoit soule-

'er par ses domestiques quand j'entrois & quand je sortois, & ne vouloit point s'asseoir que quand j'étois ssis.

Enfin le Vaisseau étant prêt à mettre à la voile, je fis embarquer mon quipage; je pris congé de mes amis, ui vinrent m'accompagner jusqu'à a Marine, où je m'embarquai dans a chaloupe, qui me conduisit à bord e M. Dalmeras, de M. de Valbelle, & des autres Capitaines de l'Escadre, qui me reçûrent parfaitement bien, & qui me firent saluer de leur canon, aussi-bien que les Vaisseaux Marchands qui se trouvoient dans le Port.

Je me rendis enfin au Vaisseau le Diamant, commandé par M. de Preüilly, Chevalier des Ordres du Mont-Carmel & de Saint Lazare, frere de M. le Maréchal d'Humieres. Il me donna une petite chambre fort jolie à côté de la sienne, que M. de Mondesir Ecrivain du Vaisseau avoit u soin de faire tapisser fort proprement. M. Chabert Capitaine en second, M. Chevalier Lieutenant, M. e Bonnefond & Icard Enseignes, les utres Officiers & Passagers me comblerent de politesses, & M. de Preüil-

ly, qui joignit à la bonne table toutes sortes d'honnêtetés, contribua infiniment au rétablissement de ma santé.

Le Chirurgien Major du Vaisseau étoit un Basque nommé Hontarade; fort habile homme, qui me fit voir dans des Livres de Medecine qu'il apporta dans ma chambre, que nos Medecins François m'avoient traité comme s'ils avoient été payés pour me tuer, & ceux de Malte comme l'étant pour me guerir. Je compris que les remedes rafraîchissans m'étoient tout-à-fait contraires, & que je devois m'en tenir au regime & aux remedes qu'on m'avoit prescrits à Malte. Je continuai donc à boire du vin pur, & à manger des viandes qui pouvoient reproduire ma chaleur naturelle, que les remedes trop rafraîchissans avoient abbatuë à un point que je ne pouvois rien digerer. Je bûvois avec plaisir du muscat de Zante, qui est presque aussi fort que l'eau-de vie; je mangeois de la soupe à l'ail, au celery, & autres herbes chaudes; je prenois un bon trait de muscat quand le frisson se faisoit sentir; j'en prenois encore dans le chaud de l'accès, & par ce moyen les accès

étoient bien moins longs, & bien moins violens. On frottoit mon pain avec de l'ail, qui me donnoit de l'appetit, & peu à peu mes forces revinrent, & ma fiévre devint supportable, & les restes de mon hydropisie disparurent.

Les Galeres de la Religion avoient remorqué notre Vaisseau, & nous avoient mis au large le 26. Novembre. Nous trouvâmes alors un vent forcé, qui en quatre jours nous fit passer le trajet de mer qu'on appelle le Golphe de Venise ; de sorte que le premier Decembre nous nous trouvâmes à l'Est de l'Isle de Cerigo.

Départ de Malte.

Les vents de Nord commencerent alors à souffler, & nous retinrent dans ce parage jusqu'au troisiéme du même mois, que nous allâmes moüiller à Cervy, & le cinquiéme nous entrâmes dans la Baye de Milo après avoir louvoyé pendant près de vingt-quatre heures. Nous y demeurâmes jusqu'au vingt-deux, parce que les vents de Nord ne nous permirent pas d'en sortir.

Arrivée à l'Isle de Milo.

Le Sieur Nicolo Zucco natif de cette Isle, & Consul des François, vint complimenter M. de Preüilly ; il étoit accompagné du Sieur Bonnet,

nommé Consul de Candie, qui att
doit ses provisions de Constanti
ple, de l'Evêque Catholique de c
Isle, des Capucins, des Magistr
& des autres personnes de conside
tion. Ils furent reçûs fort gracie
ment. M. de Preüilly leur do
à dîner, & les fit saluer du ca
lorsqu'ils s'embarquerent.

Nous fîmes sçavoir au Consul
nous voulions aller voir la Ville
le Bourg. Il nous envoya le nom
de chevaux dont nous avions bes
Le Consul voulut que je montas
sien qui étoit fort beau, & parfa
ment bien enharnaché.

Le Bourg ou Ville de Milo est é
gné de la mer d'environ une de
lieuë : c'est un amas de maisons c
les quartiers sont separés par des
étroites & fort sales, à cause des
dures qu'on y jette, & du gr
nombre de cochons que tous les
bitans y élevent & laissent cou
L'étage du rez-de-chaussée des
sons est comme une espece de ce
voûté, dans lequel on jette toute
immondices de la maison : les
chons y sont renfermés pendan
nuit & s'en nourrissent ; ce qui c
une puanteur qui n'est support

qu'à ceux du Païs, qui y sont accoûtumés : cela produit tant de bouë dans ces ruës étroites, qu'il n'est pas possible d'y passer à pied sans être crotté jusqu'aux genoüils.

Nous étions descendus à la maison du Sieur Bonnet, qui sans être belle, étoit une des plus commodes & des plus grandes de la Ville. Il nous y donna à dîner, & après avoir fumé & nous être reposés, nous montâmes à cheval, & allâmes voir les environs de la Ville. Il me retint à coucher avec le Chirurgien Major, & deux Officiers du Vaisseau à qui M. de Preüilly voulut bien en accorder la permission. Nous fûmes parfaitement bien regalés à souper. On nous donna de bons lits, & malgré tout cela nous ne pûmes presque pas dormir à cause de la puanteur, & des moustiques qui penserent nous dévorer. Ces insectes sont fort incommodes, sur-tout aux Etrangers ; car les gens du Païs y sont tellement accoûtumés qu'ils ne sentent pas leurs piqûres, ou parce que ces animaux las de cette nourriture s'en ennuyent, & cherchent à se venger sur les nouveaux venus quand ils en trouvent. J'eûs un leger accès de fiévre, qui ne

dura pas quatre heures; je me levai, je pris du caffé, & je montai à cheval avec mes compagnons, le Sieur Bonnet, le Consul, & quelques-uns des principaux de la Ville, & nous allâmes nous promener jusqu'à midi, que le Consul nous conduisit chez lui, & nous donna un dîner magnifique, où il avoit invité l'Evêque Catholique, les Capucins, les Magistrats, & les principaux Catholiques de la Ville.

Quoique M. Zucco fut né à Milo, il étoit Catholique Romain, & toute sa Famille l'étoit aussi : c'étoit un homme fort poli, fort gracieux, & qui se faisoit honneur de son bien, autant que la prudence peut permettre de le faire, dans un Païs où c'est une espece de crime de paroître avoir du bien ; il remplissoit les devoirs de sa Charge avec beaucoup de zele & de droiture; il étoit estimé & aimé de tout le monde, même des Grecs; c'est beaucoup dire, car ces gens sont les ennemis irréconciliables des Catholiques. Ils ne laissent passer aucune occasion sans leur donner des marques de leur aversion.

J'employai le tems que nous demeurâmes dans cette Isle à la visiter,

ant que ma fiévre me le pût
mettre. J'en fis le tour dans une
lliore du Païs, où M. de Preüilly
t la bonté de mettre un de ses Pi-
es, & un Equipage de ses gens.
tte Isle a environ soixante milles
circonference : ses bords sont es-
pés, & il y a des montagnes con-
erables dans bien des endroits,
elques plaines fort agréables & fort
tiles, quoique le terrein paroisse
& brûlé.

Situation de l'Isle de Milo.

En effet, on peut considerer toute
le comme un vaste rocher, dont le
tre est une fournaise qui brûle de-
is bien des siecles, dont la fumée
es feux se sont faites des ouvertu-
en bien des endroits, qui échauf-
t tellement ces terres, qu'elles
duisent abondamment tout ce
on leur demande. Les vins y sont
ellens : les bleds, les legumes, les
ues, les olives, les melons, les con-
mbres, le coton, & quantité d'autres
ductions de la nature y sont ad-
rables. Outre tout ce qui sert à la
rriture des hommes, on y trou-
des mines abondantes de soulfre,
lun, de vitriol, de fer, & d'au-
s métaux.

Ses productions.

Le soulfre de Milo est un peu ver-

dâtre, il est luisant & cassant; on le trouve tout formé en gros morceaux en foüillant la terre, & on en trouve par grosses veines dans les carrieres où l'on tire les meules de moulin. C'est encore une des marchandises qui entrent dans le commerce de cette Isle, aussi bien que les Moulins à bras qui s'y fabriquent, & qui sont estimés par tout l'Empire du Grand Seigneur. On prétend que ce sont ces Moulins & ces meules qui ont donné le nom à cette Isle, parce que Milos en grec signifie un Moulin.

Soulfre & meules pour les Moulins à bras.

Il y a des salines naturelles au bord de la mer, où le sel se forme d'une maniere très-aisée. La mer qui est ordinairement plus grosse pendant l'hyver que dans les autres saisons, remplit les fossés ou reservoirs de ces salines, & la chaleur du Soleil y produit le sel en le cristallisant; de sorte qu'on n'a que la peine de l'amasser avec des rateaux, & de le mettre en piles sur les bords: aussi le donne-t'on à si bon marché, que la mesure ordinaire qui pese 220. ocques, c'est-à-dire, soixante-six livres poids de Marseille, ne se vend que sept à dix sols.

Salines naturelles.

Soye &c.

La soye & les cotons filés, produi-

:aucoup aux Habitans. L'une
:re de ces marchandises sont es-
pour leur bonté & leur finesse.
on en coque, c'est-à-dire, qui
int passé au moulin pour être
é & nettoyé de sa coque & de
ines, valoit un sequin ou sept
dix sols le cent ou le quintal;
uze livres quand il étoit éplû-
:e qu'on appelle coton en ra-

oye n'a point de prix fixe, on
e sur l'abondance ou la sterilité
:colte, sur la quantité des ache-
car les Grecs sont habiles dans
oce, avares & interessés au-
le l'imagination.
'in de Milo ne le cede point à
le Candie, mais il n'est pas si
ue celui de Chypre, qui sans
dit est le meilleur vin du mon-
elui de Milo est toûjours bien
, & on y en fait assez pour en
: aux Etrangers: cela signifie
y en fait beaucoup; car les
boivent bien; & comme leurs
sont fréquens, ils sont obligés
n boire. Leur maniere de faire
merite d'être rapportée ici.
ıque Habitant a dans sa vigne
ve quarrée de maçonnerie, bien

coton de Milo.

Vin de Milo, sa qualité, & la maniere de le faire.

cimentée, & toute découverte; on y met les raisins à mesure qu'on les coupe; on les y laisse cuver deux ou trois jours, & à mesure que le moust coule par une ouverture qui est au fond, & pendant qu'on le foule, on en remplit des outres ou peaux de bouc, que l'on porte à la maison, où l'on le verse dans des futailles, ou dans de grandes cruches de terre enterrées jusqu'à l'ouverture, où ce moust bout tout à son aise. On jette dans les futailles & dans les cruches quelque quantité de plâtre selon leur capacité, & quelques-uns y mettent aussi une portion d'eau douce ou salée, selon la commodité des lieux où leurs maisons sont situées. Ils prétendent que sans cette mixtion leurs vins tourneroient, ou qu'ils seroient trop violens, & malgré ce temperament, ils ne laissent pas de l'être extrêmement. Quand le vin nouveau cesse de se purger, on acheve de remplir les pieces, & on les bouche avec du plâtre gâché, & ce vin se conserve dans toute sa force plusieurs années, & même des siecles. On m'en fit boire qui avoit plus de cent ans, qui étoit d'une force extraordinaire, & qui ne laissoit pas

d'être agréable, & très-pectoral. Il n'est pas rare d'en trouver dont l'âge est incertain ; mais qu'on suppose avec verité être de plusieurs siecles : cela arrive lorsqu'on foüille dans des ruines. On trouve assez souvent de ces cruches enterrées, qui y sont depuis un tems immémorial, & dont le vin est au-dessus de tout ce qu'on peut s'imaginer de force, & de bonté.

Des Voyageurs nous ont appris, que les Arméniens & les Georgiens ont coûtume d'enterrer des cruches pleines de vin bien scellées à la naissance de leurs enfans, qu'ils ne découvrent qu'à la ceremonie du mariage de ces mêmes enfans.

Tonneau de vin trouvé en Provence.

Il est arrivé qu'un particulier de Provence voulant faire bâtir une maison dans sa vigne, on trouva en creusant les fondemens un escalier qui conduisoit dans une cave voûtée. Personne ne sçavoit qu'il y eût jamais eu de bâtiment en cet endroit. Il y avoit des vignes très-anciennes, & des oliviers fort vieux. On descendit dans cette cave, & on trouva dans un coin un gros tonneau ; on le toucha, & on vit avec surprise, que ce qui avoit d'abord paru comme du

bois, n'étoit que de la poussiere, qui renfermoit pourtant une liqueur, comme si elle étoit contenuë dans une peau de bouc. On perça ce tonneau, & il en sortit un vin rouge velouté, d'une odeur, d'une bonté, & d'une force extraordinaire. Il n'a jamais été possible de découvrir le tems que ce vin avoit été renfermé dans cet endroit. Tout ce qu'on pût conjecturer, c'est qu'il y avoit bien des siecles qu'il y étoit. Le bois s'étoit réduit en poussiere, & le vin peu à peu s'étoit fait une croûte, qui l'avoit soûtenu au défaut du bois.

Cette Isle produit du plâtre excellent, & comme le bois y est rare, on le fait cuire avec de la fiente de vache sechée.

Amianthe, & ses usages.

Une des choses les plus curieuses que j'ai vû dans cette Isle, est l'Amianthe. C'est une matiere pierreuse, qui ressemble beaucoup à l'alun de plume. On les confond facilement; celle de Milo s'amollit aisément dans l'huile, & alors on la file comme du fil de coton dont on fait des bources & des mouchoirs, que l'on blanchit au feu. On s'en servoit autrefois pour y étendre les cadavres que l'on brûloit, afin d'en conserver les cen-

dres, ſans les confondre avec celles du bois J'achetai quelques bources, & quelques petits mouchoirs. J'éprouvai que les ayant trempés dans l'huile, & les mettant au feu, l'huile brûloit, & la toile paroiſſoit toute en feu; & quand le feu de l'huile étoit fini, elle demeuroit toute entiere, & plus blanche que quand je l'avois miſe au feu. J'en achetai auſſi des pelotons filés, dont j'ai fait faire des bources très belles. On en fait encore un papier un peu gris, mais uni, & dont on peut ſe ſervir pour écrire, qui eſt incombuſtible.

Alun de plume.

L'alun de plume ſort au travers de certaines pierres legeres & friables, que l'on trouve dans des cavernes creuſées par la nature. En ſortant des veines de ces roches, il s'entortille, & forme des paquets d'un pouce ou deux de longueur, déliés comme de la ſoye; ils ſont naturellement luſtrés & argentés. Cet alun ne ſe diſſout point dans l'eau, le feu ordinaire n'y fait aucune impreſſion, il n'y a que le miroir ardent qui le met en fuſion. Bien des gens croyent qu'on le peut filer & en faire de la toile comme de l'Amianthe; cependant on ne le travaille point à Milo, ce qui marque

qu'on ne le peut pas filer comme le veritable Amianthe.

Etuves naturelles de Milo.

J'allai voir plusieurs cavernes, d'où il sortoit une vapeur chaude à peu près comme dans les étuves naturelles de Naples. Ceux qui sont attaqués de rhumatismes, de douleurs froides, de contractions de nerfs, y trouvent leur guerison, ou du moins beaucoup de soulagement, parce que ces exhalaisons, après avoir amolli la peau & l'avoir pénetrée, ouvrent les pores & font transpirer les humeurs grasses, qui empêchoient ou retardoient le mouvement des esprits.

Malades qui vont à ces étuves.

Ceux qui ont des maladies Veneriennes prétendent y trouver leur guerison; mais quoiqu'on dise de leur vertu, il s'en faut bien qu'il approchent de ceux de Naples. Peut-être que les malades de Milo n'ont pas les secours de ceux de Naples, & ne sont pas préparés à recevoir comme il faut la vapeur chaude qui excite la sueur qui leur fait ou doit leur faire tant de bien.

Etuves des Corsaires.

Les Corsaires qui se retiroient dans cette Isle quand elle appartenoit aux Venitiens, ont fait accommoder une de ces étuves fort proprement; elle est à present si sale qu'il n'y a pas plaisir à s'y faire suer, à moins qu'on ne soit

llement gâté qu'on n'ait pas lieu de
:aindre de se gâter davantage.

Peuples de Milo, & leur Religion.

On prétend qu'il y a six à sept mille
nes dans l'Isle, qui est toute Chrétien-
:. Il n'y a de Turcs que le Cady & leur
. famille. Les Catholiques Romains
sont en grand nombre, quoique
ien moindre que celui des Grecs.

Les Catholiques y ont un Evêque &
eux Prêtres, outre trois Peres Capu-
ns qui tiennent les écoles ; c'est en
:s six personnes que consiste tout le
:lergé Catholique. On peut croire
ue le revenu de cet Evêque est bien
:ger, il ne subsiste que par une pen-
on que le Roi lui donne, & quel-
ue chose que la Congregation de la
'ropagande lui fait toucher.

Evêque Grec, son Clergé, ses Eglises.

L'Evêque Grec est bien plus riche; il
. un nombreux Clergé de Prêtres & de
Moines. Il y a dix-huit Paroisses & plu-
ieurs Monasteres de Caloyers ; le plus
beau est celui de sainte Marine situé
ur une colline, au-dessus de la Mon-
agne de S. Elie, qui est la plus haute
le l'Isle. Je fus m'y promener en chas-
ant, les Caloyers de sainte Marine
ous reçûrent parfaitement bien, &
nous donnerent du vin vieux de leur
:rû qui étoit excellent. Les Jardins de
e Couvent, quoique rustiques, ne

laissent pas d'être agréables ; il y a des Orangers, des Cedres, des Lentisques, & d'autres arbres en quantité.

Hermitage de S. Elie.

L'hermitage de saint Elie est sur la pointe de la Montagne ; la vûë est charmante ; on découvre toute l'Isle & un nombre des Isles voisines, qui paroissent comme si elles n'étoient separées de Milo que par des Canaux.

Je considerai de-là avec plaisir le Port, il est vaste & très sûr, particulierement un acul dans lequel nous étions moüillés, à l'abri de tous vents.

Maisons de Milo.

La Ville, comme je l'ai dit, est éloignée d'une petite demie lieuë. Les maisons sont toutes de pierres ponces, voûtées à deux étages, & couvertes en terrasse. Sans la mal-propreté des ruës, & les marais salans qui sont aux environs du Port, l'air ne seroit pas si mal-sain qu'il y est. Ce fut la raison qui m'empêcha de coucher que deux ou trois fois à terre, où l'on m'avoit donné un appartement fort commode. L'Eglise des Latins est dans la Ville, elle est assez jolie ; elle sert de Cathedrale & de Paroisse. La maison de l'Evêque en est voisine, &

Evêque & l'Eglise des Latins.

assez belle pour ce Païs-là. Le Couvent des Capucins est en entrant à droite dans la Ville ; il est commode &

:compagné d'un beau jardin. Ces Pe-
:s qui sont François eurent soin de
ous envoyer des herbages & des
:uits, & sur-tout des figues & des
ıelons. M. de Preüilly leur donna
eaucoup de provisions de bouche;
ar ces bons Religieux vivent, comme
artout ailleurs, dans une étroite pau-
reté.

Capucins François établis à Milo.

Avant la prise de Candie, cette Isle
ppartenoit aux Venitiens. Tout le
euple étoit à son aise, parce que les
Corsaires Chrétiens s'y retiroient, y
'endoient ce qu'ils jugeoient à propos
le leurs prises, surquoi les Marchands
aisoient des profits considerables.
Les choses ont changé depuis que les
Turcs en sont les maîtres; les Corsaires
ı'y viennent plus que pour piller les
abitans, qui se trouvent ainsi exposés
ıux violentes exactions des Turcs, &
ıux pillages des Corsaires Chrétiens;
car comme il n'y a aucune forteresse,
ils y entrent comme ils veulent, & re-
duisent ces peuples à de grandes ex-
tremités.

Etat ancien & present de l'Isle.

Ils ont pourtant conservé une espece
de liberté qui leur coûte bien cher. Le
gouvernement politique est entre les
mains des Chrétiens; car quoiqu'il y ait
un Cady, ou Juge Turc, qui est envoyé

par le Cady de Chio, on peut
à lui en premiere instance, ou p:
pel des jugemens rendus par le
vode, qui est le Juge ordinaire p
Civil. C'est toûjours un Chrétien
qui est revêtu de cette Charge.
lui qui exige la taille réelle & les
tributions extraordinaires, & qui
de certains cas a droit de faire n
en prison & de condamner à la ba
nade, ou à des amandes.

Gouvernement politique de l'Isle de Milo.

Outre le Vaïvode, on élit tou
ans trois Consuls qu'on appelle
tropi, & quand ils ont fini le ter
leur administration, on les nomm
chiardi ou anciens Consuls. Ce
ceux qui sont en Charge qui ont
ministration des rentes de la Vill
se prennent sur la Doüanne des
chandises, des moulins à bras, a
tres choses du produit de l'Isle.

Vaïvode & Consuls appellés Epitropi, & ensuite Vechiardi.

Lorsque deux particuliers ont
que differend, & qu'ils vont tro
le Cady; s'ils sont Chrétiens, il le
jurer sur l'Evangile de dire la ve
s'ils sont Juifs, sur le Pentateuque
sont Turcs, sur l'Alcoran; mais so
premiere instance, soit par appe
Vaïvode & les Consuls assistent a
gement, & quand ils s'apperço
que le Cady, gagné par des pre

Maniere de rendre la Justice.

faire une injustice , ils le mena-
de le renvoyer à son superieur,
ıs autre ceremonie, ils le font em-
ıer & l'envoyent à Chio au prin-
Cady, qui en envoye un autre. Le
eau Cady est traité pendant trois
; aux dépens de la Ville, & logé
dépens dans la maison qu'on lui
ne. Ses droits ordinaires sont dix
cent des choses qui sont contes-

Ialgré les contributions exorbitan-
[ue ces pauvres Insulaires sont con-
ıts de payer aux Turcs, & les ava-
qu'ils payent quand le Capitan
ıa vient dans le Port avec ses Ga-
; ou les Vaisseaux du Grand Sei-
ır , ils ne laisseroient pas d'être
: à leur aise, si les Corsaires Chré-
s ne s'étoient pas accoûtumés de
venir piller. Ils ont beau leur re-
enter qu'étant Chrétiens ils de-
ent bien les épargner, & se con-
er de courir sur les Turcs qui sont
s ennemis, ils n'obtiennent rien
Corsaires. Voici un fait qui s'est
é pendant que M. de Preüilly étoit
ıillé dans le Port.

Vexations des Turcs.

)n vit paroître un Vaisseau que
jugea être Corsaire qui mit l'al-
ne dans l'Isle ; il n'entra pas dans

Pirateries des Corsaires Chrétiens.

le Port ; mais le Capitaine qui étoit le Chevalier de *** vint dans sa Galliotte armée à bord de M. de Preüilly, & lui fit present d'un Cimetere de Damas parfaitement beau. Les Députés de l'Isle ayant à leur tête le Consul de France, étoient à bord, & prierent M. de Preüilly d'empêcher le Chevalier de *** de faire ses desordres ordinaires dans l'Isle. M. de Preüilly dit au Chevalier qu'il attendoit cette honnêteté de lui, & qu'il la devoit au Pavillon du Roi, qui mettoit l'Isle & les Habitans sous la protection de Sa Majesté. Le Chevalier promit tout ce qu'on exigea de lui. Il y eut un grand repas qui dura jusqu'à l'entrée de la nuit : le Chevalier rentra dans sa Galliotte, fut salüé de sept coups de Canon, & sortit du Port. On le perdit bien-tôt de vûë après qu'on l'eût vû prendre la route de son Vaisseau qui étoit bord sur bord environ une lieuë de l'entrée de la Baye. Les Bateaux des Insulaires qui s'étoient tenus cachés dans les aculs autour de l'Isle, parce qu'ils n'osoient entrer pendant que la Galliotte étoit dans le Port, remirent à la voile pour revenir chez eux ; mais la Galliotte revint sur ses pas contre la parole de leur chef, at-

trapa quelques-uns de ces Bateaux, les pilla, maltraita d'une étrange façon ces pauvres gens sans armes, & les Corsaires étant descendus à terre pillerent quelques Villages & quelques maisons écartées, & sans respecter les Prêtres Grecs, les traiterent inhumainement, emporterent leurs Calices & leurs Ornemens sacrés, & jetterent l'épouvante dans toute l'Isle.

Quelques-uns de ces Bateaux qui s'étoient échapés vinrent se refugier sous le Vaisseau du Roi, & s'amarerent à son arriere. Il en vint d'autres qui avertirent M. de Preüilly de ce qui se passoit; il en fut irrité, & faisant sur le champ armer ses deux Chalouppes & deux Bateaux du Païs, il en envoya deux à l'embouchure de la Baye, & donna ordre aux deux autres de faire le tour de la Baye, & de lui amener la Galliotte & le Chevalier, bon-gré malgré qu'il en eût.

Cela fut executé, la Galliotte fut prise & amenée à bord. Le Chevalier fut très-mal reçû, on lui reprocha l'indignité de son action. On fit foüiller tous ses gens avec la derniere exactitude; on leur reprit tout le pillage qu'ils avoient fait, & on déclara au Chevalier que s'il avoit la hardiesse de paroître dans les endroits où se trou-

Action de Justice de M. de Preüilly.

veroit le Pavillon du Roi, on le prendroit lui & son Equipage, & on le conduiroit en France pour rendre compte de sa conduite. On le relâcha ensuite, & les quatre Bâtimens armés eurent ordre de le conduire hors la Baye.

Les Insulaires qui avoient été pillés furent avertis de venir reprendre ce qu'on leur avoit enlevé. Cela se fit avec toute la Justice, en presence du Cadi, du Vaïvode, des Consuls & des anciens, & cette action de justice fit combler M. de Preüilly de loüanges & de remercîmens, & fit un honneur infini à la Nation Françoise.

Le Chevalier de *** étoit devenu l'effroi de toutes les côtes de l'Empire Ottoman, & on avoit porté tant de plaintes contre lui à la Porte, que le Grand Seigneur avoit donné ordre aux Commandans des ses Armées Navales de mettre tout en œuvre pour l'enlever, & le lui envoyer mort ou vif; il avoit même promis une recompense considerable à ceux qui le prendroient.

Histoire du Chevalier de ***

Le Chevalier tomba bien-tôt après entre les mains des Turcs. Son Vaisseau s'échoüa sur la côte de Tripoli d'Afrique, il fut pris avec tout son Equipage; tout autre que lui en au-

:oit été quitte pour être Esclave, &
'eroit sorti des fers avec de l'argent,
mais il étoit trop bien recommandé.
Les Tripolins firent armer exprès un
Vaisseau & l'envoyerent à Salonichi,
d'où il fut transferé à Andrinople, &
présenté au Grand Seigneur, qui le fit
mettre en prison. Au bout de quelques
jours on lui offrit la vie s'il vouloit se
faire Turc, on y joignit même des
promesses magnifiques; mais la perte
de la vie ne l'ayant pû ébranler non
plus que les promesses, on lui fit cou-
per la tête, qui fut jettée dans la rivie-
re avec son corps, après avoir été lais-
sé en spectacle pendant trois jours sur
la place où il avoit été executé. Il ex-
pia par ce supplice ses fautes passées,
& sa constance dans sa Religion le
peut faire regarder comme un Mar-
tyr.

Mort du Chevalier de ***

Le Sieur Bremond Horlogeur qui
suivoit la Cour du Grand Seigneur, le
visita souvent pendant sa prison, &
m'écrivit avec quelle constance il avoit
souffert la mort. Il voulut donner une
somme d'argent à l'Executeur pour
avoir son corps & sa tête, & les faire
enterrer; mais les ordres du Grand Vi-
sir étoient si précis qu'il ne pût rien ob-
tenir.

Quelques jours après le départ du Chevalier de *** le tems paroissant se disposer en notre faveur, j'allai au Bourg dire adieu à M. l'Evêque, au Consul, & à d'autres personnes qui m'avoient fait honnêteté; tous ces Mrs. vinrent m'accompagner à bord, & souhaiter un bon voyage à M. de Preüilly; ils y dînerent. Les Capucins reçûrent des presens de bouche, de cire, & d'autres choses à leurs usages. Ils furent salüés de sept coups de Canon, & s'en retournerent fort contens.

Départ de Milo, & arrivée à Chio.

Nous partîmes de Milo le 23. Decembre, après avoir pris deux Pilotes Grecs qui nous firent faire route au travers de toutes les Isles qui forment l'Archipel, & nous arrivâmes à Chio le lendemain 24.

Le sieur Mille Consul des François accompagné de quelques Marchands de Smyrne, vinrent salüer M. de Preüilly. Il nous donnerent des nouvelles de M. de Nointel, plus agréables que celles que nous avions eües à Malte & à Milo, où l'on le disoit prisonnier aux sept Tours avec les Marchands François établis à Constantinople.

Nous partîmes de Chio le 25. & le jour suivant nous moüillâmes entre l'Isle

de Tenedos & la côte de Troye, où le vent de Nord fort violent nous retint jusqu'au cinquiéme Janvier 1672. qu'il tomba assez pour nous remettre à la voile le lendemain, & nous fîmes route droit aux Dardanelles, où le vent du Canal nous obligea de moüiller au Cap Janissaire, à la vûë des premiers Châteaux.

Arrivée aux Dardanelles.

Le septiéme au matin M. de Preüilly me pria d'aller *incognito* au premier Château, pour signifier au Commandant que le Vaisseau du Roi ne salüeroit point les Châteaux, s'il ne donnoit parole de rendre le salut coup pour coup. J'y fus : la Chalouppe avoit un grand pavillon à l'arriere, un tandelet, un tapis, des coussins. On me conduisit à l'appartement du Gouverneur, après m'avoir fait traverser de grandes cours bordées de maisons, où logent les Janissaires de la garnison.

Le Gouverneur me reçût avec beaucoup de politesse, me fit asseoir auprès de lui, & écouta ce que je lui dis touchant le salut comme une chose inusitée, & qui lui pourroit faire des affaires à la Porte. Je lui répondis que le cas étoit très-different, que les deux Empereurs nos Maîtres étoient sur le point de renouveller leur ancienne

Negociation avec le Gouverneur.

amitié, & l'affermir par de nouveaux Traités, & qu'il étoit de sa prudence d'y contribuer par des marques extraordinaires de respect pour les plus anciens amis de son Maître. Quoique l'affaire fût assez délicate pour lui, parce que cela faisoit une planche pour les autres, je sçûs le tourner si adroitement qu'il me donna parole de rendre le salut coup pour coup. Il fit apporter à déjeuné, nous fit presenter du vin, quoiqu'il ne bût que de l'eau; il nous fit servir le sorbet & le parfum, & après beaucoup de civilités reciproques, il nous conduisit jusqu'à la derniere porte du Château au travers de sa garnison qui étoit en double haye, mais sans armes, excepté ceux qui étoient sous la grande voûte qui est le corps de garde.

Je me fis débarquer au Cap Janissaire pour y voir des ruines que l'on prétend être celles de l'ancienne Ville de Troye. Je ne vis que quelques pans de vieux murs très-anciens, qui sembloient être l'enceinte d'un Château; on les avoit dépoüillés des pierres de taille dont ils avoient été revêtus, & c'est apparemment de ces pierres dont on a bâti les Châteaux. Je n'y remarquai rien de considerable qu'une gran-

Restes prétendus de l'ancienne Troye.

de table de marbre à demi rompuë, qui sert à present de devant d'Autel dans une petite Eglise Grecque, où il y a quantité de caracteres Grecs sur les murs, qui sont de gros quartiers de pierres que l'on a tirées d'endroits en endroits. Il y a quantité de caracteres Grecs fort anciens & si effacés qu'il n'est presque pas possible d'en rien déchiffrer, excepté le nom d'Antiochus qui est en plusieurs endroits, & qui fait connoître qu'ils ne viennent pas de l'ancienne Troye, qui étoit détruite bien avant qu'il y eût des Antiochus au monde.

Village auprès des premiers Châteaux.

Il y a auprès de cette Eglise un grand Village, mais fort pauvre; tout ce qu'il y a de beau est sa situation qui ne peut être plus avantageuse pour découvrir, sur la terre & sur la mer.

Je retournai à bord & rendis compte de ma negociation à M. de Preüilly qui en fut fort content, & me remercia beaucoup.

Vaisseau Genois obligé à saluer.

Le 8. Janvier, il sortit un Vaisseau Genois avec son Pavillon, il passa à une lieuë de nous sans marquer qu'il eût envie de salüer le Pavillon du Roi. M. de Preüilly fit appareiller sur lui, & lui fit tirer un coup de canon à boulet; il n'en fallut pas davantage; il

amena d'abord ses huniers & son pavillon, & salüa de cinq coups de canon ; on lui en rendit un, & il remercia d'un, & porta à route.

Nous levâmes l'ancre le dix à six heures du matin, & nous passâmes entre les deux Châteaux avec un vent favorable. Nous les saluâmes de sept coups que les Forteresses nous rendirent exactement; comme elles tirerent à boulet, nous vîmes que leurs boulets se croisoient & bondissoient encore fort loin sur la terre. Leurs pieces sont, autant que je le pûs voir en passant, de gros calibre, sur tout celles qui croisent le Canal. Elles sont maçonnées dans leurs embrasures ; ce sont des pieces de 36. & de 48. quoiqu'on les dise de 64. & même de 100. L'incommodité de ces sortes de batteries est, qu'elles ne peuvent tirer sur les Vaisseaux que quand ils se trouvent devant elles, au lieu que si les pieces étoient sur des affuts elles seroient d'un bien plus grand service ; mais il faudroit de bons affuts, & quelques bons qu'ils fussent, il en faudroit changer souvent, & la dépense seroit considerable. C'est aux Turcs à considerer si l'avantage qu'ils tireroient des affuts ordinaires ne seroit pas plus considerable que la dépense à

es pre- rs Châ- ıx sa- nt coup r coup

laquelle ils les engageroient.

Nous allâmes moüiller à la vûë des seconds Châteaux, qu'on appelle ordinairement les Dardanelles, autrement *Sestos* & *Abidos*.

Châtea de Sestos Abidos.

Je me préparois à aller faire au Commandant de ces Châteaux le même compliment que j'avois fait à celui des premiers, lorsqu'un Trucheman Juif que l'Ambassadeur de France entretient pour la commodité des Marchands vint à bord offrir ses services à M. de Preüilly qui le chargea de ses ordres, & l'envoya au Commandant des Châteaux. Il revint & apporta l'assurance qu'ils feroient salüer chacun de sept coups, après que le Vaisseau auroit salüé de pareil nombre, & cela fut éxecuté ponctuellement.

Ils re dent le s lut coup pour cou

Le 17. deux Vaisseaux de guerre Venitiens sortirent des Dardanelles, & passerent sans nous salüer. Ils étoient deux, & trop près des Forteresses du Grand Seigneur, pour les mettre à la raison par force; ces raisons & particulierement la premiere nous retinrent; car si nous avions été d'égale force, nous eussions bien abaissé la fierté de ces Republiquains.

Nous sçûmes qu'il y avoit sur un de ces Vaisseaux un Gentilhomme, soi-

disant François, qui se faisoit appeller le Marquis Falconi, qui auroit pû nous donner des nouvelles de Constantinople, s'il eût voulu se donner la peine de venir à bord ; mais il ne jugea pas à propos de nous faire cette civilité..

M. de Preüilly avoit envoyé son canot aux Châteaux, pour apprendre des nouvelles & acheter quelques provisions. Un Janissaire, garde du Port, voulut exiger quelque droit dont les Vaisseaux de guerre sont exempts ; le Pilote Grec qui servoit en même tems de Trucheman, s'échauffa si fort dans la dispute qu'il eut avec ce Janissaire, qu'il en reçût quelques coups de bâton, on voulut même le retenir prisonnier ; mais après y avoir pensé ils craignirent les suites de cette violence, & le laisserent se rembarquer & revenir à bord.

M. de Preüilly envoya chercher le Juif Trucheman, & lui ordonna d'aller demander raison de cet attentat au Gouverneur. On le fit accompagner d'un Pilote François, & du Capitaine des Matelots. Ils porterent les plaintes de M. Preüilly au Gouverneur, qui fit prendre sur le champ le Janissaire, & le condamna à 160. bastonnades pen-

dant les 48. heures qu'il demeureroit en prison. L'Officier qui commandoit la Chalouppe demanda sa grace quand il le vit en état de recevoir les coups de bâton. Cette moderation fut fort loüée des Turcs, & M. de Preüilly fut fort content du procedé honnête du Gouverneur.

Le dixiéme Fevrier, M. de Preüilly écrivit à M. de Nointel par un exprès qu'il lui dépêchâ, & le pria de lui faire tenir prêts deux cens quintaux de biscuit, parce que le vent du Nord qui continuoit de souffler pourroit bien leur faire manquer de provisions. Je lui écrivis aussi que je serois allé par terre à Constantinople, tout malade que j'étois, si j'avois osé hazarder les paquets du Roi; que cependant j'executerois les ordres qu'il voudroit m'envoyer sur cela.

Nous partîmes des Dardanelles le 15. avec un vent favorable, nous saluâmes de sept coups, que les Forteresses nous rendirent sur le champ, & nous allâmes moüiller le même jour devant Galipoli.

Nous levâmes l'ancre le 17. & le 18. nous arrivâmes devant San-Stephano.

Le 18. M. de Preüilly envoya M. Chevalier son Lieutenant à M. de

Nointel, pour lui apprendre notre arrivée. Je lui écrivis aussi pour sçavoir de quelle maniere je devois débarquer, attendu que j'étois porteur des paquets du Roi, d'autant que je ne sçavois pas l'état des affaires. Le Lieutenant revint sans aucune réponse.

Une chaloupe que nous vîmes paroître quelques momens après, nous amena Messieurs Magy, Fabre, & Peruca Truchemán. Après les civilités réciproques, M. Magy me dit, que M. l'Ambassadeur m'attendoit avec impatience. Je lui répondis, que s'il m'avoit envoyé ses ordres, je serois chez lui, & que je lui avois écrit sur cela, pour sçavoir sa volonté sur mon débarquement; parce qu'étant porteur de la Lettre du Roi, je croyois qu'on la devoit recevoir avec autant d'honneur & de ceremonie, que les Turcs en font quand ils reçoivent des Lettres du Grand Seigneur; que cela me faisoit croire qu'il étoit à propos que la Lettre du Roi fût reçûë avec quelque démonstration extraordinaire d'honneur, quand ce ne seroit que pour faire voir que nous honorons notre Souverain autant que les Turcs.

M. Magy se chargea de dire ces

raiſons à M. l'Ambaſſadeur, & me faire ſçavoir ſa réſolution ; il le fit en effet, & me manda le même jour, que Son Excellence ſeroit bien aiſe que je débarquaſſe dès que le tems le permettroit ; qu'auſſi-tôt qu'on verroit la chaloupe du Vaiſſeau, il envoyeroit ſes Drogmans, ſes Janiſſaires, avec toute ſa Maiſon, pour accompagner & faire honneur à la Lettre du Roi.

Le 19. Février 1672. Je débarquai ſur les neuf heures du matin, avec les Gentilshommes François qui étoient paſſés ſur le Vaiſſeau du Roi. La chaloupe qui nous mit à terre à Tophana portoit auſſi mes gens & mon équipage. Je fus ſurpris de ne trouver que deux Janiſſaires, un Drogman, un Secretaire, & les Valets de livrées. Je commençai là à mettre en pratique ce que j'avois réſolu de faire pour conſerver la paix.

Le Secretaire m'ayant fait un compliment fort ſuccint, me conduiſit au Palais de France.

Audience de M. de Nointel.

On me conduiſit dans la Chambre d'Audience, où je trouvai M. de Nointel accompagné de ſon frere l'Abbé, de l'Abbé Pecoil, du Sieur Bany, de ſes domeſtiques, de quel-

ques Marchands, & d'un Officier de l'Internonce de Pologne.

Après que je lui eus fait une reverence, je m'approchai, & lui présentant le paquet du Roi, je lui expliquai le sujet de ma Commission, à quoi il ne répondit rien. Il se contenta de me questionner sur ma maladie, & sur la longueur & les incommodités du voyage que j'avois entrepris. Je lui répondis, que quand il s'agissoit du service du Maître, on devoit s'exposer avec plaisir aux plus grands dangers. Le dialogue ne fut pas long.

Il nous fit servir une collation dans une salle voisine de la Chambre d'Audience. Je mangeai un morceau avec les Gentilshommes qui m'avoient accompagnés, & le frisson m'ayant pris, on me conduisit à la chambre qui m'avoit été préparée. J'y passai le reste du jour & la nuit suivante, pendant que M. l'Ambassadeur lût ses dépêches.

egocia- i parti- iere de uteur c M. de intel.

Le lendemain 20. Je l'allai trouver à son lever sur les neuf heures du matin. Je le trouvai sans sa compagnie ordinaire, & je pris ce tems pour lui dire, que j'étois tout prêt à partir pour Andrinople, & que ma fiévre ne m'ayant pas empêché de ve-

nir à Constantinople, elle ne m'empêcheroit pas de me rendre à Andrinople, puisque mes ordres portoient de m'y rendre incessamment ; que je ne lui demandois qu'un de ses Truchemans pour m'accompagner, plûtôt par honneur que pour le besoin que j'en avois, parce que je devois rendre la Lettre du Ministre au Grand Visir, & lui parler vivement sur la maniere dont il en avoit usé avec lui ; que je lui demanderois avec empressement une réponse positive ; & que je lui dirois, que le Roi étant obligé de rappeller son Ambassadeur, le Vaisseau de guerre qui m'avoit apporté avoit ordre de l'embarquer, & qu'il n'attendoit que cela pour aller joindre une Escadre de quinze Vaisseaux de guerre, commandée par M. Dalmeras, qui étoient dans l'Archipel ; qu'il paroissoit que la conjoncture étoit d'autant plus favorable, que les grands armemens que Sa Majesté faisoit, pouvoient être destinés à secourir la Pologne, où le Grand Seigneur devoit porter ses armes la campagne prochaine ; que puisqu'il n'avoit pû rien faire par la douceur, & qu'après les raisons qu'il avoit apportées inutilement au Grand Visir, il

ne devoit plus parler que de ſon congé, & de ſon embarquement, ſe tenir ferme là-deſſus, & me laiſſer faire le reſte; parce que ſi le Grand Viſir avoit pris ſon parti, & qu'il eût réſolu de ne point ſe relâcher ſur ſes prétentions, tout ce qu'il pourroit faire, même en mettant en compromis l'honneur de ſon Maître & de la Nation, ne ſerviroit de rien, & qu'il ſeroit obligé à la fin de ſe retirer; au lieu que la fermeté qu'il feroit paroître, & la crainte d'attirer à la Porte un nouvel ennemi, & auſſi formidable que le Roi, humilieroit le Grand Viſir & le Divan, & les contraindroit à faire de bonne grace, ce que les raiſons & les bonnes manieres, & la juſtice n'auroient pû obtenir d'eux. Je l'aſſûrai qu'en cas que je viſſe jour au renouvellement gracieux des Capitulations, je ménagerois les choſes de maniere, qu'on le renvoyeroit chercher avec honneur, & qu'on le prieroit de revenir à Andrinople pour mettre la derniere main au Traité, dont par conſéquent il auroit tout l'honneur & toute la gloire. Mon diſcours fut applaudi de tous les Truchemans qui étoient préſens, qui convinrent que j'avois

trouvé le nœud de l'affaire, & que je connoissois parfaitement le génie des Turcs, & la maniere de traiter avec eux.

A tout cela M. l'Ambassadeur ne répondit que ces quatre mots : *Il faudra voir cela.*

L'Auteur reçoit les visites de Nation.

Le 21. Tout ce qu'il y avoit de François à Constantinople me vinrent rendre visite, & me faire des excuses de ce qu'ils n'étoient pas venus au-devant de moi, me promettant de me dire un jour ce qui les en avoit empêchés.

Le 22. Les Religieux François, & les Enfans de Langue avec leurs Directeurs, me vinrent rendre visite. Je sortis le même jour, & je commençai à rendre les visites que j'avois reçûës.

Le 23. Voyant que M. de Nointel ne me disoit rien, je crûs qu'il falloit encore rompre la glace. Un billet que je reçûs de M. de Preüilly vint tout à propos ; je le communiquai à M. de Nointel. Il me marquoit qu'il étoit ennuyé des longueurs de son voyage, & qu'il esperoit que Son Excellence ne perdroit pas de tems à se venir embarquer, puisqu'elle en avoit un ordre exprès du Roi.

M. de Nointel me répondit, que ce n'étoit pas la volonté du Roi; qu'il envoyeroit le Trucheman la Fontaine avertir le Grand Visir, qu'il étoit arrivé des Lettres de la Cour, & que s'il voyoit qu'il n'y eût pas d'apparence de renouveller les Capitulations, il verroit ce qu'il y auroit à faire. Ce fut tout ce que j'en pûs tirer.

M. de Nointel ère de ubar- r, & rquoi.

En effet, il lui convenoit de ne quitter son emploi qu'à la derniere extrêmité.

Ainsi je compris que M. de Nointel feroit tous ses efforts pour demeurer long-tems en place, & qu'il ne s'ennuieroit point du tout du retardement que le Grand Visir apporteroit au renouvellement des Capitulations, pourvû qu'il fût toûjours employé à le poursuivre.

Le 24. L'Internonce de Pologne m'envoya faire des complimens pour la seconde fois, s'excusant de n'y pas venir lui-même sur ce qu'il étoit gardé dans sa maison comme un prisonnier d'Etat par deux Chaoux. Il me pria en même-tems de venir dîner avec lui le Dimanche suivant. Je lui promis.

J'y allai le 29. Je passai de Galata

Constantinople dans un bateau. Je ouvai le caroſſe de l'Internonce ſur bord de la mer avec ſon Ecuïer, ſes chevaux pour mes domeſti-ues. Il vint me recevoir au bout de galerie, & me fit toutes les poli-ſſes imaginables. J'avois vû en ant les Turcs qui le gardoient. Je ur avois parlé, & ils avoient été vis de trouver un homme avec qui pouvoient s'entretenir ſans l'aide s Truchemans. L'Internonce avoit çû un ordre du Grand Viſir de paſ-r à Andrinople, & on ne lui avoit nné que deux jours pour ſe prépa-r à ſon voyage; mais il avoit ré-ndu, qu'il ne ſe mettroit en route e quand le Grand Seigneur lui au-it fait compter mil écus pour les is de ſon voyage, ſelon la coû-me.

L'Auteur rend viſite à l'Internonce de Pologne.

Cet Internonce étoit un Gentilhom-e fort vif, & fort vigoureux, âgé cinquante ans ou environ, fort en fait, qui avoit du cœur & de ſprit autant qu'on en pouvoit ſou-iter. Il étoit Chevalier de Jeruſa-n, & portoit ſur ſa poitrine les nq Croix rouges, attachées avec e chaîne d'or. Il étoit ennemi juré s Turcs, par inclination, & par

Portrait de l'Internonce.

nature; il ne les traitoit jamais que de chiens & d'infideles; & comme il sautoit sur ses armes, & étoit toûjours prêt de mettre le sabre à la main à la moindre parole désagréable qu'on lui disoit, ils lui avoient donné le nom de Fol. Ce titre qui chez nous seroit une injure, est un titre d'honneur chez eux, il signifie un homme d'une valeur extraordinaire, qui ne craint point le peril, qui méprise la mort. Sur ce pied-là, ils lui laissoient faire & dire tout ce qu'il vouloit.

Après les civilités ordinaires, & un entretien assez long sur les differentes matieres dont on parloit alors, on servit le dîné.

Nous allions nous mettre à table, quand le Comte Fieschi Resident de Gennes se fit annoncer. Il venoit souhaiter un bon voyage à l'Internonce; on l'arrêta à dîné. Je fus placé entre l'Internonce & le Resident de Gennes, qui avoit à sa droite le Secretaire de M. de Nointel, qui m'avoit accompagné. Le côté opposé de la table étoit occupé par trois Gentilshommes Polonois. Le festin fut tout entier à la Polonoise, tant pour la ceremonie que pour l'apprêt des viandes. On bût la santé du Roi,

debout & tête nuë, avec la solemnité accoûtumée en Pologne. Celle du Roi de Pologne suivit ; puis celle de la République de Gennes ; puis celle des Ambassadeurs, selon leur rang ; ensuite celle des présens & des absens. Le festin fut très-long. Après une conversation auprès du feu, nous prîmes congé de l'Internonce, & nous nous retirâmes comme nous étions venus.

Le 3. Mars 1672. M. de Preüilly ayant envie d'entrer dans le Port de Constantinople, envoya son Lieutenant à M. de Nointel, pour sçavoir s'il devoit saluer le Serrail, & si on lui rendroit le salut. M. l'Ambassadeur lui dit, que le Serrail ne saluoit point ; qu'il pouvoit entrer sans saluer, & moüiller sans qu'on lui demanda rien ; qu'on ne le feroit pas quand même on le lui auroit promis, parce que ce n'étoit pas la coûtume ; que le Capitan Pacha, & toute l'armée navale saluoit en entrant dans le Port, & que le Serrail ne lui rendoit point de salut, & que par une suite necessaire, on ne se croyoit pas obligé de saluer les Etrangers.

Le Vaisseau entre dans le Port de Constantinople sans saluer.

Le 4. Mars. Le Vaisseau du Roi entra sur les six heures du matin, &

moüilla auprès de la Tour de Léandre.

M. de Nointel rend visite à M. de Preüilly.

J'allai voir M. de Preüilly, & je lui dis, que M. de Nointel le viendroit voir le jour suivant sur les dix heures du matin. M. l'Ambassadeur sortit de son Palais, précedé de ses livrées, de ses Janissaires, & de ses Drogmans, & suivi de ses Officiers, & de toute la Nation. Il s'embarqua à Tophhama dans un bateau bien paré, suivi de seize autres, & aborda ainsi le Vaisseau du Roi. M. de Preüilly vint le recevoir à l'échelle, tous les soldats sous les armes. Il fut salué d'une décharge de mousqueterie, & de treize coups de canon. On lui fit les mêmes honneurs lorsqu'il sortit, après avoir demeuré une heure & demie dans le Vaisseau.

M. de Nointel étant de retour au Palais de France, envoya le Sieur Fornetti son premier Drogman au Capitan Pacha, au Caïmacan, & au Bostangi Bachi, leur dire, que le Roi avoit envoyé un de ses Vaisseaux de guerre, avec un Gentilhomme qui lui avoit apporté ses ordres, qu'il le prioit bien fort d'ordonner que personne ne donnât du déplaisir, ni à l'Equipage quand il iroit à terre acheter les

les choses dont ils auroient besoin, ni à ceux qui iroient à bord, ou qui en viendroient. Ces Messieurs répondirent, qu'ils étoient ravis des nouvelles qu'il leur donnoit; qu'ils souhaitoient que les affaires qui étoient sur le tapis eussent une prompte & heureuse conclusion à la satisfaction réciproque des deux Empires; qu'à l'égard des gens du Vaisseau & des autres, ils donneroient de si bons ordres, qu'aucun des Sujets du Grand Seigneur ne feroit rien qui leur pût déplaire; qu'ils attendoient aussi de M. l'Ambassadeur, qu'il donneroit ordre aux François de se contenir d'une maniere sage, afin qu'i ne se passât rien qui pût troubler la bonne intelligence qui étoit entre les Sujets de deux grands Empereurs.

Ces trois Ministres m'envoyerent faire civilité chacun en particulier, avec un présent de quelques mouchoirs en broderie, à la mode du Païs, après m'avoir fait dire par le Sieur Fornetti, que la joie de mon arrivée seroit plus grande, si je joüissois d'une santé parfaite; que je prisse patience, & qu'assûrément Dieu me la rendroit, puisque je devois être l'instrument d'une bonne intelligen-

Civilit[é] des Mini[s]tres à l'A[mbassa]teur.

ce, que tout le monde souhaitoit.

Compliment du Patriarche des Grecs à l'Auteur.

Le sixiéme Mars, le Patriarche des Grecs m'envoya faire compliment sur mon arrivée, en m'offrant ses services, ses Prieres, & celles de son Eglise, pour le rétablissement de ma santé.

Départ de la Fontaine second Drogman, pour Andrinople.

Le septiéme du même mois, la Fontaine second Interprete de l'Ambassadeur partit pour Andrinople. M. de Nointel écrivit au Grand Visir, & à Panaïaoty premier Drogman de l'Empire, sur les nouveaux ordres qu'il avoit reçûs du Roi sur mon arrivée, & sur le dessein qu'il avoit d'aller à Andrinople. Il lui envoya aussi trois Requêtes ou Placets; le premier étoit pour avoir des carosses, des chariots, des chevaux, & les frais du voyage que je devois faire avec lui; le second pour avoir un Commandement du Grand Seigneur au Caïmacan, pour faire donner en payant toutes les provisions de bouche dont le Vaisseau du Roi pourroit avoir besoin; & le troisiéme pour avoir un pareil Commandement aux Officiers du Grand Seigneur aux Isles de l'Archipel, pour faire fournir en payant tout ce qui seroit necessaire aux quinze Vaisseaux de guerre qui étoient dans ces mers.

Voici en François le contenu de la Lettre que l'Ambassadeur écrivit au Grand Visir.

Lettre de M. de Nointel au Grand Visir.

TRès-Illustre, & Très-Excellent Seigneur : Le Gentilhomme que le Très-Puissant Empereur de France mon Maître m'a envoyé avec ses ordres exprès, étant arrivé ici avec un Vaisseau de guerre après un long voyage, me donne lieu d'écrire à Votre Excellence pour l'en avertir, & lui dire, que je suis tout prêt à partir, pour me rendre au premier jour à la Sublime Porte, pour y amener avec moi ce Gentilhomme, qui a une Lettre à lui rendre de la part de Son Excellence le Ministre & Secretaire d'Etat de Sa Majesté. J'attens avec impatience la réponse de Votre Excellence, desirant avec une passion extrême, qu'elle me donne occasion de contribuer à la conservation de l'ancienne amitié, & de demeurer ici pour être le témoin des faveurs & de la justice que ses Sujets & les Marchands François recevront de sa très-puissante protection & de

Lettre de M. de Nointel au Grand Visir.

sa grande prudence. C'est tout ce que j'ai à lui représenter ; je la supplie aussi de donner créance à ce que la Fontaine mon Drogman lui dira de ma part. Je finis, en l'assûrant que je suis avec une affection très-considerable de Votre Excellence, &c.

Je lui dis qu'il me paroissoit qu'il n'étoit pas de sa dignité de se trouver dans le tems que je donnerois la Lettre du Ministre au Grand Visir, parce que cette Lettre étant extrêmement froide & indifferente, & ne parlant que de son rappel sans en dire la raison, elle pourroit l'exposer à quelque chagrin, par les questions que le Grand Visir lui pourroit faire ; que ces raisons devoient l'engager à souhaiter que j'allasse seul trouver le Grand Visir, voir ses dispositions, penetrer ses sentimens, & lui faire part des réponses qu'il me feroit, afin de prendre des mesures plus justes, sans exposer son caractere à quelque chose de fâcheux & de désagréable ; que je pouvois rompre la glace sans conséquence, essuyer ce qui pourroit se rencontrer de fâcheux ; & que si je voyois jour à renoüer les Negociations d'une maniere à en esperer une conclusion heureuse, il pourroit sans

rder la gloire du Roi, ni la di-
de son caractere, se présenter
pour y donner la derniere main,
l'en ce cas j'engagerois le Grand
de l'appeller d'une maniere ho-
ble. Je lui dis que mon senti-
: étoit, qu'il se tînt ferme sur
congé, parce qu'il découvriroit
ce moyen les veritables disposi-
s du Ministre Turc, au lieu que
e présentoit de but-en-blanc au
ıd Visir, il seroit facile à ce Mi-
e de penetrer, que c'étoit le be-
extrême que la Nation avoit du
merce de Turquie, qui l'enga-
:t à faire cette nouvelle démarche,
lui donneroit lieu de se roidir à
pas accorder les augmentations
l'on demandoit, mais même à
er les choses sur le mauvais
l où elles étoient, pourvû même
on n'en augmentât pas la dureté;
qui interessoit infiniment la gloire
Roi & celle de la Nation.
Quant à la subsistance & aux voitu-
qu'il demandoit, je le fis souve-
que la Porte n'accorde cela qu'-
Ambassadeurs seulement pour
: premier voyage, & pendant le
ur de leur premiere visite, &
ement pour aller, & non pour

le retour, à moins que le Grand Seigneur ne les appellât, comme il arrivoit à l'Internonce de Pologne dont je viens de parler; mais qu'à mon égard, on ne pouvoit me refuser, ni la subsistance, ni les voitures, parce qu'étant Envoyé Extraordinaire du Roi, je devois, selon la coûtume, être entierement défrayé.

Que pour le troisiéme Placet, le Grand Visir ne le goûteroit pas, parce qu'il étoit indubitable, que les autres Ministres Etrangers avertis par leurs Marchands qui sont dans les Echelles, n'avoient pas manqué de lui donner avis, que l'Escadre de M. Dalmeras étoit retirée, & qu'il ne restoit que le seul Vaisseau de M. de Preüilly, & que cela ne produiroit rien de bon dans l'esprit du Grand Visir.

M. de Nointel m'écouta tant que je voulus, & selon sa coûtume ne me répondit rien. Je tâchai cependant de le dissuader de faire le voyage d'Andrinople, dont je n'augurois rien de bon; & voyant qu'il étoit déterminé à le faire, afin d'avoir l'honneur de conclure le Traité auquel il travailloit depuis si long-tems, je crûs que le bien des affaires du Roi demandoit

que je tâchasse d'applanir les difficultés qui pouvoient venir de Panaïaoty premier Interprete du Grand Seigneur, qui étant pensionnaire des autres Nations, nous étoit fort opposé.

Dans cette vûë j'allai rendre visite au Patriarche des Grecs, pour qui Panaïaoty avoit de grandes considerations, & je l'engageai d'écrire comme de lui-même à ce premier Drogman, qui avoit acquis un si grand crédit sur l'esprit du Grand Seigneur, que ce Prince ne faisoit rien sans prendre son avis, & de le prier, sans parler de M. de Nointel ni de moi, de travailler efficacement à terminer le Traité du renouvellement des Capitulations.

Le Patriarche se prêta de bonne grace à ce que je lui demandai, selon le Memoire que je lui en donnai: Voici sa Lettre.

Lettre du Patriarche des Grecs au Seigneur Panaïaoty, premier Drogman du Grand Seigneur.

IL est arrivé en cette Ville un Vaisseau de guerre du Roi de France, avec un Gentilhomme que Sa Majesté

té a envoyé, qui porte un paquet à l'Ambassadeur, & tout le monde est persuadé qu'il doit repasser en France, à cause qu'il n'a pas eû la satisfaction sur les choses qu'il demandoit: & comme cette retraite ne peut produire que des suites très fâcheuses, attendu la puissance que ce Monarque a sur la mer, je vous prie bien fort d'obtenir du Grand Visir, que si l'Ambassadeur va à Andrinople, comme l'on dit, pour y traiter de nouveau le renouvellement des Traités, il puisse acquerir quelque satisfaction: vous vous acquererez par ce moyen de l'honneur & du credit parmi de grands Princes qui sont Chrétiens comme nous; vous éviterez que tant de pauvres Grecs nos freres, & Sujets du Grand Seigneur qui navigent sous sa Banniere ne seront pas pris Esclaves, ou du moins qu'ils ne seront pas maltraités par les Corsaires François: vous ne sçauriez mieux faire votre cour au Grand Seigneur, qu'en conservant la liberté à ses Sujets, & par la consideration que les Princes Chrétiens auront pour vous & pour notre Nation. Enfin je vous exhorte à considerer notre pauvre Eglise, & ses souffrances dans l'état où elle est; &

si vous n'avez pas dessein d'augmenter votre gloire, en m'accordant la grace qu'elle vous demande par la bouche de son Chef indigne, faites ce que je vous prie pour moi, qui vous en aurai en particulier toutes les obligations, & tous les sentimens de reconnoissance que vous devez esperer de toute la Communauté des Fideles.

Cette Lettre fut donnée au Sieur Fornetti, qui la porta à la Fontaine pour la rendre à Panaïaoty, avec celle de M. de Nointel.

Quelques jours après M. de Nointel envoya demander au Caïmacan la permission de faire embarquer du biscuit & du vin sur le Vaisseau du Roi. Il lui fit dire qu'il ne le permettroit jamais sans un commandement exprès du Grand Seigneur. Le Vayvode de Galata ne voulut pas souffrir qu'on débarquât du vin pour la Maison de l'Ambassadeur.

Retour de la Fontaine d'Andrinople.

La Fontaine revint d'Andrinople le 19. Mars. Il apporta un commandement du Grand Seigneur, pour faire donner au Vaisseau du Roi en payant, tout ce dont il auroit besoin. Il rapporta aussi, que le Grand Visir avoit donné ses ordres au Caïmacan,

Qu

pour fournir tout ce qui seroit necessaire à notre voyage ; & qu'à l'égard des quinze Vaisseaux de guerre qu'il disoit être dans l'Archipel, il lui commanda de dire à M. de Nointel, que puisqu'il vouloit venir à Andrinople, il sçavoit ce qu'il avoit à lui répondre là-dessus, & que s'il ne lui en parloit pas, il l'en feroit bien souvenir.

Au surplus la Fontaine dit que le Grand Visir l'avoit congedié assez honnêtement, mais sans lui donner de réponse positive par écrit à la Lettre de M. de Nointel.

Le lendemain vingtiéme le Caïmacan envoya à M. de Nointel une Lettre que le Grand Visir lui avoit envoyée pour l'Ambassadeur.

Traduction de la Lettre du Grand Visir à M. de Nointel.

TOi qui es l'Ambassadeur de l'Empereur de France, résidant à la Sublime Porte Ottomane, sçauras qu'ayant vû par ta Lettre, que tu veux venir en ces quartiers ; vû la Présente, tu ne manqueras de partir, & de t'y rendre au plûtôt : c'est ce que j'ai à te dire. *Et au-dessous est*

écrit : Le pauvre Ahmed, qui est le nom du Grand Visir.

M. de Nointel me communiqua ce billet, qui paroissoit lui plaire beaucoup, & il avoit raison, selon le système qu'il s'étoit formé, de ne s'embarquer qu'à la derniere extrêmité, & de faire tous ses efforts pour avoir l'honneur du Traité des Capitulations, supposé qu'on pût renoüer la negociation, & la faire réüssir.

Il envoya la Fontaine au Caïmacan, pour sçavoir les ordres que le Grand Visir avoit donnés sur les voitures, & sur la subsistance qu'il avoit demandé.

Ce Ministre répondit, que ce n'étoit pas la coûtume d'en donner aux Ambassadeurs residans, que pour leur premiere audience.

Le Grand Seigneur ordonne des voitures, & cinq cens écus pour l'Auteur.

La Fontaine lui ayant repliqué qu'il en falloit necessairement pour moi : il lui dit, que cela étoit très-juste, qu'il falloit me défrayer, parce que j'étois Extraordinaire, & que le Grand Seigneur avoit ordonné dix chariots & un carosse pour moi ; avec soixante mille Aspres, qui font cinq cens écus monnoye de France.

La fiévre qui m'avoit donné un peu de relâche, me reprit avec une si

grande violence, & d'autres accidens si fâcheux, qu'on crût que je ne serois pas en état de faire le voyage ; mais j'aurois plûtôt choisi de mourir en chemin, que de manquer en ce que je devois au Roi mon Maître.

luteur pour ino-

Le 29. M. de Nointel monta à cheval avec toute sa Maison jusqu'aux eaux douces, où les chariots & les carosses qui étoient partis quelques heures auparavant devoient l'attendre.

Je me fis porter dans une chaise à l'Arsenal, où je m'embarquai avec MM. Fornetti & d'Erard, pour aller joindre mon carosse à la Mosquée d'Ayoub, qui étoit le rendez-vous de la Compagnie. Je montai dans mon carosse, & nous allâmes coucher à Cuchuk Chekmagé, autrement le Petit-Pont. C'est un Village de peu de maisons, mais situé dans un lieu si agréable, que quelques devots Mahométans y ont fait bâtir une Mosquée avec un grand cloître quarré à plusieurs cours, toutes environnées de chambres voûtées & bien bâties, que le Chaoux qui nous conduisoit nous assigna pour notre logement. Ces appartemens étoient tout nuds ; nous couchâmes sur des mate-

Village llé le Pont.

:s que nous avions apportés, que
ous fîmes étendre sur des nattes,
our éviter l'humidité des planchers.
ous ne manquâmes ni de bois ni de
vres : les Païsans nous apportoient
our notre argent tout ce qui nous
oit necessaire.

Il y a un étang au bout du Village,
ui est un retour des eaux de la mer,
peu près comme celui de Marti-
ues en Provence, mais beaucoup
us petit, où les Turcs pêchent
aucoup de poissons.

Nous partîmes le 30. du grand ma-
n de ce College Mahometan avec
ut notre bagage. Nous traversâmes
entrée de cet étang sur un Pont de
erres de plusieurs arches, fort long,
fort bien bâti, & après huit à
euf heures de marche, nous arrivâ-
es sur les trois heures après midi à
ancienne Ville de Selivrée, Ville
ès-ancienne & très ruinée. Elle est
uée sur le bord de la mer dans un
eu des plus agréables. Notre Chaoux
ous conduisit dans une maison rui-
ée, où nous pensâmes être dévo-
s par les puces. Il fallut se conten-
r de ce mauvais logement, parce
ue le Khan & les meilleures mai-
ns étoient remplies de gens de

Arrivée à Selivrée.

guerre, qui venoient de tous côtés joindre l'armée du Grand Seigneur.

Il ne reste que les murailles du Château, qui sont très-belles & très-fortes.

Les Eglises des Grecs sont bâties dans les endroits les plus élevés de la Ville, & les maisons les plus belles & les plus commodes sont hors de l'enceinte de la Ville, & font une espece de faubourg.

Arrivée à Chourlan.

Nous sortîmes de Selivrée le 31. Mars à sept heures du matin, & nous arrivâmes à Chourlan à deux heures après midi. M.rs de Nointel & ses gens occuperent le Khan ; & quoique je me ressentisse beaucoup des incommodités du voyage, je fus obligé d'aller chercher mon gîte chez un Juif, dans une maison sans fenêtres, & qui ne prenoit de jour que par des cloches de gros verre scellées dans les voûtes comme dans les étuves. La fiévre qui me tourmenta le reste de la journée m'empêcha de voir ce Village.

Départ de Chourlan & arrivée à Borgas.

Le 1. Avril 1672. nous partîmes de Chourlan, & nous arrivâmes à Borgas à trois heures après midi. Telles sont les journées des Turcs. Ils les reglent par les lieux où l'on peut

r du logement, bon ou mau-
cela leur est indifferent ; ils
vent leurs chevaux, & veu-
ûjours arriver de bonne heu-
n d'avoir du tems pour pour-
leurs besoins, & faire leur
; car on ne trouve rien de
& chacun apporte ce qu'il veut
r, à moins qu'on n'ait des do-
ues sur qui on puisse se déchar-
ce soin.

a un très-beau Khan, mais il
occupé par des gens de guerre,
étoient pas d'humeur à nous
la place. Nous fûmes logés
une maison aussi mauvaise que
e Selivrée.

Khan & la Mosquée qui y est
sont de très-beaux édifices,
âtis, couverts de plomb, or-
colonnes, & d'autres Ouvra-
Architecture à la maniere du
l y a un petit Hôpital joignant
quée, où l'on fait cuire des
es, que l'on distribuë tous les
ux pauvres & aux passans qui
lent.

bâtimens & cette fondation
faits par un Grand Visir, qui
ainsi de racheter les pechés
voit commis, & particuliere-

ment le meurtre de son fils (
avoit poignardé, parce que ce je
homme ayant été fait Pacha de la
dée, il s'y comporta d'une man
Histoire si dure & si tyrannique, qu
'un Grand Grand Seigneur se crût obligé de
r. sir. plaindre au Grand Visir son pere,
craignant que la colere du Prince
tombât sur lui, revoqua son fils
dès qu'il le vit il lui plongea son
giar dans le sein. Etant revenu
son emportement que le Grand S
gneur désapprouva beaucoup, i
condamna à une rude penitence
fit bâtir ce Khan, avec la Mosc
& l'Hôpital, afin que les pas
priassent pour le repos de son a
tant il est vrai que les prieres p
les Morts sont de tous les tems
de toutes les Religions, excepté c
de nos Prétendus Reformés.

Arrivée à Baba. Le deuxiéme Avril nous parti
de Borgas à l'heure ordinaire
nous arrivâmes de même à Baba.
Village, & tous ceux que n
trouvâmes sur cette route, sont t
peuplés, quoique très-mal bâtis.
campagne qui les environne est
cellente, & cependant il n'y en a
cultivée qu'environ une lieuë aux
virons des Bourgs & des Villag

mais ces terres sont d'un si grand rapport, qu'elles produisent abondamment & au-delà tout ce qui est necessaire pour ce grand Peuple, & pour les troupes nombreuses qui s'y assemblent, & qui y trouvent abondamment tout ce qui leur est necessaire.

M. de Nointel logea avec ses gens dans un appartement au-dessus du Khan, où il n'y avoit ni portes ni fenêtres ; ses Valets de chambre y tendirent son lit & ses tapisseries dans la chambre qui lui étoit destinée.

Charité d'un Capitaine de Janissaires pour l'Auteur.

J'aurois été très-mal dans ce mauvais logement si un Capitaine de Janissaires à qui je parlai, n'eût eu pitié du mauvais état où il me voyoit, il envoya un de ses gens faire vuider une chambre bien propre & bien fermée qui étoit dans la maison qu'il occupoit avec sa famille. Il m'y conduisit, me donna à souper, me fit grande chere & grand feu, & me donna lieu de passer la meilleure nuit que j'eusse passé depuis mon départ de Constantinople. Il me donna encore à déjeuné le lendemain, & me fit mille politesses. Je le remerciai de mon mieux, & après avoir fait quelques liberalités à ses gens, je montai en carosse.

Je partis le trois à six heures du ma-

rrivée à tin, nous dînâmes à Haffa, & ver
ıdrino- deux heures nous traversâmes le F
le. bourg d'Andrinople, & allâmes l
dans un Village qui en est à une li
appellé *Basnakioi*. On nous assigna
tre logement par ordre du Grand
gneur dans de mauvaises maisons
ties au milieu de plusieurs arbres
maniere de nos Hameaux de Fra
Ce Village est situé à la pointe d
Isle que la riviere forme. La qu
té de jardins, de plans d'arbres,
prairies qui l'environnent, rende
lieu très-agréable en été. Nous
y établîmes le mieux que nous pú
avec des nattes de jonc, & des cl
de papier, parce que c'étoit le lie
nous devions demeurer pendant
notre negociation dureroit; nous
y reposâmes quatre jours avant q
parler d'affaires.

Ce fut pendant ce tems-là que
fuyai les derniers accès de ma fie
elle me quitta alors entierement;
me resta d'une si longue & cruell
ladie qu'une foiblesse extrême, q
bon air du Païs & les alimens exce
dissiperent peu à peu.

Nous montâmes tous à cheval
de ce mois; c'étoit le jour du Bai
ou si l'on veut la Pâques des T

Ils la solemnisent après leur grand jeûne du Ramadan. Ce qui nous attiroit à la Ville étoit pour voir passer le Grand Seigneur qui alloit ce jour-là faire ses prieres à la mosquée de Sultan Selim, qui est la principale, la plus grande, & la plus belle de la Ville.

La marche de ce Prince est assurément une des plus magnifiques ceremonies que j'eusse vû jusqu'alors. J'en ferai la description dans un autre endroit pour ne pas interrompre le fil de notre negociation.

Le dix & l'onze se passerent sans parler d'affaires, parce que la Fête du Baïram dure trois jours.

Cependant M. de Nointel m'engagea à lui remettre la Lettre de M. de Lionne pour la faire traduire & l'envoyer à Panaïaoty, afin qu'il la fît voir au Grand Visir. J'eus pour lui cette complaisance; & il est vrai qu'on m'avoit commandé de suivre les avis de M. de Nointel. Je lâchai donc la Lettre, on la traduisit, & on la fit porter le douze par la Fontaine à Panaïaoty.

M. de Nointel chargea ce Drogman de dire à Panaïaoty qu'il le prioit bien fort de le favoriser de son credit dans

Promess de M. d Nointel Panaïaoty

l'affaire qu'il alloit entreprendre, & de lui promettre une grosse somme d'argent, si par son moyen les Capitulations étoient renouvellées.

Panaïaoty s'acquitta de sa commission bien ou mal, ce que le seul évenement a fait connoître. Il paroît que cet Officier étoit bien plus dans les interêts des autres Nations, que porté pour la nôtre; aussi en recevoit-il de grosses pensions, & des civilités sans bornes.

Réponse Grand Visir.

Panaïaoty lui envoya dire par la Fontaine, que le Grand Visir ne vouloit point lui donner Audience qu'après que tous les articles seroient reglés, accordés, & redigés par écrit; que cela se pourroit faire quelques jours avant son retour, avec la réponse que le Grand Seigneur feroit aux Lettres du Roi; que Sa Hautesse n'entroit point en Traité, ni en Commerce avec les autres Potentats du monde, n'ayant aucun interêt à démêler avec eux; que ces sortes de Capitulations étoient une grace & une faveur que le Grand Seigneur fait à ses confederés; que Sa Majesté devoit s'en contenter comme on les lui donneroit; que lorsque tout seroit prêt, & qu'il auroit son Audience, le Grand Visir les lui donneroit,

i disant ces paroles : „ Voici une
& un riche present que mon "
e fait au vôtre en signe d'ami- "
oyez-en plus reconnoissant que "
ne l'avez été par le passé, "
: faites plus ce que vous avez "
itumé de faire contre ses inte- "
si vous ne voulez vous attirer "
lere & son indignation. " Que
oassadeur ne l'en remercieroit que
ne reverence, & se retireroit aussi-
& qu'on ne parleroit plus de cet-
aire.
14. Avril le Grand Visir envoya
her les articles qu'on vouloit in-
dans les nouvelles Capitulations,
de les faire voir au Grand Sei-
r, & le lendemain Panaïaoty fit
oir à M. de Nointel que le Grand
ieur avoit vû les articles, & les
envoyés au Mufti, pour exami-
'il n'y avoit rien contre la Loi. Il
assurer en même tems que le
d Visir étoit dans la disposition de
onner contentement, & que tout
sseroit à sa satisfaction.
M. de Nointel avoit comparé ce
le Grand Visir lui avoit fait dire
a Fontaine trois jours auparavant
ce que Panaïaoty lui faisoit dire,
:oit reconnu aisément que cet in-

terprete le trompoit ou le vouloit tromper, & qu'il ne cherchoit qu'à lui escroquer une grosse somme d'argent, & se mocquer de lui ; les moyens de ce Grec étoient aisés, puisqu'ils étoient entre ses mains. On sçait que ces sortes de gens ne payent pas d'esperance ; il leur faut du comptant, sauf à eux à servir les gens de qui ils l'ont reçu, ou à les tromper & les abandonner, comme celui-là y étoit porté par nature & par inclination.

Panaïaoty étoit alors un homme d'environ soixante ans, il avoit beaucoup d'esprit, étoit rusé, fin & fourbe autant qu'un Grec le peut être ; c'est tout dire. Il étoit extrêmement attaché aux interêts de son Maître, ennemi déclaré des Catholiques Romains, autant & plus qu'aucun de sa Communion, & ennemi particulier des François, parce qu'il n'en tiroit aucun profit, pendant qu'il recevoit des pensions considerables des representans des autres Nations. Il étoit particulierement dans les interêts de la Maison d'Autriche, dont il étoit comme le Premier Drogman ; & comme il connoissoit les inclinations du Grand Visir, il affecta une aversion extraordinaire contre nous.

étoit Panaïaoty, & par conse-
homme dont on devoit se dé-

6. Avril il vint pour la premiere
endre visite à M. de Nointel, &
pporta les articles qu'il lui avoit
és en Italien. Il lui dit que le
l Seigneur les avoit vûës aux
eils d'Etat & de Conscience;
n avoit trouvé plusieurs qui al-
contre la Religion, d'autres con-
n honneur, & d'autres contre ce
avoit juré dans les accords qu'il
avec les autres Princes de la
tienté. Il pria M. de Nointel de
rer ce memoire, & d'en faire un
n'y eût precisément que ce que
ançois pouvoient prétendre, en
omettant que toutes choses se
neroient plus facilement par ce
n.

Nouvelles propositions de Panaïaoty.

ut reçû avec des distinctions par-
eres, on le caressa beaucoup, &
Nointel fit sur ce memoire les
gemens & les additions qu'il jugea
enables.

n employa sept jours à traduire les
es moderés, à les reduire à plus
nombre, à les mettre en Italien,
déliberer sur ce qu'on avoit à faire
tendant le jour que Panaïaoty
fixé pour les recevoir.

Le 25. Avril le Grand Visir, le Mufty, le Caïmacan, & les Cadis-Leskers s'assemblerent pour examiner les articles; ils resolurent que le Grand Seigneur accorderoit tous les articles qui regardoient le commerce, mais que pour tous les autres, il ne falloit pas s'y attendre. Ces Ministres ordonnerent à la Fontaine de revenir le lendemain.

Réponse de Panaïaoty.

Le 26. Avril 1672. Panaïaoty envoya le memoire à M. de Nointel, & lui écrivit que c'étoient-là les articles que le Grand Visir vouloit accorder, parce qu'ils regardoient le commerce; qu'il vouloit bien encore, par une faveur speciale, accorder aux Peres de Terre-Sainte, une confirmation pour conserver ce dont ils étoient actuellement en possession; mais qu'il ne falloit plus rien attendre, ni fatiguer le Ministre par de nouvelles demandes, qui ne feroient que l'indisposer, & le porter à ne rien accorder du tout; que le Grand Visir lui donnoit deux jours pour se resoudre à les accepter, ou à se retirer, qu'il le laissoit à sa disposition.

Resolutions de M. de Nointel.

Le 27. M. de Nointel, l'Abbé son frere, & Bani tinrent un grand & long Conseil, dont le resultat fut de gagner Panaïaoty par tous les moyens dont

dont ils pourroient s'aviser, afin de le remettre dans leurs interêts ; & qu'à l'égard du Grand Visir, il falloit mieux recevoir ce qu'il vouloit accorder, & l'en remercier, que de s'exposer à rompre la Negociation.

Le 30. la Fontaine rapporta de chez Panaïaoty les articles en Turc, tels que le Grand Visir les avoit fait dresser. On remarqua qu'on en avoit ôté le commerce de la mer rouge, qui ne laisse pas d'être un objet important, selon le sentiment de quelques Negocians.

Desistement du commerce de la mer rouge.

Le premier May 1672. M. de Nointel envoya dire à Panaïaoty qu'il consentoit encore à n'avoir point le commerce de la mer rouge, puisque le Grand Visir le vouloit ainsi ; mais qu'il exigeoit qu'on commença à écrire, & qu'il en étoit tems.

Panaïaoty lui répondit qu'on y songeroit bien-tôt ; mais que le Grand Visir ayant fait reflexion que le droit de Mezeterie, qui est un droit nouveau sur les seules Marchandises des François, étant appliqué aux Mosquées, & faisant à present une partie de leurs revenus, ce seroit un crime d'y toucher & de le supprimer, & qu'ainsi s'il vouloit se contenter du

reste, il n'avoit qu'à se déclarer & choisir.

M. de Nointel fit sçavoir le lendemain à Panaïaoty qu'il ne pouvoit se contenter de ce qu'il lui avoit mandé, & que puisque le Grand Visir lui retranchoit tous les jours quelque chose des articles accordés, il vouloit lui demander Audience, & toutes les choses dont il s'étoit relâché jusqu'à present.

Panaïaoty lui envoya dire par la Fontaine qu'on ne voyoit pas le Grand Visir aussi aisément qu'il se l'imaginoit, qu'il pourroit par grace speciale se laisser voir une seule fois lorsque tout seroit conclu, & qu'il prendroit congé pour s'en retourner à Constantinople ou autre part; que l'intention de ce Ministre étoit de ne rien mettre dans les Capitulations pour le commerce de la mer rouge, ni pour la diminution de la Doüanne d'Alexandrie, non pas même pour supprimer les abus dont on se plaignoit, ou les droits nouvellement imposés sur les François; que tout ce qu'on pouvoit esperer de sa bonté après que les Capitulations seroient renouvellées, seroit qu'il écriroit au Pacha de regler ces affaires, & de les ajuster avec le Consul d'Egypte comme il trouveroit à propos.

Nouvelles prétentions du Grand Visir.

M. de Nointel voyant que le Drogman de la Porte refusoit de donner audience à la Fontaine, comme il la lui refusoit à lui-même, prit le parti de lui écrire, & lui demanda une réponse positive sur ce que le Grand Visir vouloit conclure; qu'il demeureroit volontiers si on lui accordoit quelque chose, si non qu'il s'en iroit.

La Fontaine qui eut ordre de lui porter cette Lettre, en rapporta la réponse.

Le sixiéme Mai M. de Nointel après avoir éxaminé les articles les renvoya à Panaïaoty par la Fontaine. Ce fier Drogman les prit, en lui disant qu'il les vînt chercher dans deux ou trois jours. Il est vrai que Panaïaoty en avoit usé de la même maniere avec le Residant d'Allemagne, quand il avoit eû quelque chose à negocier avec lui pour l'Empereur, & qu'on étoit malheureux quand on étoit obligé de traiter avec ce méchant Grec.

Le 7. Mai le Grand Seigneur sortit en ceremonie pour s'en aller sous ses tentes au Camp, où il devoit demeurer jusqu'à ce que les chevaux eussent achevé de prendre le verd, avant de partir à la tête de son armée pour aller faire le siege de Caminiec

en Pologne. Il n'y avoit rien d'aussi magnifique que cette marche ; mais comme j'ai fait plusieurs remarques sur ces ceremonies, je les remettrai à un autre lieu de ces Memoires, pour ne pas en interrompre la suite.

Le 8, la Fontaine alla chez Panaïaoty pour sçavoir ce que le Grand Visir avoit répondu aux articles que M. de Nointel lui avoit renvoyés. Il le remit au onziéme du mois pour lui pouvoir dire quelque chose. Il l'assûra que le Grand Visir prendroit son tems à loisir pour les faire voir au Grand Seigneur, quand ils seroient en repos sous les tentes, & que M. de Nointel devoit prendre patience.

La reflexion que je fis sur ces longueurs affectées, fut que le dessein des Ministres de la Porte étoit de traîner cette affaire en longueur, afin de dégoûter l'Ambassadeur, l'obliger à se retirer, ou à en passer par ce qu'on voudroit, à moins qu'il ne prît le parti de suivre l'armée, ou d'attendre la fin de la campagne. Ces remises donnoient le tems au Grand Visir d'observer nos démarches, & de voir la fin de leurs affaires avec les Polonois, pour prendre ses mesures là-dessus,

Je reçûs le 9. de ce mois une Lettre de M. le Marquis de Preüilly, qui me prioit de faire souvenir M. de Nointel, que le Roi avoit un Vaisseau à Constantinople depuis assez long-tems pour le renvoyer, s'il ne vouloit pas s'en servir pour repasser en France, & qu'il étoit surpris de n'avoir point reçû de ses nouvelles depuis qu'il étoit à Andrinople.

Le 11. & le 12. la Fontaine alla voir Panaïaoty, qui lui dit qu'il ne falloit pas que M. de Nointel se pressa si fort, que le Grand Visir avoit attendu un an entier une réponse qu'on lui avoit promise dans six mois, & que l'Ambassadeur pouvoit bien se donner patience quelques jours. M. de Nointel envoya chercher un Ecrivain Turc, pour dresser les Requêtes sur les commandemens qu'il vouloit obtenir du Grand Visir, croyant que ce Ministre ne differeroit pas davantage de lui remettre ce qu'il vouloit bien lui donner, ou lui promettre.

Reforn dans la Cour du Grand Seigneur.

On sçût dans ce même-tems que le Grand Seigneur quittoit la chasse, se renfermoit dans les plaisirs de son Serrail, & s'appliquoit au Gouvernement de son Empire, qu'il vouloit être informé de tout ce qui se passoit,

afin de mettre un bon ordre à toutes choses.

Le Grand Visir, le Mussahib Pacha ou favori du Grand Seigneur, le Mufti, & Mustafa Pacha Caïmacan d'Andrinople, après avoir tenu Conseil, allerent tous ensemble trouver le Grand Seigneur, le prier de n'aller point à l'armée, pour ne pas commettre sa personne à la rage des Chrétiens; qu'ils sçavoient que les Polonois étoient en état de se bien défendre, & qu'assûrément il y avoit trop de danger pour lui. Il leur répondit, que rien ne l'empêcheroit d'aller commander son armée, parce que les Rois doivent toûjours être dans l'exercice de la guerre pour accroître leurs Etats, afin de planter la foi par leurs conquêtes, y établir la veritable Religion, & la connoissance d'un seul Dieu, particulierement dans les Païs de ceux qui comme les Chrétiens donnent des Compagnons à la Divinité.

Nouvelles Ordonnances du Grand Seigneur.

Dès le même jour le Grand Seigneur défendit à ses Generaux, & à tous les Commandans de ses troupes, de mener aucun jeune garçon avec eux; que s'ils vouloient être servis, il leur permettoit d'avoir des gens qui eussent de la barbe, & d'un âge

à pouvoir porter les armes, & combattre dans l'occasion ; qu'il ne vouloit pas qu'ils eussent des matelats, ni des coussins d'appui, ni aucune autre sorte de délicatesse ; mais qu'il vouloit qu'ils couchassent comme de simples soldats ; qu'ils eussent de bonnes armes & peu de hardes.

Ces défenses & ces ordres furent les suites d'une vision que le Vanni Effendi, ou le Prédicateur du Grand Seigneur dit en confidence que le Grand Seigneur avoit euë : La voici.

Le Grand Seigneur avoit songé que se trouvant seul à la chasse, écarté dans l'épaisseur d'un bois, il s'étoit présenté devant lui un homme extrêmement grand, la tête couverte d'un grand turban de laine, d'un verd brun & presque noir ; son visage étoit presque tout couvert par ses longs & épais sourcils ; sa barbe blanche tomboit jusques sur ses genoüils ; il étoit vêtu de deux peaux de mouton blanches, & ceint d'une grande & large courroye ; il tenoit à la main un bâton ferré, orné d'une houpe, de lambeaux de drap de toutes sortes de couleurs.

Vision du Grand Seigneur.

Ce vieillard s'approcha du Grand Seigneur sans le saluer, & lui cria

d'une voix de tonnere : Arrête, Sultan Mehmed, où vas-tu ? Le Grand Seigneur lui répondit : Je crois que tu ne me connois pas ; eſt-ce comme cela que tu parles à ton Maître ? Le vieillard lui dit : C'eſt toi même qui ne me connois pas ; car ſi tu n'avois pas oublié les préceptes de celui qui a établi la connoiſſance d'un ſeul Dieu, & l'empire de ſes fideles, tu gouvernerois le Peuple de Dieu d'une autre façon que tu ne fais : Arrête-toi, & mets pied à terre, je te le commande de la part du Dieu vivant.

Le Grand Seigneur fut ſi épouventé de ces paroles, qu'un tremblement extraordinaire s'empara de tous ſes membres, avec une ſueur froide. Ces ſymptômes l'obligerent de deſcendre ſur le champ. Il abandonna ſon cheval, qui penetré de la même frayeur demeura comme immobile, les yeux attachés, & les oreilles dreſſées ſur le vieillard. Le Grand Seigneur demanda au vieillard ce qu'il avoit à faire ; & celui-ci lui commanda de s'aſſeoir ſur ſes genoux, & de reciter la Priere du midi. Le Sultan obéït, & pendant qu'il prioit, le vieillard lui paſſa pluſieurs fois la

main ſur les yeux, & ſur la tête, & lui dit: Que vois-tu Sultan Mehmed? Le Prince ſe mit à pleurer, & lui dit: Je ſuis en Candie; je vois les Chrétiens infideles maſſacrer mes Janiſſaires & mes autres ſoldats, ſans aucune reſiſtance. Il le fit tourner derriere lui, & il vit ſes Generaux, & les autres Officiers de ſon armée ſous de belles tentes; les uns couchés ſur de bons matelats, & enſevelis par les fumées du vin & de la bonne chere; d'autres étoient aſſis, & appuyés ſur de beaux couſſins magnifiques, ayant à leurs côtés de beaux jeunes garçons, qui leur verſoient du vin à la ronde, chantans, & ſe réjoüiſſans, au lieu d'aller ſecourir leurs freres. Il le fit tourner à droite & à gauche, & il en vit d'autres qui commettoient des infamies avec leurs garçons; & d'autres qui étant aſſis à leur aiſe prenoient du caffé, pendant que de beaux garçons les rafraîchiſſoient avec des éventails. Il en vit d'autres qui s'entretenoient enſemble, ſans que pas un d'eux penſât à ſon devoir. Alors le Grand Seigneur verſant un torrent de larmes, conjura le vieillard de lui dire qui il étoit, & ce qu'il avoit à faire. Le bonhomme lui

dit, qu'il étoit le Prophete Mahomed, l'Apôtre que Dieu lui envoyoit pour lui dire, que le sang de ses Fideles crioit vengeance au pied de son Trône; qu'il ne pouvoit plus souffrir les crimes & les abominations qui se commettoient tous les jours dans l'Empire, contre lui, & contre la Loi des Vrais-Croyans; qu'il lui ordonnoit d'y mettre ordre, s'il ne vouloit pas qu'il passât entre les mains des Chrétiens, qui châtiroient leurs iniquités, & que les innocens se trouveroient enveloppés avec les coupables. Il lui prédit que ses Peuples se souleveroient contre lui; qu'il y auroit une discorde generale entre ses Sujets, & ceux à qui il confie le Gouvernement; qu'il n'avoit qu'à y songer serieusement, s'il lui restoit encore tant soit peu de zele pour la gloire de Dieu. Il lui promit ensuite, que s'il rentroit en lui-même, & qu'il travaillât à se corriger de ses défauts, & à mettre le bon ordre dans ses Etats, il ne manqueroit pas de lui donner toutes les inspirations necessaires pour se bien conduire dans son Gouvernement, sans qu'il eût besoin de consulter ses Officiers, qui étant des gens corrompus, ne son-

geoient qu'à le tromper, & à maltraiter ses Peuples.

Après ces paroles, le vieillard disparut, & le Sultan après avoir beaucoup pleuré, & promis à Dieu bien de belles choses, monta à cheval, & rejoignit ses gens, qui furent ravis de l'avoir retrouvé, mais qui demeurerent extrêmement consternés, voyant qu'il avoit encore le visage tout baigné de larmes, & que la consternation y étoit peinte. La chasse cessa aussi-tôt ; il revint au Serrail, & ayant fait appeller le Mufti, & Vanni Effendi, il leur fit le recit de la vision qu'il avoit euë, & des résolutions qu'elle lui avoit fait prendre. Ce fut d'un nommé Hagy Salek Marchand d'Erzerum, ami intime de Vanni Effendi, que je fus informé de cette avanture.

On en fit d'abord un secret, mais à la fin la chose devint publique à Andrinople & dans l'armée, & le Mufti donna ordre qu'on la prêcha dans toutes les Mosquées de l'Empire, afin de porter tout le monde à la penitence & à la réforme des mœurs.

Soit que ce songe fût réel, soit que ce fût une politique du Ministre,

pour autoriser le grand changem
que l'on voyoit dans le Prince, t
le monde la crut, ou fit semblant
la croire par politique, & cela p
duisit un grand bien. Les devot
persuaderent qu'il falloit que le S
tan fût d'un merite bien extrao
naire, puisque le Prophete preno
peine de venir l'instruire en pers
ne, & quitter le séjour de la gl
pour s'entretenir avec lui. Les Ja
saires qui jusqu'alors l'avoient mé
sé, parce qu ils le voyoient plo
dans les plaisirs, & sans autre o
pation que celle de la chasse, comn
cerent à le respecter & à l'aimer
se seroient exposés pour lui aux
grands dangers s'ils l'avoient v
leur tête. Ils en avoient fait un ju
ment désavantageux, & s'étoient
suadés qu'il seroit malheureux,
ce que son grand turban de cere
nie étoit tombé en allant à la M
quée, la premiere fois qu'il y
après s'être assis sur le Trône. C
ceremonie est chez les Turcs ce
celle du Sacre & du Couronnen
de nos Rois est chez nous.

Continua-on de la egotia-on de M. eNointel.

Le 13. Mai. la Fontaine étant a
la Ville, rapporta que Panaï
avoit demandé en sa présence

Grand Visir une réponse sur les articles que M. de Nointel lui avoit envoyés ; & que ce Ministre lui avoit dit en colere ces mots : " Ne me " rompez pas la tête de ces affaires ; " laissez-moi en repos ; je n'ai pas " dormi un moment de toute la nuit ; " que l'Ambassadeur prenne patience " s'il veut.,, Panaïaoty renvoya la Fontaine avec cette réponse, & le remit à deux jours de-là pour en avoir une autre. Il y fut le 15. & vint dire à M. de Nointel d'aller le lendemain trouver le Rais-Effendi, avec lequel il tâcheroit de convenir des articles, & conclure toutes choses.

Le 16. M. de Nointel accompagné de son frere, des Sieurs Magy, & Bany, & de deux Drogmans, s'en alla trouver le Rais-Effendi sous sa tente.

Conference avec Rais-Effendi.

Après que cet Officier lui eût repeté plusieurs fois qu'il étoit le bienvenu, il lui fit servir le caffé, & on entra en matiere. On commença par ce qui regardoit la Terre-Sainte : ce Ministre lui fit les mêmes difficultés que Panaïaoty lui avoit déja faites. M. de Nointel y répondit, & harangua longuement sur chaque article en particulier. Le Rais-Effendi

l'écouta sans l'interrompre, & lui dit pour toute couclusion, qu'il pouvoit se retirer ; qu'il parleroit au Grand Visir, & qu'on verroit ce qu'il y auroit à faire pour le contenter.

Le 17. la Fontaine retourna au Camp pour sçavoir ce qui se passoit sur nos affaires. Il trouva que Panaïaoty à qui il s'étoit adressé faisoit de nouvelles difficultés sur tous les articles. Quoiqu'on eût promis d'abord de rendre à nos Religieux Latins tout ce qui leur avoit été accordé par les Capitulations précedentes, & par des Commandemens separés du Grand Seigneur ; on lui dit qu'on avoit changé de résolution, & qu'on ne vouloit point leur accorder tant de graces ; qu'ils devoient se contenter qu'on leur permît de dire la Messe sur le Calvaire, & d'en avoir une clef comme les Grecs. La Fontaine ayant insisté pour la restitution entiere, le Rais-Effendi lui dit, que c'étoit assez pour eux qu'ils y pussent dire la Messe, sans en avoir la clef ; & un moment après, il lui dit qu'il n'étoit pas necessaire qu'ils eussent permission d'y dire la Messe ; qu'il suffisoit qu'ils le pussent visiter selon l'ancienne coûtume, & qu'on pouvoit leur

Nouvelles difficultés sur les SS. Lieux.

confirmer par des Patentes détachées les autres lieux dont ils étoient en possession ; mais que le Grand Visir ne pouvoit, & ne vouloit faire aucune mention des autres lieux que nos Religieux possedent, comme le Couvent de Saint Sauveur, Bethléem, &c. dans les Capitulations ; qu'il avoit des raisons pour cela, & que les Religieux devoient être contents des Commandemens qu'on voudroit bien leur donner. Comme ces pieces en elles-mêmes ne valent qu'autant que les Pachas les veulent faire valoir,. c'étoit ne leur rien accorder.

Panaïaoty demanda à la Fontaine tous les Berats & Commandemens que les Peres de la Terre-Sainte avoient obtenus. La Fontaine les lui remit ; & Panaïaoty lui dit, que toutes ces graces avoient été obtenuës par les Empereurs d'Allemagne, & que par conséquent on ne pouvoit pas les accorder une seconde fois au Roi de France ; & que c'étoit par cette raison que le Grand Visir ne vouloit pas les inserer dans les Capitulations qu'on accorderoit aux François.

Le 20. Mai la Fontaine apporta les articles que le Rais Effendi avoit fait dresser. On les fit traduire, &

on trouva qu'ils ne parloient ni de la Terre Sainte, ni de la reduction de la Doüanne à trois pour cent, ni de la mer Rouge ; & que sur l'article des Bannieres, au lieu de mettre que tous les Etrangers qui n'auront point de Représentans à la Porte, seront obligés d'y venir sous la Banniere de France, comme il est porté fort au long dans les anciennes Capitulations; on avoit mis seulement, qu'il seroit permis aux Etrangers de venir trafiquer dans les Ports du Grand Seigneur avec la Banniere de France s'ils vouloient : en quoi nous étions plus maltraités que les autres Nations. La Fontaine se plaignit qu'on lui avoit jetté ce papier comme on jette un os à un chien.

Le 22. La Fontaine ayant porté à Panaïaoty un nouveau Memoire, où M. de Nointel avoit ajoûté quelque chose à celui qu'on lui avoit envoyé, avec une Lettre au Grand Visir, par laquelle il le prioit de lui accorder quelque chose au-delà de ce qu'il avoit accordé, en l'assûrant que le Roi le souhaitoit fort ; le Grand Visir ne voulut rien écouter ni rien accorder, disant qu'il lui avoit même trop accordé, & lui rendit le Memoire.

Le 23. Mai M. de Nointel, quoique peu content de ce qu'on lui avoit accordé, ne laissa pas de changer quelques mots au dernier Memoire, & l'envoya au Rais-Effendi, le priant qu'il le fît voir au Grand Visir, & qu'il lui en procurât la réponse. Deux jours après le Rais Effendi fit dire par la Fontaine, qu'il n'avoit point de réponse à lui donner, qu'il eût patience, ou qu'il allât la demander lui-même.

Cara-Mustafa Caïmacan d'Andrinople, ennemi de M. de Nointel, & pourquoi.

On apprit le même jour, que ces longueurs & ces difficultés étoient fomentées par Cara-Mustafa, Pacha & Caïmacan d'Andrinople, qui étoit piqué contre M. de Nointel, de ce qu'il avoit choisi de traiter avec Panaïaoti, au lieu de s'adresser à lui. Il haïssoit ce Drogman pour des raisons qui n'étoient pas connuës de tout le monde; & on remarquoit qu'il embrassoit avec chaleur toutes les occasions de le mortifier.

Le 26. Mai M. de Nointel alla rendre une seconde visite au Rais-Effendy; tout s'y passa comme à la premiere, & il n'en reçût point d'autre satisfaction.

Le 28. Mai la Fontaine alla voir le Rais-Effendi pour recevoir les pré-

tenduës Capitulations; mais ce Ministre au lieu de lui délivrer cette piece attenduë si long-tems, lui dit de bien faire comprendre à M. de Nointel, que le Grand Visir ne vouloit point absolument inserer dans les Capitulations, que les Etrangers qui n'auroient point de Représentans à à la Porte, seroient obligés de venir trafiquer sous la Banniere de France, parce que le Grand Seigneur ayant déja accordé aux autres Nations qu'elles pouvoient y venir avec leurs Pavillons, il ne souffriroit jamais que le Roi de France, qui avoit paru son ennemi dans toutes les occasions, fût le protecteur de tant de Nations dans son Empire.

Nouvelles difficultés sur le sujet des Bannieres.

Le lendemain 29. la Fontaine alla encore presser le Rais Effendi de la part de M. de Nointel, de faire ensorte que le Grand Visir lui accordât au moins l'article des Bannieres, de la maniere qu'il étoit dans les anciennes Capitulations, comme étant le seul qui regardoit la gloire du Roi; & qu'il voyoit bien que sans cela, il falloit necessairement se retirer.

Le Rais-Effendi ne l'écouta pas, il lui donna seulement le même projet dans lequel on n'avoit rien changé,

excepté qu'on avoit mis que les Etrangers qui voudroient venir ſous la Banniere de France ſeroient bien reçûs & traités, & joüiroient des mêmes avantages que les François.

Le 30. M. de Nointel apprit que le Grand Seigneur devoit partir dans cinq jours, & voyant bien qu'on agiſſoit de mauvaiſe foi, & que quand même on ſeroit demeuré d'accord de toutes choſes, il n'y auroit pas aſſez de tems pour les écrire, & les revêtir des formalités neceſſaires à cauſe de la proximité du départ, il réſolut d'aller rendre une troiſiéme viſite au Rais-Effendi, & même de lui demander ſon congé. Cette réſolution épouvanta toute ſa Cour. La Fontaine s'y oppoſa de toute ſa force, & l'aſſûra que s'il en diſoit une parole, on le prendroit au mot; qu'on le lui donneroit ſur le champ, & de bon cœur, & que le Grand Viſir ne ſouhaitoit rien autre choſe; qu'il valoit mieux demander à voir ce premier Miniſtre.

Troiſiém viſite de M de Noint au Rais-Effendi.

M. l'Ambaſſadeur monta à cheval; il alla chez le Rais-Effendi; il voulut l'entretenir ſur tous les articles, & lui faire une récapitulation de toutes les affaires. Le Rais-Effendi ne

voulut point l'écouter, lui dit de se retirer, & tout ce qu'on pût obtenir, fut qu'il en parleroit au Grand Visir, & qu'il rendroit réponse le lendemain à la Fontaine.

M. de Nointel lui dit, qu'il ne bougeroit point de-là qu'il ne l'eût reçûë lui-même; sur quoi le Rais-Effendi se leva, & s'en alla représenter au Grand Visir ce que Son Excellence lui avoit dit.

Le Grand Visir lui envoya dire, que puisqu'il n'étoit pas content de la grace qu'il lui avoit faite par la diminution de la Doüanne, il se retractoit aussi de sa parole, & qu'il ne vouloit plus rien accorder, ni avoir rien à démêler avec lui; qu'il pouvoit se retirer en France s'il vouloit, qu'il lui donnoit là-dessus sa permission toute entiere & son consentement, & lui souhaitoit un bon voyage.

M. de Nointel lui répondit, qu'il étoit tout prêt de s'embarquer, mais que le Gentilhomme que le Roi avoit envoyé avec ses ordres, avoit une Lettre à rendre au Grand Visir de la part de M. de Lionne.

Réponse du Grand

Le Rais-Effendi lui répliqua, qu'il n'y avoit rien de si aisé que cela; mais

qu'il s'étonnoit que depuis trois mois que le Vaiſſeau étoit arrivé, ce Gentilhomme n'eût point paru, non plus que ſa Lettre ; que le Grand Viſir avoit ſçû qu'il étoit malade, & ne doutoit point qu'il ne fût mort, qu'il croyoit inutile à préſent qu'on préſentât cette Lettre, puiſqu'il l'avoit déja vûë par Panaïaoti ; que le Grand Viſir lui avoit déja donné ſon congé, & qu'il n'étoit pas neceſſaire de le demander une ſeconde fois en lui rendant cette Lettre ; qu'on lui donneroit un commandement pour faire ſortir le Vaiſſeau ; que c'étoit-là tout ce qu'il pouvoit prétendre ; & qu'il n'avoit plus rien à eſperer.

Viſir par le Rais Effendi.

M. de Nointel revint chez lui à deux heures après midi. Quelques momens après que la Fontaine eût mangé, il l'envoya à Panaïaoti, à Iſaac Effendi, autres amis du Rais-Kitab, pour leur promettre à tous de grandes ſommes d'argent, s'ils vouloient accommoder cette affaire, & obtenir ſeulement du Grand Viſir la diminution de la Doüanne à trois pour cent, & le renouvellement des Capitulations.

Le premier Juin 1672. la Fontaine alla encore trouver Panaïaoti, pour lui

Conſeil de Panaïaoti.

les affaires de M. de Nointel avec le Grand Visir, & faire renouveller les Capitulations. Il répondit qu'il ne pouvoit pas se mêler de cette affaire, & que les manœuvres de Panaïaoty lui faisoient conjecturer que toutes les negociations ne réüssiroient point, & qu'on devoit s'en être apperçû depuis long-tems.

Ce même jour M. de Nointel prit la résolution d'aller voir le Grand Visir sans lui avoir demandé audience. Il déclara que son dessein étoit de lui demander le renouvellement des Capitulations, ou son congé, avec un commandement pour laisser sortir le Vaisseau du Roi, sur lequel il devoit s'embarquer. Il me pria d'y venir avec lui le lendemain matin, & de porter la Lettre de M. de Lionne pour la présenter au Grand Visir.

Le 3. dès les cinq heures du matin il envoya la Fontaine au Camp pour sçavoir ce qui s'y passoit, & de venir au-devant de lui si tout alloit bien, sinon de l'attendre chez le Rais-Effendi.

Nous partîmes de Basnakiou sur les huit heures, & nous arrivâmes au Camp sur les dix heures, sans trouver la Fontaine sur le chemin, d'où

d'où nous tirâmes un mauvais augure.

Nous rencontrâmes seulement le Docteur Marcellin, Medecin du Grand Visir. Il nous dit que son Maître étoit allé conduire la Sultane Reine à quelques lieuës sur la route de l'armée; & qu'étant revenu sans s'arrêter un moment à sa tente, il étoit allé à la Ville pour faire la Priere de midi dans la grande Mosquée, parce qu'il étoit Vendredi, & qu'il s'en alloit passer l'après-dînée chez lui pour dire adieu à sa famille.

La Fontaine parut ensuite; il nous dit les mêmes choses, & qu'il falloit aller trouver le Rays-Effendi, & voir ce qu'il diroit.

Visite de M. de Nointel au Rays-Effendi.

Le Rays-Effendi étant averti que M. l'Ambassadeur venoit lui rendre visite, sortit de son pavillon d'audience, & se retira dans un autre plus petit, qui lui servoit de chambre à coucher, afin de n'être pas obligé de se lever quand il entreroit, & le contraindre de lui rendre cette marque de respect quand il entreroit lui-même pour lui donner audience.

En effet, étant venu un quart-d'heure après, M. de Nointel & tous ceux qui l'accompagnoient se le-

verent ; & quand le Rays Effendi fut aſſis, l'Ambaſſadeur ſe mit ſur ſa chaiſe, & nous prîmes place autour de lui.

Après un aſſez long compliment François, qui fut interpreté par Fornetti premier Drogman, M. de Nointel lui dit, qu'il étoit venu le prier de faire renouveller les Capitulations.

Réponſe du Rays-Effendi.

Le Rays-Effendi lui répondit, qu'il n'y avoit rien au monde de ſi déſeſperé qu'on ne pût raccommoder ; qu'il lui conſeilloit de ne s'attacher qu'aux choſes qui nous pouvoient être de quelque utilité ; que la réduction de la Doüanne à trois pour cent, étoit la ſeule dont les Marchands pouvoient retirer de l'avantage ; qu'il voyoit bien que toutes les autres choſes dont nous nous faiſions des points d'honneur, n'étoient que des bagatelles où il ne falloit point s'arrêter ; que le Grand Viſir étoit fâché de ce qu'on avoit paſſé la plume ſur quelques lignes qu'il avoit écrites de ſa propre main, parce que cela étoit injurieux à un Miniſtre comme lui.

M. de Nointel répondit, qu'il n'avoit rayé ces mots pour leur en ſub-

ſtituer d'autres, que parce qu'il ne ſçavoit pas qu'ils fuſſent de la main du Grand Viſir, ni qu'il dût s'en offenſer.

Après quoi le Rays Effendi ſe leva, & monta à cheval, diſant à M. de Nointel, qu'il alloit à la Ville aſſiſter à la Priere de midi; qu'il verroit enſuite le Grand Viſir, & qu'il lui parleroit à fond de toutes choſes, & qu'il lui rendroit réponſe.

Polit des Tu

Nous demeurâmes ſous cette tente juſqu'à cinq heures du ſoir, quoique nous n'euſſions pas déjeûné. Un Officier du Rays-Effendi connut notre beſoin, & nous apporta un grand baſſin de gâteaux, avec du caffé & de l'eau, nous faiſant des excuſes de ce que ſon Maître tardoit ſi long-tems à revenir, contre ſon intention, ſans quoi il n'auroit pas manqué de donner ſes ordres pour nous faire préparer à dîner. On voit par ce leger échantillon de la politeſſe des Turcs, combien ils ſont attentifs à tout ce qui peut faire plaiſir à ceux qui ſont chez eux. Les gâteaux qui étoient bons en eux-mêmes nous parurent excellens, & nous firent un vrai plaiſir.

Le Rays-Effendi étant revenu s'aſſit ſous ſa tente, & dit à M. de Noin-

tel, qu'il avoit entretenu le Grand Visir de toutes ses prétentions, & que le Ministre avoit répondu, qu'il étoit bien tard pour penser à cette affaire, parce qu'il ne reviendroit au Camp que fort tard; & que M. l'Ambassadeur feroit mieux de s'en retourner chez lui; qu'il falloit encore assembler le Conseil, & qu'il étoit inutile que Son Excellence le vît; mais qu'il pouvoit laisser la Fontaine, & qu'il s'entretiendroit avec lui, & lui rapporteroit ce qu'il auroit à lui dire: cela fut dit d'un air qui me fit comprendre qu'il n'avoit rien de bon à nous annoncer de la part du Grand Visir; mais qu'il ne jugeoit pas à propos de mécontenter un Ambassadeur chez lui, & en sa présence. Nous laissâmes la Fontaine avec lui, & prîmes congé, & nous nous en retournâmes à notre Village, fort mécontens de notre voyage.

Réponse du Grand Visir.

La Fontaine revint fort tard, & rapporta, que le Grand Visir avoit dit au Rays-Effendi ces mots: « L'Ambassadeur peut s'en aller quand il voudra; je n'ai plus rien à traiter avec lui. » Il rapporta encore, que les personnes à qui on avoit promis de l'argent, qui étoient présentes, sup-

plierent le Grand Visir de ne pas rompre ainsi la negociation, pour bien des raisons qu'ils lui donnerent. Le Grand Visir leur répliqua : " Je ne ,, retracte jamais ma parole ; tout ce ,, que vous pouvez attendre de moi, ,, c'est que j'en parlerai encore au pre- ,, mier Divan, & je verrai ce qu'il y ,, aura à faire. ,,

Départ du Grand Seigneur.

Le 4. Juin 1671. Le Grand Seigneur décampa, & commença à marcher dès cinq heures du matin, quoique la journée ne dût être que de quatre lieuës.

M. de Nointel envoya la Fontaine au Grand Visir lui demander un commandement, & une Lettre pour le Caïmacan de Constantinople, pour le laisser sortir avec le Vaisseau du Roi où il vouloit s'embarquer. Il revint, & rapporta que l'intention de ce Ministre étoit, que M. l'Ambassadeur s'en allât à Constantinople y attendre sa derniere résolution ; que le Caïmacan lui donneroit le commandement pour la sortie du Vaisseau selon les ordres qu'il en avoit.

Après cela on ne songea plus qu'au départ.

M. Nointel

Le 5. On envoya le Chaoux qui nous devoit conduire, pour cher-

cher des carosses & des chariots pour nous en retourner, mais on n'en pût trouver, parce que tout avoit été pris pour le service de l'armée.

Le 6. Au défaut de chariots à chevaux, on fit partir dès le matin la moitié des équipages dans des petits chariots traînés par des buffles, sur lesquels on chargea tout ce dont on pouvoit se passer le plus aisément dans le voyage. L'on ne garda de Valets & de meubles que le moins que l'on pût, & plusieurs personnes qui étoient venuës à la suite de l'Ambassadeur, aussi-bien que les Religieux, se mirent sur ces chariots.

Le jour suivant & le 8. on fit encore partir une partie des gens sur de semblables chariots, parce qu'on ne put pas trouver de chevaux à loüer; & enfin le 9. nous partîmes tous de Bosnakioi, après que M. l'Ambassadeur eût fait ses liberalités à ceux dont nous avions occupé les maisons.

Nous nous mîmes en marche sur les dix heures du matin, avec deux chariots où étoit la vaisselle, la chambre de M. l'Ambassadeur, avec ce qu'il falloit d'ustanciles de cuisine, & de provisions pour le voyage. Tou-

te la Compagnie étoit montée, partie sur des chevaux de M. de Nointel, & partie sur des chevaux & des mulets de loüage.

Nous fîmes la même route qu'en venant jusqu'à Selivrée. Nous trouvâmes plus aisément des logemens, parce qu'il n'y avoit plus de gens de guerre. J'étois si fatigué du mauvais cheval que je montois, qu'ayant trouvé à Selivrée un bateau prêt à partir pour Constantinople, je m'y embarquai avec M. Magy, nos gens, & notre bagage. Le bon vent nous quitta à quatre lieuës de-là, & tout ce que nous pûmes faire fut de nous soûtenir le reste du jour & toute la nuit suivante contre le courant. Nous gagnâmes enfin la pointe des sept Tours ; nous y moüillâmes en attendant qu'il fit grand jour, pour pouvoir passer devant le Serrail.

Nous moüillâmes le 13 à Constantinople, & M. de Nointel y arriva le 14. Juin 1672. Il reçût aussi-tôt les complimens de la Nation ; les uns étoient de joye pour son heureux retour, & les autres de condoléance pour le mauvais succès du voyage.

Le 15. J'allai voir M. de Preüilly. Il s'étoit retiré aux Isles des Princes

depuis le départ de M. de Nointel ; j'y passai toute la journée à nous entretenir de nos avantures d'Andrinople ; je revins le soir à la Ville.

M. de [No]intel [rend] visite [inco]gnito [au] Caïma[can].

Le 16. M. de Nointel voulut aller voir le Caïmacan *incognito*. Il ne fut accompagné que de M. son frere, de M. Magy, & de moi. Après avoir attendu près d'une heure dans la chambre d'un de ses Officiers qui l'étoit venu recevoir, on l'avertit que le Caïmacan lui alloit donner audience. On nous fit passer par la salle du Divan, & de-là par une antichambre, & nous entrâmes ensuite dans une chambre fort bien meublée, où le Caïmacan devoit recevoir M. l'Ambassadeur. On le fit asseoir dans un grand fauteüil à l'italienne, vis-à-vis l'angle de la chambre où le Caïmacan devoit se placer. Cet Officier sortit un moment après d'un cabinet voisin. M. de Nointel se leva pour le saluer, l'autre lui rendit le salut par une inclination de tête en passant devant lui ; ils s'assirent en mêmetems. Après les complimens ordinaires on servit le caffé, qui est toûjours le prélude de la conversation.

M. de Nointel lui dit, que le

Grand Visir n'ayant pas voulu lui tenir la parole qu'il lui avoit donnée de renouveller les Capitulations, il avoit été obligé de lui demander son congé, & un commandement pour faire sortir le Vaisseau du Roi, sur lequel il avoit résolu de repasser en France ; que ce Ministre lui avoit répondu, que le Caïmacan lui donneroit l'un & l'autre, & qu'il lui avoit envoyé ses ordres pour cela.

Le Caïmacan lui répondit, qu'il étoit bien surpris de sa résolution ; que le Grand Visir ne lui en parloit point du tout, & ne lui avoit envoyé aucun ordre sur cela.

Nous crûmes d'abord que c'étoit une défaite, & qu'il avoit envie de differer le départ du Vaisseau autant qu'il le pourroit, & de ne donner le commandement que quand il le sçauroit à la voile, & en état de forcer le passage des Châteaux. La suite nous fit connoître que nous nous étions trompés, & que cet Officier étoit sans contredit un des plus honnêtes & des meilleurs hommes qui fût dans l'Empire Ottoman ; & qu'assûrément le Grand Visir avoit negligé, ou avoit oublié de lui envoyer les ordres qu'il avoit promis de lui donner.

M. de Nointel ajoûta, que le Vaiſſeau du Roi ne pouvoit plus demeurer dans le Port après ſon retour d'Andrinople, & qu'il y avoit ſur cela des ordres précis du Roi; que Sa Majeſté ſe trouvoit maltraitée dans la perſonne de ſon Ambaſſadeur, & par conſéquent qu'il étoit à propos que le Vaiſſeau mît à la voile, & qu'il s'y embarquât; qu'il avoit mis en œuvre tout ce que la douceur & la prudence avoient pû lui ſuggerer pour entretenir cette ancienne amitié, & la bonne correſpondance qu'il y avoit toûjours euë entre les deux Empires, par un renouvellement gracieux des Traités; mais que n'ayant pû y réüſſir, il ſe trouvoit obligé d'obéïr aux ordres de ſon Maître, & ſe retirer en France.

Le Caïmacan voulut être informé du détail de tout ce qui s'étoit paſſé. Fornetti le lui fit par ordre de l'Ambaſſadeur, aſſez éxactement; après quoi s'étant approché, & s'étant mis à genoux aux piés du Caïmacan, il lui parla long-tems à l'oreille, & ſi bas, que quelque attention que je puſſe employer, il me fut impoſſible de rien entendre, ni même de rien conjecturer par les geſtes que le Caï-

macan auroit dû faire. Il demeura immobile comme une ſtatuë, la vûë fixement attachée ſur nous, & ce fut tout ce que nous pûmes en penetrer.

Le diſcours ſecret étant achevé, Fornetti revint à ſa place, & le Caïmacan dit à M. de Nointel, qu'il ne falloit pas jetter le manche après la coignée; qu'on avoit vû rajuſter des affaires plus déſeſperées que celle-là; qu'il falloit ſe réſoudre à prendre encore un peu de patience, puiſqu'il en avoit tant pris juſqu'alors; qu'il n'oſeroit donner un commandement pour faire ſortir un Vaiſſeau de cette force, ſans un ordre exprès du Grand Viſir; & que puiſqu'il l'avoit promis, il falloit l'en faire ſouvenir; que pour cet effet il y envoyeroit un homme exprès en poſte de ſa part, & qu'il étoit à propos que M. de Nointel y en envoyât un de la ſienne; qu'ils ſeroient de retour dans cinq ou ſix jours; & qu'après cela, il contribuëroit à la ſatisfaction de Son Excellence autant qu'il pourroit; qu'il étoit donc à propos qu'il écrivît au Grand Viſir, & à Panaïaoty, & qu'il feroit partir ſon Olac le lendemain du grand matin.

M. de Nointel le pria de lui donner ses Lettres pour les joindre aux siennes ; il les lui refusa, disant que cela marqueroit trop d'intelligence, & feroit tort à tous les deux; qu'il n'osoit même en parler directement au Grand Visir ; mais qu'il le lui feroit dire par des personnes qui lui rendroient réponse, & qu'il ne falloit pas que les Exprès allassent ensemble. L'Ambassadeur lui demanda ensuite des chevaux de poste ; le Caïmacan lui dit, qu'il ne pouvoit pas lui en accorder sans un ordre exprès du Grand Visir ; de sorte qu'on fut obligé d'envoyer un Janissaire par journées. Le Caïmacan fit ensuite une longue exhortation à M. de Nointel pour le porter à la patience, après quoi il fit servir le sorbet & le parfum, qui est le signal de l'adieu.

Le Caîmacan & M. de Nointel se leverent en même-tems, se saluerent. Le Caïmacan rentra dans son cabinet, & l'Ambassadeur revint au Palais de France, d'où après qu'il eût dîné, il écrivit la Lettre suivante au Grand Visir, & une autre à peu près semblable à Panaïaoty.

Lettre de M. de Nointel au Grand Visir.

Lettre de M. de Nointel au Grand Visir.

TRès-Illustre & Très-Excellent Seigneur : Je n'ai pas trouvé chez le Caïmacan les ordres de votre Excellence, pour donner les expeditions necessaires & convenables au Vaisseau de guerre de l'Empereur mon Maître, non plus qu'aux Vaisseaux Marchands, comme Panaïaoty l'avoit promis à mon Drogman de la part de votre Excellence. Ainsi voulant éviter que la dignité de mon Maître ne soit plus aussi meprisée qu'elle l'a été en plusieurs choses à Andrinople, & que votre Excellence ignore peut-être : J'ai prié le Seigneur Caïmacan de lui dépêcher un courier, & de lui dire les choses dont je l'ai entretenu : Je n'ai pas voulu manquer de lui envoyer un de mes Janissaires, afin que cette Lettre vous fût renduë plus sûrement ; pour l'avertir que j'ai encore reçû de nouveaux ordres de me retirer depuis mon arrivée en cette Ville. Ainsi ne voyant l'éxecution de sa promesse, ni de réponse à cette Lettre qui m'oblige à rester, je ne puis faire autrement

que d'obéïr aux ordres de mon Souverain, ma tête en répondroit. Après avoir tenté tous les moyens pour entretenir une amitié de près de six siecles, & n'y avoir point trouvé de correspondance, je me vois contraint de me retirer de quelque maniere que ce soit : Je tente encore ce dernier moyen, pour ne manquer à rien, & pour faire voir à votre Excellence, &c. *Signé*, LE MARQUIS DE NOINTEL.

De Constantinople le 16. Juin 1672.

Le 17. au matin il donna ses Lettres à Mustafa un de ses Janissaires, parce que la Fontaine refusa de faire ce voyage ; il lui donna un cheval de son écurie avec de l'argent pour sa dépense, & pour payer les commandemens qu'il devoit apporter pour le Vaisseau de guerre, & pour les Vaisseaux Marchands, qui n'attendoient que cela pour mettre à la voile.

Depuis ce jour-là jusqu'au 17. de Juillet, j'employai mon tems à voir ce qui merite d'être vû à Constantinople & aux environs ; j'eus un mois entier à satisfaire ma curiosité. Je pris un habit à la Turque afin d'avoir les

entrées plus libres ; & comme j'affectois dans les ruës de ne parler que Turc avec mon Janissaire, & autres personnes avec qui je me trouvois, la plûpart des gens me prenoient pour un Negociant d'Anatolie. Je mettrai à la fin de ce Journal les remarques que j'ai faites sur cette grande Ville & ses environs, & sur celles d'Andrinople, & des autres lieux où j'ai passé.

On ne parloit dans toute la Ville que du mauvais succès du voyage de M. l'Ambassadeur, & on le plaignoit d'autant plus, qu'on sçavoit qu'il avoit de l'esprit, de la capacité, & du zele pour la gloire de son Maître ; & les intérêts de sa Nation.

J'ai remarqué cy-devant, qu'un des plus importans articles des Capitulations qu'on vouloit faire renouveller étoit, que les Sujets du Grand Seigneur ne fussent point reçûs à témoigner contre les François en matiere civile, parce que sans cela les Marchands ne pouvoient être en assûrance. On va voir par le fait que je vais rapporter, combien cet article est important & absolument necessai-
re

Procès du Sieur Joseph de Saint Jacques, de Marseille, contre Gaspard, & Chanvardy, Arméniens.

Pierre & Joseph de Saint Jacques freres, Marchands de Marseille, étoient associés. Le dernier demeuroit à Smyrne. Ils avoient eu pendant trois ans un commerce ouvert avec Gaspard & Chanvardy, Marchands Arméniens, qui consistoit en achats & ventes de marchandises, en prêts d'argent, & autres choses de cette nature, que ces Arméniens envoyoient à Pierre de Saint Jacques, à Marseille, & à Livourne, par le canal de Joseph de Saint Jacques, qui recevoit les retours à Smyrne & les leur remettoit en même-tems.

Ces deux Arméniens firent banqueroute de sept cens cinquante mille piastres, qu'ils devoient à plusieurs Négocians Turcs, & prirent la fuite. Les Turcs s'étant saisis de Gaspard firent une recherche exacte de ses biens, & ne trouverent rien. Ils le conduisirent au Grand Visir, qui l'ayant interrogé voulut sçavoir comment ils avoient dissipé tant de biens. Il lui répondit, que les changes usu-

raires qu'ils avoient payés pour soûtenir leur commerce, & les pertes qu'ils avoient faites sur mer, & sur les marchandises, les avoient reduits en cet état.

Le Grand Visir voyant que cet Arménien n'avoit pas de quoi payer ses créanciers, envoya demander au Mufti, si en Justice on pouvoit le faire mourir. Le Mufty donna sa réponse par écrit, qu'on appelle un *Fesva*, qu'un homme ne meritoit pas la mort pour devoir de l'argent; qu'il falloit examiner avec soin, s'il ne lui restoit pas quelque bien; s'il n'avoit rien de caché, & s'il ne lui étoit rien dû. On fit cette recherche, & elle fut inutile; on ne trouva rien. Les créanciers au nombre de cent vingt s'assemblerent, & leur quitterent trois cens cinquante mille piastres, à condition qu'ils payeroient le surplus. Ces Arméniens le promirent, & les assûrerent, que dans le cours d'une année, il leur viendroit des marchandises de Marseille, de Livourne, & de Perse. L'année se passa sans que les créanciers vissent rien paroître; ce qui les obligéa de se saisir encore une fois de ces deux banqueroutiers, & de les conduire à l'ar-

mée où étoit le Grand Seigneur. Ils furent mis aux fers, interrogés, & menacés de la mort s'ils ne satisfaisoient leurs Créanciers. Ces menaces dont ils craignirent les suites leur firent peur, & les obligerent de déclarer par un memoire que le sieur Joseph de Saint Jacques leur devoit soixante-dix mille piastres; (c'étoit environ la valeur de toutes les Marchandises qu'ils avoient envoyées à Marseille & à Livourne.) Ils supplierent le Grand Visir par le même memoire de les envoyer à Smyrne, avec des gens & des ordres pour se faire payer. Mustafa Aga Caïmacan d'Andrinople leur donna le nommé Mustafa Aga pour Commissaire, avec des Lettres au Cady de Smyrne pour leur faire rendre justice.

Ces Armeniens étant arrivés à Smyrne presenterent leurs ordres au Cady qui fit appeller Joseph de Saint Jacques, & qui lui demanda les 70000. piastres; il répondit qu'il ne devoit rien. Comme les Armeniens n'avoient aucune piece pour justifier leur demande, & qu'il étoit difficile de justifier le vrai d'avec le faux que par le moyen des livres de Joseph de Saint Jacques; le Cady ordonna que deux Marchands

François, & deux Armeniens les examineroient pour être ordonné sur leur rapport. Le Consul de Smyrne commit les sieurs Bahin & Pujal qui travaillerent pendant un mois avec deux Marchands Armeniens à cet examen, & trouverent à la fin que Joseph de S. Jacques étoit Créancier des deux Armeniens de 28000 piastres; ils firent leur rapport au Cady, qui ne pouvant pas être Juge d'une affaire si considerable, ordonna que Joseph de Saint Jacques se pourvoyeroit devant le Grand Visir.

Joseph se mit en chemin, bien resolu d'avoir recours à M. de la Haye alors Ambassadeur de France à la Porte, pour se faire décharger de cette accusation; mais à peine avoit-il fait quatre lieuës que le Consul envoya après lui les sieurs Franciscou & Bain, pour lui representer qu'il s'alloit engager dans de grandes dépenses, qu'il abandonneroit ses affaires, & qu'il lui convenoit mieux d'accommoder celle-ci en donnant quelque chose aux Armeniens, & sortir de cette affaire moyennant cinq mille piastres payables en draps, au moyen de quoi Gaspard & Chanvardy lui donnerent une quittance generale, par laquelle ils se

desisterent de toutes leurs prétention
Cet acte fut passé devant le Cady
le Commissaire du Caïmacah ; & sig
d'eux, des parties, & de deux au
tres témoins.

Quelques tems après les Créanci
de cette banqueroutte menerent Ga
pard à l'Avissa où étoit le Grand Se
gneur, & lui firent obtenir un Com
mandement de ce Prince, qui po
toit que le Cady de Smyrne n'av
pas pû les accorder avec Joseph
Saint Jacques, & qu'il renvoyoit l
uns & les autres à la Porte, avec
Capigi Bachy qu'il envoyoit pour
amener.

Le Capitan Pacha s'étant trouvé
Smyrne voulut prendre connoissan
de cette affaire, & fit venir toutes
Parties ; il prit la peine d'examin
leurs papiers, après quoi il traita l
Armeniens de coquins, & de gens
mauvaise foi. Le Cady de Smyr
voulut soûtenir l'acte qui avoit é
passé devant lui ; mais comme le Gra
Seigneur évoquoit l'affaire devant lu
il n'y eut point d'autre parti à pre
dre.

S. Jacques étant allé à Andrinop
où le Grand Seigneur étoit, son affa
re fut exposée devant le Grand Visi

& le Cadis-Lesquer d'Europe. Il produisit ses papiers & sa quittance generale; il fut ordonné qu'il produiroit dans quarante jours les deux témoins qui avoient signés la quittance. Ils comparurent au jour marqué; le Grand Visir les voulut interroger lui-même. Après avoir pris leur serment sur l'Evangile, ils déposerent qu'en leur presence & celle du Cady de Smyrne, les Armeniens avoient dit que Joseph de Saint Jacques ne leur devoit rien, & qu'ils n'avoient aucune prétention sur lui. Le Grand Visir les fit retirer, & ordonna aux Armeniens de préparer leurs témoins pour être oüis le jour de l'Audience qu'il devoit donner à M. de Nointel.

Les Armeniens firent comparoître ce jour-là deux de leurs Créanciers qui en présence de l'Ambassadeur, déposerent contre Saint Jacques, & sans autre examen il le condamna à payer 5000. piastres, lui déclarant que s'il ne les payoit promptement, il le feroit écorcher tout vif.

M. de Nointel se récria contre ce jugement; 1°. Parce que ces deux témoins étant parties dans cette affaire comme Créanciers des Armeniens, ils ne pouvoient pas être témoins en leur faveur,

Secondement, parce qu'étant 1
& Sujets du Grand Seigneur, i
pouvoient pas être reçûs en témo
ge contre un François, selon ui
articles des Capitulations que M
Nointel presenta au Grand Visir;
ce Ministre ne voulut rien enter
& ce fut ainsi qu'il reçût notre An
sadeur à sa premiere Audience.

Quelques personnes s'entrem
pour accommoder cette affaire
sant esperer à Saint Jacques q
commerce supporteroit cette dé
comme étant une avanie que l'on
à toute la Nation. On fit ven
Créanciers des Armeniens qui se
tenterent de 4500. piastres; mais
me Saint Jacques n'avoit pas alor
quoi payer cette somme, il der
prisonnier chez les Turcs jusq
que M. de Nointel le reclama
promettant au Grand Visir de le r
senter quand il le demanderoit.
donc conduit des prisons du Gran
gneur dans celle de l'Ambassade
gardé par ses Janissaires, où il d
ra jusqu'à ce que M. de Nointel l
na à Constantinople, & le ram
Andrinople quand il y fut la se
fois.

Ce fut dans ce voyage que l

Magy & moi travaillâmes à accommoder son affaire avec les Créanciers; nous les fîmes convenir d'une diminution de 3250. pieces de drap valant 9800. piastres, qui avec ce qu'il avoit déja payé, & les autres dépenses qu'il avoit faites lui causoient une perte de 12800. piastres.

Voyant dans la suite que les affaires des Capitulations prenoient un mauvais train, nous jugeâmes à propos de charger Zacharie Valaco, un des Truchemans de Smyrne, de voir les Créanciers. Il agit si prudemment que ces gens députerent à Basnakioi un Turc appellé Hagy-Salech d'Erzerum, avec une procuration pour terminer absolument cette affaire. Zacharie vint avec lui, & en trois scéances nous conclûmes un dernier accommodement qui fut fait moyennant 4500. piastres qui seroient payés à Smyrne en draps que le sieur Magy s'obligea de lui faire livrer. Ce fut ainsi que se termina cette fâcheuse affaire si injuste, si criante, & si pleine d'iniquité du côté des Turcs. J'en pourrois rapporter plusieurs autres de même espece, qui feroient voir la necessité de faire inserer dans les Capitulations l'article qui défend de recevoir le témoignage des Su-

jets du Grand Seigneur contre les François.

Le 17. Juillet 1672. le Courier que le Caïmacan avoit envoyé au Grand Visir, revint & apporta les ordres necessaires pour donner congé aux Vaisseaux Marchands.

Nous reçûmes le 20. la nouvelle de la naissance d'un second Duc d'Anjou, & des grands avantages que le Roi avoit remporté sur les Hollandois. M. l'Ambassadeur en voulut témoigner sa joye par une fête publique : En voici le détail.

Fête que donne M. de Nointel.

Le 21. Son Excellence envoya convoquer toute la Nation & tous les Partisans de la France, pour assister au *Te Deum*. Tous les Religieux s'assemblerent dans la grande salle du Palais; les Nations amies s'y rendirent aussi, & firent leurs complimens. L'Evêque Latin de la Ville y vouloit officier Pontificalement, & la ceremonie auroit eu plus d'éclat; mais le P. Michel Ange de Paris, Capucin, Chapelain & Aumônier de M. l'Ambassadeur s'y opposa, & ne voulut jamais se relâcher de ses drois, vrais ou prétendus, quelque chose qu'on lui pût dire. Il officia donc dans la Chapelle du Palais de France, & l'Evêque ne s'y trouva pas.

Le

Le chant du Cantique fut accompagné de cinq décharges de 25. boëtes chacune que l'on tira dans le boulingrain du Palais.

Après le *Te Deum* on servit trois tables dans la grande salle, où l'Evêque qui s'y étoit rendu fut placé entre M. de Nointel & son frere. Tous les Religieux, & tous ceux qui avoient été invités y prirent place, & le festin fut magnifique. On salua en ceremonie les santés de toute la Maison Royale & des Princes alliés au bruit des boëtes que l'on tiroit dans le jardin. Tout le Palais fut éclairé toute la nuit par des lampes dont toutes les fenêtres étoient environnées. Le Vaisseau du Roi qui étoit aux Isles des Princes, fit trois décharges de toute sa mousqueterie, & tira cinquante coups de canon. Les autrès Bâtimens François qui étoient dans le Port de Galata se tirerent au milieu du Canal, se pavoiserent, & firent joüer leur artillerie à merveilles.

Enfan[t] Françoi[s] qui se Turc.

Le 22. un de ces jeunes enfans envoyés pour apprendre les Langues âgé de 13. à 14. ans, s'étant enyvré le soir d'auparavant, & craignant d'être châtié par les Capucins qui sont chargés de leur conduite, s'enfuit du Couvent dès que la porte fut ouverte, & s'en

alla chez le Cady de Galata, auquel il déclara qu'il vouloit se faire Mahometan, & demanda d'être circoncis; on le lui accorda sur le champ, après quoi on le conduisit chez le Caïmacan. M. l'Ambassadeur envoya le demander dès qu'il en fut averti, mais il n'étoit plus tems; & comme il sçavoit déja assez la Langue Turque pour s'expliquer, on ne pût pas dire qu'il avoit été trompé.

Le 23. de Juillet, le Janissaire de M. l'Ambassadeur arriva avec le commandement pour la sortie du Vaisseau du Roi, & une Lettre de Panaïaoty pour M. de Nointel, à qui le Grand Visir n'avoit pas jugé à propos de faire réponse. Panaïaoty lui marquoit seulement qu'il n'étoit pas necessaire qu'il s'embarquât, & qu'au retour de la campagne on verroit à surmonter les difficultés qu'il y avoit eües au renouvellement des Capitulations.

Le 24. M. l'Ambassadeur envoya Fornetty demander Audience au Caïmacan. On dit qu'il avoit resolu de lui parler sur son embarquement, sur le silence du Grand Visir, & sur le petit garçon qui s'étoit fait Turc. Le Ministre répondit qu'il étoit occupé ce jour-là à la priere publique que l'on

faisoit dans la place de l'Hipodrome, pour la prosperité des armes du Grand Seigneur.

Comme je vis M. de Nointel dans l'obligation de differer son départ, & d'attendre le retour du Grand Visir, je pris le parti de m'en retourner en France dans le Vaisseau de M. de Preüilly. Je fit mes préparatifs & mes adieux, & le 29. de Juillet je reçûs les dépêches de M. de Nointel pour la Cour, avec deux rouleaux d'attestations sur la foi des Orientaux, touchant la transubstantiation, que le Roi lui avoit ordonné d'avoir.

Je me rendis à Tophana accompagné des Janissaires, des Drogmans, & de la maison de son Excellence; ils vinrent tous avec mes amis dans leurs Bateaux jusqu'à bord du Vaisseau du Roi, qui étoit aux Isles des Princes. Dès que M. de Preüilly me vit venir, il fit appareiller, & sur les deux heures après midi nous nous mîmes en route avec un petit vent assez favorable. M. de Preüilly fit faire collation à tous ceux qui m'avoient accompagnés, & nous nous quittâmes après bien des témoignages d'une amitié reciproque.

Description particuliere de Constantinople & des environs, depuis les Dardanelles jusqu'à la Mer Noire.

JE n'ai pas crû devoir interrompre le détail de nos negociations quelqu'infructueuses qu'elles ayent été, pour faire part au public des remarques que j'ai faites sur cette grande Ville, & sur ses environs.

Des Châteaux d'Hellespont.

Il n'y avoit anciennement que deux Châteaux qui défendoient le Canal de l'Hellespont, c'est-à-dire, le Canal ou bras de mer qui fait la communication de la mer Mediterranée que les Turcs appellent Mer Blanche avec la Mer Noire.

ituation Sestos Abidos. Le vulgaire s'est imaginé que ces deux Châteaux avoient été bâtis sur les ruines de ces deux anciennes Villes appellées *Sestos* & *Abidos*, dont la premiere étoit en Europe, & la seconde en Asie, c'est une erreur; ces deux Villes étoient éloignées du lieu où ces Châteaux ont été bâtis. On ne connoît pas précisément le Fondateur de

ces forteresses ; ce qu'on en sçait plus précisément est qu'étant presque tombées en ruine, Mahomet II. qui connut l'importance de ce passage, les fit rebâtir & fortifier dans le goût de son Païs, y mit de bonnes garnisons, & y plaça de très grosse artillerie, afin de couler bas les Vaisseaux qui voudroient forcer ce passage, & porter la desolation jusques dans sa Ville Capitale, dont il les regardoit comme les clefs. On les appelle Châteaux neufs, parce qu'ils ont été bâtis ou réparés les derniers, & pour les distinguer des deux autres plus avancés dans le détroit & plus voisins de Constantinople, qui ont été long-tems les seules défenses de cet important passage.

Le Château neuf d'Asie est situé proche le Cap Janissaire, ou pour parler plus juste, proche le Cap de Troye, cette Ville si ancienne & si fameuse dont on voit encore quelques ruines. Il est de figure presque quarrée; ses courtines sont flanquées de grosses tours rondes, qui leur tiennent lieu de bastions, avec un fossé qui seroit assez bon s'il étoit bien entretenu, mais il est rempli en bien des endroits, & on peut monter sans peine jusqu'aux embrazures des canons, qui sont comme des por-

tes cocheres, avec des voûtes sous lesquelles sont des canons d'une embouchûre prodigieuse, & telle qu'il en faut pour des boulets de pierre qui pesent plus de 120. livres, & qui porteroient des boulets de plus de deux cens livres s'ils étoient de fer. Ces canons sont de fonte, ils ne sont ni fort longs, ni renforcés; ils n'ont point d'affuts, sont maçonnés dans leurs embrazures, & par consequent n'ont point de recul, ce qui en augmente la force; mais qui les rend en même tems inutiles, parce qu'ils ne peuvent tirer que devant eux, & on ne peut les charger qu'à découvert & en sortant de l'embrazure, ce qui exposeroit terriblement les Canoniers, de sorte que leur premiere décharge faite, il n'en faut pas craindre une seconde.

Ce Château est bâti dans un terrain uni; les murailles ne sont point terrassées; & quoique du côté de la mer il y ait deux murailles avec des embrazures, il n'y a pourtant du canon que sur le mur exterieur. Ces canons qui ne sont qu'au nombre de vingt-deux battent à fleur d'eau, & incommoderoient beaucoup un Vaisseau s'ils donnoient dedans; mais si la premiere décharge manquoit, on au-

roit bon marché de cette forteresse; elle est encore plus mauvaise du côté de la terre. On peut assurer que ce n'est qu'un enclos de murailles mediocrement hautes, assez foibles, qui ne sont point terrassées, & qui ne se flanquent point. Ce mur renferme un assez grand nombre de maisons basses, bâties sans ordre & sans simétrie, où les Janissaires qui composent la garnison logent avec leurs familles.

Château neuf d'Europe.

L'autre Château neuf est du côté d'Europe sur la pente d'une colline peu élevée qui se termine à la mer. Sa figure est aussi irreguliere que celle du premier. Il est bâti dans le même goût; il a aussi le même nombre de canons, & de même calibre; leurs boulets se croisent, & vont même jusques sur les rivages opposés, quoiqu'à la vûë il paroisse y avoir plus d'une bonne lieuë d'un rivage à l'autre. Comme je n'ai point entré dans celui-ci, je n'en puis pas dire davantage. L'un & l'autre ont été bâtis en 1659. par Mahomet II. pour mettre les flottes Ottomanes à couvert des insultes des Vaisseaux des Venitiens qui les ont souvent insultées & poussées jusqu'au de-là des anciens Châteaux que l'on appelle proprement les Dardanelles, quoique l'usage soit

introduit de leur donner à tous ce meme nom.

Dardanelles ou Châteaux vieux.

Les vieux Châteaux que l'on regarde comme les veritables Dardanelles ſont au-deſſus des Châteaux neufs & dans l'endroit le plus étroit du Canal, qui n'a en cet endroit qu'une demie lieuë de large.

Château d'Europe ou de Romanie.

Celui du côté de l'Europe qu'on appelle la Romanie, eſt un quarré dont les côtez ſont couverts de quelques tours rondes & quarrées, dont quelques unes ſont couvertes de plomb. Les embrazures de leur énorme artillerie ſont comme celles que nous avons décrites ci-deſſus. Il y a un donjon au centre qui eſt une groſſe & haute tour à pans, enfermée dans une maniere de Fortereſſe, composée de trois portions de cercles, qui font comme un treffle avec des creneaux tout autour. Outre ces fortifications, il y a encore quelques pieces détachées, qui ne ſont ni bonnes ni difficiles à prendre. Il y a à côté de ce Fort un aſſez bon Bourg, qui fournit tout ce qui eſt neceſſaire à la garniſon & à tous ceux qui viennent moüiller dans la Forteresſe.

Château d'Aſie ou d'Anatolie.

Le Château d'Aſie ou d'Anatolie, eſt bâti dans un terrain plat & uni,

à côté d'un bon Bourg, d'où la garnison & les étrangers tirent leurs besoins. Sa figure est quarrée, ses angles sont couverts de grosses tours rondes, découvertes, avec des meurtrieres. Les embrazures des gros canons sont au pied pour battre à fleur d'eau, & faites comme les autres, & les canons n'ont ni affuts ni recul. Les boulets se croisent, & on les voit bondir bien loin sur les rivages opposez.

C'est devant ce Château que s'arrêtent tous les Vaisseaux qui viennent de Constantinople pour être visitez, afin qu'il n'y ait point de marchandises de contrebande ou d'Esclaves fugitifs. Il faut que les Capitaines y montrent les commandemens du Grand Seigneur ou leurs congez pour pouvoir passer. Il est vrai que cette visite se fait assez superficiellement; c'est plûtôt une cérémonie qu'une visite exacte, à moins qu'il n'y ait ordre de chercher quelque Esclave; mais ces pauvres gens sçavent si bien se cacher dans les Vaisseaux qui les ont reçûs, qu'il n'est presque jamais arrivé qu'on en ait trouvé aucun.

On compte environ deux cens milles des vieux Châteaux à Constantinople.

De Gallipoli.

Cette Ville eſt à trente-ſix milles au Nord-Eſt des Châteaux des Dardanelles. Son veritable nom eſt Galliopolis, d'où par corruption on a fait Gallipoli, qui ſembleroit indiquer qu'elle auroit été bâtie par les François. Elle eſt ſur le bord de la mer, on y moüille. Elle a un acul qui lui ſert de Port, où l'on voit encore les reſtes d'un Arſenal où ſont les carcaſſes des Galéres Ottomanes que l'on ſauva de la bataille de Lépante, après les avoir fait paſſer l'Iſthme de Corinthe à force de bras. La Ville eſt aſſez grande, mais toute démantelée, ſes maiſons ſont plus de demi ruinées. Leurs portes comme preſque dans tout l'Empire Ottoman, n'ont qu'environ deux pieds & demi, ou trois pieds de hauteur, afin que les Turcs n'y puiſſent pas entrer à cheval & y faire les déſordres dont ils ſont capables, ſurtout quand ils ſont yvres, ou qu'ils reviennent de quelque campagne qui leur a été avantageuſe. Elle eſt peuplée de Turcs, de Grecs & de Juifs. On prétend qu'il y a vingt-mille habitans, dont plus de la moitié ſont

Turcs. Cependant elle paroît presque dépeuplée, excepté les jours de marché, que les Païsans des environs s'y rendent pour vendre leurs denrées. Le Besestain ou Bazart est grand avec quelques dômes couverts de plomb; on y trouve de toutes sortes de marchandises, & des denrées en quantité, & tout à bon marché.

Il n'y a pour toute défense en cette Ville qu'une grosse tour percée, jointe à une autre ronde par un pan de murailles. On croit qu'elles ont été bâties par les Chrétiens, mais on ne sçait pas si c'est par les Latins ou par les Grecs. Les Venitiens y ont un Consul.

De Lampsaco.

Lampsaco est une Ville médiocre, ou un assez gros Bourg presque vis-à-vis de Galliopoli de l'autre côté du Canal, qui a environ cinq milles de large en cet endroit. Elle n'est presque habitée que par des Turcs. Il y a une grosse tour enfermée par de vieilles murailles. C'est la Forteresse & la résidence d'un Aga avec trente-cinq ou quarante Janissaires. Il se trouva que cet Aga étoit de mes amis. Je

l'avois connu à Smirne. Dès qu'il me vit, il me conduisit chez lui avec ma compagnie & mes gens, & me regala de son mieux. Il nous fit boire d'excellent vin. Le repas fut précédé d'un verre d'eau-de-vie. C'est aussi la coûtume des Grecs. Ils prétendent que cette liqueur débarasse l'estomac des flegmes qui ôteroient l'appetit. Notre hôte n'étoit point scrupuleux sur cet article. Il me dit que le vin lui plaisoit, & que c'étoit plus en pouvoir boire qu'il n'avoit pas encore fait le voyage de la Mecque, parce qu'après cela il n'en pourroit plus boire. Je le rassûrai contre cette observance, en lui disant que le Prophete n'en condamnoit que l'excès, & que j'avois vû des Muftis très-habiles qui avoient été à la Mecque qui en usoient ainsi, & qui donnoient le même conseil à ceux qui vouloient les écouter. Il me remercia de mon avis, & me promit de le suivre. En effet, me dit-il, ce seroit peché de ne pas cultiver les vignes de ce Païs, & de ne pas se servir de ce qu'elles produisent. Il avoit raison, car ce sont des raisins excellens, gros, bien nourris, d'un goût délicieux, & d'une odeur réjoüissante.

Le Canal commence à s'élargir beaucoup en cet endroit jusqu'à Marmora qui est une Isle de vingt-cinq milles de tour, avec une Ville de même nom. On appelle la mer des environs de cette Isle, la mer de Marmara. On la nommoit autrefois la Propontide. Cette Ville a un Vignoble excellent, aussi bien que les côtes d'Asie des environs. On consomme une quantité prodigieuse de ces raisins à Constantinople, outre ceux qu'on employe à faire du vin; car outre les Grecs, les Armeniens & les Latins qui en boivent, il y a plus des trois quarts des citoyens Turcs de cette grande Ville qui en boivent beaucoup. Quoiqu'il soit défendu sous de grandes peines d'en introduire dans le Serail pour les Icoglans, Bostangis & autres gens de service qui y demeurent, on ne laisse pas d'y en faire passer malgré les risques que courent ceux qui l'apportent, ceux qui le reçoivent ou qui le distribuënt; car il y a des surveillans zelez qui visitent tout ce qui entre, & quand ils surprennent quelqu'un chargé d'une telle marchandise, la moindre peine qu'il peut attendre est de recevoir cinq ou six cens coups de bâton sur la plante des pieds.

les cuiſſes & les feſſes. Ce châtiment les empêche de pouvoir contrevenir aux ordres de quelque tems. Il n'y a ſortes d'inventions dont ils ne ſe ſervent pour faire entrer du vin.

Hiſtoire d'un Portefaix.

Un Portefaix ſe preſenta un jour à la porte intérieure du Serail où ſont logez les Icoglans ; c'eſt ainſi qu'on nomme les Pages du Grand Seigneur. Il avoit ſur ſon dos un coffre de cuir, qu'on n'eût jamais pris pour une bouteille, c'en étoit pourtant une, & de très-grande taille. Le Portier qui étoit un Eunuque blanc de mauvaiſe humeur, comme le ſont ordinairement les gens de cette eſpéce, voulut voir ce qui étoit renfermé dans ce coffre; mais n'ayant pû l'ouvrir, parce que le couvercle ne ſe levoit point, il le tourna de tant de façons, qu'à la fin il trouva l'ouverture, & vit que le coffre étoit plein de vin. Il arrêta le Portefaix, le fit étendre par terre, & lui fit donner cinq cens coups de bâton, avec menace de le faire étrangler, s'il ſe chargeoit d'un pareil fardeau une autre fois. Quand on veut faire entrer cette dangereuſe marchandiſe, il faut avant toutes choſes s'aſſurer du Portier, prendre ſon heure & ſa commodité, & pour lors on n'a rien à craindre.

C'eſt pour boire du vin plus commodément & ſans riſque, que ces jeunes gens qui ſont enfermez dans le Serail, feignent des maladies dont la plus ordinaire & la moins ſujette à être convaincuë de faux ſont les coliques, les maux de cœur, les douleurs de poitrine, &c. On met ces malades ſuppoſez aux Infirmeries, qui ſont dans une des cours, & c'eſt-là qu'ils prennent tous les plaiſirs dont ils ſont capables. Ils boivent du vin qui y entre aiſément, & font durer leurs maladies le plus long-tems qu'il leur eſt poſſible.

De Conſtantinople.

Tout le monde convient que la ſituation de cette grande Ville eſt la plus heureuſe, la plus belle & la plus commode qui ſoit au monde : il ſemble que l'auteur de la nature ait pris plaiſir à la former pour y placer une Ville, qui ſembloit deſtinée à commander aux deux plus belles parties du monde, l'Europe & l'Aſie.

Elle eſt ſituée en Europe ſur une langue de terre, qui avance dans le fameux canal que l'on appelloit anciennement le Boſphore de Thrace, d'où l'on peut paſſer en Aſie en moins d'un

quart d'heure. Cette pointe a la mer Blanche ou la Propontide à sa droite,& par cet endroit elle reçoit tout ce qui peut y arriver d'Europe, d'Asie & d'Afrique. La mer Noire ou le Pont-Euxin est à sa gauche. Cette mer que l'on peut regarder comme une autre Mediterranée reçoit les eaux des Palus Méotides, du Danube, & de quantité d'autres fleuves & rivieres, par le moyen desquelles elle reçoit toutes les marchandises & les denrées qui viennent du Nord & du Levant; de sorte qu'il est presque impossible qu'elle manque de quoi que ce soit pour le necessaire & le plaisir.

Les canaux qui font la jonction de ces deux mers sont tellement disposez, & tellement opposez l'un à l'autre, que les vents qui soufflent dans l'un, & qui portent les Bâtimens à la Ville, empêchent que ceux qui viennent du côté opposé y puissent arriver. Ce sont les vents du Nord & du Sud, qui se partagent pour ainsi dire le commandement & l'empire de ces canaux, dont la jonction qui forme le Port, forme un point de vûë & un aspect le plus riche, le plus diversifié & le plus agréable qu'il y ait au monde. Ce Port que la nature a fait sans le secours de l'art,

a deux bonnes lieuës de circonference, & un quart de lieuë de trajet d'un rivage à l'autre. Son fond est par tout de vase molle, de bonne tenuë, avec assez d'eau pour que les gros Vaisseaux puissent s'approcher assez près de terre, pour y pouvoir descendre avec une planche. C'est une commodité que l'on ne trouve nulle autre part, & qui donne une facilité merveilleuse pour le chargement & le déchargement des marchandises.

Constantinople est une Ville très-ancienne. Elle fut d'abord appellée Bizance, du nom de Bizas, Chef de la Colonie qui s'y établit & la bâtit. Constantin premier Empereur Chrétien charmé de la situation de cette Ville, de la beauté & sûreté de son Port, & des avantages qu'on en pouvoit tirer, résolut d'y transferer le Siege de son Empire, & en faire une nouvelle Rome. Il l'augmenta beaucoup, y fit des ouvrages magnifiques, il dépoüilla toute la Grece pour l'embellir & l'enrichir. On la nomma longtems Rome la nouvelle, & le Païs des environs Romanie. Ce nom lui est encore affecté. Mais la Ville fut appellée Constantinople du nom de son second Fondateur.

Les Turcs dévots l'appellent Islambal, c'est-à-dire, la plenitude du salut, & le vulgaire la nomme Stambol ou Stamboul, c'est-à-dire, la Ville par excellence; & certainement elle merite ce titre par une infinité d'endroits. Elle est située par les 41. degrez 6. minutes de latitude Septentrionale, & les 47. degrez 4. minutes de longitude.

Les vents du Nord qui viennent du côté de la mer Noire, y causent toute la rigueur de l'hyver; & les vents du Sud qui viennent de la mer Blanche, fondent les neiges; & adoucissent le tems en hyver & le rafraîchissent en été.

La figure de cette Ville est triangulaire. Une de ses faces est du côté du Port. L'autre est depuis le Serail du Grand Seigneur jusqu'à la Forteresse appellée les sept Tours. Et la troisiéme regarde la terre.

Le Palais du Grand Seigneur qu'on appelle improprement le Serail, & qui se doit nommer le Seraï, fait un petit triangle à la pointe du grand triangle, qui renferme la Ville à la pointe qui avance le plus dans la mer. C'est la partie de la Ville qu'on découvre la premiere de quelque côté que l'on arrive par mer à cette Ville. Les murail-

qui ſont hautes & garnies de tours, nferment une colline ſur le ſommet laquelle ſont les bâtimens, pendant ie la pente qui va juſqu'à la mer eſt ute en jardinages. Il eſt vrai qu'on en apperçoit que le haut des arbres, ui ſont la plûpart des ciprès plantez ns ordre & ſans ſimétrie.

Le Château ou Fortereſſe appellé s ſept Tours, eſt la Baſtille de Conſ-ntinople. Il occupe l'angle qui regar-e la mer Blanche. C'eſt un édifice es Chrétiens. On y a conſervé long-ms les tréſors du Grand Seigneur, ils ont à préſent dans le Serail; de ſorte ue ce Château ne ſert plus qu'à gar-er les priſonniers d'Etat, & les autres erſonnes de condition dont on veut aſſûrer.

Le troiſiéme angle eſt au bout du 'ort du côté du Nord-Eſt. On prétend ue quelques ruines qu'on y voit, ſont es reſtes du Palais de Conſtantin; mais n ſe trompe au jugement des plus abiles Antiquaires, qui conviennent ue le Palais de ce grand Prince, étoit âti dans l'endroit où eſt à preſent le erail du Grand Seigneur. En effet, il uroit été ſurprenant que ce Prince qui voit tant de goût pour les belles cho-es, eût negligé de ſe loger au plus bel

Prétendu Palais de Conſtantin.

endroit de la Ville, tel qu'eſt la pointe du Serail, & qu'il ſe fût allé loger au fond de l'acul qui forme le Port, où l'air, la vûë, & les autres choſes qu'on doit rechercher avec empreſſement, ne ſe trouvoient pas comme ſur cette pointe.

Deſcription de Conſtantinople.

Conſtantinople eſt environnée de bonnes & fortes murailles. Elles ſont doubles dans tout le côté qui regarde la terre ; c'eſt-à-dire, depuis les ſept Tours juſqu'aux ruines du prétendu Palais de Conſtantin. La plus grande partie eſt de grandes pierres de taille, le reſte eſt de briques. Les murailles exterieures ſont d'un tiers ou environ plus baſſes que les interieures, avec des tours qui ſont éloignées les unes des autres de la portée du trait depuis l'uſage de l'artillerie : car elles ſont bien plus anciennes. On y a fait des embrazures, leurs creneaux paroiſſent auſſi anciens qu'elles. Les tours & les murailles en ſont également fournies. On compte cent cinquante tours dans toute cette enceinte, à qui on donne douze à quinze mille pas, c'eſt-à-dire, quatre à cinq lieuës de circonference ; de ſorte qu'il faut quatre à cinq heures à un homme de pied pour en faire le tour. Les murailles qui ſont

s bords des deux mers, ne sont pas
ites ni si fortes, & ne sont point
es.
tte grande enceinte est percée de
-deux portes : sçavoir, cinq du
de la Propontide, onze du côté
ort & six du côté de terre. Telle
ancienne Bisance & Constantino-
'aujourd'hui : car bien des gens
nt que son enceinte a été bâtie
e grand Constantin, & reparée
les siecles suivans par les Empe-
Grecs. Les Turcs y ont fait peu
parations depuis qu'ils en sont les
es. Il est vrai qu'ils n'auroient pas
i de compter sur ces murailles,
e resisteroient pas pendant vingt-
e heures aux efforts d'une artille-
en servie. Ils ne comptent que
urs remparts Macedoniens, c'est-
, sur les troupes nombreuses qui
oient sortir de cette grande Vil-
: qui composeroient une grande
: ; mais dont il ne seroit pas diffi-
le venir à bout, si on lui oppo-
e bonnes troupes, bien discipli-
sur-tout si on joignoit au canon,
ns mortiers qui auroient bien-tôt
oute la Ville en feu, & oblige-
: les Citoyens à sauver leurs mai-
& leurs effets, plûtôt qu'à repous-

ſer ceux qui attaqueroient le
railles.

La Ville eſt ſituée ſur ſep
collines, comme l'ancienne R
maniere que preſque toutes les
étant bâties ſur les penchans
vers de ces collines, on les v
comme ſi elles compoſoient
phithéâtres, qui font un aſp
tant plus agréable, qu'étant r
beaucoup de ciprès & autres
elles font un point de vûë to
agréable. Mais pour en joüi
en être à une certaine diſtan
les maiſons ne ſont que de b
n'ont la plûpart qu'un étage
du rez de chauſſée. Elles ſon
tes en terraſſes, ce qui fait
effet quand on n'y eſt pas ac
car il ſemble que ce ſoit
ruinée ou brûlée. Les maiſons c
Seigneurs ont peu d'apparen
hors, mais elles ſont magni
dedans. Les appartemens ſor
bien ornez, peints & dorez,
ce qui peut contribuer à la c
& au plaiſir de ceux qui les
On dit que c'eſt dans les ap
des femmes que la magnifice
davantage; mais ces lieux
ceſſibles à tout autre qu'au

a maiſon & à ſes Eunuques. C'eſt d'eux ſeuls qu'on peut en ſçavoir quelque choſe, quand on les trouve d'aſſez bonne humeur pour parler : car ces animaux demi-hommes ſont extrêmement capricieux, & les malheureuſes victimes dont ils ſont les Geoliers impitoyables, ne le ſçavent que trop, & quelque ſoin qu'elles ſe donnent pour adoucir leur humeur revêche, il eſt bien rare qu'elles les puiſſent humaniſer à un point de les rendre traitables.

Quoiqu'il en ſoit, on peut dire qu'il y a un très-petit nombre de belles maiſons, entre un très-grand nombre de très-vilaines, qui compoſent cette grande Ville. Bien des Voyageurs ſe ſont donnez la gêne pour deviner le nombre d'ames qu'elle contient; il eſt vrai qu'on ne voit preſque point de femmes dans les ruës, & qu'on y voit un très-grand nombre d'hommes; & delà, ils ont conclu qu'il y avoit plus de monde qu'à Paris, où ils prétendent qu'il y a un million d'ames, ils ſe trompent en tous ces points. Il n'y a jamais eu un million d'ames à Paris, & quoique Conſtantinople paroiſſe fort peuplé, il eſt conſtant, & cela du conſentement unanime de tous ceux qui connoiſſent cette Ville, que s'il y a autant de Peu-

ple qu'à Paris, c'est lui faire hor
Encore faut-il joindre à la Vi
Fauxbourgs, qui en sont séparez
canal & par le Port, tels que so
ra ou Galata, Tophana, & Fon
Ces Fauxbourgs sont grands, &
joint leur circonference à celle
Ville telle que nous l'avons ma
ci-devant, on peut donner en
trente mille de circonference à to
Ville & à ses Fauxbourgs, qui pe
renfermer un million d'ames Ca
ques, Grecs, Armeniens, Tu
Arabes.

Des Mosquées.

Les Mosquées sont sans contre
qu'il y a de plus beau à Constan
ple. Elles meritent assurément
l'attention d'un Voyageur curieu
y en a un très-grand nombre;
dans ce nombre, il n'y en a que
qui ayent le titre de Mosquées I
les. Sept d'entre elles ont été bâti
reparées par les Empereurs Turc
une par une Sultane à qui on ac
ce privilege par une grace special
si particuliere qu'elle n'a pû tirer à
sequence.

La plus ancienne & la plus ma

que eſt celle de Sainte Sophie. C'étoit la plus vaſte & la plus magnifique Egliſe que les Chrétiens euſſent jamais bâtie à l'honneur de Dieu, c'eſt-à-dire, au Verbe incarné. Les Turcs en la changeant en Moſquée n'ont rien changé à ſon nom; mais ils en ont abattu la plus grande partie, & n'en ont conſervé que le chœur. S'il eſt vrai ce qu'on en dit, & que la Sacriſtie qui étoit attachée à l'Egliſe, ſe trouve dans l'enclos du Serail, il faut que tout le corps de l'édifice entier ait été d'une prodigieuſe étenduë. Ce qui en reſte eſt d'une grande beauté, & fait regretter la perte de la partie qui ne ſubſiſte plus. Ce beau reſte eſt admiré de tous les Connoiſſeurs. Sa figure eſt quarrée, chaque côté a cent vingt pas géometriques de longueur. Le dôme eſt porté par des pilaſtres & des colonnes de differens marbres, il eſt couvert de plomb auſſi bien que le reſte, & accompagné de quatre minarêts ou petites tours très hautes, & d'un ſi petit diametre qu'elles ne contiennent qu'un petit eſcalier où il ne peut paſſer qu'un homme à la fois, pour appeller les Turcs à la priere à de certaines heures. Il y a de diſtance en diſtance de ces minarêts, des balcons en ſaillie

Moſquée de Sainte Sophie.

où ces crieurs ſe mettent, afin qu'on les entende de tous côtez.

Cette ſuperbe Moſquée eſt toute iſolée & environnée d'un portique en maniere de cloître, dont la face principale eſt ouverte par quatre portes, trois deſquelles ſont toûjours fermées. On n'en ouvre qu'une pour l'ordinaire.

Je ne ferai pas une ample deſcription de cette Moſquée, quoique j'y ſois entré, & que je l'aye viſitée avec autant d'exactitude qu'aucun Chrétien l'ait pû faire : car il ne nous eſt pas permis d'y entrer ; mais je trouvai des amis que j'avois connu dans le Levant, & étant entierement vêtu à la Turque, ils m'y introduiſirent avec eux dans un tems où il n'y avoit perſonne. Je ne laiſſois pas de riſquer beaucoup ; mais la curioſité l'emporta ſur les regles de la prudence. Il y a ſous le veſtibule un tombeau de marbre, que les Turcs diſent être d'un Empereur Chrétien qu'ils nomment Conſtantin, & un grand vaſe de même matiere auquel ils portent du reſpect, qu'ils diſent avoir été apporté de Judée, dans lequel ils aſſûrent que la Sainte Vierge lavoit les langes de Notre-Seigneur. On voit par là le reſpect qu'ils portent à Notre-

Seigneur Jesus Christ. Il est vrai qu'ils ne le reconnoissent pas comme Dieu : car le Mystere de la Trinité & celui de l'Incarnation ne leur sont pas connus ; mais ils l'honorent comme un grand Prophete dont la Loi étoit bonne, sainte & necessaire avant la venuë de Mahomet ; mais que les hommes ayant negligé de pratiquer à cause de sa trop grande douceur, Dieu avoit été obligé d'envoyer un troisiéme Prophete pour reformer la seconde Loi, & obliger les hommes par la crainte des châtimens à l'observer & à la faire recevoir par tout le monde. Un homme chez-eux qui blasphêmeroit le nom de Jesus-Christ seroit puni du dernier supplice, comme s'il avoit blasphêmé celui de Mahomet.

Ménage du Grand Seigneur

On voit à côté de Sainte Sophie une grosse Tour quarrée qui paroît très-ancienne. Elle sert de Ménagerie pour renfermer les Lions, les Tigres, les Leopards, les Panteres, & autres animaux sauvages du Grand Seigneur.

La Mosquée de Sainte Sophie a servi de modéle pour les autres Mosquées Royales que l'on a bâti depuis. Mais quoique très-belles, il s'en faut pourtant beaucoup qu'elles soient aussi grandes & aussi magnifiques.

Solimanie, ou Mosquée de Sultan Soliman.

Celle qui en approche le plus est la Solimanie, ainsi appellée, parce que Sultan Soliman l'a fait bâtir & l'a fondée. Car toutes les Mosquées ont des revenus considerables qui y sont attachez pour leur entretien, la nourriture des pauvres & les Ecoliers que l'on y instruit.

A côté de la Solimanie, il y a un dôme en forme de Chapelle où repose le corps de son Fondateur. Il est dans un cercüeil de plomb enfermé dans un coffre de bois, qui est posé à terre sur un tapis qu'on a apporté de Medine, & couvert d'un autre en broderie venu de la Mecque, où cette Ville est representée.

A un des bouts du cercüeil est le turban Imperial, orné de deux aigrettes blanches garnies de pierreries. Il y a plusieurs gros cierges & des lampes qui brûlent jour & nuit, & un bon nombre d'Alcorans enchaînez, de crainte qu'on ne les enleve par une dévotion mal reglée. Les personnes dévotes vont lire quelques chapitres de ce Livre, & sont persuadez que cette lecture soulage l'ame du défunt s'il est dans les peines, ou lui acquiert un nouveau degré de gloire s'il a le bonheur d'y être déja.

On ne s'en fie pas tellement à ces prieres, ou plûtôt à ces lectures accidentelles, qu'il n'y ait des gens gagez qui se relevent les uns les autres, afin que ces dévotes lectures ne discontinuënt jamais, & que l'ame du défunt en soit soulagée continuellement. Voici une nouvelle preuve de la foi des Turcs sur le soulagement des ames des défunts.

Cette Chapelle est accompagnée d'une autre où repose le corps d'une Sultane, que Soliman avoit extrêmement aimée, & celui d'un des fils de Soliman appellé Selim.

Cette Mosquée est environnée d'un très-beau cloître, accompagné de fontaines, de bains & des lieux secrets qui sont necessaires pour les purifications que les Turcs sont obligez de faire avant d'entrer dans la Mosquée pour faire leurs prieres. Ces ablutions ou purifications leur tiennent lieu de confession. Ils sont persuadez qu'elles effacent leurs pechez ; & selon les fautes dont ils se reconnoissent coupables, ces ablutions sont plus ou moins grandes. Il suffit pour les fautes ordinaires de se laver les pieds, les bras jusqu'aux coudes, le col, le visage jusques derriere les oreilles, les yeux & la bouche, & les parties secrettes du corps. Mais

il y a certaines fautes & certaines occasions où il faut se laver tout le corps, & c'est à quoi sont destinées toutes ces fontaines, bassins & cuves qui sont dans les cabinets, où chacun peut se laver à son aise, & sans être vû ou inquieté de personne : car la propreté est en singuliere recommandation chez tous ces Peuples, & plus ils sont dévots, plus ils sont propres.

ısquée ve.

La Mosquée Neuve a été bâtie par Sultan Ahmed. C'est une des plus belles & des plus magnifiques de toute la Ville. On y entre par un vaste portique, formé par quatre galeries en maniere de cloître, soûtenuës par des colonnes de marbre, avec des fontaines & des cabinets. Le milieu de ce vaste cloître est occupé par la Mosquée, qui est couverte d'un grand dôme accompagné de quatre autres plus petits, qui sont tous couverts de plomb avec quatre minarêts, dont les balcons sont de fer doré. Le dedans de la Mosquée est tout incrusté de marbre de differentes couleurs, & orné de quantité de cercles de fer doré, où l'on attache un nombre prodigieux de lampes que l'on allume pendant toute la nuit du Jeudi au Vendredi, & toutes les nuits pendant le Ramadan. Ces lampes sont

accompagnées de globes de verre de differentes couleurs, qui réfléchissent les lumieres des lampes; il y a aussi des Alcorans où les dévots & les Officiers de la Mecque vont lire pour les ames des défunts.

La principale entrée de cette Mosquée est dans la place de l'Atmaïdam, que l'on appelloit autrefois l'Hippodrome, parce que c'étoit le lieu où l'on faisoit les courses, & où l'on exerçoit les chevaux.

Les autres Mosquées Royales sont celles de Sultan Mehmed, qui est située proche l'extrêmité du Port. Celle de Sultan Selim qui n'en est pas éloignée. Celle de Chadhzedé qui a été bâtie par un des enfans de Sultan Soliman: elle est près le quartier des Janissaires. Celle du Sultan Beyazid qui est près le vieux Serail, & celle de la Validé ou de la Sultane Mere. C'est la plus moderne, elle est située au-dessous de la Solimanie sur le bord de la mer.

Il y en a encore une, qui sans être Royale est des plus considerables, elle s'appelle Dayoub ou de Job. C'est dans cette Mosquée que les grands Seigneurs vont recevoir des mains du Mufty l'épée Imperiale, que ce Ministre leur ceint, ce qui leur tient lieu de sacre.

Outre ces Mosquées, il y en a un prodigieux nombre d'autres répanduës dans tous les quartiers de la Ville, & un nombre encore plus grand de petits Oratoires, que l'on trouve presqu'à chaque carrefour pour la commodité des Habitans, qui se trouvent trop éloignez des Mosquées.

Les principales Mosquées ont des Hôpitaux & des Ecoles qui en dépendent. On y reçoit les pauvres, & on y distribuë tous les jours du ris & d'autres légumes cuites. Il ne faut point de recommandation pour avoir part à ces distributions. La charité Turque s'étend à tout le monde sans distinction de Religion, d'âge & de sexe. Tout le monde est bien venu & secouru avec charité, & même avec politesse.

Les Colleges sont aussi pour tous les Ecoliers qui se presentent, & ceux qui sont pauvres y sont reçûs, enseignez, nourris & entretenus. On leur enseigne à lire & à écrire, l'Arithmetique, la Musique, la Medecine, la Poësie, & quelques autres Sciences. L'Alcoran est le principal Livre qu'on leur fait étudier. Quand un Ecolier l'a parcouru tout entier, qu'il en sçait certains chapitres, & qu'il peut répondre aux questions qu'on lui fait; on le fait vêtir le

plus richement qu'il est possible, on le fait monter à cheval, & accompagné de tous ses condisciples, on le fait promener dans les places publiques, les plus belles ruës, & après que toute la troupe a été faire la priere à une des Mosquées Royales, on le conduit chez ses parens, qui selon leurs facultez & leur generosité regalent ceux qui l'ont accompagné.

Remarque sur les Mosquées.

Il y a une remarque à faire sur les Mosquées, c'est qu'on n'en voit pas une qui ne soit tout à fait achevée, & qui n'ait des revenus suffisans & même considerables pour son entretien, & celui de ses Ministres & des pauvres. Rien n'est plus propre que les Mosquées, leurs cours, leurs galeries. On n'y voit jamais la moindre ordure. On n'y laisse point entrer les chiens. Ceux qui y vont faire leurs prieres, après s'être purifiez laissent leurs babouches à la porte, ou les tiennent sous le bras, afin de ne pas gâter les tapis, ou les nattes, dont les planchers sont couverts. On n'y crache point. Si le besoin est pressant, on crache sans bruit dans son mouchoir. Personne n'y parle, on ne se saluë point; on a un respect & une attention infinie pour la Majesté de Dieu qu'on y prie. Que diroient les

Turcs s'ils voyoient les immodesties des Chrétiens dans leurs Eglises : Bien loin d'être portez à se convertir, ils se raffermiroient dans leur Loi, & ne s'imagineroient jamais que le Dieu que nous adorons réside dans des lieux où ils verroient commettre tant d'irrévérences.

De l'Hippodrome & des Colonnes qui y sont.

Il est certain que Constantin & ses successeurs avoient dépoüillez la Grece, l'Asie Mineure & l'Egypte de ce qu'elles avoient de plus beau pour en enrichir leur Ville Imperiale. Mais cette Ville a été ravagée tant de fois, & sur-tout quand elle fut prise sur les Chrétiens par les Turcs, qu'on ne trouve presque plus rien de tant de choses merveilleuses qui y étoient rassemblées.

La place que les Turcs appellent Atmaïdani, ou par corruption Atmaïdam, qui signifie la carriere des chevaux, est la même place que les Grecs appelloient Hippodrome par la même raison. Elle a environ quatre cens pas géometriques de longueur sur plus de cent de largeur. Elle sert encore au-

Obelisque de la place de l'Hippodrome.

jourd'hui, comme elle servoit autrefois, aux courses des chevaux & aux exercices du Gerid, dont nous avons donné la description dans un autre endroit.

Elle est ornée d'un obelisque quadrangulaire de granite d'Egypte de cinquante pieds de hauteur d'une seule pierre, qui est chargée de caracteres hieroglifiques, & de lettres qu'il est à present impossible de déchiffrer ; ce qui en prouve l'antiquité, puisque les inscriptions Grecques & Latines, qui sont sur son piéd'estal se lisent parfaitement bien, quoiqu'elles soient du tems de l'Empereur Theodose qui l'a fit relever de terre où elle étoit couchée, & la fit mettre sur le piéd'estal où elle est aujourd'hui.

Colonne des trois Serpens

Vers le bout de la même place, on voit une colonne composée de trois serpens de bronze entortillez, dont les têtes qui se séparent, forment une espece de chapiteau. On dit que c'étoit un Talisman, qui préservoit la Ville de toutes sortes de serpens & autres animaux venimeux. On dit encore que Mehemet Second, après la prise de Constantinople, darda un gros morceau de bois avec tant de violence contre ces serpens qu'il en rompit la mâchoire inferieure. On admira la force de ce

Prince ; mais le Talisman n'eut plus de force, & depuis ce fâcheux moment les serpens & les autres animaux venimeux se sont répandus dans la Ville, & on y en voit encore aujourd'hui.

La plus belle ruë de Constantinople est celle qui conduit du Serail à la porte d'Andrinople, on y voit une colonne à qui on a donné le nom de Colonne Brûlée. Elle l'est en effet, du moins elle paroît toute noire, & comme presque calcinée par le feu qui a consumé les maisons qui sont aux environs. Elle est composée de huit meules de porphire, qui étoient si bien jointes qu'elle paroissoit toute d'une piece avant cet incendie. Il est vrai qu'elle étoit environnée de branches de laurier de bronze, qui suffisoient pour cacher tous les joints. L'incendie a fondu tous ces ornemens, & a tellement ouvert les joints qu'elle seroit tombée, si on ne l'avoit environnée de gros & larges cercles de fer, qui la tiennent en état & empêchent sa ruine. Il ne faut que cet exemple, pour justifier que les Turcs ont quelquefois du goût pour les belles choses. Il est vrai que cela est assez rare dans ces Peuples, parce que pour l'ordinaire ils sont fort

olonne ée.

ignorans, & c'eſt pour cela qu'ils ont laiſſé tomber en ruine une infinité de monumens excellens par leur matiere, & par l'art avec lequel ils ont été travaillez. Il eſt vrai que ce bon exemple ne s'eſt pas répandu dans les Provinces de ce vaſte Empire. Les Pachas & les Gouverneurs ne ſongent qu'à remplir leurs bourſes, & à ſatisfaire l'avarice de leurs protecteurs, ainſi il leur importe peu que les anciens monumens ſi communs autrefois dans ces Païs, ſe conſervent, ou s'aneantiſſent, pourvû qu'ils puiſſent piller les Naturels du Païs & les Etrangers, & s'enrichir aux dépens du public & des particuliers.

Il y a une colonne qui n'eſt pas fort éloignée de la Brûlée. On l'appelle l'Hiſtorique. Elle a près de cent cinquante pieds de hauteur, avec des bas reliefs d'aſſez bonne main, qui repreſentent les victoires de l'Empereur Arcadius : les incendies des maiſons des environs ont gâté ces reliefs. Elle eſt de marbre blanc. Je vis encore quelques autres monumens antiques, dont la deſcription pourroit groſſir ces Memoires. Mais je crains d'ennuyer le Lecteur par des repetitions, parce que je ne dois pas douter que d'autres Voyageurs ne les ayent décrits am-

plement avec tout le soin qu'ils meritent.

Du Seraï ou Palais du Grand Seigneur.

Situation de Constantinople.

La Ville de Constantinople est bâtie sur sept colines à l'exemple de l'ancienne Rome. Cette situation est aussi avantageuse pour les maisons, qui ne se dérobent point l'air, le jour & la vûë les unes des autres, qu'elle l'est peu pour les ruës qui sont hautes & basses, & par consequent fort incommodes. A quoi il faut ajoûter qu'elles sont mal pavées, & qu'il y en a plusieurs qui ne le sont point du tout, & toutes en général sont mal propres. Nous avons déja parlé des maisons, mais j'ai oublié de dire que la plûpart de celles des gens aisez ont leurs murailles interieures revêtuës de carreaux de fayence, & leurs vîtres peintes de differentes couleurs, & que la plûpart ont des jardins, c'est-à-dire, des plans de ciprès & autres arbres. Cela joint à leur situation, à la blancheur des murs & au rouge des tuiles, fait un effet charmant quand on regarde la Ville du centre des trois canaux. Dans ce point de vûë elle pa-

roît comme un amphitheâtre magnifique, où les dômes des Mosquées, les minarêts & leurs balcons saillans répandus de tous côtez au milieu de la verdure des arbres & des maisons des particuliers, surprend les yeux & les charme.

Serraï ou Serail du Grand Seigneur.

Le Seraï du Grand Seigneur, que le vulgaire appelle Serail, est le premier objet qui se presente à ceux qui arrivent par mer à Constantinople. Le mot Seraï est Persan, il signifie génériquement une maison. On en restraint la signification au Palais du Grand Seigneur, & des autres Grands de l'Empire. Cependant dans l'usage reçû il n'est donné qu'au Palais du Grand Seigneur, comme nous disons le Louvre à Paris, ou le Château à Versailles, quand on parle du Palais du Roi.

Coûtume des Turcs dans leurs promenades.

Le Grand Seigneur a plusieurs Serails dans la Ville & aux environs, accompagnez de jardins où il va se promener quelquefois. Surquoi il faut observer que la coûtume des Turcs n'est pas de faire comme nous plusieurs tours dans une allée. Quelle necessité, disent-ils, ont les Francs, de faire tant de tours dans le même lieu, ne peuvent-ils pas remarquer ce qu'il

y a dans un seul tour sans le recommencer. Il y a de l'inquiétude & de la folie dans leur maniere d'agir. Leur coûtume est de faire le tour d'un jardin ou de le parcourir en long & en large, & puis se retirer dans un cabinet ou chez eux & se reposer. Au reste tous ces lieux sont inaccessibles, sur-tout quand il y a des femmes, qui ne sont visibles qu'au Maître & aux Eûnuques qui les gardent, & aux animaux de leur espece.

Le Serail de Constantinople est bâti sur une colline qui fait l'angle & le point de jonction des deux mers. Les bâtimens occupent la hauteur de la colline dont la pente qui se termine aux bords des deux mers, est toute en jardins, c'est-à-dire en plans d'arbres de toute espece, mais sur-tout de ciprès avec des quarrez pour les potagers. On donne au Serail trois milles de circonference. Ce terrein est triangulaire comme celui de la Ville ; il est environné de hautes & fortes murailles qui se joignent à celles de la Ville. Il y a plusieurs tours des deux côtez qui sont baignées des deux mers, & il y a toûjours un bon nombre d'Agem Oglani en sentinelle ; ils sont armez de gros mousquets, & tirent sur

es bâtimens qui s'approchent un peu
rop près. Il y a un quai revêtu de pier-
es tout autour du Serail ſur le bord
le l'eau, mais on n'y paſſe point. On
voit pluſieurs pieces de canon ſur
eurs affuts, qui battent à fleur d'eau.
Leur plus grand uſage eſt d'annoncer
a mort de ceux qu'on a executez
lans le Serail. A meſure qu'on jette
es corps à la mer, on tire un coup
le canon pour chacun, afin d'avertir
e peuple qu'on a fait juſtice, & que
cet avis tienne tout le monde dans le
levoir.

Sur le quai qui regarde Galata, qui
eſt un gros Bourg fermé de murailles
que l'on regarde comme un des Faux-
bourgs de Conſtantinople, il y a un
Kioſchk ou Pavillon ſoutenu de plu-
ieurs colonnes de marbre, où le
Grand Seigneur va prendre l'air, &
l'où il s'embarque dans ſa Galiotte
quand il va ſe promener ſur le canal.
Dans cette occaſion c'eſt le Boſtangi
Bachi qui tient le timon de la Galiot-
e, & ce ſont les Boſtangis ou les
ardiniers du Serail qui rament. Quand
l arrive à quelqu'un de ces rameurs
e rompre ſa rame, le Grand Sei-
neur lui fait donner un ſequin pour
e récompenſer du zéle qu'il a témoi-

Kioſchkou Pavillons du G. Seigneur.

gné pour ſon ſervice.

L'extrêmité du quai qui regarde les Sept Tours a encore un autre Kioſck. Il eſt aſſez grand, ſoutenu par des arcades de pierres de taille, l'un & l'autre ſont fermez avec des jalouſies de bois. Le Grand Seigneur y va s'y divertir avec les Sultanes. Ce lieu étoit occupé autrefois par une Egliſe dont on a conſervé une muraille, ſur laquelle on voit encore quelques reſtes de croix. Il y a tout auprès une fontaine où les Grecs vont le jour de la Transfiguration; c'eſt une de leurs dévotions qui reſſemble aſſez à un carnaval, qui divertit le Grand Seigneur & une partie de ſa Cour. Les Grecs tiennent l'eau de cette Fontaine pour miraculeuſe; ils en font boire à leurs malades, & après avoir fait des foſſes profondes comme des puits dans le ſable, ils les y enterrent juſqu'au col, & on dit qu'il y en beaucoup qui y reçoivent leur ſanté.

Fontaine des Grecs.

Le Serail a pluſieurs portes du côté de la mer, mais elles ne ſont ouvertes que pour le Grand Seigneur & quelques-uns de ſes grands Officiers.

Mais il n'y en a qu'une du coté de la Ville, & près de Sainte Sophie. Cette porte eſt gardée par cinquante

Porte au Serail qui a donné le

Capigis ou Portiers, qui n'ont d'autres armes que des baguettes à la main. Elle est grande accompagnée d'une large & haute voûte, qui ressemble plûtôt à un corps de garde qu'à l'entrée du Palais d'un aussi grand Seigneur que l'Empereur des Turcs. Elle ne laisse pas de donner le nom à toute sa Cour. On dit la Porte, pour exprimer en un seul mot la Cour du Grand Seigneur. Ainsi être Ambassadeur à la Porte, ou aller à la Porte, c'est être Ambassadeur auprès de l'Empereur des Turcs, ou aller à sa Cour.

nom à la Cour du G Seigneur.

On entre dans une grande & vaste cour, plus longue que large. Le côté droit est occupé par un grand bâtiment qui sert d'infirmerie à tous ceux qui demeurent dans le Serail. On y porte les malades dans un petit chariot tiré par deux hommes. Le magasin des cuirasses & autres armes est sur la gauche, on l'appelle le Gab-hané, il est couvert de plomb. On prétend que c'étoit autrefois la Sacristie de sainte Sophie, d'où, si cela est vrai on peut juger de la grandeur de ce superbe édifice.

Premiere cour du Serail.

C'est dans cette premiere cour que tous ceux qui ont affaire au Serail

Respect qu'on garde dans

cette cour. mettent pied à terre, & que
domestiques gardent leurs chev
& les uns & les autres, c'est à
les chevaux, les valets, & géne
ment tous ceux qui s'y arrêtent
meurent dans un profond silence
dans une retenuë qui marque le
pect qu'on a pour la maison de l
pereur. Si quelqu'un s'oublioit là
sus, les Capigis le châtiroient s
champ à coups de bâton. Cela a
rarement. Il semble que les che
même connoissent le lieu où ils
Il y sont comme des statuës, &
n'entend pas le moindre bruit.

Seconde cour du Serail. On passe de cette premiere cour
seconde; la porte est grande & n
affreuse que la premiere; elle est
dée par cinquante Capigis armez
me les premiers. Cette cour est
rée, & n'a qu'environ deux cen
à chaque côté. Une galerie en f
de cloître, portée par des colonn
marbre l'environne. C'est le post
Janissaires, & de tous ceux qu
affaire au Divan qui est au bout
face de la porte. Il faut être en
ce dans ce lieu, encore plus que
la premiere cour, sous peine d'un
timent rigoureux, & toûjours p
tomber sur ceux qui manquent.

Derriere la Galerie droite est un grand bâtiment, surmonté de neuf dômes couverts de plomb, qui sont les cuisines & les offices du Serail. A la gauche sont les écuries des chevaux, qui ne servent que pour la personne du Prince. Les chevaux qui servent pour les gens du Serail à qui le Grand Seigneur en fournit, sont dans les écuries sur le bord de la mer auprès des Sept Tours.

Cuisines & Ecuries du G. S.

Il n'y a que le Grand Seigneur qui monte à cheval & qui en descend dans cette cour. Tous les autres montent à cheval & en descendent dans la premiere cour. Les Janissaires se rangent sous la galerie droite, & les Spahis & autres gens de cheval sous la gauche, après avoir laissé leurs chevaux dans la premiere cour.

Le milieu de cette cour est occupé par une très-belle fontaine ombragée de plusieurs ciprès & sicomores. C'est le lieu fatal où le Grand Seigneur fait couper la tête aux Pachas & autres Officiers de consideration qui ont encouru son indignation.

La salle où se tient le Divan, c'est-à-dire le Conseil, est au fond de cette cour à main gauche, & la porte par laquelle on entre dans le Serail est à

Salle du Divan.

droite ſur le même côté. Il eſt inutile de dire, qu'il n'y a point de porte au monde mieux fermée que celle-là. Ce ſont les Eunuques blancs qui en ſont les Gardiens, gens de difficile accès, peu accommodans, défians au-delà de l'imagination, qui ne laiſſent rien entrer ſans le viſiter exactement, & qui ont encore plus d'éxactitude à ne laiſſer rien ſortir.

Il faut être appellé expreſſement pour ſe préſenter à cette Porte, & ſouvent ceux qui y entrent n'en ſortent que par la fenêtre, qui eſt à côté du Kioſchx. Le Grand Viſir même n'y entre pas ſans trembler; car qui eſt ſûr de ſa vie dans un Païs comme celui-là, où la jalouſie regne au ſouverain dégré, & où les ombres des fautes ſont ſouvent punies avec autant de rigueur que les fautes mêmes? Il faut avoir des protecteurs dans le Serail, & les acheter cherement: on ne fait rien pour rien en ce Païs-là, & moins qu'en aucun autre.

Cette impoſſibilité d'entrer dans le Serail eſt cauſe qu'on n'en peut pas dire grande choſe, & qu'on n'en peut rien ſçavoir que par les relations des Eunuques, ou de peu d'autres gens, que leurs emplois neceſſaires y font admettre.

utant-qu'on peut juger de ces
nens par le dehors, ils sont
ds, & en grand nombre, mais
reguliers, bâtis sans ordre, & à
eurs reprises; ce sont des Pavil-
couverts en dôme, mais dont il
rès-difficile de distinguer l'arran-
ent & la simetrie.

Bâtimens du Serail.

allai un jour dans un lieu élevé à
ta, d'où je pouvois découvrir le
il, & avec d'excellentes lunet-
le longue vûë, je tâchai de pe-
er dans cette forêt de Cyprès &
âtimens confus; mais je fus peu
ent de mon observation. J'avois
ndant pris toutes mes précau-
s pour n'être pas découvert par
que autre observateur; car je
ois le malheur qui étoit arrivé à
iutre curieux. Le Grand Seigneur
perçût avec sa lunette; il fit ap-
:her le Bostangi-Bachi, c'est ainsi
n appelle le Sur-Intendant des
ins du Serail; il lui fit bien re-
quer le curieux, & lui comman-
le l'aller faire étrangler, & de
dre le corps à la fenêtre. Cet or-
fut executé. Le Bostangi-Bachi
mpagné de ses gens & de quel-
s muets du Grand Seigneur, y al-
ur le champ; le curieux fut sur-

Histoire sur le Serail.

pris encore en flagrant délit ; il fut étranglé sur le champ ; le cadavre attaché à la fenêtre, & sa maison pillée, pour payer l'honoraire de cet Officier & de ses gens.

Une telle avanture me rendit fort circonspect ; j'avois accommodé ma lunette d'une maniere à ne pouvoir être apperçûë, & malgré mes précautions, je n'étois pas sans inquiétude ; car quoique je n'eusse pas réüssi dans ma commission, comme j'aurois fait sans les obstacles invincibles que l'on y mit, je n'étois pas las de vivre, ni d'humeur à donner de l'éxercice au Bostangi-Bachi.

Au reste, il ne faut pas s'imaginer que cet Officier ne soit employé qu'à ces sortes d'éxécutions. C'est un homme de la plus haute consideration. Lui seul a le privilege de porter la barbe longue dans le Serail, comme son Maître ; c'est une marque de liberté, au lieu que tous les autres tels qu'ils soient, l'ont rasée comme des Esclaves, & ne portent que la moustache, qui est la distinction du sexe. Un homme sans moustache passeroit pour un infâme. Les Francs qui voyagent dans le Levant doivent avoir soin de laisser croître leur barbe,

be, s'ils ſont d'un âge à en pouvoir avoir une ; plus elle eſt longue & bien fournie, & plus elle eſt reſpectable ; quand elle n'eſt pas en état de leur faire honneur comme feroit une barbe *in folio*, au moins doivent-ils avoir la mouſtache, à moins qu'ils ne ſoient ſi jeunes que leur poil ſoit encore imperceptible.

Lorſque le Grand Seigneur loge dans le Serail, ſes Officiers y ſont auſſi logés ; mais il y a bien de la diſtinction entre eux. Ils ſont d'ailleurs tous Eunuques réellement. On ne ſe contente pas de les rendre impuiſſans on leur ôte abſolument tout ce qui les rend hommes ; il y en a de blancs & de noirs : ceux-ci ſont deſtinés à la garde & au ſervice des Sultanes, & des autres filles qui ſont enfermées dans le Serail, & deſtinées aux ſeuls plaiſirs du Prince. Leur Chef ſe nomme Kiſlar Agaſi.

Eunuqu blancs & noirs.

Les Eunuques blancs ont ſoin des jeunes garçons qu'on éleve dans le Serail. Ils leur enſeignent leurs exercices, & leur font obſerver une diſcipline très-ſevere : c'eſt de cette eſpece de ſeminaire que ſortent tous les Officiers de ce vaſte Empire.

Les Sultanes & les autres filles ſont

Sultane

& autres filles du Serail.

logées dans de grands appartemens separés de tous les autres, & inaccessibles à tout autre qu'au Grand Seigneur. Elles logent toutes ensemble, & sont exactement observées par les Eunuques noirs, qui y sont jour & nuit avec des lumieres, & qui punissent severement les moindres fautes de ces filles, lesquelles à peine peuvent obtenir permission de leurs severes gardiens d'aller se promener dans les jardins. Ces impitoyables Geoliers les accompagnent, & au signal qu'ils donnent, les Bostangis se rangent autour des murailles, avec de longs bâtons au bout desquels sont attachés de grandes pieces de toile, avec lesquelles ils font une espece de mur entre ces filles & eux, qui les empêche de les voir, & qu'elles ne soient vûës de dehors ; chose impossible pourtant, parce que les murailles qui renferment les jardins & tout le Serail sont très-hautes. Cependant la jalousie de ces monstres noirs est si grande, que s'ils s'appercevoient que quelqu'un de ces Bostangis regardât ces filles par les ouvertures de ces pieces de toile, ils lui feroient sauter la tête dans l'instant, & leur conduite seroit approuvée du

Maître. C'eſt par la même raiſon que les ſentinelles font retirer à coups de mouſquet les bâtimens qui s'approchent des murailles plus près que quatre cens pas ou environ.

Outre ce Serail qui eſt la demeure ordinaire du Grand Seigneur quand il eſt à Conſtantinople, il y en a un autre dans la Ville qu'on appelle le Vieux Serail. Les Grands Seigneurs y ont demeurés autrefois; il ſert à préſent pour renfermer les Sultanes des Grands Seigneurs decedés, & celles qui ne plaiſent pas à l'Empereur regnant. C'eſt une priſon où ces pauvres femmes paſſent triſtement le reſte de leurs jours, à moins qu'on ne les donne à quelque favori qui les demande, & qui veut bien s'en accommoder. Elles ſont ſous la garde de vieux Eunuques noirs, dont elles ont beaucoup à ſouffrir. Ce Serail eſt grand, & environné de hautes murailles comme nos Monaſteres de filles, ſans autre ouverture par dehors, que celle d'une ſeule porte bien fermée, & gardee par des Eunuques noirs.

Il y a un Serail à Pera près le Palais de France. C'eſt la demeure des jeunes Ichoglans, qui y ſont élevés

ſous la conduite d'un Aga, & d'où on les fait paſſer au grand Serail, quand on les juge en état d'approcher la perſonne du Prince.

Des autres bâtimens conſiderables, appellés Khans, Bezeſtains, & autres.

Les Khans ſont la demeure des Etrangers qui viennent à la Ville pour le negoce, ou pour leurs affaires particulieres. Il y en a un aſſez grand nombre : comme ils ſont tous aſſez ſemblables, il ſuffira de donner la deſcription d'un, pour faire connoître tous les autres. Ils ne different qu'en grandeur.

Le plus beau eſt celui de la Sultane Validé, ou mere de l'Empereur Mahomet quatriéme. On l'appelle *Validé Khana*; c'eſt un grand bâtiment quarré, dont le milieu eſt une vaſte cour quarrée, environnée de portiques comme un cloître, au milieu duquel eſt un grand baſſin avec une fontaine.

Validé ..ana ou ..an de la ..tane ..lidé.

Le rez-de-chauſſée derriere les portiques eſt partagé en pluſieurs magaſins où les Negocians mettent leurs marchandiſes. Il y a un ſecond cloître au premier étage, & des cham-

bres dont les portes donnent ſur le cloître ; elles ſont aſſez grandes, toutes égales, & ont chacune leur cheminée ; on les louë tant par jour, & quoique le loyer ſoit modique, ce Khan ne laiſſe pas de produire conſiderablement à ſes Propriétaires. Deux Janiſſaires en gardent la porte, & on y eſt dans une entiere ſûreté. Il n'eſt point encore arrivé dans les plus grandes ſéditions, que les Khans ayent été pillés ou inſultés. On reſpecte ces lieux comme étant ſous la protection de la foi publique. Tout le monde y eſt reçû pour ſon argent ; on y demeure tant qu'on veut, & en rendant les clefs des lieux qu'on a occupés, on paye ſon loyer : du reſte il ne faut penſer qu'au ſeul logement ; il faut ſe pourvoir de meubles & d'uſtanciles de cuiſine. Les Levantins y ſont accoûtumés ; il achetent ou louënt une natte ; ils portent avec eux un tapis, quelques couvertures, des couſſins, une marmite, & une bouteille de cuir, avec une taſſe & une caffetiere, & voilà tout leur équipage ; & quand ils n'ont point d'Eſclaves, ou de Valets, ils font cuire eux-mêmes leur ris & leur viande. Les murailles des Khans ſont de

pierres de taille, ou de briques fort épaisses, & toutes les chambres, magasins, & corridors voûtés, & le toît en terrasse bien carrelé ; ainsi on n'y craint point le feu, qui fait si souvent de grands ravages dans la Ville.

Les Bezestains ou Bezistains sont les marchez publics. On n'en sçauroit donner une idée plus approchante de la verité, qu'en les comparant à la Foire Saint Germain de Paris ; mais ils sont incomparablement plus beaux, plus grands, & mieux bâtis. Celui que l'on nomme par excellence le *Grand Bezestan*, est une vaste salle quarrée, toute bâtie de pierres de taille, dont les murs sont très-épais, & dont la voûte fort exhaussée est soûtenuë par de gros pilliers de pierre, à peu près comme la grande salle du Palai de Paris. Ces pilliers & les murs sont environnés de boutiques, où se vendent les marchandises les plus précieuses, comme les pierreries, les draps de laine, de soye, d'or ; les fourures, les housses en broderie, les selles, & les autres riches harnois ; les armes enrichies, les toiles fines, les mousselines, les mouchoirs brodés, & generalement tout ce qui

grand [...]stain.

peut ſervir à l'uſage des hommes & des femmes. Ce bâtiment eſt ouvert par quatre grandes portes bien fortes & bien gardées, qui ſe ferment dès que la nuit vient, & ne s'ouvrent point avant le lever du Soleil. Les Marchands n'y couchent point ; ils ont ſoin de fermer leurs boutiques, & chacun ſe retire dans ſa maiſon. Il ne reſte que les Portiers, qui veillent aux accidens du feu, & aux voleurs, qui pourroient avoir envie de forcer les portes, & d'enlever les marchandiſes.

Le petit Bezeſtain.

Il y a un autre Bezeſtain qui eſt plus petit & fait comme le précedent, où l'on vend les marchandiſes de moindre conſéquence.

Outre ces deux Bezeſtains, il y a une infinité de boutiques répanduës dans toute la Ville, où ſont des ouvriers de toutes les eſpeces, & des Marchands chez leſquels on trouve tout ce dont on a beſoin. Les ouvriers travaillent très-proprement, & à fort bon marché. Il ſont aſſés laborieux, fort polis, & fort civils.

De Caſſem Pacha, Galata, Pera, & Topkana.

Ces lieux qui ſont au-delà du Port,

ſont les Faubourgs de Conſtantinople.

Faubourgs de Conſtantinople.

Galata pourroit paſſer pour une Ville mediocre. Elle eſt fermée de murailles. Elle appartenoit aux Genois lorſque la Ville fut priſe par les Turcs, & ils s'y maintinrent encore quelque tems après la priſe de la Ville. Il fallut enfin ceder à la bonne fortune & à la valeur des Turcs, & rendre la Place, & une groſſe Tour qui leur ſervoit comme de Citadelle.

On paſſe de Conſtantinople à Galata dans des bateaux qu'on appelle Permes, ou dans des Caïques. Les premiers approchent aſſez des Gondolles de Veniſe; les Caïques ſont plus grands, plus forts, & plus commodes. Le Port eſt couvert de ces ſortes de Bâtimens, & le trajet qui eſt d'environ mil pas coûte très-peu.

On peut aller de Conſtantinople à Galata par terre, en faiſant le tour du Port; mais c'eſt un chemin bien long, & il faut paſſer au bout du Port une riviere formée par deux gros ruiſſeaux qu'on appelle les Eaux froides. Elle ſe décharge dans le Port & ſert à le nettoyer.

Mosquée de Joub ou de Job.

On trouve en sortant de la Ville une Mosquée qu'on appelle Joub, ou Job. C'est-là que les nouveaux Empereurs vont en ceremonie recevoir l'épée de l'Empire, qui leur tient lieu de Sacre & de Couronnement. On leur met aussi le gros Turban Imperial avec deux aigrettes noires, qu'ils sont obligés de porter jusqu'à ce qu'ils ayent remporté quelque avantage sur les ennemis de l'Etat: alors ils portent des aigrettes blanches.

Oc-Meridani ou Champ des Fleches.

Un peu plus loin est l'Oc-Meridani, ou par abbréviation Oc-Meïdan, c'est-à dire, le Champ des Fléches. C'est un lieu où les Turcs vont s'éxercer à tirer de l'arc, & où ils vont en procession, & où ils font des Prieres extraordinaires pour la prosperité des armes du Grand Seigneur, & pour les necessités publiques.

De-là on va à Cassem-Pacha. C'est un Bourg que l'on regarde comme un des Fauxbourgs de Constantinople. Il est sur le bord de la mer, & renferme l'Arsenal, où l'on bâtit les Galeres, les Vaisseaux, & les Galeasses du Grand Seigneur. Il y a cent vingt formes voûtées où l'on conserve les Galeres. Le Capitan Pacha y a son logement. Il est le Maître absolu de

ce quartier, & l'Intendant general de toute la Marine, & de tous ceux qui sont employés sur les Vaisseaux & sur les Galeres : c'est une des premiéres Charges de l'Empire ; mais qui n'exemte pas ceux qui en sont revêtus de passer par les mains des muets, quand ils ont le malheur de déplaire au Souverain.

Baigne des Esclaves du Grand Seigneur.

Le Baigne ou la Prison où l'on renferme les Esclaves du Grand Seigneur n'est pas éloigné de cet endroit. Il est vaste, & n'en est pas plus agréable : au contraire, c'est un lieu d'horreur, où l'on voit une multitude de malheureux dans les fers, surchargés de travaux, mal nourris, & extrêmement maltraités : ce qu'ils ont de bon pour soulager leur misere, c'est que moyennant une petite retribution qu'ils payent au Gardien du Baigne, ils vont travailler pour leur compte, & trouvent quelquefois le moyen de s'échapper, & de se sauver dans les Vaisseaux Chrétiens, qui les reçoivent sans distinction de Nation, & les mettent ainsi en liberté.

Cassem-Pacha n'est separé de Galata que par un Cimetiere. Cette Ville qui est un des Fauxbourgs de

Constantinople, a de bonnes maisons, & bien bâties. C'est la demeure ordinaire des Marchands Européens. Il y a cinq Eglises, & autant de Communautez de Religieux Latins. Les Cordeliers ont l'Eglise de Sainte Marie; celle de Saint François est aux Conventuels, que l'on connoît en France sous le nom de Cordeliers à la grande Manche. Les Jacobins ont l'Eglise de Saint Pierre; les Jesuites celle de Saint Benoît, & les Capucins celle de Saint Georges, qui fut brûlée au dernier incendie de Galata, & dont on poursuivoit le rétablissement auprès du Grand Seigneur dans le tems que j'y étois.

Eglises Couvents Latins à Galata.

La Poissonnerie est sur le bord de la mer. On prétend que c'est la plus belle qu'il y ait au monde. C'est une longue ruë avec des boutiques des deux côtés, où l'on étale tous les jours une prodigieuse quantité de poissons de toutes les especes, toutes très-bonnes, & à très-bon marché.

Poissonnerie de Galata.

Les Grecs y ont plusieurs cabarets où s'assemble toute la canaille de Constantinople, qui va s'y enyvrer, & dont la rencontre est dangereuse dans cet état.

Pera, bourg Constantinople.

En sortant de Galata on passe par un vaste cimetiere, & on monte à Pera. Ce Faubourg est situé sur une colline mediocre qui joüit d'une très-belle vûë, & d'un air charmant. C'est la demeure de tous les Ambassadeurs Chrétiens, excepté celui de l'Empereur, & de Pologne, & de l'Envoyé de Raguse, qui ont leurs logemens dans la Ville.

Palais de France à Pera.

L'Ambassadeur du Roi y a un Palais vaste & magnifique. C'est le Roi Henry quatriéme du nom qui l'a fait bâtir; c'est assurement celui de tous les Ambassadeurs qui est le mieux logé. Les maisons de tout ce Faubourg sont belles & bien bâties, & la plûpart de pierre; aussi est-ce le quartier des honnêtes gens, des Negocians francs, & des Grecs de consideration.

Tophana, la Fonderie.

On descend de Pera par un chemin fort rude à Tophana, qui signifie maison des canons; c'est en effet le lieu où l'on fond toute l'artillerie de l'Empire. Ce Faubourg est considerable; il y a des Mosquées, des Bazars, des Bains, & les maisons y sont bâties comme à Galata & à Pera, en amphithéâtre c'est-à-dire, qu'elles ne se dérobent point l'air ni la vûë les unes aux autres, ce qui fait un aspect fort agréable.

D'Uscudar ou Scutaret, de la Tour de Leandre, de l'Isle du Prince, du Canal de la Mer Noire.

Les Turcs appellent Uſcudar ou Uſkudar, ce que les Francs nomment Scutaret, c'eſt un gros Bourg ſitué en Aſie, vis-à-vis de la pointe du Serail; il en eſt ſeparé par le Canal qui fait la jonction des deux mers, qui n'a dans cet endroit qu'environ mil pas Géometriques. Il y a un Serail avec de grands jardins. Le Bourg eſt fort peuplé, il eſt environné de foibles murailles avec des tours. Les maiſons y ſont aſſez belles; il y a nombre de Moſquées, des bains, un beſeſtain, & un commerce aſſez conſiderable.

Uſcud ou Scutaret.

Le milieu du Canal eſt occupé par une Tour bâtie ſur un écüeil qui en occupe toute la ſuperficie. Les Francs l'appellent la Tour de Leandre, & les Turcs la nomment Kez-Quoula ou la Tour de la fille. C'eſt une petite forteresse bordée de canons, qui peuvent battre l'entrée du Port, le Canal des deux mers, le Serail & Scutaret. Le Grand Seigneur y entretient une petite garniſon. Ce qu'il y a de particulier dans cette fortereſſe bâtie au

Leandre.

milieu de la mer, c'est qu'il y a un puits d'une eau douce & excellente.

Calcedoine ou Cady-Kioi.

En descendant vers la Mer Blanche on voit sur la côte d'Asie les ruines de l'ancienne Calcedoine, fameuse par le Concile general qui y a été tenu. On ne trouve plus rien de curieux dans ces ruines; les Turcs ont enlevé tout le marbre, & jusqu'aux pierres de tailles. Il s'y est formé un miserable Village que les Turcs appellent Cady-Kioi, c'est-à-dire, le Village du Cady ou du Juge. C'est un vignoble excellent, & une campagne agréable & fertile qui environne ce Village, avec une quantité de maisons de plaisance, accompagnées de bouquets de bois de haute futaye qui s'étendent jusqu'à la Tour du fanal, que l'on allume toutes les nuits pour la sûreté des Bâtimens qui viennent de l'Archipel à Constantinople.

Isle du Prince ou des Princes.

L'Isle du Prince ou des Princes, comme disent bien des gens, est à quatre lieuës de Constantinople vers le Midi; elle a environ quatre lieuës de circonference. Elle renferme deux Bourgs habités par les Grecs, avec un Monastere de Caloyers; c'est ainsi qu'on appelle les Moines Grecs.

Canal de la Mer Noire.

Le Canal qui conduit de Tophana à la Mer Noire, a ses côtes tant en

Europe qu'en Aſie, bordées de quantité de belles maiſons avec des jardinages, & des plans d'arbres fruitiers, & des Villages où l'on trouve abondamment tout ce qui eſt neceſſaire à la vie.

On y pêche une prodigieuſe quantité de poiſſons de toutes eſpeces, & entre les autres de ces poiſſons à l'épée que les Italiens appellent *Peſce Spada*, ils ſont grands & parfaitement bons. On les appelle poiſſons à l'épée, parce que l'os de leur nez s'avance de deux ou trois pieds, & quelquefois davantage ſelon la grandeur du poiſſon, & forme une maniere de grande épée émouſſée, comme ces larges eſpadons que l'on porte à côté du Pape dans les ceremonies.

Le Canal eſt quelquefois couvert de Dauphins, ils viennent au tour des Barques & joüent les uns avec les autres, c'eſt un plaiſir pour ceux qui ſe promenent ſur le Canal. La chair de ce poiſſon n'eſt pas bonne à manger, à moins que ce ne ſoit des jeunes; mais on en tire beaucoup d'huile à brûler, & c'eſt le meilleur uſage qu'on en puiſſe faire.

J'ai déja remarqué qu'il y a quantité de belles maiſons des deux côtés du

Château le Ca- de la rNoire.

Canal ; entre les autres on va voir par curiosité un Château fort joli tout environné de grands arbres & fort touffus, qui le couvrent de telle sorte qu'on ne l'apperçoit que quand on est à la porte. Cette circonstance marque qu'il a une vûë fort bornée. Ce qui le rend considerable c'est que Sultan Ibrahim pere de Mehemed IV. du nom qui regnoit en 1672. y fut caché pendant vingt ans, & nourri par un fidele domestique qui l'enleva secrettement du Serail, & le garantit par ce moyen de la mort que Sultan Murad fit souffrir à tous ses freres dès qu'il fut élevé sur le trône, afin que les Janissaires n'ayant aucun Prince de la famille Ottomane à mettre en sa place, le laissassent vivre en repos.

A six milles ou environ de la pointe de Scutaret, il y a deux Châteaux ou forteresses, l'une en Asie & l'autre en Europe ; elles servent assez souvent de prison aux personnes de consideration que l'on ne veut pas mettre aux Sept Tours. Elles ont été bâties aussi bien que deux autres qui sont à dix milles plus loin, pour arrêter les courses des Cosaques qui venoient dans leurs petites Barques plates piller les environs de Conf-

...re.

tantinople, & mettoient souvent l'allarme dans cette Ville.

Sur l'entrée de la Mer Noire du côté d'Europe, il y a un écüeil qui n'est éloigné de la côte que d'environ cinquante pas, sur lequel il y a une colonne de marbre blanc qu'on appelle la colonne de Pompée; il n'y a guere de voyageurs un peu curieux qui n'aillent voir cette antiquité.

Colonne de Pompée.

Le Village qui est vis-à-vis cette colone a une Tour, au haut de laquelle est un fanal qui dirige les Vaisseaux qui viennent de la Mer Noire, qui sans ce secours ne manqueroient pas de se perdre; car la côte est dangereuse, & sujette à des bourasques qui causent de frequens naufrages. C'est ce qui a fait donner le nom de Mer Noire à cette mer; car ni ses eaux ni son sable ne sont pas noirs comme le vulgaire l'a crû autrefois; mais parce que la coûtume des Orientaux est d'appeller noir tout ce qui est méchant ou dangereux, & blanc tout ce qui est favorable. Les Latins l'ont appellé *Pontus Euxinus*, ou *Inhospitalis*, c'est-à-dire, traitant mal ses hôtes. Ceux qui ont navigé sur cette mer disent qu'elle est dangereuse par plusieurs raisons: Premierement, parce qu'elle a très-peu de Ports où

l'on puisse se retirer dans le besoin ; & en second lieu, à cause des courans impetueux qui y sont causés par la décharge des eaux du Danube, du Boristêne, des Palus Méotides, du Tanaïs, & des autres grandes Rivieres qui s'y déchargent. Tout le Païs des environs de cette mer du côté de l'Europe est bon & fertile, & très agréable ; il est habité par une infinité de Grecs, que les Officiers Turcs laissent vivre plus en repos dans ces lieux que dans les autres endroits de ce vaste Empire qui sont plus éloignés de la Capitale, & moins voisins des Princes qui dépendent de la Porte.

De la Ville d'Adrianople, & vulgairement Andrinople.

Andrinople est une Ville de Thrace, qui fut rebâtie par l'Empereur Adrien, dont elle porte le nom. Elle fut prise par les Turcs, & Soliman I. y établit le siege de l'Empire en Europe, & par cette distinction elle fut mise au nombre des Villes Imperiales, comme Burse & Constantinople.

Elle est éloignée de quarante lieuës de Constantinople à l'Occident. Elle est située dans une plaine, presqu'au

confluant de deux rivieres qui se joignent environ à un quart de lieuë au-dessous d'elle, & au dessus du Village appellé Bosna Kioi.

Son terroir du côté du Midi est très-fertile, ce sont des prairies & des jardins d'un très bon rapport, où le Grand Seigneur fait souvent des parties de plaisir. Le côté du Nord est tout different : ce sont de vastes plaines de sable avec des collines incultes, qui ne laissent pas d'être de quelque utilité au Grand Seigneur, il y trouve du gibier, & il y fait camper son armée quelques jours avant qu'il se mette en campagne selon la coûtume du Païs.

Cette Ville n'a plus de son antiquité qu'une partie de ses murailles plus de demi ruinées, & quelques Tours qui servent de prisons.

Elle n'a qu'environ une lieuë de circonference, & a la figure d'une harpe. Elle ne laisse pas d'avoir des marchés, des besesteins, des Mosquées, des bains, & autres édifices publics comme Constantinople.

La Mosquée de Sultan Selim est la plus grande & la plus magnifique ; ce qu'elle a de singulier, c'est qu'un de ses minarets est composé de trois escaliers les uns sur les autres, où trois

personnes peuvent monter ou descen-
dre sans se voir, mais en s'entretenant
ensemble ; & s'arrêter sur les balcons
saillans qui sont d'étage en étage. Du
haut de ce minaret on découvre toute
la Ville, le Serail du Grand Seigneur
& toute la campagne des environs. On
passe les rivieres qui sont au-dessus
& au-dessous de la Ville sur de très
beaux ponts de pierre. Il y a un Fau
bourg fort considerable, & dont le
maisons sont aussi bien bâties que cel
les de la Ville.

Serail d'Andrinople.

Le Serail du Grand Seigneur est u
vaste enclois tout planté d'arbres, don
la hauteur & l'épaisseur empêchen
qu'on ne le voye & qu'il jouisse d'un
belle vûë. Je n'y ai pû entrer, & tout c
que j'en ai pû découvrir a été le com
ble d'un pavillon couvert de plomb
au sommet duquel il a un jet d'ea
dans un bassin de marbre, entouré d'u
ne galerie, & couvert d'un autre pa
villon qui termine ce bâtiment en poin
te L'eau monte aisément sur ce pa
villon, parce que le Serail est dans u
lieu fort bas, & que l'eau vient d
montagnes voisines, d'où elle est con
duite par des Aqueducs fort beaux
bien entretenus.

Plusieurs voyageurs qui se sont do

és la peine d'écrire des relations de
urs voyages, se sont trompés & ont
ompé le Public, en disant que la rai-
›n du séjour du Grand Seigneur à An-
:inople, est qu'il s'y croit plus en su-
:té qu'à Constantinople, où la Sul-
.ne sa mere avoit fait un parti pour
détrôner, & mettre en sa place un de
:s freres uterins; que pour cet effet
le avoit fait entrer dans son parti une
artie des Grands de la Porte, & la
lus grande partie du corps des Janis-
ıires; ces Relateurs ont été très-mal
ıformés. Le Grand Visir Mehmed
:uproli avoit toûjours été très-attaché
la personne du Grand Seigneur Med-
ıed IV. du nom, & comme il sça-
oit que le corps des Janissaires avoit
ıit souvent des revoltes considerables,
c avoit détrôné les Empereurs, il s'ap-
liqua à humilier ce corps trop redou-
ible; il trouva des prétextes pour dé-
oüiller ou pour faire mourir les prin-
ipaux Officiers de ce corps, il en-
oya en Candie, & dans d'autres lieux
angereux les plus seditieux de cette
Ailice; il mit à la place des Officiers
épouillés des gens dont la fidelité lui
toit connuë, & à toute épreuve, &
gouverna avec une politique si bien
uivie & si heureuse, que non-seule-

Erreurs de quelques Voyageurs.

les paroissent au Ciel, il ne leur est pas permis de fumer, de sentir une fleur, ni même de s'approcher de ceux qui ont bû du vin ou de l'eau de vie, de crainte que leur haleine ne leur envoye quelques atômes de ces liqueurs.

Le tems du jeûne étant achevé, on en donne le signal par des décharges d'artillerie dans les lieux où il y en a, & par des illuminations à tous les Minarets des Mosquées.

Le Grand Seigneur sort en ceremonie ce jour-là pour aller faire sa priere à la Mosquée principale. On a soin la veille de nettoyer les ruës, & de sabler celles par lesquelles il doit passer, & on les borde d'une double haye de Janissaires depuis la porte du Serail jusqu'à celle de la Mosquée.

Ceremonies du Baïram.

Le Grand Seigneur sort de sa chambre à la pointe du jour, il est soutenu sous les braspar deux Eunuques blancs, & vient s'asseoir sur un Trône magnifique qu'on lui a élevé. Dès qu'il y est assis les deux Eunuques lui font une profonde inclination de tête, & les sept Visirs de Banc ou du Dôme, les principaux Officiers du Divan, & toute la Milice rangée dans la cour du Serail en font autant.

Alors les Chaoux du Grand Seigneur

gneur donnent le signal aux Haubois, aux Tambours, aux Timbales, & aux Trompettes de sonner pour saluer le Prince au nom de toute la Milice, après quoi on va lui baiser la veste en cet ordre.

Le fils aîné du Khan de Tartarie est à la tête de ceux qui ont l'honneur de baiser la veste du Grand Seigneur, on le regarde comme l'heritier présomptif de l'Empire, si la race des Ottomans venoit à manquer, c'est pour cela qu'il est élevé à la Cour du Grand Seigneur; outre cette raison, il y en a une autre qui n'est pas moins probable. Il est à la Cour comme un ostage de la fidelité du Prince son pere, qui n'a garde de s'éloigner des interêts du Grand Seigneur, de crainte qu'on ne s'en vengeât sur son fils.

Deux Capigis le soûtiennent sous les bras, il fait une profonde inclination de tête, baise la veste du Grand Seigneur, & se retire sans lui tourner le dos.

Après lui vient le Nakib Effendi, qui est le chef de tous ceux qui ont droit de porter le Turban verd, comme étant de la famille de Mahomet, il baise la veste du Grand Seigneur, & se retire; on donne à

cet Effendi la qualité d'Emir.

Les Capigis Bachis le suivent, ils baisent la terre avant de baiser l'extrêmité d'une longue manche qui est au Doliman du Grand Seigneur.

Le Chaoux Bachi, le Muteferaca Bachi, tous les Chaoux, tous les Muteferacas, & tous les Officiers de Cavalerie & d'Infanterie viennent en bel ordre s'acquiter du même devoir.

Le Peiks & les Solaks richement vêtus, & coëfés de leurs bonnets de ceremonie qui sont d'or ou d'argent, couverts de belles aigrettes, en font autant.

Après que tous ces differens Officiers ont pris leurs places dans cette longue galerie, le Grand Visir s'avance aux cris des Chaoux vers le Grand Seigneur, qui se leve pour le recevoir, & demeure debout pendant qu'il lui fait son compliment en peu de mots; après quoi le Grand Visir baise la veste du Grand Seigneur à la hauteur du genoüil, comme le font aussi ceux qui le suivent qui sont les Visirs de Banc, le Janissaire Aga, le Kiahia Beig, le Defterdar, le Rais-Kitab, & les deux Kadileskers.

Le Grand Seigneur fait bien plus d'honneur au Mufty qui ferme cette

marche. Il descend de son Trône & avance quatre pas au-devant de lui pour le recevoir. Il l'embrasse ensuite pour marquer l'amour & le respect qu'il a pour sa Religion, dont celui-ci est le Chef. Après l'embrassade le Mufti fit une Priere pour le Grand Seigneur; il lui souhaita de la prosperité dans la guerre, de la douceur dans la paix, & la concorde dans sa famille Imperiale. Cette Priere achevée, le Grand Seigneur remonta sur son Trône, le Mufti se retira, & l'on commença à faire défiler les Officiers, pour conduire le Grand Seigneur à la Mosquée dans l'ordre suivant.

Le fils du Khan de Tartarie commença la marche; il étoit à cheval accompagné de plusieurs de ses parens & de ses domestiques, bien montés, & très-richement habillés à la Turque, excepté qu'au lieu de turbans ils avoient des bonnets à la Polonoise, fourés de Martre zibeline.

Le Rais-Kitab le suivoit, ayant à sa droite un de ses Officiers, & huit Valets de pied autour de son cheval.

Le Mufti venoit ensuite habillé simplement & modestement. Son

cheval étoit couvert d'une houſſe de drap avec une broderie legere de ſoye; ſon caroſſe le ſuivoit. C'eſt une diſtinction particuliere, & un droit qu'il a de le faire ſuivre dans cette ceremonie.

Le Cadi de la Ville accompagné de ſes gens ſuivoit le Mufti, & étoit ſuivi des deux Compagnies des Chaoux du Grand Seigneur, fort proprement vêtus & bien montés.

On voyoit après eux ſeize Muteferacas vêtus de ſatin de differentes couleurs, avec des fourures de Martre zibeline; ils montoient de très-beaux chevaux dont les houſſes étoient brodées d'or & de pierreries, auſſi-bien que les brides; ils avoient des étriers d'argent.

Le grand Eunuque blanc ſuivi de ſeize autres Eunuques, vêtus & montés auſſi ſuperbement que les Muteferacas venoient enſuite.

Douze Chaoux du Grand Seigneur les ſuivoient dans le même équipage; ils avoient à la main des maſſes d'argent doré élevées, dont le bout étoit appuyé ſur la ſelle.

Quatorze Chorbagis venoient après les Chaoux; ils étoient habillés de velours plein de diverſes couleurs,

& pour ornemens des tête des bonnets de feutre blanc en broderie d'or ; avec des aigrettes blanches en forme de crête, qui pendoient sur le devant & sur le derriere du bonnet ; ils montoient de très-beaux chevaux, dont les housses & les harnois ne pouvoient être plus riches.

Le Kiahia-Beig suivoit cette brillante troupe ; il étoit vêtu & monté à peu près de la même maniere.

Le Janissaire Aga paroissoit ensuite ; il étoit précedé de quatorze Janissaires, & suivi d'un grand nombre d'autres.

Vingt Capigis les suivoient ; ils avoient des vestes de brocard d'argent à fleurs d'or, & leurs chevaux avoient des housses en broderie.

Les Visirs venoient après eux. Les deux premiers étoient Mahomet Pacha, ci devant favori du Grand Seigneur, & le Nicangi Bachi. Les deux seconds étoient Mustafa Pacha Caïmacan d'Andrinople, & le Defterdar ou Grand Tresorier. Ils avoient des vestes de satin doublées de Martre zibeline. Les housses & les brides de leurs chevaux, étoient couvertes de plaques d'or & d'argent, avec des pierreries de prix.

Trente Chaters, qui sont des Valets de pied, habillés de satin à petites fleurs avec des beaux turbans, marchoient partagés en deux files. Les habits de ceux de la droite étoient jaunes, & ceux de la gauche étoient verds. Ils étoient ainsi partagés en deux files, parce qu'une de ces files appartenoit au Grand Visir, & l'autre au favori du Grand Seigneur, qu'on appelle Mustahib, qui est aussi Pacha. Ces deux Seigneurs suivoient chacun la file de leurs Chaters; ils avoient des vestes de satin blanc fourées de Martre zibeline. Le Grand Visir avoit la gauche, qui est la place d'honneur en Turquie; leurs chevaux étoient si beaux & si parés d'or & de pierreries, qu'il sembloit qu'on ne pouvoit rien ajoûter à leur magnificence.

Elle fut cependant obscurcie par les quarantes Chaters du Grand Seigneur qui les suivoient. Ils alloient deux à deux, vêtus de brocard d'argent; les coins de leurs vestes étoient retroussés dans une ceinture de cuir, garnie de plaques d'or & d'argent, avec des pierreries fines, & sur leurs bonnets ils avoient des aigrettes noires, soûtenuës par une enseigne de diamans.

Ces deux files de Chaters étoient accompagnées de deux autres files de Peiks vêtus à peu près de même, excepté qu'ils avoient des bonnets d'argent hauts d'un pied, ornés d'aigrettes, avec des enseignes de diamans. Ceux-ci avoient un arc à la main gauche, & un carquois plein de fléches sur l'épaule.

Il y avoit encore une autre sorte de gens de pied appellés Khartalgis, qui étoient habillés à peu près comme les précedens ; ce qu'ils avoient de plus étoient des aîles de toile d'argent, ornées de très-belles plumes, qui étoient attachées sur le derriere de leurs vestes ; ils portoient à la main des zaguayes de la longueur de nos demies piques.

Une quarantaine de Solacks qui avoient des aigrettes comme les Chorbachis se mêloient dans cette troupe, & se faisoient remarquer par la diversité & la galanterie de leurs habits.

L'Emir Akhor, ou grand Ecuyer du Grand Seigneur, étoit à la tête de neuf chevaux de main qu'on menoit devant le Grand Seigneur ; ils jettoient tant d'éclat par la richesse des housses en broderie d'or, de perles,

de rubis, d'émeraudes, & de diamans, dont elles étoient couvertes, qu'il étoit assez difficile de les décrire. Les resnes étoient d'un tissu d'or large de trois doigts, couvertes de plaques d'or, d'argent, & de pierreries fines. Les selles, & les armes qui y étoient attachées étoient aussi riches & du même assortiment, & les chevaux sans contredit les plus beaux du monde. Ils avoient sur la tête une aigrette noire attachée à un gros bouquet de diamans, & ils étoient menés par des palfreniers montés sur des chevaux beaucoup moindres, afin de faire paroitre davantage ceux qu'ils menoient en main.

Le Grand Seigneur marchoit immediatement après, ayant à ses côtés des Solacks à pied. Il étoit vêtu d'une veste de brocard d'or à fond verd, doublée de Martre zibeline, garnie par devant d'une douzaine de boutons d'or à queuës, & boutonnieres enrichies de diamans & d'émeraudes. La veste de dessous étoit de satin blanc de la Chine à petits quarreaux. Il avoit la tête couverte d'un turban de toile de coton blanche, large par le haut, & diminuant à me-

ſure qu'il s'approchoit de la tête ; il étoit orné de trois aigrettes blanches depuis qu'il avoit fait des conquêtes ſur les Chrétiens ; car avant cela, il les portoit noires ; celles qui étoient élevées ſur les oreilles étoient attachées à des bouquets de diamans, & celle qui étoit ſur le front l'étoit à une émeraude parfaite de la grandeur de la paulme de la main.

Ce Prince montoit un cheval noir d'une excellente beauté, qui ſembloit plier ſous la peſanteur des pierreries dont ſa houſſe & ſon harnois étoient couverts ; celles de la houſſe étoient diſpoſées en rayons, & on ne pouvoit rien ajoûter à la beauté du deſſein & de l'éxecution.

Les jeunes gens, qu'on appelle les garçons du dedans, qui approchent le plus la perſonne du Grand Seigneur, & qui ſont les principaux Officiers du Serail, ſuivoient immediatement le Prince ; ils marchoient deux à deux, & avoient à leur tête le Silichdar, qui portoit l'épée du Grand Seigneur : on l'eſtime deux millions ; ſa garde & ſon foureau ſont entierement couverts de gros diamans, & ſa lame d'un acier ou-

vragé à jour d'un prix ineſtimable pour le travail.

Un autre portoit la maſſe d'arme du Prince, qui étoit auſſi riche que le ſabre.

Un troiſiéme portoit le turban de ceremonie, les aigrettes étoient ſoûtenuës par des bouquets de gros diamans.

Un grand nombre de ces jeunes garçons ſuivoient deux à deux ces trois Officiers qui marchoient de front; ils étoient magnifiquement & très-richement vêtus, & montoient avec beaucoup de grace de très-beaux chevaux.

On arriva dans cet ordre à la Moſquée. Le Grand Seigneur mit pied à terre, & fut introduit par le Mufti, & y demeura deux heures, tant pour faire ſes prieres, entendre le Sermon du Mufty, que pour aſſiſter aux autres ceremonies: après quoi il retourna au Serail dans le même ordre, excepté qu'il ne fut pas accompagné du Prince de Tartarie, du Mufti, ni des Cadileſquers. Il donna à dîner dans le Palais à tous ceux qui l'avoient accompagné. La Fête du Baïram commença alors, & dura trois jours, pendant leſquels les

Turcs se regalerent par des festins & des jeux d'enfans, mais qui sont en usage chez eux, & qui leur firent oublier les peines qu'ils avoient souffertes pendant leur Carême.

Ce seroit ici l'endroit de parler de l'Ordy : c'est ainsi qu'on appelle la marche des Chefs des arts & métiers qui sortirent de la Ville peu de jours après le Baïram, & furent camper avec les troupes qui composoient l'armée du Grand Seigneur ; car les Turcs ne veulent manquer de rien en campagne : ils se font accompagner de tous les métiers qui sont dans les Villes, & des Marchands.

Ces gens grossissent prodigieusement leurs armées; mais elles ne les rendent pas plus fortes ; elles y causent au contraire beaucoup d'embarras, & consomment une quantité prodigieuse de vivres & de fourages; mais comme cette marche a plûtôt l'air d'une mascarade que de toute autre chose, elle ne me semble pas digne d'arrêter quelques momens l'attention des Lecteurs, qu'il est plus à propos d'entretenir de quelque chose qui la merite davantage.

Des Tentes du Grand Seigneur, & de sa maniere de camper hors de la Ville avant de se mettre en campagne.

CEux qui connoissent les Turcs, & l'origine de leur Empire, n'ignorent pas la maniere dont ils l'ont conquis & fondé. Ils sont persuadés que toute la terre leur appartient, & qu'ils sont en droit de s'en rendre maîtres, & d'y établir leur Religion. Ils viennent originairement de l'Arabie; ils en sont sortis comme des torrens impetueux, qui se sont répandus & ont inondé une infinité de Provinces, des Royaumes, & des Empires entiers. Ils conservent encore aujourd'hui l'ancienne coûtume de leur Païs natal, où leurs ancêtres vivoient sous des tentes simples & sans ornement; ils aiment encore cette maniere de vivre: ce qu'ils y ont changé, c'est que leurs tentes sont à présent d'une très-grande magnificence, & ils y ont toutes les commodités qu'ils pourroient trouver dans les meilleures Villes: aussi se soucient-ils peu de conserver cel-

les dont ils s'emparent. S'ils en conſervent les maiſons, ils en ruinent les murailles & les fortifications ; & à moins que ce ne ſoient des Places frontieres, que le beſoin d'y être à couvert les oblige de conſerver ; il eſt rare qu'ils ne les réduiſent en Villages. Contens de leurs remparts Macédoniens, c'eſt-à-dire, de leurs troupes, ils ſemblent avoir honte de ſe renfermer dans des murailles. Leurs Camps leur tiennent lieu de toutes choſes. Autrefois il n'y avoit rien de plus ſimple que leurs tentes ; elles n'étoient que de groſſe toile de poil de chevre, leur batterie de cuiſine conſiſtoit en des marmittes & des plats de cuivre étamé, des taſſes de même matiere ou de bois, des bouteilles de cuir, des caffetieres, & des moulins à caffé. Les harnois de leurs chevaux étoient auſſi ſimples ; ils ne ſe piquoient que d'avoir de bons chevaux & de bonnes armes ; ils ont dégeneré de cette noble ſimplicité en beaucoup de choſes. Les tentes des Chefs ſont magnifiques ; elles ſont ſuperbes, elles ſont grandes ; les plus belles étoffes y ſont employées : elles ſont ſouvent couvertes des plus beaux tapis, avec des oreillers de velours

ou de satin en broderie. Leurs armes sont enrichies d'or, d'argent, & de pierreries. Il faut qu'un soldat soit bien pauvre quand son mousquet n'est pas enrichi de nacre de perle, & la poignée de son sabre & de son poignard de plaques d'argent. Ils veulent que leurs chevaux, qui pour l'ordinaire sont très-beaux, soient très bien enharnachés, & aiment mieux se priver d'autre chose pour avoir des équipages superbes. La seule chose où leur ancienne simplicité paroît encore, c'est leur cuisine : elle est des plus frugales & des plus aisées à faire. Ils se passent de peu, leur pilau leur tient lieu de tout, & quand ils peuvent y joindre une ou deux tasses de caffé, ils sont les plus contens du monde. Aussi leur frugalité & leur nourriture uniforme les entretient dans une santé parfaite & vigoureuse, & les exempte d'une infinité de maladies que l'intemperance apporte toûjours avec elle.

On se souviendra que le Grand Seigneur étoit campé sous ses tentes avant que nous partissions d'Andrinople pour retourner à Constantinople. Les amis que je m'étois fait à la

Cour me donnerent la commodité d'aller voir le Camp & les tentes du Prince & de ses Officiers; je m'étois habillé à la Turque, & mes amis m'introduisirent aisément par tout à la faveur de ce déguisement. Ils prirent le tems que le Grand Seigneur étoit à la chasse pour me faire voir ses tentes, & en voici la description.

Deux grandes tentes jointes ensemble composoient deux appartemens partagés en plusieurs pieces. De gros pilliers de bois doré qui se démontoient en plusieurs pieces pour la commodité du transport, & qui se joignoient avec des anneaux de fer ou de cuivre doré en soûtenoient les combles, qui sont en maniere d'imperiale. Des pieces de tapisserie de drap d'or & d'argent faisoient le tour du dedans de toutes les pieces de ces appartemens, & en dehors c'étoit de gros drap rouge. Ces belles tapisseries étoient ornées dans plusieurs endroits d'une broderie de cordonnet d'or, & la campanne qui regnoit au-dessus étoit chargée de Passages de l'Alcoran, écrits en lettres Arabes & Persanes, ou de vers de Poëtes Orientaux, qui avoient du rapport aux conquêtes du Grand

Tentes du Grand Seigneur.

Seigneur. Le plancher étoit couvert de nattes de jonc sur lesquelles étoient étendus de très riches tapis avec un sopha, composé de matelats longs & étroits qui regnoient des trois côtés, couverts d'une riche étoffe avec des franges & des coussins de drap d'or & de soye qui tiennent lieu de siege, & sur lesquels on s'appuie.

La premiere piece de ce superbe appartement étoit la salle du Divan où se tenoit le Conseil, & où s'assembloient les Grands Officiers. On entroit de-là dans une autre piece qui étoit comme une grande antichambre, puis dans la chambre où le Grand Seigneur couchoit, dont les meubles étoient encore plus riches & plus magnifiques. A côté étoit un escalier de quinze marches, qui conduisoit à un petit cabinet où le Prince va quelquefois prendre l'air, & d'où il peut découvrir tout son camp. A côté de la chambre il y avoit une étuve, & un bain, pour faire les purifications avant la priere, & un autre cabinet dont on ne me dit point l'usage. Ces tentes avoient une ample couverture d'une grosse toile verte, qui garantissoit cel le de dessous

de la pluye, & des autres injures de l'air. Les pilliers qui soûtenoient tous ces édifices avoient de grosses pommes de cuivre doré, & devant la porte de la salle du Divan, il y avoit deux Tougs ou Queuës de cheval attachées à des picques sous des pommes dorées ; elles étoient plantées en terre.

Les tentes destinées pour la personne du Grand Seigneur étoient accompagnées à quelque distance de plusieurs autres, pour ses principaux Officiers domestiques, & d'autres où étoient les cuisines, les offices, & autres lieux necessaires.

Toutes ces tentes étoient renfermées dans une enceinte de toile verte & rouge, dont le haut étoit taillé en créneaux. Elle avoit environ six cens toises de circonference. L'appartement des femmes y étoit renfermé ; mais je n'en approchai pas. Ces lieux sont inaccessibles, il ne faut pas même les regarder trop de près, de crainte que quelque Eunuque n'en prît ombrage, & ne vînt incivilement vous faire sauter la tête.

Les tentes du Grand Visir, de l'Emir Axhor, du Rais-Kitab, & celles des autres Grands Officiers, sont

diſpoſées à peu près de m
celles du Grand Seigneur à
ſe près : & cela eſt juſte ; ca
tre doit être mieux que ſes
Il leur ſeroit dangereux d
prendre, dans un Païs où l
pond ſouvent des moindres

Tout le reſte de cette va
ſablonneuſe étoit occupé
tentes des autres Officiers G
& d'une partie des troi
avoient été précedées de la
partie de l'armée qui avoit
devants pour ſe rendre au
ſemblée qui leur étoit marq
pus voir ſans ſurpriſe la
prodigieuſe de caroſſes,
riots, de charretes, de c
de mulets, de chevaux
& de bagage ; mais ce qui
prit davantage, c'eſt le ſi
regnoit dans cette multitud
mes & de bêtes. On n'y
d'autre bruit que celui qui e
rable du marcher ; point de
point de clameurs, point d
les : chacun penſoit à ſon d
s'en acquittoit avec tant de
diſcrétion & de ſilence,
bloit que ces troupes qui
actuellement étoient camp

long-tems en cet endroit. Auſſi faut-il dire à la loüange des Turcs, qu'il n'y a point de Peuple au monde plus obéïſſant, & plus porté à faire ſon devoir : à quoi il faut ajoûter, qu'ils ſont infiniment plus polis & plus civils que ceux qui ne les connoiſſent pas le diſent très-mal à propos. J'ai vû des Francs, que la curioſité ou l'intérêt a engagé de faire campagne avec eux, qui m'ont aſſûré qu'ils y avoient été reçûs parfaitement bien ; qu'on les careſſoit ; qu'on leur laiſſoit une liberté toute entiere ; qu'on les protégeoit, & que qui que ce ſoit ne leur a jamais fait le moindre déplaiſir.

Sortie du Grand Seigneur pour aller camper hors de la Ville d'Andrinople.

CE que j'ai dit de la ceremonie du Baïram peut donner une idée de la magnificence avec laquelle les Empereurs Ottomans ſe font voir à leurs Peuples. La ſortie de ce Prince pour aller camper ſous ſes tentes avant de ſe mettre en campagne ne fut pas moins magnifique, quoique dans un

autre genre. Je ne parlerai point des corps de troupes commandés par les Pachas des Provinces & autres Generaux. Ces troupes avoient pris les devants, & étoient en marche pour se rendre au lieu d'assemblée sur les frontieres de l'Empire & de la Pologne, où le Grand Seigneur alloit porter la guerre.

Je me reserve à ne parler que de la sortie du Grand Seigneur, accompagné des troupes ordinaires de sa Maison, que l'on fait monter à dix-huit ou vingt mille hommes.

Ces troupes divisées en sept Corps sont commandées par le Grand Visir, & les cinq Visirs du Koubbé, du Dôme, ou du Banc, comme on les appelle. Le septiéme étoit celui du Grand Seigneur en particulier.

Il suffira de marquer les particularités de la marche d'un de ces Corps, pour donner une idée de celle des autres, puisque c'est à peu près la même chose.

Le premier Corps étoit celui de Nicangi, dont l'emploi est d'écrire le nom ou le chiffre du Grand Seigneur sur ses commandemens, & sur les dépêches qui émanent de la Porte. Dans certaines orcasions, les Vi-

rs & les Caïmacans des Villes
.oyales font la même fonction.

Le second étoit celui du Defter-
ar, qui est le Sur-Intendant & le
'résorier general des Finances.

Les sept Corps de la Maison du Grand Seigneur.

Le troisiéme appartenoit à Ibrahim
'acha, qui avoit été Gouverneur
'Egypte pendant bien des an-
ées.

Le quatriéme étoit de Mustafa Pa-
ha Caïmacan d'Andrinople, & qui
avoit été de Larissa, pendant que le
irand Visir étoit au siege de Can-
ie.

Le cinquiéme étoit celui de Mussa-
ib Pacha : c'est ainsi qu'on nomme
: favori du Grand Seigneur, pour
ui le Grand Seigneur a beaucoup
'affection, à cause qu'il a accoûtu-
né de le servir à la chasse, & de lui
rocurer tous les plaisirs imagina-
les de cette espece. C'est un homme
le trente ans, de poil roux, plein
l'esprit, & qui pour éviter la jalou-
ie du Grand Visir, & les funestes
uites qu'elle pourroit avoir, ne se
nêle d'autre chose que de procurer
lu plaisir à son Maître.

Le sixiéme Corps étoit celui du
Grand Visir. On peut croire, sans
que je le dise, qu'il étoit le plus

n'est pas qu'ils soient fols en effet ; ils sont très-sages, mais on leur donne ce nom pour marquer leur bravoure & leur intrépidité.

Ces Cavaliers marchoient à la suite des Tougs & des Etendarts. Ils étoient très-bien montés ; ils portoient leurs lances élevées ausquelles étoient attachées des banderoles de taffetas rouge & jaune ; leurs habits étoient de satin de toutes sortes de couleurs, faits à peu près comme ceux des Polonois. Leurs manteaux étoient la plûpart de peaux de Tygres, quelques-uns les portoient en écharpe, c'est-à-dire, sur une épaule ; les autres les portoient sur les deux épaules. Ils avoient tous des bonnets de drap rouge à grands bords, retroussés par devant & par derriere, & les côtés terminés en pointes pendoient sur leurs épaules. Quelques-uns avoient des bonnets verds fort simples, dont les bords taillés en longues pointes comme des rayons pendoient sur les épaules & sur la poitrine, & la plûpart avoient des aigrettes blanches.

La diversité de couleurs que l'on voyoit dans leurs habits & dans les banderoles de leurs lances qui voltigeoient

geoient au gré du vent, faisoient une confusion des plus agréables.

Ces troupes de Delys sont de la Bossine. Ils ont conservé la forme des habits de leur Païs, les armes, & les harnois de leurs chevaux. Je ne puis mieux les comparer qu'à ces gens armés que l'on voit représentés dans nos anciennes tapisseries.

Les housses de leurs chevaux étoient de peaux de Tygres ou de Leopards.

Les Officiers de ces Cavaliers ne sont distingués des autres que par leurs bonnets, qui sont garnis de Martre zibeline, hauts d'un pied, avec de grandes aigrettes attachées à des roses de pierreries. Leurs chevaux étoient aussi bien plus beaux, & avoient des housses de peaux de Tygres d'une grande beauté.

Infanter du Grar Visir.

Après les Delys, on vit défiler l'Infanterie du Grand Visir; on peut croire qu'elle étoit très-belle. Il y a presse à y être reçû, parce que c'est un moyen sûr de s'avancer.

La premiere Compagnie, qui étoit de cinq cens hommes, étoit habillée de drap rouge de pied en cap. La plûpart étoient des Chrétiens Arnautes & Bossinois, grands, bien faits,

jeunes, & vigoureux, & à peu près de même âge. Leurs bonnets rouges étoient relevés par devant avec des boutonnieres de soye de diverses couleurs, & la pointe tomboit jusqu'au milieu du dos. Leurs camisolles étoient étroites & fort serrées, & leurs manches courtes laissoient paroître celles de leurs chemises, qui étoient retroussées jusqu'au coude. Ils avoient des hauts-de-chausses fort propres pour marcher à pied, des brodequins de maroquin jaune attachés à des souliers fort legers. Leurs armes étoient des sabres pendans sur la cuisse, avec une quantité de meches de cotton à la ceinture, & leur charge de poudre & des balles dans des cilindres de papier dans un étui de maroquin, avec un gros & beau mousquet sur l'épaule. Les cinq autres Compagnies, qui faisoient en tout trois mille hommes, étoient toutes de Turcs naturels, ou de Chrétiens reniés, habillés & armés comme les premiers, tous très-bien faits, jeunes & vigoureux.

Leurs Capitaines fermoient la marche. Ils étoient montés sur de très-beaux chevaux, & étoient suivis de leurs domestiques armés de sabres, d'arcs & de fléches,

Après ces Fantassins on vit paroître une quantité de Cavaliers, qui pouvoit aller à deux milles ou environ. On les appelle Ziamets ou Timariets. Les Timars sont des terres que le Grand Seigneur donne pour récompense à des gens de guerre pour reconnoître leurs services ; mais à condition de fournir à l'armée un certain nombre de Cavaliers montés, armés, & entretenus à leurs dépens, selon la valeur de leurs Timars.

Cavalie appellés Timariet

Ces Cavaliers, à la verité, n'étoient pas aussi bien montés & si richement vêtus que ceux qui les avoient précedés ; mais ils étoient bien armés, & paroissoient tous gens de service.

Après ceux-ci venoient plusieurs Agas, qui outre leurs domestiques conduisoient une troupe de mil à douze cens jeunes Cavaliers, qui étoient tous très-bien montés, & revêtus par dessus leurs vestes de satin ou de brocard, d'une cotte de mailles fort luisante, sur laquelle ils avoient un manteau de satin ou de brocard de differentes couleurs. Ces jeunes gens avoient des bonnets de fer luisant, avec des pendans de mailles, & une écharpe de soye au-

Agas Grand sir.

tour du bonnet qui faisoit une espece de turban. Ils étoient armés, les uns de demies piques, les autres de lances, & les autres d'arcs & de fleches dont les carquois étoient brodés d'or & d'argent, aussi-bien que les harnois de leurs chevaux. Rien n'étoit plus beau que cette troupe, qui joignoit à leur jeunesse & à leur bonne grace tous les ornemens & toute l'adresse imaginable à manier leurs chevaux.

Leur Capitaine accompagné de ses gens superbement montés & vêtus, suivoit cette troupe.

…hevaux …ain du …d Vi-

Après eux venoient plusieurs autres Agas armés de mousquetons en bandouliere, ils montoient les chevaux de main qui portoient les menus bagages du Grand Visir. Un de ces chevaux portoit un grand & magnifique tapis qui servoit pour asseoir le Grand Visir quand il descendoit de cheval. Un autre portoit deux coussins en broderie. Un troisiéme étoit chargé d'un tabouret couvert d'un drap rouge sur lequel on fait asseoir les Ministres étrangers à qui le Grand Visir donne audience; le tapis & le tabouret sont en Turquie des marques d'une très-grande distinction, pour ceux à qui le Grand Seigneur les permet.

Les chevaux de main qui venoient ensuite étoient caparaçonnés à l'antique, c'est à-dire, qu'ils avoient de riches housses qui les couvroient entierement, & qui alloient jusqu'à terre, de sorte qu'on ne leur voyoit que les pieds & la tête. Il y en avoit d'autres dont les housses étoient de peaux de tigres, où l'on avoit attaché à côté de la selle des masses d'armes, des haches, des sabres, des dards, & par dessus des targes ou boucliers d'acier poli ou doré, qui rendoient un grand éclat.

Kiahia ou Lieutenant du Grand Visir.

Le Kiahia ou Lieutenant du Grand Visir parut ensuite, il étoit précedé de quelques chevaux de main, un desquels portoit son tapis; mais il n'avoit point de tabouret comme son Maître. Il avoit devant lui quelques Cavaliers vêtus de velours rouge cramoisi, avec de grandes aîles de plumes attachées derriere leurs épaules, pour representer les Aigles Imperiales.

A la tête de son cheval marchoient six Janissaires appellés Arquebusiers, le mousquet sur l'épaule, le sabre au côté; ils étoient habillés de velours rouge cramoisi, & avoient sur la tête une maniere de mître de feutre blanc.

Le Kiahia tenoit ici la place du

Grand Vísir, qui avoit précedé le Grand Seigneur au camp. Le Kiahia étoit suivi des Ich-Oglans de son Maître; c'est ainsi qu'on appelle les jeunes garçons qui servent à la chambre & dans tous les offices honorables de la maison.

Ils étoient tous très-bien montés, & vêtus avec une très-grande magnificence; ils marchoient trois de front, au lieu que ceux des autres Visirs ne marchent qu'en deux files. Je remarquai que ceux de Mussahib Pacha, qui n'étoient que deux cens, étoient habillés plus magnifiquement que ceux du G. Visir; car ceux du premier étoient tous vêtus de brocard or & argent à fond rouge ou verd, & ceux du Grand Visir ne portoient que du satin, de la moire & d'autres étoffes de soye; mais en échange ils étoient environ huit cens, tous jeunes, sans barbe, à peu près de même âge, & les plus beaux & les mieux faits qu'on pouvoit voir.

La marche de cette brillante jeunesse étoit fermée par quatre étendarts comme ceux qui étoient à la tête, c'est-à-dire, par un verd & un rouge qui étoient entre deux de damas rouge, ornés de passages de l'Alcoran

écrits en lettres d'or à huile, qui étoient suivis de six Trompettes, six Haubois, deux Timballes qui donnoient le signal aux Trompettes de sonner de tems en tems, pendant que les autres instrumens joüoient continuellement.

Instrume de guerr

Après que ces six corps eurent défilé, on ne fut pas long-tems sans voir paroître celui du Grand Seigneur, il étoit comme de raison plus nombreux & plus magnifique que les autres: en voici la marche.

Quatre Tougs ouvroient la marche, les deux autres étoient au camp devant la tente du Grand Seigneur.

Marc des Trous pes du Grand Seigneur.

Les Tougs étoient suivis par le corps des Chaoux; il étoient environ quatre cens superbement montés & richement vêtus, ils avoient leurs turbans de ceremonie appellés Mugenezé, avec leurs masses d'armes élevées.

Les Muteferacas venoient ensuite, ils étoient environ six cens, tous très-bien montés, & très-richement vêtus.

On vit après eux le Sangiak de la Mecque précedé de ses Etendarts, & suivi de tous les Grands de la Loi; sçavoir, des Nakibs qui sont les chefs des familles qui descendent de Mahomet; ils étoient vêtus de drap sim-

plement & ſans ornemens, & n'étoient montés que ſur des mules, pour imiter en quelque ſorte la pauvreté de leur parent & de leur Prophete.

Cadiſlequers de Romelie & de Natolie, leurs turbans de ceremonie.

Les Cadiſlequers de Romelie & de Natolie, c'eſt-à-dire, les grands ou premiers Juges d'Europe & d'Aſie, les ſuivoient; ils n'avoient ſur eux & ſur leurs chevaux rien qui ne fût très-ſimple, excepté leurs turbans de ceremonie qui avoient plus d'un pied & demi de diametre composés de pluſieurs tours de toile blanche, remplis de cotton gros comme le bras, qui étoient les uns ſur les autres comme un pelotton de fil.

Les turbans des Nakibs étoient verds, c'étoit la couleur favorite de leur parent; il n'eſt permis qu'à eux ſeuls d'en porter de cette couleur.

Les ſix Viſirs du Dôme ou du Banc, car ces termes ſont ſynonimes, venoient enſuite; ils marchoient deux à deux ſelon leur rang & leur dignité, précedés de leurs Chaters ou Valets de pied, habillés de velours & d'autres étoffes de ſoye de differentes couleurs pour les diſtinguer.

Les chevaux de ces Viſirs avoient tous une queuë de cheval marin attachée ſous la gorge, enveloppée dans une bource de taffetas, dont la pointe

étoit attachée avec un ruban au pommeau de la selle ; c'est encore une marque d'une grande distinction.

Immediatement après les Visirs, venoit un chameau couvert d'une grande housse de brocard or & argent à fond rouge, qui portoit sur son dos un coffre d'argent fort riche dans lequel étoit l'Alcoran.

Alcoran porté sur un chameau.

Les gens de Loi qui l'avoient précedé parurent dans cette ceremonie comme ses Interpretes & Prédicateurs, & les Visirs comme ceux qui doivent l'établir & le proteger par la force des armes.

Un autre chameau couvert comme le premier portoit sur son dos un coffre couvert de velours verd, dans lequel on conserve quelques vieux morceaux des habits du Prophete. Ce dépôt ne se separe jamais de la personne du Grand Seigneur, & les Garçons ou Ich-Oglans du Serail commencent la journée par essuyer ce coffre précieux, & en ôter la poussiere avant d'aller rendre aucun service à Sa Hautesse. Ces deux chameaux étoient conduits par des Arabes, parce que le Prophete étoit de ce Païs ; ils marchoient à pied par respect.

Reliques de Mahomet porté sur un chameau.

Sept hommes à cheval les suivoient,

quipage ils portoient en crouppe des tigres ap-
:hasse privoisés dont le Grand Seigneur se
Grand sert quelquefois pour courir le lievre.
gneur. Ces animaux étoient couverts d'une housse de brocard; leur posture paisible jointe à leur regard feroce & sauvage causoient de l'étonnement & de la frayeur à ceux qui les regardoient de près.

Quarante ou cinquante Janissaires menoient en lesse autant de levriers les plus beaux qu'on pût voir, ils étoient couverts de housses de brocard or & argent.

D'autres Janissaires menoient de gros limiers, dont les lippes pendantes couvroient entierement leurs machoires inferieures; ceux-ci n'avoient point de housses, afin qu'on pût remarquer la beauté de leurs manteaux mouchetés de diverses couleurs.

Douze bassets venoient après eux, leur peau étoit tigrée de blanc, de rouge & de noir; ils marchoient les derniers pour faire voir l'estime que le Grand Seigneur en faisoit.

hevaux nain du nd Seigneur.

Vingt-cinq Serrages à cheval menoient en main autant de chevaux du Grand Seigneur, d'une beauté parfaite en tout genre; ils avoient de grandes housses brodées d'or, d'argent, de

perles d'une grande beauté ; les selles, les harnois enrichis de pierreries, & les sabres, les carquois, les fleches, les boucliers, les masses & les haches d'armes si chargées de pierreries, qu'elles sont d'un prix infini.

Le grand Ecuyer qu'on appelle Emir Akhor accompagné de tous ses domestiques richement vêtus & bien montés, suivoit les chevaux de main.

Solaks Peiks du Grand Seigneur.

Une double haye de Solaks & de Peiks marchoit ensuite. Ces derniers avoient des habits de brocard de diverses couleurs avec un bonnet d'argent doré, orné d'une petite aigrette de plumes de heron, le sabre au côté, l'arc à la main gauche, & le carquois derriere le dos ; ces armes étoient très-belles & fort riches.

Les Solaks avoient des habits de satin jaune, rouge ou verd, avec des bonnets d'argent doré ombragés de grandes aigrettes ; ils marchoient en quatre files, & laissoient au milieu un espace bien plus large que ceux qui precedoient ; ils étoient environ cent de chaque espece.

Chaters ou Valets de pied Grand Seigneur.

Quarante Chaters ou Valets de pied les suivoient en deux files ; leurs habits étoient de brocard d'or, & leurs bonnets d'argent doré avec de grandes

aigrettes. Ils avoient tous des haches à double tranchant qu'ils portoient élevées ; leurs ſabres étoient ſoûtenus par des baudriers d'or maſſif de pluſieurs pieces attachées les unes aux autres par des charnieres. Leurs ceintures larges de quatre doigts étoient d'or maſſif comme les baudriers, & toutes les pieces avoient des charnieres ; il y avoit au milieu une agraphe couverte de pierreries de couleur d'un très-grand prix.

[...]e Grand [...]gneur, [...] habit & [...]rmes.

Le Grand Seigneur ſuivoit ſes Chaters, & marchoit ſeul à quelque diſtance d'eux ; quoique la nature ne l'ait pas avantagé d'une bonne mine, & d'une taille avantageuſe, il ne laiſſa pas de paroître en cette ceremonie avec beaucoup de grace. Il avoit un habit de Conquerant d'un brocard d'or à fond verd, tout couvert de pierreries d'un prix infini. Il montoit un grand cheval Arabe le plus beau que j'euſſe jamais vû, quoique j'en aye vû de très beaux. La bride, la ſelle, les étriers, & tout le harnois étoient d'or, ou relevés de plaques d'or, preſque tous couverts de diamans & de pierres de couleurs très-groſſes & très-riches. La houſſe étoit en broderie d'or avec des perles & des diamans, elle paroiſ-

soit un peu sous une belle peau de tigre qui pendoit sur la croupe du cheval.

Le Grand Seigneur avoit une cotte de maille d'acier sur son habit, les cloux, les charnieres & les agraphes étoient d'or ornées de pierreries.

Deux pieces de cuirasse d'acier poli enrichies de pierreries, couvroient ses cuisses jusqu'aux genoux.

Il avoit sur l'épaule gauche un manteau de brocard or & argent à fond rouge attaché en écharpe, avec une grande rose de pierreries.

Au lieu de son turban ordinaire, il avoit la tête couverte d'un bonnet rond d'acier poli en façon de casque, entouré d'une espece de raiseau de mailles d'acier qui tomboient des deux côtés du visage, & faisoient presque l'effet de nos perruques courtes; ce casque étoit ceint d'une belle écharpe de soye verte tissuë d'or & d'argent, dont les bouts pendans sur les épaules ressembloient de loin aux couronnes de lauriers dont on orne la tête des Empereurs Romains. Il y avoit trois aigrettes sur ce casque, une à chaque côté, & une sur le milieu du front un peu panchée; elles étoient attachées avec de grandes roses de diamans, & d'autres pier-

reries de couleur, toutes les boutonnieres & les boutons de son habit en étoient couvertes. Il tenoit la bride de son cheval de la main gauche, & avoit sa droite appuyée sur sa hanche. Son cheval qui sembloit ployer sous le faix de tant de richesses, marchoit d'un pas si grave & si majestueux, qu'il augmentoit infiniment la bonne grace du grand Prince qu'il portoit. On n'avoit pas oublié d'attacher sous la gorge du cheval une queuë de cheval marin, elle étoit dans une bourse de taffetas attachée à côté du poitrail.

Six Serrages Bachis marchoient à ses côtés, tous hommes d'une taille extraordinaire, jeunes & faits à peindre; ils étoient vêtus de brocard d'or à fond rouge; leurs bonnets d'argent doré étoient chargés de belles aigrettes, leurs sabres, leurs baudriers, & leurs ceintures étoient d'or, enrichies de pierreries. L'un d'eux tenoit de la la main droite les souliers du Grand Seigneur. Un autre portoit un matara ou bouteille de cuir brodée d'or pleine d'eau, avec un mouchoir de mousseline en broderie d'or, pour essuyer les levres du Grand Seigneur quand il a bû. Deux autres se tenoient à côté des étriers pour l'aider à monter & à des-

cendre ; & les deux autres tenoient une main ſur la croupe du cheval, & de l'autre ils élevoient le manteau pour faire voir la magnificence de l'habit.

Après lui marchoient ſix Janiſſaires des plus grands & des plus beaux de ce corps, ils avoient des habits de velours rouge cizelé à fond d'or, les baudriers & les ceintures d'or, leurs ſabres à poignée d'or auſſi bien que leur cangiar, & des mouſquets ſur l'épaule qui étoient d'une beauté extraordinaire.

Le Grand Seigneur ſembloit ne marcher ſeul à cheval entre tant de gens à pied que pour être mieux vû & paroître davantage. Il faut avoüer qu'il attiroit les yeux de tous les ſpectateurs qui étoient rangés des deux côtés du chemin, dans un ſilence reſpectueux, qui ſe contentoient de s'incliner profondement quand il paſſoit devant eux.

Officiers du Grand Seigneur.

Après ces Mouſquetaires marchoient le Silihdar qui porte l'épée du Grand Seigneur, & le Chokadar ou porte-manteau qui eſt le Grand-Maître de la Garderobe ; leurs habits & les ornemens de leurs chevaux & de leurs domeſtiques ne pouvoient être plus riches, mieux entendus, ni plus magnifiques. Ces deux Officiers avoient

des bonnets d'une forme toute extraordinaire qui se terminoient en pointe par le haut, & dont le tour par le bas étoit orné d'une broderie d'or très-fine. Ils avoient deux moustaches de cheveux pendantes devant les oreilles, qu'on leur laisse quand on leur raze la tête.

Le Silihdar portoit le sabre du Grand Seigneur, il le tenoit par la pointe & l'appuyoit sur son épaule; la poignée & le foureau étoient d'or, enrichis de rubis & d'émeraudes d'un très-grand prix.

Le Chokadar portoit l'arc, le carquois & les fleches du Grand Seigneur; toutes ces pieces étoient enrichies de diamans autant qu'elles le pouvoient être. Ces deux Officiers avoient des cottes de mailles sur leurs vestes avec un manteau de brocard d'or à fond verd, comme celui du Grand Seigneur.

L'Ibrikdar qui porte l'aiguiere & le coquemar du Grand Seigneur, venoit seul après ces deux Officiers, il étoit vêtu & monté comme eux.

Trois Officiers marchant de front les suivoient, ils étoient habillés & montés comme les precedens.

Ce sont eux qui ont soin de faire

les turbans du Grand Seigneur, ils en portoient chacun un de differente maniere ; le premier étoit grand & tout uni, qui est le turban de ceremonie ; le second étoit plus petit, il sert à la campagne ; le troisiéme encore plus petit, & sert de bonnet de nuit ; les deux premiers étoient ornés d'aigrettes & de roses de diamans.

Ces turbans étoient à moitié couverts d'un mouchoir de mousseline brodé de fleurs or, argent & soye, pour marquer le respect que l'on doit avoir pour tout ce qui sert au Grand Seigneur, & sur tout pour ses turbans, qui sont en même tems les marques de sa Religion & de sa Royauté.

Après ces trois Officiers paroissoient sur une même ligne les deux Chefs des Eunuques du Serail. On appelle Capi Agassi celui qui a soin des jeunes garçons qui servent le Prince, & qu'on appelle Ich-Oglans. Le chef des Eunuques noirs qui gardent les filles du Serail, se nomme Kislar Agassi ; ils étoient tous deux vêtus d'une simple veste de drap verd fourée de martre zibeline ; les ornemens de leurs chevaux étoient très riches.

Ces deux tronqués étoient sans contredit les plus hideuses créatures

es deux uques ic & .

que l'on pouvoit voir au monde. Le noir avoit une face épouvantable, de petits yeux ronds & enfoncés, une bouche fenduë juſqu'aux oreilles, & les levres groſſes & livides qui lui couvroient le menton. Il n'eſt pas ſurprenant que les filles enfermées dans le Serail ne voyant que des monſtres de cette eſpece, trouvent le Sultan quelque laid qu'il puiſſe être un veritable Adonis; mais ce qui eſt ſurprenant, c'eſt qu'ayant toûjours ces vilains animaux devant les yeux, elles ne font pas des enfans qui leur reſſemblent, il faut ou qu'elles ayant l'imagination bien moins forte que les autres femmes, ou qu'elles ſoient bien plus ſages; choſe difficile à croire de ſe ſexe leger, inconſtant & ſujet à toutes ſortes de foibleſſes.

L'Eunuque blanc étoit gros & bouffi, d'une graiſſe jaune comme celle d'un chapon, ſans aucun poil de barbe, défiguré & pâle à faire mal au cœur; on auroit pû le prendre pour un hydropique moribond. Ces gens ſont les plus fantaſques, les plus bourus, les plus ſoupçonneux, & les plus intraitables qu'il y ait au monde. La jeuneſſe qui eſt ſous leur ſevere diſcipline a bien à ſouffrir de leur hu-

meur inquiete & mauvaise. Ils châtient ces jeunes gens avec une dureté impitoyable, & pour leur faire mieux sentir les baguettes dont ils les frappent sur la plante des pieds, ils prennent presque toûjours le tems qu'ils sortent des bains & étuves qui leur ont attendri le cuir; de maniere que la douleur est d'autant plus grande que la partie est plus sensible; mais c'est un apprentissage où ceux qui veulent se faire connoître du Grand Seigneur & arriver aux charges doivent passer, & même les enfans des plus grands Seigneurs.

Ich-Oglans ou Pages du Grand Seigneur.

Le carosse du Grand Seigneur suivoit les Eunuques, il étoit revêtu de drap rouge dehors & dedans avec quelque broderies d'or, d'argent & de soye, & quelques fleurs en peinture sur le bois; il n'avoit point de sieges comme les nôtres, parce que le Prince si assied les jambes croisées sur un riche tapis avec des coussins de riches étoffes en broderie : il s'en sert rarement, & seulement quand le mauvais tems pourroit l'incommoder s'il étoit à cheval.

Carosse du Grand Seigneur.

Ce carosse étoit fait à peu près comme nos carosses de campagne, & étoit attelé de six chevaux blancs d'une parfaite beauté.

Après le carosse paroissoit un trône ambulant, fait à peu près comme nos grands lits de parade avec une imperiale, des pentes, des rideaux, & des soubassemens ; il étoit garni d'un matelas & de plusieurs coussins, le tout étoit d'un beau drap rouge en broderie.

ône ambulant du Grand Seigneur.

Il étoit appuyé sur un double brancard porté par quatre très-belles mules, marchant deux à deux d'un pas si égal & si assuré, qu'à peine lui voyoit-on faire le moindre mouvement.

Le trône ambulant étoit suivi de cinq chariots, attelés de chacun deux chevaux blancs ; ces chariots étoient faits à peu près comme ceux qui suivent nos armées, excepté qu'ils étoient garnis dedans & dehors de drap rouge, & qu'ils avoient des jalousies aux portieres au lieu de glaces.

Ces voitures étoient destinées pour les filles de service qui devoient accompagner la Sultane Reine, qui devoit faire la campagne avec le Grand Seigneur, comme elle fit en effet.

rompettes & autres Instrumens.

Cette marche étoit fermée par quinze Tambours, quinze Haubois, quinze Trompettes, trois paires de Timballes, & autant de Cimballes. Tous ces joüeurs d'Instrumens étoient par-

faitement bien montés ; excepté les Ttompettes, tous les autres joüoient sans interruption, & formoient un concert égalément guerrier & melodieux.

Le bagage parut ensuite : il avoit à la tête quatre chameaux qui portoient chacun un grosse paire de timballes d'airain de trois pieds de diametre, couvertes d'un cuir épais. Deux hommes assis dans des especes de paniers sur la croupe du chameau frappoient sur ces timballes, l'un avec deux baguettes, & l'autre avec une seule qu'il tenoit à deux mains comme une masse, ce qui faisoit un bruit si fort qu'on l'entendoit à une lieuë à la ronde.

Le bagage du Grand Seigneur.

Soixante chameaux marchant deux à deux suivoient ces timballes étourdissantes, ils étoient chargés chacun de deux coffres pleins d'argent monnoyé, pour la dépense du Grand Seigneur, & le payement de ses troupes.

Chameaux portans le trésor.

Les housses de ces chameaux étoient ornées d'une broderie de petits coquillages blancs, avec des banderolles & des figures de coqs en broderie, que le mouvement du chameau faisoit tourner sans cesse.

Ces soixante chameaux étoient es-

cortés par un corps de Janissaire
chant à pied, le sabre au côté
mousquet sur l'épaule.

Les trois Chambres des Ich-Oglans.

Après eux venoient les trois (
bres des Ich-Oglans du G. Sei
leurs Chefs ou leurs Anciens ét
leur tête, & les Eunuques blanc
gouverneurs marchoient dans le
d'espace en espace, pour leur fa
server leurs rangs, & pour p
garde à leur conduite.

Celle qu'on appelle Kassoda
premiere chambre, marchoit la p
re; puis celle du trésor préced
Khazivadar ou Trésorier; &
celle du Kilar, c'est-à-dire,
Sommelerie.

Tous ces jeunes gens faits à
dre étoient environ cinq cens
superbement montés, & habil
drap d'or & de soye de different
leurs. Ils étoient chargés d'arcs,
ches, de carquois, de bouclie
demies piques, de dards, de s
de masses, & de haches d'arme
ne pouvoit rien voir de plus be
ces trois sortes de troupes.

Les Spahis de la garde du Grand Seigneur.

Quinze cens Spahis les suiv
ce sont les Cavaliers de la mai
Grand Seigneur, ou comme se
des du Corps. Ils étoient très-

ment équipés, très-bien montés, & avoient des banderolles de taffetas de differentes couleurs au haut de leurs lances, qui faisoient un très-bon effet.

Chameau du bagage du Grand Seigneur.

Environ deux cens chameaux venoient ensuite, chacun d'eux étoit chargé de deux grands coffres remplis de hardes & d'autres choses qui servent à la personne du Grand Seigneur; ceux-ci n'avoient d'autre escorte que des Chameliers qui les conduisoient, qui avoient tous le sabre au côté avec l'arc & la fleche, c'étoient tous des Arabes.

Chaoux du salut.

En parlant des premiers corps dont j'ai décrit la marche, j'ai oublié de dire qu'il y avoit un bon nombre de Chaoux qu'on appelle les Chaoux du salut. Ils avoient sur leurs bonnets des aigrettes d'argent en forme de plumes, avec des vestes de velours dont les manches étoient fort larges. Ils alloient à cheval au milieu des files de tous les corps, & crioient incessamment pour faire marcher les troupes en ordre. Ils avoient à la main des bâtons garnis d'or en forme de doubles crosses ou de bequilles; & leurs chevaux, outre leurs caparaçons & leurs harnois qui étoient d'une forme très-bigeare, avoient encore des clochettes & des grelots atta-

chés au col & au tour du poitrail qui avertissoient par leur bruit de l'approche des Chaoux, qui avec leur air bouffon & leurs cris, divertissoient les troupes & les spectateurs.

Le Selum Chaoux du Grand Seigneur.

Le Selum Chaoux du grand Seigneur étoit au contraire d'un air grave & serieux, il marchoit quelques pas devant Sa Hautesse, il crioit sans cesse aux spectateurs ces paroles en langue Turque : *Sur nous soit le salut & la misericorde de Dieu.* En cela il faisoit l'office du Grand Seigneur, qui par gravité garde un profond silence, & ne répond rien aux benedictions qu'on suppose que les spectateurs lui donnent, mais qui par respect n'ouvrent pas la bouche, & se contentent de souhaiter dans leur cœur toutes sortes de prosperités à leur Seigneur ; c'est donc ce Chaoux qui supplée au Grand Seigneur.

Nombre des troupes de la maison du Grand Seigneur.

On supputa qu'il y avoit environ quinze mille hommes dans cette marche, qui passerent en cinq à six heures de tems, sans compter les bagages, les troupes particulieres des Pachas, la Cavalerie & l'Infanterie qui bordoient le chemin où le Grand Seigneur devoit passer.

Je ferois un volume entier de cette marche

marche du Grand Seigneur, si j'avois pû la voir assez distinctement pour me souvenir de tout ce que j'ai vû; mais quoique toutes ces troupes ne marchassent pas plus vîte que les Fantassins, la diversité des habillemens, des armes & des autres choses étoit si grande, qu'il faudroit s'y être trouvé plus d'une fois pour ne rien laisser échapper. En voilà une idée la plus juste qu'il m'a été possible de la donner.

Portrait du Sultan Mehemed quatriéme du nom Empereur des Turcs.

Mehemed quatriéme du nom qui regnoit en 1672. est fils de Sultan Ibrahim, que les Janissaires mutinés firent étrangler dans le Serail à Constantinople. Il est âgé de 38. ans: sa taille est mediocre; il a les épaules larges & voûtées, le col extrêmement court, la tête longue & ovalle, le teint brun & bazané; il ne sçauroit l'avoir davantage, à moins de l'avoir tout à fait noir. Il a le front plat & étroit, le nez gros, long & relevé sans être aquilin; ses yeux sont tannés, fort gros, & presque sortans de la tête; il

Portrait de Mehemed quatriém

ne laiſſe pas malgré cela d'avoir la vûë très bonne. Sa bouche eſt grande ſans être déſagréable, quoiqu'il ait les levres groſſes & relevées; mais il a la barbe claire & par bouquets. Cela vient de ce que les Empereurs Ottomans ne ſe la font point raſer, ce qui ſerviroit à l'épaiſſir; c'eſt une eſpece de loi parmi eux de n'y jamais toucher & de la laiſſer naturellement comme elle vient. Il a une cicatrice au-deſſous de l'œil gauche, elle vient d'un ſoufflet que ſon pere lui donna lorſqu'il étoit encore fort jeune; il avoit un diamant au doigt qui lui fit une playe dont la cicatrice lui étoit reſtée. Tout ce que je viens de rapporter pris en détail eſt peu avantageux, & cependant ce qui en réſulte n'a rien d'abſolument deſagréable, & quand il eſt paré & orné comme je l'ai dépeint, il ne laiſſe pas d'avoir un air de grandeur & de majeſté.

Ses inclinations ſont bonnes & portées à la clemence contre l'ordinaire de ſes ancêtres. Le Grand Viſir Mehemed Cupruli lui avoit fait aimer la chaſſe par des raiſons de politique, c'eſt-à-dire, pour l'éloigner des affaires, afin d'en être ſeul le maître, & il avoit ſi bien réüſſi qu'il y paſſoit les

jours entiers & une partie des nuits. Il est beaucoup revenu de cette passion. Il va pourtant encore à la chasse, mais seulement comme un exercice divertissant qui convient à un Prince. Il s'attache à present beaucoup aux affaires de son Empire ; il se fait rendre compte de toutes choses, & tient de frequens conseils avec son premier Visir & ses Conseillers d'Etat. Il aime sa Religion, s'applique beaucoup à la lecture de l'Alcoran, il en lit le texte & les gloses : il aime aussi la lecture des Historiens Orientaux qui sont également pompeux & galans.

Il écoute Vanni Effendi son Prédicateur, & se sert de lui avec beaucoup d'adresse pour publier les revelations & les visions qu'il a ou qu'il feint d'avoir, lorsqu'il a envie d'établir quelque nouveauté dans ses Etats.

On ne le croiroit pas capable d'un attachement de durée, on s'est trompé ; quoiqu'il ait un nombre prodigieux de femmes dans son Serail, il s'est attaché à la Sultane Reine, il l'aime, il l'a toûjours avec lui, & la mene à ses campagnes contre les Chrétiens.

On voit par les Khat-Cherifs qu'il signe & qu'il peint en perfection.

Sa Milice n'avoit pas beaucoup d'es-

time pour lui. On disoit que sa phisionomie ne marquoit ni courage, ni élevation ; on est revenu de ces mauvais préjugés depuis qu'on l'a vû à la tête de ses armées, & ses Ministres assûrent qu'il entend bien ses interêts, & qu'il a toutes les qualités d'un grand Prince. Il a eu plusieurs enfans, son fils aîné qui est âgé de treize à quatorze ans, est très-bien fait, & a beaucoup d'esprit. Il le fait élever avec grand soin.

Histoire de Mehemed Cupruli Grand Visir, & de son fils Ahmed qui lui a succedé dans le ministere, sous le regne de Mehemed quatriéme.

MEhemed Pacha étoit fils d'un pauvre habitant de Cupru, Village dans la Bossine qui signifie un Pont. Les ennemis de ce premier Ministre lui avoient donné le nom de Cupruli par dérision, comme pour lui reprocher la bassesse de son extraction.
Etant jeune il rendoit service à tous ceux qui avoient besoin de lui au passage de ce Pont, ou quand ils passoient la riviere à gué. Un Spahi du Grand Seigneur à qui il avoit

rendu quelques services, le prit en affection, & le voulut avoir avec lui. Il le mit d'abord à toutes sortes d'usages, parce qu'il n'étoit pas en état d'avoir plusieurs valets.

Le Spahi s'étant avancé, son Valet s'avança aussi, & son Maître étant arrivé à la dignité de Pacha, & ayant gouverné plusieurs Provinces en cette qualité, son Domestique devint son Kiahia ou Lieutenant, acquit de grandes connoissances, & amassa de l'argent qui lui servit après la mort de son Maître à s'avancer lui-même, & à obtenir des Gouvernemens considerables. Il les remplit avec beaucoup d'honneur & de probité; de sorte qu'après la mort de plusieurs Visirs de Banc, il arriva à ce poste éminent, & le remplit avec une distinction toute particuliere.

Il avoit un genie superieur, un merite éclatant, de la penetration, de l'intelligence. Il étoit infatigable dans le travail, il avoit des ressources toûjours prêtes dans toutes sortes d'occasions; il étoit intrepide, rien ne l'ébranloit; mais il étoit laid, maigre, extenué; il étoit grand comme le sont la plûpart des Bossinois. Il avoit le poil noir, la barbe claire, un grand nez, les yeux pleins de feu, les levres élevées, à

cause de deux dents grosses & longues qu'il avoit à la mâchoire superieure, ce qui lui avoit fait donner le nom de grandes-dents. Il avoit la voix rude, la parole ferme, la mémoire heureuse, l'imagination vive, l'ame portée à la cruauté, l'humeur bilieuse, chaude, emportée & très-active; très-grand politique, & mettant tout en usage pour s'établir & se conserver.

Après qu'il eût gouverné plusieurs Provinces en qualité de Pacha, la mort de plusieurs Visirs lui offrit cette dignité à son tour. Il n'en fut pas plûtôt revêtu qu'il songea à s'y maintenir; il prit pour cela les moyens les plus convenables pour affermir le trône de son Maître, pour remplir les coffres & pour contenter les Soldats, & se rendit par-là le maître absolu de l'Empire Ottoman.

Il se vit à la fin dans une situation à n'avoir plus rien à craindre que l'autorité des gens de loi, celle des Janissaires, & les révoltes assez frequentes des Pachas qui désoloient les Provinces, & faisoient souvent trembler le trône de leur Maître.

Pour en venir à bout, il fit périr sous differens prétextes les principaux

Officiers des Janiſſaires & des autres Milices. Il vint à bout de tous les rebelles de ſon tems par ſa bonne conduite & par des adreſſes ſingulieres. On admira ſur-tout comment il ſe défit de Haſſan Pacha, ce fameux rebéle qu'il fit tuer au milieu de ſes troupes par ſon beau-frere Muſtaza Pacha, & fit perir avec lui plus de quatre-vingt Officiers qui lui étoient attachés, gens de cœur & d'une grande conduite; mais qui ayant été élevés dans des principes de révoltes contre leur Souverain, auroient excité bien des troubles dans l'Etat, & l'auroient peut-être entierement bouleverſé. Il ôta peu à peu des Charges & des Gouvernemens tous ceux qui lui auroient pû donner de l'ombrage & du chagrin; il remplit leurs poſtes de gens dont il étoit aſſûré, & ſe rendit en peu de tems tellement le maître de tout l'Etat, qu'il n'y reconnoiſſoit ni égal, ni ſuperieur que l'Empereur.

L'autorité des gens de Lettres & de Loi fut bien plus difficile à abbattre. Les ſuperſtitions de la Loi de l'Alcoran, dont les Peuples étoient infatués, les faiſoit regarder comme des demi Dieux, ils entraînoient tous les Peuples, & pouvoient mettre les ar-

mes à la main de tous. Après avoir bien pensé aux moyens de les réduire, il crût que le plus court étoit de leur ôter leurs trop grands revenus dont ils pouvoient faire un mauvais usage, & ce moyen lui réüssit. Il retrancha une grande partie des revenus immenses de la Mecque, & la fit passer dans les coffres du G. Seigneur. Il passa ensuite aux revenus particuliers des grandes Mosquées des principales Villes de l'Empire; il regla les appointemens de ceux qui les servoient, de telle maniere qu'en leur laissant dequoi vivre, il les empêcha d'avoir du superflu, & leur fit comprendre à tous bon gré malgré qu'ils en eussent, que les ennemis de la Religion leur ôteroient les moyens de servir Dieu & de continuer leurs devotions, si la force des armes du Grand Seigneur ne les mettoit à couvert en étendant les bornes de son Empire; que le Grand Seigneur avoit besoin de ces revenus superflus pour vanger le sang de tant de martyrs qui combattoient tous les jours pour l'interêt de Dieu & le leur contre les Infideles. Il leur dit que le bien des Mosquées ne pouvoit être mieux employé, & que les gens de Lettres & de Loi qui sont les dépo-

sitaires de preceptes de l'Alcoran, en doivent être les premiers & les plus zelés observateurs,& par une suite necessaire imiter la pauvreté & la simplicité dont le Prophete a toûjours fait une profession déclarée, puisqu'ils conviennent tous qu'on ne peut faire son salut quand on joüit d'une trop grande abondance de biens.

Ce retranchement excita d'abord bien des murmures:on passa plus avant à la Mecque, il y eut une espece de révolte; mais le Visir qui s'y attendoit avoit si bien pris ses mesures, qu'elle fut étouffée dans sa naissance, & il punit par de grosses amandes pecunieres tous ceux qui y avoient eu la moindre part.

Les gens de Loi dépoüillés, il voulut faire voir que le Mufty qui se croyoit bien au-dessus de tous les autres, n'en étoit pas moins Sujet du Grand Seigneur, & qu'il ne tenoit les biens & la vie que de sa seule bonté. Il lui fit une querelle d'Allemand, & le fit étrangler, & confisqua tous ses biens au profit du Grand Seigneur.

Ce coup hardi auquel on ne s'attendoit pas, & dont on n'avoit point encore vû d'exemples, jetta la terreur

de tous côtés. Les autres Visirs, les Pachas, les Cadilesquers, & tous les autres grands Officiers qui étoient ou ses créatures, ou qui craignoient pour eux-mêmes, se presserent de l'approuver, & de le remercier de ce qu'il avoit affermi le trône de leur Maître qui avoit souvent chancelé, & quelquefois été abbatu par la trop grande puissance de ce Chef de la Religion.

Les Janissaires qui étoient accoûtumés à détrôner leurs Maîtres, n'ayant à leur tête que des Officiers dépendans absolument du G. Visir, regarderent sans rien dire ces changemens extraordinaires, & ne trouvant personne qui voulût se mettre à leur tête, & étant d'ailleurs bien payés, ils n'exciterent aucune révolte, & ce Ministre eut la consolation non seulement de mourir paisiblement dans son lit, contre l'ordinaire de ses predecesseurs, mais encore de voir son fils en sa place.

Il avoit eu plusieurs enfans mâles de la femme qu'il avoit épousée ayant d'être élevé à la premiere Charge de l'Empire; mais soit qu'ils fussent morts ou qu'ils eussent des emplois dans des lieux eloignés de la Cour, je n'en ai connu que deux.

Ahmed son aîné qui lui succeda, sembloit n'avoir d'inclination que pour les Lettres; son frere aimoit les armes, & est devenu un très-bon Officier.

Les dispositions de l'aîné obligerent le Grand Visir à le faire élever dans l'étude avec un soin peu ordinaire aux Turcs, il s'étoit borné à en faire un bon Cady; il étoit âgé de trente ans quand son pere fut fait Grand Visir. Ce changement de fortune obligea Mehemed de changer les dispositions qu'il avoit faites de son aîné. Il conçût le dessein de rendre sa Charge hereditaire dans sa famille, & voyant que Ahmed n'avoit manqué ni de courage, ni de prudence, ni de politique dans quelques petits Gouvernemens qu'il lui avoit fait donner, il le fit passer assez promptement par des emplois plus considerables, & lui obtint à la fin le Pachaliq de Diarbekir dans la Mesopotamie, & ensuite celui de Damas Capitale de la Syrie vers l'année 1662. ce fut là où je l'ai vû.

Jamais cette grande Province n'avoit eu un Gouverneur si sage, plus desinterressé, plus poli, plus doux, plus équitable. Il sçavoit si bien allier son pouvoir avec la justice & la douceur qui lui étoit naturelle, qu'il s'at-

tira bien-tôt l'affection & les cœurs de tous les Peuples; on le combloit de benedictions, & quand il paroissoit en public, les hommes, les femmes même & les enfans faisoient des vœux pour lui, lui souhaitoient une longue vie, & publioient ses loüanges : ils avoient raison, car il les avoit délivrés de tous ceux qui avoient accoûtumé de les désoler par leurs concussions & leur brigandage. Il s'appliqua dès qu'il fut arrivé à examiner toutes les injustices de ceux qui étoient en place; il fit rendre à la veuve & à l'orphelin tout ce que les Grands leur avoient usurpé. Malgré sa douceur il fit punir du dernier supplice ceux qui avoient pillé le Peuple; en cela seul les méchans pouvoient se plaindre de lui. Il eut un soin particulier de ne donner les Charges qu'à ceux qui s'en pouvoient bien acquitter.

De cette maniere cette grande Province joüissoit d'une paix profonde : Tous les Peuples maîtres de leurs biens ne craignoient ni les ennemis de dedans, ni ceux du dehors; la seule crainte qui les agitoit étoit celle de perdre un Gouverneur si accompli; tous les vœux se réünissoient à souhaiter qu'il fût continué longues années dans ce poste.

Mais le Grand Visir son pere avoit d'autres vûës : il vouloit l'envoyer en Egypte pour réprimer l'autorité insolente des Sangiacs qui sont les Princes naturels du Païs, qui sont toûjours les ennemis déclarés des Pachas que le G. Seigneur envoye pour gouverner cet Etat ; & son but étoit que l'ayant fait passer par tous ces Gouvernemens comme par autant d'écoles où il pouvoit se former, il pût l'avoir pour son successeur dans le premier ministere : la chose paroissoit encore éloignée, cependant elle arriva bien plûtôt qu'on ne croyoit.

Mehemed Pacha Grand Visir étoit vieux & fort cassé : il fut atteint d'une maladie qui paroissoit legere aux Medecins, mais dont il craignoit les suites. Il dépêcha un Courier à son fils, avec ordre de partir sur le champ & de faire toute la diligence possible pour se rendre auprès de lui ; il obéït dans le moment. Il laissa son frere cadet à Damas en qualité de Lieutenant jusqu'à ce que le Grand Seigneur y eût pourvû, & prit la poste.

Le Courier qui lui avoit porté l'ordre du Grand Visir son pere fut également surpris & attendri des larmes & des cris du Peuple qui couroit

après lui dans les ruës, & qui le combloit de loüanges & de benedictions, chose jusqu'alors inoüie en Turquie.

Ahmed fit une si grande diligence qu'il arriva à Constantinople bien plûtôt qu'on ne l'y attendoit.

La joye qu'eut le Grand Visir de voir son fils & d'apprendre par le Courier ce qui s'étoit passé à son départ de Damas, suspendit sa maladie pendant quelques jours; il s'en servit pour mettre ordre à ses affaires domestiques & pour donner à son fils toutes les instructions & tous les conseils dont il jugea qu'il auroit besoin, s'il le pouvoit faire son successeur. Il lui découvrit tous les secrets de l'Etat, & le mit en état de lui succeder & de conduire ce vaste Empire.

Après cela sentant son mal augmenter, il demanda une audience secrete du Grand Seigneur; ce Prince qui l'aimoit, & qui étoit affligé de se voir à la veille de perdre un si excellent Ministre, la lui accorda aussi-tôt.

Il s'y fit porter, car il n'étoit pas en état de monter à cheval. Après qu'il eût remercié le Grand Seigneur de toutes les graces qu'il avoit reçûës de sa bonté pour lui & pour sa famille, il lui dit tout ce qu'il avoit préparé &

jugé à propos de lui faire connoître touchant la conservation de sa personne Royale, & le gouvernement de son Empire; il lui communiqua toutes ses lumieres & tous les secrets du gouvernement, lui donna par écrit le détail de ses Finances, de ses armées de terre & de mer, les correspondances qu'il avoit chez les Etrangers, ses vûës & ses desseins pour conserver la tranquillité au dedans de l'Etat & au dehors. Après quoi il lui representa que n'ayant jamais eu d'autre but que de lui bien soûmettre ses Peuples, d'abaisser l'orgüeil & la temerité de ceux qui pouvoient exciter des troubles, le faire regner en maître absolu chez lui, & le faire craindre & respecter chez les Etrangers; il sembloit que Dieu vouloit recompenser sa fidelité & son zele par une mort qui lui étoit fort douce, puisqu'il l'attendoit dans son lit, & que s'il avoit quelque regret d'être obligé de payer ce dernier tribut à la nature, il n'étoit causé que parce que la mort l'empêchoit de lui continuer ses services; mais que Sa Hautesse ne s'appercevroit pas de sa mort si elle vouloit bien se souvenir de ce qu'il lui venoit de dire, & mettre en usage les conseils qu'il avoit pris la liberté de lui donner.

Le Grand Seigneur attendri jusqu'aux larmes lui répondit avec toute la bonté que le G. Visir pouvoit attendre de son bon naturel, & Mehemed ayant repris la parole lui parla modestement de sa famille, & de son fils Ahmed qu'il avoit fait revenir auprès de lui pour l'embrasser avant que de quitter cette vie. Ce jeune homme, continua-t'il, a toûjours eu un dévoüement tout particulier pour votre personne; il est sage, bon Musulman, je ne lui ai jamais connu de vice. Je l'ai fait passer par toutes sortes d'épreuves avant d'obtenir de votre bonté le grands emplois où vous l'avez élevé; il est brave, il est sçavant; j'ose même vous dire que s'il n'étoit pas mon fils je vous le proposerois comme la personne la plus propre à me succeder; il a le secret de l'Etat, sa probité m'a obligé de le lui découvrir, il en fera bon usage si vous vous servez de lui; mais si votre Hautesse ne le juge pas à propos, il faut le mettre dans le même tombeau où l'on me mettra bien-tôt.

Le Grand Seigneur lui répondit que le choix d'une personne qui pût lui succeder étoit une affaire délicate, & qui demanderoit du tems pour y songer,

s'il n'étoit déja informé par d'autres endroits de la probité & du merite de son fils, & qu'il se garderoit bien d'en chercher un autre, en ayant un qui pouvoit remplir comme lui la principale Charge de l'Etat. Il fit signe à un de ses muets de l'aller chercher, il vint dans le moment. Le Grand Seigneur l'exhorta à suivre l'exemple de son pere, & Mehemed ayant tiré de son sein le Sceau de l'Empire, & l'ayant remis au Grand Seigneur, ce Prince le remit aussi-tôt à Ahmed, & après avoir comblé le pere & le fils de caresses & de presens, il les congedia avec les plus vifs témoignages de bonté & d'amitié.

Ce sage vieillard s'en retourna bien content de ramener chez lui son fils élevé à la premiere dignité de l'Empire, & mourut peu de jours après cette audience favorable, ayant employé ce qui lui resta de jours & de forces à donner au nouveau Ministre toutes les instructions dont il crût qu'il pourroit avoir besoin, pour sa conduite particuliere & celle de l'Empire.

Ahmed Pacha ne fut pas plûtôt élevé à cette dignité qu'il suivit ponctuellement les traces de son pere; il agissoit dans toutes les affaires avec

autant de maturité que s'il avoit été Grand Visir toute sa vie.

On sçait ce qu'il a fait en Candie, & dans toutes les autres expeditions où il s'est trouvé, & de quelle maniere il s'est soûtenu dans une Cour où tout le monde n'a d'autre vûë que d'établir sa fortune sur la ruine de ceux qui sont en place.

Il étoit politique, il étoit secret, il étoit impenetrable ; il gouvernoit le Serail comme le reste de l'Empire, quoique ce lieu soit pour l'ordinaire l'écüeil où la fortune des Grands vient faire naufrage. Son attachement pour la personne du Grand Seigneur étoit aussi parfait que celui de son pere. On ne peut pas dire plus ; toutes ses vûës, toutes ses démarches n'avoient d'autre but que la conservation de son Maître & la prosperité de ses Etats.

La premiere femme d'Ahmed mourut en 1673. Il fut six mois veuf, & à la fin il épousa la fille d'un Patron de Saïque, c'est-à-dire, de ces grands Bateaux dont on se sert pour voiturer les choses de peu de consequence. Cette fille étoit jeune & très-belle, il aima mieux faire la fortune de cette fille que d'attendre que le Grand Seigneur lui donnât quelqu'une

de ſes Sœurs ou de ſes Sultanes. Ce ſont des preſens, mais pour l'ordinaire très-dangereux pour ceux qui en ſont honorés. J'en parlerai dans un autre endroit.

Le Grand Viſir Ahmed étoit grand & gros, il avoit le viſage rond & aſſez bazané, les yeux petits, le nez bien fait, la bouche belle, la barbe noire & ronde, preſque toute ſous le menton, très-peu aux joües. Son air étoit fier & majeſtueux, ſon humeur plus mélancolique que bilieuſe, & à cauſe de cela on lui avoit permis de boire du vin moderément depuis ſon retour de Candie, où il avoit eſſuyé de grandes fatigues & beaucoup de chagrins. Il parloit peu & d'un ton aſſez bas. Il étoit ſerieux, comme il convient à un Grand Viſir, mais d'une maniere aſſûrée quoique douce. Ses inclinations étoient portées à la douceur, il ſe faiſoit violence quand il étoit contraint d'uſer de ſeverité, & on le remarquoit aiſément quand il y étoit obligé. D'ailleurs il étoit équitable, & à ce qu'on diſoit mediocrement devot.

De l'aveu de tout le monde c'étoit un des plus ſçavans Muſulmans de ſon ſiecle; car il ſçavoit parfaitement

sa Théologie, les Loix & les Coûtumes de son Païs, la Philosophie, l'Astronomie judiciaire, la Phisionomie, l'Histoire & les Poëtes Orientaux; c'étoit beaucoup pour un Turc, qui outre cela étoit un grand Capitaine, & qui avoit une bravoure qui alloit jusqu'à l'intrepidité.

Voilà le portrait d'Ahmed Cupruli Grand Visir, que j'ai eu occasion de connoître & de frequenter en bien des endroits. L'on peut conclure de l'abregé que je donne ici de l'histoire du pere & du fils, que Mehemed Cupruli n'étoit ni François ni originaire de France, comme il a plû à quelques Historiens mal informés de le débiter, & que l'esprit & le merite ne sont pas absolument renfermés dans la France.

Fin du quatriéme Volume.

TABLE
DES MATIERES du quatriéme Volume.

A

B.

C.

D

E.

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P